

« Sans Visa » : le roman de la Loire

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14765 – 7 F

SAMEDI 18 JUILLET 1992

BOURSE ★★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une Allemagne responsable

EN annonçant, jeudi 16 juillet, un durcissement de sa politique monétaire, la banque centrale allemande, la Bundesbank, alimente à nouveau l'argumentaire des opposants au traité de Maastricht. A quoi bon vouloir construire l'Union européenne avec un pays, l'Allemagne, qui se soucie comme d'une guigne des intérêts de ses partenaires ? Le relèvement du taux de l'escompte outre-Rhin, désormais à son plus haut niveau depuis 1931, est au contraire une nouvelle preuve de la nécessité de l'Union économique et monétaire (UEM).

Dénonçant l'« égoïsme » des Allemands, les anti-Maastricht – de certains conservateurs britanniques aux communistes français – se sont naturellement précipités dans la brèche. Une fois de plus, les Allemands n'en feraient qu'à leur tête. La lutte contre l'inflation chez eux passerait avant la solidarité avec leurs partenaires européens. Pour assurer la puissance de leur monnaie, ils seraient prêts à laisser le chômage se développer chez leurs voisins.

L'ATTITUDE de la « Buba » confirmerait même une certaine arrogance germanique. Dans la capitale bavaroise, les ministres des finances des sept grands pays industriels avaient affiché, début juillet, une détermination commune à « créer les conditions d'une baisse des taux d'intérêt » dans le monde. Lundi encore, les grands argentiers de la Communauté européenne avaient renouvelé, à Bruxelles, leurs préventions à l'égard d'un resserrement de la politique monétaire outre-Rhin.

Les dix-huit membres du conseil de la « Bundesbunker » – selon l'expression du « Financial Times » – n'auraient écouté qu'avec un intérêt poli ces conseils venus de Munich, Bruxelles, Paris ou Londres, ridiculisant du même coup la France et son ministre des finances, M. Michel Sapin, qui avait expliqué, à son retour du G 7, qu'il ne saurait y avoir, à s'en tenir à l'« esprit des discussions » et aux « propos des responsables allemands », de hausse des taux outre-Rhin dans l'immédiat.

EN fait, la décision de la Bundesbank révèle, au contraire, de la part de l'Allemagne une prise en compte de ses responsabilités internationales. Le succès de la lutte contre l'inflation outre-Rhin n'est pas seulement un enjeu pour l'Allemagne, mais aussi pour toute l'Europe. En ce domaine, rares sont ceux qui peuvent se prévaloir d'une expérience plus concluante que la puissante institution germanique. Ensuite, les dirigeants de la « Buba » ont retenu, cette fois-ci, des dispositions techniques qui ne devraient pas trop affecter ses partenaires. La hausse du taux de l'escompte allemand n'a d'ailleurs pas eu jusqu'à présent d'effet de contagion dans les autres pays européens (seule l'Italie a dû relever ses taux). Alors qu'ils avaient sans doute anticipé la décision, les marchés financiers ont été peu affectés.

La concertation internationale, notamment européenne, a pesé sur la décision allemande. Insuffisamment, il est vrai. Un renforcement de la coopération s'avère nécessaire. Plutôt qu'une bataille inégale entre souverainetés monétaires, une souveraineté monétaire partagée s'impose. C'est justement l'ambition de la monnaie unique et de l'Union économique et monétaire (UEM).

Lire page 18 les articles de ÉRIC LE BOUCHER, FRANÇOISE LAZARE et LAURENT ZECCHINI

M 0147 - 0718 0 - 7,00 F

Après le retrait de M. Ross Perot

Face-à-face Bush-Clinton pour l'élection américaine

Estimant qu'aucun candidat ne pourrait obtenir une « claire victoire » au scrutin présidentiel du 3 novembre s'il restait en lice, le milliardaire texan Ross Perot a annoncé, jeudi 16 juillet, son retrait. La course à la Maison Blanche se résumera donc au traditionnel duel entre républicains et démocrates. M. Clinton, qui a proposé aux Américains un « nouveau contrat », part avec une longueur d'avance dans les sondages, tandis que M. Bush recherche une stratégie électorale plus efficace.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

S'il y a eu un vainqueur sur la scène politique américaine, en cette journée de coup de théâtre marquée par le retrait de l'indépendant Ross Perot de la course présidentielle, ce fut, en définitive, le système des partis : ce bipartisme qui dissuade toute troisième force. Le retour à un duel traditionnel change la configuration de la bataille du 3 novembre dans un sens que personne ne se risque encore à prévoir.

Démocrates et républicains se disent convaincus de pouvoir profiter de l'abandon du milliardaire texan. Alors que le candidat démocrate, M. Bill Clinton, fêtait son investiture en prononçant à New-York un discours plein d'optimisme, M. George Bush ne se laissait pas de célébrer la meilleure nouvelle d'une campagne républicaine jusque-là bien mal partie et se félicitait du retrait de l'indépendant. Celui-ci n'a pas donné de consigne de vote à ses millions de sympathisants, qu'il laisse dans un état de rage indescriptible *(voir l'article de Serge Marti)*, mais le sentiment dominant chez les républicains est que sa candidature affaiblissait davantage le président sortant que le gouverneur de l'Arkansas. L'homme d'affaires émiettait et fragilisait l'électorat de M. Bush.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et les articles de SERGE MARTI page 5

Les restrictions à la colonisation israélienne

Première concession de M. Rabin à Washington

A trois jours de l'arrivée en Israël du secrétaire d'Etat américain James Baker, le gouvernement de M. Itzhak Rabin a annoncé, jeudi 16 juillet, qu'il suspendait l'octroi des subventions publiques à la construction de nouveaux logements pour les colons dans les territoires occupés. Cette première mesure, de nature à satisfaire les Etats-Unis, a déjà été favorablement accueillie en Egypte, où M. Rabin devrait se rendre la semaine prochaine, à l'invitation du président Hosni Moubarak.



Lire les articles de PATRICE CLAUDE et ALEXANDRE BUCCIANTI page 3.

La commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv'

La commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv' a été marquée, le 16 juillet, à Paris, par le discours du président du Conseil constitutionnel, qui a prolongé les propos tenus le 14 juillet par M. Mitterrand. Dans cette déclaration, dont nous publions le texte intégral, M. Robert Badinter indique que la République *« ne saurait être tenue pour comptable des crimes commis par les hommes de Vichy »*, mais *« doit à leurs victimes l'ultime hommage de l'enseignement de la vérité et la force de la justice »*.

Lire pages 8 et 9 nos informations et les articles de PATRICK JARREAU et PHILIPPE BERNARD

La convocation de M. Emmanuelli

Convoqué aux fins d'inculpation dans l'affaire Urba en sa qualité d'ancien trésorier du PS, M. Emmanuelli a estimé qu'il s'agit *« d'inculper le Parti socialiste »*, tandis que M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, dénonçait *« un véritable complot mené contre la République »*. Reflétant la centralisation politique du financement socialiste, la décision des magistrats rennais s'inscrit dans la logique judiciaire du dossier.

lire page 11 les articles d'ANNE CHEMIN et EDWY PLENEL

Le premier ministre yougoslave à Paris

M. Panic se veut un « homme de paix ». page 6

Publicité et transparence

Le Conseil de la concurrence met en cause des ententes entre supports et centrales d'achat d'espace. page 19

POINT

La partition de la Tchécoslovaquie.

Lire notre dossier page 7 et nos informations page 6

Le sommaire complet se trouve page 24

Les fantômes d'Halabja, ville martyre

Dans un texte adressé au secrétaire général de l'ONU à leur retour du Kurdistan irakien Mme Mitterrand et M. Kouchner en appellent à l'opinion mondiale

Mme Danielle Mitterrand et M. Bernard Kouchner ont adressé à M. Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, un témoignage sous la forme d'une « lettre ouverte » que nous publions aujourd'hui.

par Danielle Mitterrand et Bernard Kouchner

Nous revenons d'une ville fantôme dont les survivants crient vers nous. Après Hiroshima, comme Dresde, c'est une agglomération que les hommes ont détruite, en deux fois, plus radicalement qu'un tremblement de terre. Le 16 mars 1988, M. Saddam Hussein ordonna le bombardement chimique d'Halabja : plus de cinq mille morts et des milliers de victimes qui présentent aujourd'hui des conséquences pathologiques. A l'époque, cela indigna à peine. Puis toutes les maisons de cette grosse cité d'Halabja (80 000 habitants) furent, une par une, dynamitées par les artificiers méthodiques de M. Saddam Hussein. Les contours des rues et le dessin des places ont cessé d'exister. Des glissades de blocs en béton, des forêts d'armatures rouillées, au ras du sol, rappellent l'emplacement des immeubles.

Les tas de parpaings constituent les seuls abris de ceux qui, faute d'engins de travaux publics, s'obstinent à reconstruire avec leurs deux mains. Dans ces ruines terrifiantes errent encore des enfants que le gaz jaune rendit aveugles. Si Halabja n'est pas la seule ville martyre du Kurdistan d'Irak, il s'agit de la plus importante et de la plus symbolique. Au cours de l'opération « Anfal », entre 1975 et 1990, près de cinq mille villes et villages kurdes furent détruits pierre par pierre par les troupes spéciales de M. Saddam Hussein. Ces centaines de milliers de Kurdes furent « scientifiquement » déplacés ; nombre d'entre eux disparurent.

Lire la suite page 4 et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 3

Un Historial pour la Grande Guerre

Comment commémorer la première guerre mondiale sans célébrer ses massacres ? comment expliquer à nos contemporains les mécanismes qui aboutirent à ce conflit ? L'horreur vécue par les combattants sur les champs de bataille est-elle communicable ? La vie quotidienne des belligérants – celle du « front » et celle de l'« arrière » – peut-elle être racontée simultanément ? Les concepteurs de l'Historial de Péronne, inauguré le 16 juillet, ont tenté de répondre à ces questions en imaginant un musée d'un type nouveau. Musée dont les plans ont été confiés à Henri Ciriani. Cet architecte, doseur de lumière, poète et maître du béton, réinventeur du Mouvement moderne, dont il a repris les explorations, a signé là une de ses œuvres les plus exigeantes.

Lire les articles d'EMMANUEL DE ROUX et de FRÉDÉRIC EDELMANN page 16

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le triomphe du libertin

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Le Festival d'Aix-en-Provence a fait ses comptes et renoncé au *King Artur* de Purcell prévu dans l'euphorie de la relance, l'été dernier. Ainsi la manifestation la plus « bourgeoise » de France bascule dans l'audace par simple amputation de sa programmation et propose, autour d'un *Don Giovanni* unanimement contesté (*le Monde* du 15 juillet), deux opéras nés dans le demi-siècle : *Rake's Progress* de Stravinsky et *le Songe d'une nuit d'été* de Britten. Le second n'est qu'une reprise, il est vrai. Mais le public a cessé de bouder les féeries acides de la mise en scène de Robert Carsen : les salles étaient aux trois quarts louées pour les quatre représentations prévues cet été.

L'English Chamber Orchestra a remplacé l'Ensemble orchestral de Paris, Steuart Bedford en obtient des sonorités arachnéennes, James Bowman demeure un Obéron surhumain, entre une Titania délicieuse et le plus discipliné des chœurs d'enfants. Rien ne pèse ni ne pose dans ce *Songe*. En 1960, Britten composait sans états d'âme un grand opéra à la Purcell.

Et puis voici le *Rake's Progress* de Stravinsky. Et voici que le regard se complique sur l'art lyrique des temps modernes. En 1947, le Russe en exil visite une exposition du peintre William Hogarth et tombe en arrêt devant l'hyperréalisme théâtral de la « série » intitulée *Rake's Progress* (soit à peu près *la Carrière du libertin*). Déjà une suite de tableaux d'opéra sortis tout crus du dix-huitième siècle anglais ! Une aubaine que le musicien n'allait pas laisser passer, aidé pour le livret par le poète W. H. Auden (en collaboration avec Chester Kallman).

ANNE REY

Lire la suite et l'article de SYLVIE DE NUSSAC page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Les limites de la communication

par Dominique Wolton

LE débat sur Maastricht et l'Europe illustre le rôle ambigu assigné à la communication dans nos démocraties. On réduit, en effet, les réticences croissantes à l'égard de l'Europe à un manque d'information, alors qu'elles reflètent les incertitudes, sur l'avenir de l'Europe, et les difficultés à dégager les clivages d'une réalité encore incertaine.

Cinq facteurs objectifs expliquent la déstabilisation du cadre d'interprétation historique.

D'abord le changement d'échelle de la construction européenne. *Maastricht, dépassant* l'Acte unique, accélère l'intégration économique et politique. Simultanément l'Europe ne relève plus seulement de la compétence des gouvernements et des technocrates. mais aussi des opinions publiques et du suffrage universel. Elle entre dans l'ère de la démocratie de masse. Hier lieu de débats pour quelques milliers de personnes, elle l'est aujourd'hui pour près de 380 millions de personnes. Chaque citoyen national devient d'un coup, citoyen d'un espace politique plus vaste, *dont il n'a guère encore l'expérience*. Cette modification d'échelle à l'Ouest se double d'un élargissement vers l'Est où en moins de trois ans le communisme s'est effondré, rapprochant les deux moitiés de l'Europe, au prix de la découverte d'une séparation radicale, moins sur le plan économique et politique que social, culturel, religieux et esthétique.

Bref, tout change, et vite mais, au lieu de prendre son temps, une sorte d'urgence s'installe, visible dans la dramatisation autour de Maastricht. Pourquoi cette urgence ? L'adversaire contre lequel l'Europe s'est en partie *constituée s'est autodissous. Pour* mieux aider l'Est ? On ne cesse de le tenir à distance. Pour renforcer le caractère démocratique de l'Europe ? Il faut pour cela du temps, et les capacités symboliques des peuples pour intégrer un tel changement *sont plus lentes* que le calendrier du volontarisme politique.

Résultats de ces fantastiques et rapides changements d'échelle ? Les décisions vont plus vite que l'apparition des cadres d'interpréta*tion et des enjeux politiques*. Les partisans de Maastricht parlent d'une « suite logique et rationnelle », mais tout le monde perçoit l'*importance de ce saut qualitatif*, difficile à évaluer faute d'outils symboliques. Le problème n'est pas cette dimension de pari, mais la *manière dont elle est gommée*. Deux exemples simples et fondamentaux illustrent l'importance du non-dit.

Les mots n'ont pas le même sens

Chacun sait que l'enjeu concerne à terme l'autonomie des Etats-nations et la nature du fédéralisme européen. Mais on ne parle de l'Etat-nation que dans sa dimension négative, pour dénoncer les méfaits du nationalisme en s'appuyant, comme repoussoir, sur les événements de l'Europe de l'Est. Pourtant les conditions du nationalisme sont, ici et là, très différentes. L'anathème sur le nationalisme, merveilleux cadeau fait à l'extrême droite, constitue un *exemple typique du refus de comprendre* comment la nouvelle échelle de construction de l'Europe oblige à réexaminer tous les concepts politiques traditionnels.

De même le fédéralisme, dont ont tait le mot même s'il est sur *toutes les langues, est-il un des* paramètres essentiels de tout débat sur la future organisation politique de l'Europe. Comme on craint les *oppositions idéologiques qu'il suscite*, on en parle le moins possible. Tout le monde appelle ainsi à un « vrai débat » et à des « choix clairs », à condition de ne pas parler de l'essentiel. Diffuser massivement le texte d'un traité, par ailleurs *délicieusement illisible*, ne change rien. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'agit pas d'abord d'un problème d'information et de communication mais de l'absence des catégories mentales, culturelles et politiques pour appréhender une réalité encore peu lisible.

A ces deux difficultés s'en ajoute une troisième. Aucun de ces mots essentiels, Etat, nation, Républi*que, citoyen, souveraineté, etc., n'a* réellement le même sens d'une culture politique à l'autre. Tout simplement parce que les histoires, comme *les références*, sont *différentes*. De toute façon les mêmes mots, traduits en neuf langues, ne simplifient pas les conditions de compréhension. Un exemple de contresens sur le mot liberté. A l'Ouest il est *inséparable* de la politique, à l'Est il est d'abord synonyme de liberté économique, contre laquelle la liberté politique s'oppose en bonne partie ! Ouvrir *un débat sur* l'essentiel tout en ne sachant pas comment l'aborder, en craignant les démons du passé et en n'étant pas certain de se comprendre, explique *la réaction qui* vise à réduire le débat sur l'Europe à un problème d'« explication ». Mais, si les citoyens sont réticents, c'est moins par « absence d'information » que par manque de temps pour intégrer la fantastique mutation que constitue la construction volontariste et démocratique d'une nouvelle entité politique. Le temps des élites politiques, technocratiques et intellectuelles n'est *pas toujours* celui des peuples.

L'absence de cadre de discussion *se retrouve* dans le contresens sur le principe de subsidiarité. On le met en avant pour rassurer ceux qui voient dans l'Europe la mise en *place d'une immense bureaucratie* tentaculaire : le niveau européen ne s'occupe que de ce qui n'est pas traité aux plans national et régional. Mais à quoi assistons-nous au contraire aujourd'hui dans la réalité des arguments ? Exactement au processus de subsidiarité à l'envers ! On investit l'Europe du soin de résoudre tous les problèmes relevant du cadre national : *emploi, croissance, éducation*, politique étrangère... Résultat ? On qualifie d'« anti-européen » tout discours qui soulève des objections ou des réticences. Mais un tel procédé, largement utilisé dans le passé, est ici inapproprié car il n'existe pas *« une échelle de Richter de l'européanité »*.

La réintroduction du passé

Qui peut aujourd'hui prétendre détenir l'étalon susceptible de hiérarchiser les discours ? Dans la pratique, le chantage existe cependant car tout acteur émettant des réserves sur le processus actuel réaffirme immédiatement qu'il est *« naturellement »* proeuropéen. Pourtant les oppositions concernent moins le fait d'être européen ou anti-européen que différentes manières de l'être, car *il y a en* réalité très peu d'anti-européens. Mais en dichotomisant sur ce mode, on renforce la vision synchronique de l'Histoire, et le débat s'enferme dans une opposition moderniste/archaïque, rétrograde/progressiste, inadaptée au stade actuel, où le changement d'échelle renvoie au contraire aux catégories de l'Histoire.

On retrouve ici l'ambiguïté de la logique de l'information. Adaptée au discours moderniste, elle l'est moins à un projet politique qui, en touchant à l'identité des Etats-nations et à leur souveraineté, réintroduit le passé et le débat sur les *valeurs. Cette prégnance* du modèle de l'information et de l'explication est le symptôme de l'inexistence du cadre idéologique et politique de la nouvelle Europe. On met d'autant plus en avant la rationalité et l'information que les oppositions politiques futures sont encore peu constituées. Que faire ? Mieux comprendre les représentations des uns et des autres et dépasser cer*tains discours eurocratiques qui*, bardés de bonne conscience et de la certitude de marcher dans le sens de l'Histoire, parlent, anticipent et admonestent... Mais ils ont été si nombreux, depuis un siècle, à être persuadés de marcher dans le sens de l'Histoire qu'il faudrait éviter les mêmes erreurs et excommunications...

Si l'on veut un réel débat, la première des conditions est de reconnaître qu'il se fait autour de valeurs aussi respectables les unes *que les autres, et non pas autour* de la dichotomie vrai/faux, archaïque/moderne. La seconde est de viser l'objectif politique, et non de s'abriter derrière des promesses économiques, car la somme des intérêts ne suffit pas à produire les valeurs indispensables pour justifier un tel bouleversement politique. Il n'y a rien d'évident et de naturel dans la construction de l'Europe, et c'est le plus simple qui a été fait jusqu'à présent.

La troisième condition est de ne *pas systématiquement valoriser* l'élargissement en présentant comme craintive et inquiète toute affirmation identitaire. L'identité n'est pas un obstacle, mais une condition de l'Europe. Notamment pour la compréhension entre les *deux Europe, où prévaut*, pour le moment, de la part de l'Ouest un imperceptible mais indépassable sentiment de supériorité, source de rancœur. Si trois ans de liberté débouchent sur le désintérêt de l'un et la rancœur, c'est parce que le modèle de la communication qui domine à l'Ouest dans sa découverte de l'Est est pauvre, rationaliste et moderniste. Or c'est le même modèle moderniste souvent trop étroit qui prévaut au sein du débat à l'intérieur de la CEE. Pourtant, il n'y a rien de moderne avec l'Europe, ou plutôt la modernité ne vaut que si elle est capable d'assumer le passé.

On comprend, dans cette phase incertaine et fascinante dans laquelle nous entrons, le poids que *pèsera la communication*. La manière dont elle prendra en compte, qualifiera ou déqualifiera l'altérité des points de vue et l'Histoire aura une influence sur la façon dont les peuples et les nations accepteront ou non la construction d'une nouvelle histoire.

La communication ne simplifie aucun problème, elle les complique tous. Parce qu'elle les rend visibles.

▶ Dominique Wolton est directeur du laboratoire Communication et politique du CNRS.

Réponse à Edgar Morin

Le paradis artificiel

par Max Gallo

MAASTRICHT – texte technique s'il en fut – marque-t-il en fait le *retour flamboyant de l'idéologie* la plus débridée dans le débat politique et intellectuel français ? C'est-à-dire le refus délibéré d'examiner *le réel* pour ce qu'il est, de l'analyser avec lucidité et rigueur et, à partir des conclusions ainsi obtenues, de se déterminer en raison ? On peut le craindre à la lecture d'un article exemplaire – d'Edgar *Morin – parce qu'il illustre* avec talent la méthode et la logique des partisans les plus inspirés de Maastricht. Edgar Morin est un de ceux en effet qui s'efforcent de *« penser l'Europe »*, c'est un visionnaire qui a su se livrer, l'un des premiers, à une autocritique remarquable de son parcours communiste.

Dès lors il est fascinant de le voir, à propos de l'Europe et de Maastricht, reproduire une structure de raisonnement, qui renvoie à l'idéologie des années 50. Que nous dit-il en effet des « Espoirs et peurs d'Europe » (*le Monde* du 1er juillet 1992) ?

D'abord d'un revers de plume il écarte le réel du traité. *« La lettre du traité est illisible... C'est juridiquement un mauvais traité. »* Car ce réel est négligeable : *« Le texte est moins important que le contexte historique »* et *« politiquement* [c'est] *un bon événement s'il est catalyseur et propulseur »*.

Premier saut idéologique : n'y a-t-il aucun lien entre la réalité d'un texte diplomatique contraignant [ô combien !] et le contexte historique et politique, entre la nature de la catalyse et celle *de la propulsion ?*

Changeons les termes et nous retrouvons un refrain fort à la *mode* chez les idéologues les plus habiles il y a quelques décennies : l'URSS est, dans sa réalité, insupportable mais c'est sans importance, le contexte et le projet qu'elle incarne sont bons. Fermons les yeux sur sa réalité, pensons à l'avenir.

Naturellement l'argumentation ne se limite pas à ce premier tour de passe-passe. Un niveau de réalité est présenté avec force pour justifier ce choix : mondialisation, fin des paysan*neries, civilisation homogénéisante*, mégapoles tentaculaires et jusqu'aux problèmes de la drogue, pour conclure que l'Etat-nation est incapable de faire face à ces nouvelles données.

Mais cette réalité est saisie à un tel degré de généralité qu'elle est à la fois incontestable (qui pourra par exemple réfuter qu'il y ait des *« problèmes du développement de la civilisation techno-industrielle » ?*) et totalement décalée par rapport à la question posée : Maastricht est-il ou n'est-il pas le moyen de favoriser la maîtrise des évolutions que personne ne discute ? Il faudrait, en effet, pour répondre *à cette interrogation précise*, retourner au texte, l'analyser techniquement – qu'apporte la monnaie unique en ce qui concerne la civilisation techno-industrielle ? Sur quels points la banque centrale indépendante permettra-t-elle, ou non, d'approcher des solutions en ce qui concerne les inégalités entre le Nord et le Sud, dont on sait, *par exemple, qu'elles jouent un* rôle dans le développement du commerce de la drogue. Mais, foin du texte, nous a-t-on dit, il est *illisible* et juridiquement mauvais.

La réalité peinte ainsi à grands traits n'est donc pas, en fait, une réalité « opératoire » prise pour elle-même, mais une *modalité* du discours idéologique. Deuxième saut. Classique aussi. Les marxistes nous ont ainsi décrit la « réalité » de l'impérialisme, stade suprême du capitalisme, ses contradictions, les effets de ce système de production, et le caractère général de leur description contenait des éléments incontestables. Mais quel était le *rapport entre cette « réalité »* et les solutions apportées pour la modifier (révolution, socialisme, etc.) ? Il s'agissait seulement d'une présentation du réel visant à justifier un choix préalable.

Mais comment, dès lors, combler la différence de « *niveau* » entre un *réel* nié (le traité), une réalité (stratosphérique et vague) et la nécessité de convaincre : il faut voter oui. Hier, il fallait faire la révolution.

Un troisième saut idéologique, classique ici encore, est indispensable. Faire appel à *l'avenir*, à la *croyance*. Le texte de Morin est riche en termes significatifs : mission, foi, pari pascalien. En même temps qu'il fait référence à un « cours inexorable » de l'histoire. Certains auteurs (Elisabeth Guigou) font même de Maastricht l'aboutissement d'un processus historique commencé à la fin de l'Empire romain ! Et la conclu*sion est superbe : « C'est pourquoi nous devons faire l'Arche de Noé européenne et vers la pleine mer de fin du millénaire, préparer le bateau pour la tempête. »*

Vogue la galère !

Faut-il rappeler les références au « sens de l'histoire », qui émaillaient tous les propos idéologiques, à l'URSS comme fin du chemin parcouru par les hommes depuis Spartacus, etc.

Nous voyons ainsi, en France, ressurgir, à propos de Maastricht – et nous sommes le seul pays à aborder le débat de *cette manière, – les symptômes* d'une maladie qu'Aron avait si bien caractérisée dans son *Opium des intellectuels*. Une fois de plus se manifeste, dans les élites de notre pays, cette incapacité à penser l'articulation concrète (*entre des réalités* générales et un projet d'avenir utopique) qui s'appelle précisément la politique, au sens noble du mot, c'est-à-dire ici le traité de Maastricht dans sa littéralité, dans sa réalité : celle du présent historique. Comme si ce *présent* – qui est la concrétion, à un instant précis, des rapports de forces qui vont déterminer, pour une part, l'avenir et lui donnent déjà son sens – il fallait le fuir. Maastricht est le sens de la construction européenne comme l'URSS de Staline était le sens de la révolution russe et contenait son avenir, malgré *toutes les beautés fulgurantes* des idéologues.

Hélas, les phrases, les envo*lées rencontrent un jour le récif* du réel, et contre lui les arches de Noé se fracassent. Il suffisait de tourner quelques pages du même *Monde* du 1er juillet pour découvrir une correspondance de Bruxelles, ainsi titrée : « L'après-Maastricht prend déjà un goût amer. »

Qu'importe, n'est-ce pas, vogue la galère !

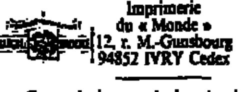
▶ Max Gallo est écrivain et député (PS) au Parlement européen.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le gel partiel du développement des implantations dans les territoires occupés

Israël fait un geste avant la visite de M. Baker

Le nouveau gouvernement israélien a donné, jeudi 16 juillet, un coup de frein à la colonisation des territoires arabes occupés. Les projets de construction de quelques milliers de logements devraient être suspendus dans les implantations juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Avant la visite du secrétaire d'Etat américain James Baker, attendu dimanche à Tel-Aviv, cette décision doit avoir pour effet d'améliorer considérablement les relations entre Israël et les Etats-Unis.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Les colons sont furieux, c'est bon signe. » Si la diplomatie est parfois plus affaire de signaux que de substance, ce haut fonctionnaire israélien, proche du nouveau gouvernement de M. Itzhak Rabin, a mis dans le mille. Annoncée jeudi par le ministre du logement, M. Benyamin Ben Eliezer, la décision de geler temporairement tous les contrats de construction déjà signés ou prévus par l'équipe de M. Itzhak Shamir a été perçue par les organisations de colons comme une *« véritable déclaration de guerre »*.

Naguère, chacune des navettes israéliennes de M. James Baker – il y en eut neuf en dix-huit mois – était « saluée » par l'agrandissement, voire la création, de telle ou telle implantation juive dans les territoires occupés.

Une différence d'approche

Le secrétaire d'Etat, qui estime que la colonisation constitue un sérieux *« obstacle à la paix »*, en était chaque fois fort marri. Mais il n'y avait rien à faire. C'était au temps où M. Itzhak Shamir était le maître et l'idéologie du « Grand Israël » le fondement de l'action gouvernementale.

Cette fois, comme pour mieux illustrer l'immense différence de style et d'approche qui existe entre la précédente administration et celle qui s'installe sous la direction de M. Rabin, le gouvernement a fait cette annonce trois jours avant l'arrivée de M. Baker à Jérusalem, et, joignant le geste à la parole, va jusqu'à interdire le déploiement dans les territoires d'un chargement de logements préfabriqués.

Tout cela ne préjuge évidemment en rien de la suite qui sera ultérieurement donnée, après examen, aux projets d'agrandissement de telle ou telle implantation dans les territoires. Mais il est clair que, même si le gouvernement se défend d'avoir lié sa décision à la visite du diplomate texan, la démarche marque un tournant psychologique qui ne peut être que très apprécié à Washington.

Le long périple que M. Baker entreprend ce week-end dans la région, après plusieurs mois d'interruption, a un double objectif : Washington veut relancer la dynamique du processus de paix sérieusement mise à mal par les atermoiements contrôlés de M. Shamir, et M. George Bush, dont la cote électorale n'est pas, en ce moment, très fameuse aux Etats-Unis, ne détesterait pas avoir quelque chose de concret à présenter à son opinion publique avant les élections de novembre. Le président mettra d'ailleurs, si l'on peut dire, la main à la pâte en recevant, dès la première quinzaine du mois d'août et pendant ses congés d'été à Kennebunkport (Maine), le nouveau chef de l'exécutif israélien.

M. James Baker espère d'autre part avoir quelque chose à présenter aux chefs d'Etats arabes qui recevront sa visite après les quarante-huit heures qu'il envisage de passer en Israël. L'idée qui court les salles de rédaction à Jérusalem est que l'atmosphère devrait être sérieusement dégagée avant la prochaine session des négociations bilatérales entre Israël et les délégations arabes, laquelle pourrait avoir lieu dans la première semaine de septembre à Rome.

« Une sensation d'optimisme »

Pour parvenir à ces ambitieux desseins, l'administration américaine dispose d'une arme redoutable dont elle s'est déjà servie : les fameuses garanties bancaires de dix milliards de dollars dont l'Etat juif, tous les experts sont désormais d'accord, a un urgent besoin pour redéployer son économie et absorber les immigrants de l'ancienne URSS.

Brutalement résumée, la tactique que va employer M. Baker avec M. Rabin tient en une phrase : si vous nous aidez à remettre le processus de paix sur les rails, si vous vous montrez coopératifs et ouverts aux compromis, vous avez une bonne chance d'obtenir rapidement tout ou partie des garanties que nous avons dû refuser à votre intransigeant prédécesseur.

Entre l'Amérique et Israël, disait jeudi l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, *« il y a comme une sensation d'optimisme »*. Bien entendu, ajoutait M. William Harrop, *« M. Baker souhaite, entre autres, discuter de la politique du nouveau gouvernement en ce qui concerne les implantations »*. Après tout, laissa-t-il entendre, c'est uniquement la politique appliquée sur ce point par l'équipe précédente qui empêcha la Maison Blanche *« de faire ce que nous souhaitons faire, à savoir aider Israël à absorber ses immigrants »*.

En fait, ce n'est plus un secret et les Palestiniens n'ont pas tort de s'en émouvoir, l'administration américaine est prête, sous réserve d'inventaire, à accepter le principe énoncé par M. Rabin d'une distinction entre colonies *« politiques »* et implantations *« stratégiques »*.

Dans ces dernières et à condition que cela se fasse discrètement, l'Etat juif pourrait continuer à construire sans encourir, au-delà de ce que la gesticulation diplomatique internationale exigera, les foudres de la dernière super-puissance. Dans certaine chancellerie occidentale on susurre d'ailleurs qu'en définitive M. Baker *« n'a jamais été opposé par principe »* au concept développé par M. Rabin.

Reste à le préciser et le secrétaire d'Etat, laisse-t-on entendre, ne se satisfera pas des définitions vagues et incertaines qui ont été jusqu'ici fournies par le nouveau premier ministre *(voir encadré)*. *« Les Américains,* révélait M. Rabin le 23 avril dernier, *étaient prêts* [dans leurs négociations avec M. Shamir] *à accepter un compromis sur la base de huit à neuf mille logements pouvant être terminés. »* Le sous-entendu est qu'ils ne pourront faire moins avec le pouvoir travailliste.

PATRICE CLAUDE

Colonies « politiques » ou « stratégiques » : une distinction floue...

Colonies *« politiques »* ou *« stratégiques »* ? La distinction reste floue. *« Jamais Israël ne redescendra du plateau du Golan. Les implantations juives y seront renforcées ». « Aucune des colonies existantes au-delà de la ligne verte* – en Cisjordanie et à Gaza – *ne sera démantelée par la force ». « Je n'accepterai pas qu'il soit interdit par principe à des juifs de s'installer au-delà de la ligne verte ».*

Enregistrées avant, pendant et après la campagne électorale, ces déclarations du nouveau premier ministre d'Israël constituent les quatre grands axes sur lesquels le gouvernement devrait fonder sa politique. Pour le reste, l'ambiguïté et le vague ont été délibérément entretenus. *« Opposé, depuis vingt-cinq ans, au développement des colonies politiques dans les régions densément peuplées de Palestiniens »,* le premier ministre n'a jamais promis d'empêcher l'agrandissement des points de peuplement existants. Il s'est simplement engagé à *« stopper les subventions »* que le gouvernement précédent leur allouait. M. Rabin s'est engagé à *« veiller à ce qu'aucune implantation politique nouvelle, susceptible d'entraver le cours du processus de paix et des négociations en vue de l'autonomie des Palestiniens »* ne soit édifiée.

Le sous-entendu de ce qui précède est que si les colonies *« politiques »* existantes trouvent ailleurs les moyens de financer leur développement, le gouvernement ne leur facilitera certes pas la tâche, – notamment en matière d'infrastructures – mais elles seront libres de s'agrandir. Reste à définir le concept de *« colonie politique »* et *« les régions »* dans lesquelles celui-ci se serait solidifié.

Dans un entretien, publié le 19 juin par *Maariv*, le chef du gouvernement donnait une version assez précise de ce qu'il nomme les *« implantations politiques ». « Ce sont celles qui ne sont ni dans le Grand Jérusalem et ses environs,* – concept nouveau, ouvert à toutes les interprétations – *ni à Gush Etzion,* – point de peuplement travailliste situé à 15 km au sud de Jerusalem – *ni le long des lignes de cessez-le-feu, ni celles qui sont situées à trois ou quatre kilomètres de la « ligne verte », entre Kfar Saba et Netanya ».*

Dernière indication précieuse pour les futurs cartographes palestiniens, M. Rabin a plusieurs fois déclaré que *« sans aucun doute »* et quel que soit le détail de l'accord d'autonomie qui sera négocié, *« Israël gardera le contrôle, terre, air et mer, de toutes les entrées d'Egypte et de Jordanie ».*

Bref, si l'on retient la définition la plus large fournie pour les implantations *« politiques »* tant honnies, ce sont une centaine de colonies sur cent quarante-deux qui ont du souci à se faire. En revanche, avec la définition la plus restrictive, 60 à 70 % des habitants juifs de Cisjordanie et des environs de Jérusalem qui, ayant la chance d'habiter des implantations *« stratégiques »*, peuvent donc dormir tranquilles.

P. C.

Prochain sommet israélo-égyptien

LE CAIRE

de notre correspondant

Une rencontre entre le président Hosni Moubarak et le premier ministre israélien Itzhak Rabin devrait avoir lieu la semaine prochaine en Egypte, a-t-on indiqué de source autorisée, jeudi 16 juillet, au Caire, en précisant que l'invitation officielle devrait être incessamment transmise par les canaux diplomatiques.

Expliquant les raisons du changement d'attitude de M. Moubarak, qui avait toujours refusé de rencontrer M. Itzhak Shamir, le porte-parole de la présidence égyptienne, M. Mohamad Abdel Moneim, a estimé que *« contrairement à son prédécesseur, M. Rabin a fait preuve, dès son accession au pouvoir, de sa volonté de faire progresser le processus de paix »*.

M. Abdel Moneim a donné pour exemple de cette « bonne volonté » la décision prise jeudi par le gouvernement israélien d'annuler des contrats de construction de logements dans les territoires occupés. *« Cette mesure est de nature à créer un climat propice avant la rencontre Rabin-Moubarak »*, a ajouté le porte-parole. Le président Moubarak, qui n'est jamais allé en Israël depuis son accession au pouvoir en 1981, avait refusé de rencontrer le précédent premier ministre israélien, jugeant qu'il n'y avait pas *« de réelles chances d'enregistrer des progrès sur la voie de la paix »*.

La visite de M. Rabin sera la première d'un chef de gouvernement israélien depuis le voyage de M. Shimon Pérès en septembre 1986 (ce dernier s'est ensuite rendu en Egypte en sa qualité de ministre des affaires étrangères puis des finances en 1987 et 1990). M. Rabin a visité pour la dernière fois l'Egypte en 1989 quand il était ministre de la défense.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans la résolution 765

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle à une reprise du dialogue

Les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont adopté à l'unanimité, jeudi 16 juillet, une résolution condamnant l'escalade de la violence en Afrique du Sud, sans dénoncer le gouvernement de Pretoria. Le texte appelle à une reprise des négociations politiques entre Blancs et Noirs, en invitant le secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, à envoyer un représentant spécial dans le pays.

Avant même que la résolution 765 ne soit adoptée, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, avait estimé que *« pour la première fois depuis la création des Nations unies, l'ANC* (le Congrès national africain) *est confronté à une résolution qui ne lui convient pas du tout »*. Durant la période de l'apartheid, les Nations unies *« avaient une seule fonction : nous condamner et nous menacer,* a affirmé M. Botha dans un entretien à la télévision sud-africaine. *Maintenant, elles veulent nous aider. Maintenant, le Conseil de sécurité vote une résolution qui dit à l'ANC : « Le gouvernement sud-africain a raison. Nous n'allons pas vous condamner. Nous avons considéré toutes les parties en présence, nous les avons toutes écoutées. Vous feriez mieux de retourner à la table des négociations. »*

La résolution condamne en effet *« l'intensification de la violence en Afrique du Sud et en particulier le massacre qui s'est produit dans le township de Boipatong le 17 juin 1992, ainsi que les incidents qui s'en sont suivis, notamment le fait qu'il a été tiré sur des manifestants sans armes »*, mais sans mettre en cause le gouvernement sud-africain, auquel il est simplement demandé de prendre immédiatement *« des mesures pour faire cesser (...) les violences actuelles et traduire en justice les responsables »*.

Un représentant nommé d'urgence

Le représentant spécial de l'ONU qui, selon la résolution, sera nommé *« d'urgence »*, aura pour mandat de recommander, après consultation des parties, de telles mesures et de *« créer des conditions favorables à des négociations »* pour *« une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie »*. On est loin de la mission d'enquête réclamée initialement par l'ANC, souligne-t-on de source diplomatique.

Les pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) auraient souhaité une résolution beaucoup plus contraignante pour le gouvernement de Pretoria. *« On n'est pas content de ce projet de résolution,* disait un diplomate africain avant le vote, *mais on ne peut pas le dire publiquement car le Conseil a tout de même décidé de nommer un représentant spécial pour l'Afrique du Sud. »* – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : manifestations d'islamistes après la condamnation des dirigeants du FIS.** – Plusieurs centaines d'islamistes ont manifesté, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juillet, à Alger, après la condamnation des dirigeants du Front islamique du salut (FIS) par le tribunal militaire de Blida (*le Monde* du 17 juillet). La manifestation s'est dispersée sans incidents. La veille, les forces de l'ordre avaient fait usage de leurs armes pour disperser des manifestations analogues. Un communiqué du FIS dissous avait appelé la population à *« exprimer par tous les moyens son refus du verdict rendu contre ses dirigeants »*. De son côté, le président du tribunal militaire, M. Lakhdar Bouchireb, a admis mercredi, dans un entretien publié par *El Moudjahid*, que les condamnés avaient commis des *« délits d'opinion »* et que le tribunal, en rendant un verdict de clémence, avait essayé *« de satisfaire toutes les parties... y compris l'opinion publique »*. – *(AFP.)*

□ **BURUNDI : trois nouvelles condamnations à mort pour les troubles de novembre.** – Trois personnes, dont deux dirigeants du parti d'opposition Palipehutu, accusées d'être entrées clandestinement au Burundi dans le but de *« prendre les armes contre l'Etat et de massacrer des populations civiles et militaires »*, ont été condamnées à la peine capitale, et quarante-quatre autres à des peines de vingt ans de prison, jeudi 16 juillet à Bujumbura, selon des sources judiciaires. Deux personnes avaient déjà été condamnées à mort pour participation aux attaques armées de novembre 1991 (*le Monde* du 9 juillet). – *(AFP.)*

□ **TOGO : le rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme sera transmis à la justice.** – Le gouvernement de transition a décidé, jeudi 16 juillet, de transmettre à la justice le rapport établi par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) sur l'attentat commis contre un dirigeant politique, M. Gilchrist Olympio (*le Monde* du 11 juillet). Selon un communiqué publié à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, ce rapport, qui met en cause plusieurs militaires, dont l'un des fils du président Eyadéma, devrait *« permettre l'ouverture d'une procédure judiciaire »*. – *(AFP.)*

LIBAN : malgré l'opposition du camp chrétien

Le Parlement a adopté une nouvelle loi électorale

Passant outre à l'opposition du camp chrétien, le Parlement libanais a adopté, jeudi 16 juillet, par 64 voix contre 13, une nouvelle loi électorale ouvrant la voie aux premières élections législatives depuis vingt ans, que le gouvernement pro-syrien de M. Rachid Solh envisage d'organiser cet été. Vingt-neuf des 106 parlementaires étaient absents.

La loi instaure le scrutin de liste majoritaire à un tour, selon un découpage en douze circonscriptions, alors que l'accord inter-libanais de Taëf (1989) prévoyait la division du pays en cinq *mohafazat* (gouvernorats). En outre, la loi porte le nombre des députés à 128, alors que les signataires de Taëf étaient convenus de 108.

La veille, dans un entretien publié par le quotidien *l'Orient-le Jour*, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, considéré comme « Monsieur Liban » à Damas, avait apporté le soutien de la Syrie au projet *« sage et avisé »* du gouvernement libanais d'organiser un scrutin cet été. A ses yeux, les opposants aux élections *« tentent de créer des tensions »*, dans l'espoir *« d'améliorer leur position ». « Nous leur conseillons de renoncer à de tels paris »*, avait ajouté M. Khaddam.

Arguant, par ailleurs, du fait que la réforme de la Constitution au Liban n'avait pas encore été, selon lui, conduite à son terme, M. Khaddam avait annoncé que l'armée syrienne ne se replierait pas en septembre prochain sur la Bekaa, dans l'est du pays, comme le prévoyaient les accords de Taëf. – *(AFP.)*

Après l'assassinat d'un « béret bleu » au Kurdistan

Des consultations seraient en cours pour une nouvelle action armée contre l'Irak

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

« L'Irak cherche la bagarre avec le Conseil de sécurité. » C'est ainsi que l'ambassadeur britannique aux Nations unies, Sir David Hannay, résume la tension actuelle entre le gouvernement de Bagdad et l'ONU, où, selon des sources informées, les trois alliés occidentaux de la guerre du Golfe, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ont déjà entamé des consultations concernant une nouvelle opération militaire contre le gouvernement de M. Saddam Hussein.

Le défi irakien au Conseil de sécurité, qui dure depuis plusieurs semaines, a atteint son point culminant avec l'assassinat, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juillet, d'un « béret bleu » de l'ONU dans la région de Dohouk, dans le nord de l'Irak. Le garde fidjien, R. Takia, a été tué dans son lit d'une balle dans la tête.

L'Irak, qui a rompu les négociations sur la vente de pétrole autorisée par le Conseil de sécurité pour l'achat de vivres destinés à la population civile, refuse aussi de renouveler un contrat permettant la présence de personnel humanitaire de l'ONU sur son territoire. Bagdad rejette également la décision du Comité de l'ONU sur la délimitation des frontières avec le Koweït. La dernière manifestation de désobéissance irakienne se déroule en ce moment même à Bagdad.

Une mission d'experts de l'ONU attend, depuis le 5 juillet, devant la porte du ministère de l'agriculture, que les autorités irakiennes lui accordent le droit d'entrer dans le bâtiment, qui abriterait des documents sur l'arsenal chimique irakien.

Des raids aériens envisagés

Dans une lettre récente au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Ahmed Hussein al-Khodaïr, menaçant d'exposer *« des vérités incontestables »*, estime que le Conseil de sécurité n'a plus de raison de maintenir les sanctions contre l'Irak dans la mesure où l'objectif de ces sanctions était *« la situation au Koweït »*, autrement dit l'invasion de l'émirat par l'Irak. *« Nous considérons que le Conseil de sécurité doit annuler toutes les résolutions qu'il a adoptées contre l'Irak (...), en particulier la résolution relative à l'embargo »*, estimait le ministre.

M. Boutros-Ghali a informé par écrit les membres du Conseil de cette missive, déplorant *« l'absence de progrès dans les négociations avec Bagdad »* et la *« détérioration grave des conditions de sécurité pour l'ONU et les organisations non gouvernementales »*. Parallèlement, et à la demande du secrétaire général, le président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, M. Rolf Ekeus, s'est rendu jeudi soir à Bagdad, pour tenter de faire entendre raison aux autorités irakiennes et leur transmettre un *« avertissement sérieux »* des membres occidentaux du Conseil de sécurité, selon des sources informées. Il devrait revenir à New-York lundi 20 juillet pour rendre compte de sa mission.

Si M. Ekeus revient à New-York *« les mains vides »*, l'Irak serait coupable de violation de la résolution du cessez-le-feu, et le Conseil serait obligé de prendre *« d'autres mesures »* à l'encontre du régime de Bagdad, ont indiqué les mêmes sources. Il ne s'agirait pas d'*« autre chose que d'une épreuve de force »*. Selon certains diplomates, des raids aériens contre des *« cibles précises »* en Irak seraient envisagés. A cet égard, selon une source du département d'État à Washington, les *« négociations préliminaires »* au niveau des chefs d'État auraient déjà commencé.

AFSANÉ BASSIR POUR

(Publicité)

CENTRE D'ACTION ET D'INFORMATION POUR LE LIBAN

C.A.I.L.

Association Loi 1901

78 A, rue de Sèvres, 75007 PARIS

Administration : 26, rue de la République, 77810 THOMERY
Fax : (16-1) 60-96-40-06

Président : M. René RÉMOND - Secrétaire général : M. Ibrahim CHEBLI

Le gouvernement libanais a décidé de recourir prochainement à des élections législatives, les premières depuis 1972, bien que des troupes non libanaises campent encore sur le sol du Liban et que la restauration de la souveraineté libanaise sur l'ensemble du territoire national est loin d'être achevée.

Ces élections soulèvent de nombreux problèmes :

1. La présence de troupes non libanaises au Liban est un obstacle à la tenue d'élections libres. Il faut qu'à défaut de leur retrait leur neutralité soit assurée et contrôlée.
2. Les fichiers de l'état civil ont été partiellement détruits et ne sont plus en tout cas à jour. Il faut qu'une autorité indépendante et internationale exerce un contrôle sur l'établissement des nouvelles listes électorales.
3. Plus du tiers de la population libanaise, déplacée par la guerre, n'est pas en mesure de regagner ses foyers. Il faut que le droit de vote, hors de leur région d'origine, soit accordé aux personnes déplacées.
4. Un grand nombre de Libanais, contraints par la guerre de résider à l'étranger, ne peuvent toujours, en vertu de la même loi électorale, voter dans les ambassades libanaises. Il faut accorder aux Libanais de l'étranger la possibilité d'exercer leur droit de vote.

C'est pourquoi,

• Vu la déclaration en date du 31 janvier 1992 du Conseil de sécurité des Nations unies, réuni pour la première fois dans son histoire au niveau des chefs d'État ou de gouvernement au siège de l'ONU, stipulant que *« la surveillance d'élections, la vérification du respect des droits de l'homme et le rapatriement des réfugiés ont été partie intégrante d'une action plus large du Conseil de sécurité visant à maintenir la paix et la sécurité internationales ».*

A l'instar des précédents du Nicaragua, de la Namibie, du Cambodge et d'autres pays,

Pour garantir l'organisation et la tenue d'élections libres,

Pour assurer le retour de la démocratie au Liban,

Pour la restauration de l'État de droit,

Nous, soussignés,

Demandons à la communauté internationale, et plus particulièrement aux pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies, d'envoyer au Liban une commission internationale pour s'assurer de la possibilité de tenue d'élections libres sur tout le territoire national et de veiller, le cas échéant, à leur organisation et à leur bon déroulement.

René ANDRÉ, *député de la Manche*; Emmanuel AUBERT, *député des Alpes-Maritimes*; Gérard BAPT, *président du Groupe Amitié France-Liban de l'Assemblée nationale, président de l'Assemblée parlementaire d'Amitié France-Liban*; Claude BARATE, *député des Pyrénées-Orientales*; Guy BECHE, *député*; André BERTHOL, *député de la Moselle*; Jean BESSON, *député du Rhône*; Paul BLANC, *ancien ambassadeur de France au Liban*; Jean-Claude BOIS, *député du Pas-de-Calais*; Bruno BOURG BROC, *député de la Marne*; Jean BRIANE, *député de l'Auvergne*; Louis de BROISSIA, *député de la Côte-d'Or*; Camille CABANA, *sénateur de Paris*; Alain CALMAT, *ancien ministre, député du Cher*; Nicole CATALA, *député de Paris*; Jean-Paul CHAMBRIARD, *sénateur de la Haute-Loire*; Hervé de CHARETTE, *ancien ministre, député de Maine-et-Loire*; Serge CHARLES, *député*; Marcel CHARMANT, *député de la Nièvre*; P. CHOLLET, *député de Lot-et-Garonne*; Michel COFFINEAU; Georges COLOMBIER, *député de l'Isère*; Alain COUSIN, *député de la Manche*; René COUVEINHES, *député de l'Hérault*; Henri CUQ, *député*; Olivier DASSAULT, *député*; Marc-Philippe DAUBRESSE, *député, maire de Lambersart*; Jean-Francis DAURIAC, *vice-président du MRG*; B. DEBRÉ, *député*; Arthur DEHAINE, *député de l'Oise*; François DELGA, *sénateur du Tarn*; Jean-Marie DEMANGE, *député*; M. DEMANGE, *député de la Moselle*; Charles DESCOURS, *sénateur de l'Isère*; Patrick DEVEDJIAN, *député des Hauts-de-Seine*; Adrien DURAND, *député de la Lozère*; Hubert DURAND-CHASTEL, *sénateur des Français établis hors de France*; André DURR, *député du Bas-Rhin*; Pierre ESTEVE, *député des Pyrénées-Orientales*; Christian ESTROSI, *député des Alpes-Maritimes*; Michel FERROT, *député du Rhône*; P.-J. FOUCHER, *député des Hauts-de-Seine*; Claude GAITS, *député des Hautes-Pyrénées*; Francis GENG, *député de l'Orne*; E. GERRER, *député*; Jacques GODFRAIN, *député de l'Aveyron, questeur*; François-M. GONNOT, *député de l'Oise*; Georges GORSE, *député des Hauts-de-Seine*; Daniel GOULET, *député de l'Orne*; M. GOUTEYRON, *sénateur*; Gérard GOUZES, *député de Lot-et-Garonne*; François GUILLAUME, *député européen*; Elisabeth HUBERT, *député de la Loire-Atlantique*; Xavier HUNAULT, *député de la Loire-Atlantique*; Bernadette ISAAC-SIBILLE, *député du Rhône*; Denis JACQUAT, *député de la Moselle*; Michel JACQUEMIN, *député du Doubs*; Alain JUPPÉ, *ancien ministre, secrétaire général du RPR*; Gabriel KASPEREIT, *ancien ministre, député de Paris*; M. KERGUERIS, *député du Morbihan*; Christian KERT; Marc LAFFINEUR, *député de Maine-et-Loire*; Pierre LAGORCE, *député de la Gironde*; Alain LAMASSOURE, *député des Pyrénées-Atlantiques, député du Parlement européen*; François LESEIN, *sénateur de l'Aisne*; Maurice LIGOT, *ancien ministre, député de Maine-et-Loire*; Jacques LIMOUZY, *ancien ministre, député, maire de Castres*; Christian de la MALÈNE, *président du groupe R.D.E. du Parlement européen*; Hubert MARTIN, *sénateur de Meurthe-et-Moselle*; Jacques MASDEU-ARUS, *député des Yvelines*; Gilbert MATHIEU, *député de la Côte-d'Or*; Serge MATHIEU, *sénateur du Rhône*; Jean-François MATTEI; Alain MAYOUD, *député du Rhône*; Pierre MAZEAUD, *ancien ministre, député de la Haute-Savoie*; Michel MERCIER, *président du conseil général du Rhône*; Georges MESMIN, *député de Paris*; Pierre MICAUX, *député de l'Aube*; Didier MIGAUD, *député de l'Isère*; Jean-Claude MIGNON, *député de Seine-et-Marne*; Pierre MILLET, *ancien ambassadeur de France au Liban*; Charles MILLON, *président du conseil régional Rhône-Alpes, député de l'Ain*; Louise MOREAU, *député des Alpes-Maritimes*; Alain MOYNE-BRESSAND, *député de l'Isère*; Jean-Marc NESME, *député de Saône-et-Loire*; Arthur PAECHT, *député du Var*; Christiane PAPON, *député du Val-de-Marne*; Pierre PASQUINI, *député de la Corse*; Bernard PEHREINER, *député du Bas-Rhin*; Dominique PERBEN, *député, maire de Chalon-sur-Saône*; M. PERREIN, *sénateur du Val-d'Oise*; Étienne PINTE, *député*; Christian PONCELET, *sénateur des Vosges*; Jean POURCHET, *sénateur du Doubs*; Jean-Luc PREEL, *député de la Vendée*; Jean PROVEUX, *député d'Indre-et-Loire*; H. DE RAINCOURT, *sénateur de l'Yonne*; Éric RAOULT, *député de la Seine-Saint-Denis*; P. RAYNAL, *député du Cantal*; Lucien RICHARD, *député de Loire-Atlantique*; Rudes SALES, *député des Alpes-Maritimes*; André SANTINI, *député des Hauts-de-Seine*; Suzanne SAUVAIGO, *député des Alpes-Maritimes*; Philippe SÉGUIN, *ancien ministre, député*; Bernard SEILLIER, *sénateur de l'Aveyron*; Bernard SIOULDE, *député de la Dordogne*; Pierre-Ch. TAITTINGER, *vice-président du Sénat, ancien ministre, sénateur de Paris*; Jean VEBERSCHLAG, *député du Haut-Rhin*; Xavier de VILLEPIN, *sénateur représentant les Français établis hors de France*; Jean-Paul VIRAPOULLÉ, *député de la Réunion*; Michel VOISIN, *député de l'Ain*; Fernand WIBAUX, *ancien ambassadeur de France au Liban*; Claude WOLF, *député du Puy-de-Dôme*; Adrien ZELH, *député, ancien ministre, député de la Manche.*

Que toutes les personnalités qui se sentent concernées par notre appel veuillent bien nous le signaler à l'adresse de notre association ou par fax au (16-1) 60-96-40-06.

PROCHE-ORIENT

Les fantômes d'Halabja, ville martyre

Suite de la première page

Monsieur le secrétaire général, vous êtes juriste, «Anfal» ne ressemble-t-elle pas à une tentative de génocide ? A un crime contre l'humanité ? Qu'a-t-on fait, que fait-on, que fera-t-on si la machine meurtrière se remet en marche ?

Il y a peu de temps, un an à peine, mais cela semble déjà si loin, la communauté internationale se mobilisait sous le drapeau bleu de l'organisation dont vous avez la charge. Il s'agissait de libérer un territoire pétrolier indépendant envahi par les troupes d'un chef de gouvernement dangereux pour son *peuple comme pour ses voisins* : M. Saddam Hussein. De résolution en résolution, le Conseil de sécurité ordonna une politique de force que la majorité de l'opinion mondiale approuva. La guerre éclair fut gagnée par une armée mondiale d'une particulière puissance. Le territoire du Koweït fut libéré. En Irak tout rentra dans l'ordre antérieur, c'est-à-dire dans l'oppression.

Dans l'indifférence générale le commerce international aurait *tranquillement repris ses droits si* quelques Kurdes, population improbable et oubliée de l'Histoire, n'avaient, dans le nord-est de l'Irak, craint une fois de plus la routine, qui signifiait le pire pour leurs enfants. A nouveau menacés de bombardements, ils revirent la mort jaune d'Halabja et, pris de panique, se ruèrent, tous, vers les frontières. Ailleurs, chez les chiites du sud de l'Irak en particulier, la situation n'était pas plus brillante, mais, hélas, les caméras n'étaient pas là pour filmer. Ce fut cet exode télévisé des Kurdes qui provoqua un remords et un sursaut.

L'opinion publique mondiale manifesta sa puissance d'indignation passagère. Le Conseil de sécurité vota la fameuse résolution 688, qui imposait au maître de Bagdad une protection des Kurdes de son pays. Ce fut un beau sursaut de la morale internationale qu'orchestra votre prédécesseur, M. Perez de *Cuellar, et à partir duquel nous* avons été nombreux à penser qu'un ordre mondial allait naître, fondé sur les droits de l'homme. L'opération «Provide Comfort» sauva les Kurdes d'Irak qui restaient en vie sous les ruines d'Halabja. Pour combien de temps?

C'est qu'ils nous ont pris au mot, ces Kurdes, monsieur le secrétaire général des Nations unies! Ils ont avancé sur la route de la démocratie. Dans un environnement qui n'avait ni culture ni habitude démocratiques, ils ont voté et élu démocratiquement un Parlement et un gouvernement régional. Et ils ne demandent pas l'indépendance, monsieur le secrétaire général; ils réclament la *«démocratie pour l'Irak et l'autonomie pour le Kurdistan d'Irak»*. L'organisation des Nations unies peut-elle ignorer cela? Sommes-nous contre l'autodétermination?

Les Kurdes irakiens subissent le double embargo de la communauté internationale sur la frontière nord et de Saddam Hussein au sud. A Halabja et ailleurs, dans le nord-est de l'Irak, les besoins des populations sont immenses. Ne pouvons-nous pas assouplir l'embargo pour les populations irakiennes qui en souffrent? Ainsi, au Kurdistan d'Irak, comment les habitants pourraient-ils relever leurs ruines si l'usine de ciment de Souleymanieh ne peut fonctionner faute de pièces *détachées? Comment assurer* la survie des populations si la raffinerie de sucre est en panne? Comment conforter les tentatives démocratiques si le pétrole ne peut être raffiné sur place, interdisant aux camions de rouler et aux hôpitaux de fonctionner?

Assouplir l'embargo

Monsieur le secrétaire général, nous vous *suggérons d'assouplir* l'embargo pour ces denrées essentielles puisque les fonctionnaires des agences de l'ONU et des ONG qui sont encore sur place pourraient en contrôler étroitement la distribution. Commencée au Kurdistan d'Irak, cette méthode pourrait graduellement s'étendre à toutes les régions en péril de l'Irak, car toutes les populations irakiennes souffrent.

Nous avons pris nos responsabilités. *Dans la région d'Halabja*, au nom de la fondation France-Libertés, nous avons, entre autres, inauguré des écoles pour les enfants des survivants. L'action humanitaire s'impose. Mais elle ne pourra bientôt plus agir s'il nous faut, à chaque fois, consulter le bourreau avant d'assister ses victimes. Dans ces conditions, les ONG, une à une, devront se retirer. Les agences des Nations unies seront tenues de quémander chaque jour des visas et des *possibilités d'action* auprès des autorités de Bagdad.

Comment la communauté internationale que vous représentez dans sa plus haute expression peut-elle accepter d'avoir à supplier *l'homme qui gaza les enfants d'Halabja* pour porter secours aux adolescents aveugles du gaz jaune? S'il vous plaît, M. Saddam Hussein, laissez-nous soigner vos victimes... En sommes-nous encore là, cinquante ans après Auschwitz? Nous avons bien relu la résolution 688 au nom de laquelle les plans français d'aide humanitaire furent *déclenchés, qui se poursuivent* encore. Elle était sans équivoque. Elle *exigeait* de Saddam Hussein la fin des exactions et le respect des droits de l'homme. Elle *exigeait* que l'Irak permette un accès immédiat aux populations en danger. Elle lançait un appel à toutes les organisations humanitaires pour une assistance permanente. En son article 7, la résolution exigeait de l'Irak qu'il coopère dans ce sens.

Qu'est-ce qui a changé, monsieur le secrétaire général, pour que les agences humanitaires des Nations unies soient en permanence obligées de mendier des visas humanitaires que Bagdad ne délivre plus? Allez-vous laisser l'espérance d'un peuple se déliter et le vaincu d'hier devenir le vainqueur, par lassitude de la compassion? Les attaques et les attentats se multiplient contre les «gardes bleus» et les fonctionnaires des agences des Nations unies. Autant de menaces devant lesquelles il ne faut pas céder.

Va-t-on, demain, dès que les derniers avions de la protection internationale auront regagné leurs bases respectives, abandonner les Kurdes d'Irak? Ce serait une fracture de la morale et le retour des temps barbares. Une violence immense pousserait une fois de plus sur le désespoir kurde; un nationalisme débridé embraserait la région.

Nous en appelons à vous au nom de ce peuple meurtri. Vous disposez de tous les instruments juridiques pour que la démocratie ne soit pas pénalisée d'être balbutiée au nord-est de l'Irak.

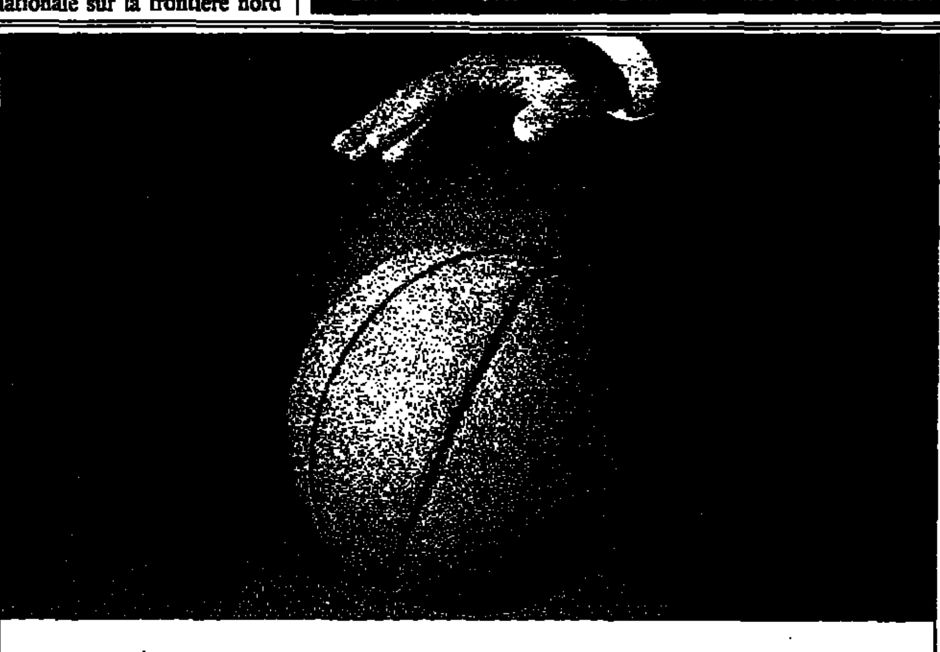
Il faut en revenir à l'esprit et à la lettre de la résolution 688. Il faut aider tous les peuples d'Irak: les Kurdes, les chiites et les autres sans s'en laisser compter par la dictature. La crédibilité des Nations unies est à ce prix, ainsi que l'avenir de ce que vous appelez la *«diplomatie préventive»*.

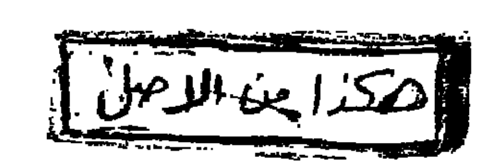
Vous êtes, monsieur le secrétaire général, l'ultime espoir de ces peuples-là. Certes, il y a bien d'autres *malheureux, de Sarajevo à la* Somalie. Nous le savons, nous y sommes présents, prêts à vous aider là-bas aussi.

Nous connaissons vos sentiments. Vous êtes sensible à toutes *les souffrances. Aussi, avec déférence*, nous vous adressons cette lettre ouverte.

Voilà pourquoi nous avons voulu faire d'un voyage privé une affaire publique.

DANIELLE MITTERRAND et BERNARD KOUCHNER





AMÉRIQUES

Face-à-face Bush-Clinton pour l'élection américaine

Suite de la première page

M. Perot séduisait nombre de républicains du Sud, de ces électeurs qui, ces douze dernières années, avaient quitté le camp démocrate pour rejoindre M. Ronald Reagan et son successeur (ceux qu'on appelle les « *démocrates reaganiens* »). L'équipe de M. Clinton avait d'ailleurs pris soin, jusqu'à présent, de ne pas attaquer M. Perot, dans l'espoir qu'il reste longtemps dans la course et affaiblisse un peu plus encore l'occupant de la Maison Blanche.

Dans une triangulaire, expliquent encore les républicains, il suffisait à M. Clinton de rassembler 30 % des voix pour l'emporter. On revient désormais à la carte politique traditionnelle. Le Sud, avec des États qui pèsent électoralement aussi lourd que le Texas et la Floride, pouvait échapper aux républicains avec la candidature Perot ; l'indépendant parti, les démocrates se retrouvent dans la position – toujours difficile – du face-à-face avec un président sortant.

Dès l'annonce du retrait de l'homme d'affaires texan, M. Clinton et M. Bush ont pris position pour s'emparer de ses dépouilles. Il s'agit de récupérer une clientèle de millions d'Américains exaspérés par l'impuissance du gouvernement face à la récession, traumatisés par le sentiment que leur pays est sur le « *déclin* » et convaincus que les politiciens ont perdu tout contact avec la réalité.

M. Bush a immédiatement téléphoné à M. Perot pour le « *féliciter d'une courageuse décision* ». Le président a qualifié de « *développement positif* » le retrait du milliardaire et assuré que des « *légions de conservateurs* » parmi les « *perotistes* » allaient regagner le bercail républicain. M. Bush a fait ces déclarations à Pinedale, dans le Wyoming, au ranch de son ami James Baker, le secrétaire d'État, avec lequel il pêche la truite. L'opinion de la presse est plutôt que M. Bush, démoralisé, fatigué, las d'être aussi bas dans les sondages, est venu « *pêcher* » quelques conseils auprès de celui qu'on appelle le « *magicien* », voire tenter de convaincre M. Baker de prendre la tête de sa campagne.

Côté démocrate, on assurait ne pas être affecté par le retrait de M. Perot. On relevait que le Texan avait donné un coup de chapeau à un Parti démocrate qu'il a jugé « *revitalisé* » par le ticket Bill Clinton-Albert Gore. On affirmait que M. Clinton peut devenir le candidat du changement que les pérotistes appellent de leurs vœux, face au *statu quo* que représenterait le camp républicain.

Le président Kennedy et l'« orphelin »

Le gouverneur de l'Arkansas a bouclé la convention de son parti en prononçant le traditionnel discours d'acceptation du mandat qui vient de lui être confié. M. Clinton a résumé son ambition électorale : reconquérir « *la classe moyenne oubliée* ». Comme l'avait fait avant lui le sénateur Albert Gore, il a fait un éloge appuyé « *de la famille, de l'assiduité au travail, du sens du sacrifice* », il a cité la Bible et raconté son histoire d'orphelin né dans un milieu modeste.

PANCHO

Ton très sentimental, un tantinet larmoyant, l'un et l'autre ont abondamment parlé de leur famille, longtemps évoquées dans des films présentés devant la convention. Gros succès dans la salle du Madison Square Garden quand le film montre des images de 1963 sur lesquelles le président John Kennedy serre la main du jeune Clinton, venu à la Maison Blanche avec une délégation d'écoliers de l'Arkansas. L'objectif était de disputer aux républicains le monopole des « *valeurs traditionnelles* » qu'ils se sont attribuées.

La fin de la guerre froide autorise l'Amérique à se pencher sur ses maux, a poursuivi M. Clinton, soulignant ses priorités : relancer la croissance (par un programme de grands travaux), rénover l'éducation, réformer la santé. C'était la manière Clinton, proposant un « *nouveau contrat social* », une approche centriste, intransigeant sur les libertés et l'égalité civique, mais, en matière économique et sociale, plus confiant dans l'initiative privée que dans les programmes gouvernementaux. Enfin, il évoqua le thème très pérotiste de la nécessité de lutter contre le « *déclin* » de l'Amérique et appella les partisans du Texan à le rejoindre.

Un retrait peu glorieux

Venant de la part d'un homme qui entendait donner des leçons à toute la classe politique, qui citait volontiers une des devises de Churchill sur la nécessité de « *ne jamais abandonner* » face à l'adversité, le retrait de M. Perot a paru peu glorieux. Celui qui jouait les fiers-à-bras de la politique, qui disait qu'il allait faire trembler « *l'establishment* » washingtonien, disparaît de la scène publique aussi vite qu'il y était apparu, il y a deux mois.

Il se retire de la course avant même d'avoir été officiellement candidat, parce que, dit-il, la convention démocrate l'a convaincu que ce parti « *était revitalisé* ». Dans ces conditions, « *j'ai conclu que nous ne pouvions pas gagner* », a-t-il poursuivi, et que le maintien d'une candidature indépendante ne pourrait que « *perturber* » gravement le jeu politique en risquant de confier la désignation du prochain président à la Chambre des représentants, parce qu'aucun des trois prétendants n'aura reçu un nombre de suffrages suffisants le 3 novembre.

C'est une préoccupation civique qui n'avait pas semblé, jusque-là, inhiber les ardeurs politiques du milliardaire. La vérité est sans doute un peu différente. M. Perot baisse les bras parce qu'il baisse dans l'opinion. Il s'en va au moment précis où les sondages reflètent la désaffection croissante de l'électorat à son égard. Il a suffi de quelques semaines pour que M. Perot amorce une descente aux allures de chute libre, passant de 30 % et plus des intentions de vote à moins de vingt.

En deux mois, il aura été incapable de mettre sur pied une équipe de campagne, incapable d'annoncer les grandes lignes d'un programme et de désigner un colistier pour la vice-présidence. Ne lui restait que l'argument selon lequel ses succès d'homme d'affaires et son dévouement patriotique témoigneraient de sa « *trempe de chef* », qualité essentielle en cette période de doute et de confusion que traverserait l'Amérique.

Cela n'a pas résisté à l'impitoyable examen de passage auquel est soumis chaque candidat à la présidence. M. Perot connaît les lois du business ; il ignorait les règles du jeu politique. Il s'est trouvé confronté à un déluge de « *fuites* », dont la source pourrait ne pas être étrangère au Parti républicain, sur certains des aspects les moins flatteurs de sa personnalité. On apprit que l'angélique patriote faisait espionner sa famille et ses concurrents, qu'il avait cherché à détruire la carrière d'un haut fonctionnaire ayant eu le malheur de lui déplaire, qu'il avait une tendance à privilégier « *la théorie du complot* » pour expliquer ce qui lui échappait...

Petit à petit, les professionnels qu'il avait engagés à grands frais le fuyaient, incapables de lui faire entendre quoi que ce soit. A mesure que la presse lui menait la vie dure, il aurait confié qu'il « *ne trouvait plus du tout amusant* » d'être candidat. Ce n'était qu'un caprice.

ALAIN FRACHON

La colère des partisans de M. Ross Perot

« Vous avez trahi notre confiance ! »

NEW-YORK

de notre correspondant

« Vous avez brisé le cœur de centaines de milliers d'Américains. Vous avez trahi notre confiance. Vous devriez avoir honte ! » Incapable de contenir sa colère, M. Matthew Lifflander, président de People for Perot, l'antenne new-yorkaise du vaste réseau créé dans l'ensemble du pays pour soutenir la campagne du milliardaire texan, invective M. Ross Perot qui apparaît à la télévision. Il y a quelques heures à peine, le même Matthew lançait des hourras à l'adresse d'un chômeur de trente-deux ans, désigné pour être le premier signataire de la campagne de pétitions menée dans la ville et dans l'État de New-York. Il s'agissait de recueillir, avant la fin août, les 50 000 signatures qui, jointes à celles des quarante-neuf autres États, devaient permettre à M. Perot de se lancer officiellement dans la course à la Maison Blanche.

Mme Martha Grace, elle, est encore sous le choc. Elle tenait une « *table de pétitions* » à l'entrée de la gare voisine de Grand Central, quand un chauffeur de taxi lui a crié : « *Perot jette l'éponge.* » Abandonnant les biographies du « candidat du troisième parti » et les tee-shirts à 7 dollars, désormais vendus au moins le double à des collectionneurs, elle s'est précipitée à la permanence pour obtenir des explications. A Dallas, « patrie » de M. Perot, mais aussi dans quantité d'autres villes et de petites communautés, les 750 000 volontaires « perotistes » se sont rués sur le téléphone.

Affichant un sourire las, Mme Alice Heyman, qui était « coordinatrice » pour la ville de New- York, s'efforce d'organiser une manifestation de soutien. Soutien à qui ? « *A tous ceux qui refusent de se résigner. A tous ceux qui continuent de rejeter les appareils républicain et démocrate.* » Coprésident de l'organisation new-yorkaise, le pasteur noir Calvin Butts s'efforce de sauver les apparences : « *Ross Perot est un grand homme. Sa décision lui appartient. Il nous faut maintenant rester unis et indépendants.* »

Il est au moins une déclaration que les partisans du milliardaire auraient dû prendre très au sérieux : « *Je ne veux pas du job* » de président, avait-il déclaré dès février. Il avait ajouté plus tard : « *C'est le plus dur, le plus ingrat, le plus sale de tous les jobs.* »

SERGE MARTI

Soulagement à Wall Street

NEW-YORK

de notre correspondant

Le retrait de M. Ross Perot de la course à la Maison Blanche a été accueilli avec soulagement à Wall-Street : ses prises de position protectionnistes inquiétaient tout autant que sa candidature elle-même, indépendamment de l'admiration vouée à l'homme d'affaires qui avait si bien su se vendre à General Motors.

Dès l'annonce de la nouvelle, dans la matinée du jeudi 16 juillet à New York, le dollar remontait légèrement et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnait une vingtaine de points. Après une légère correction, liée aux perspectives de résultats moins bons que prévus des sociétés américaines, le Dow Jones a clos la séance en hausse de plus de 16 points, à 3 361 points.

Les milieux financiers s'inquiétaient aussi beaucoup de la perspective d'une élection présidentielle « *triangulaire* » le 3 novembre, M. Bush, M. Clinton et M. Perot faisant jeu égal. Dans cette éventualité, la désignation du président revient à la Chambre des représentants, à majorité démocrate. Ces incertitudes avaient le don d'agacer les milieux boursiers. Désormais, « *Wall Street est sûr d'avoir un président en novembre. Qu'il soit républicain ou démocrate est presque secondaire* », a expliqué M. Michael Andrews, analyste politique de la banque d'affaires Salomon Brothers.

L'abandon de M. Perot a eu aussi des effets bénéfiques sur la Bourse de Mexico, où l'on craignait qu'une éventuelle victoire du milliardaire texan ne marque l'enterrement du projet – actuellement très avancé – de création d'une zone de libre-échange entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

S. M.

PÉROU

Une quinzaine de morts dans un attentat à la voiture piégée à Lima

Une quinzaine de personnes, peut-être plus, ont été tuées lors d'un attentat à la voiture piégée, jeudi 16 juillet, à Miraflores, quartier commercial et huppé de Lima, peu avant le couvre-feu. Trois heures après cet attentat à la dynamite – le plus grave commis à Lima, et attribué aux maoïstes du Sentier lumineux, – les pompiers essayaient encore de maîtriser les incendies de plusieurs bâtiments et d'évacuer les victimes, indique notre correspondante. D'autre part, deux autres voitures piégées ont explosé, l'une sur le port de Callao, l'autre dans le quartier de la Victoria. Selon la police, à la même heure, une centaine de membres présumés du Sentier lumineux avaient attaqué six commissariats de police de la capitale à la mitrailleuse et à l'explosif, blessant une dizaine de policiers et une quinzaine de civils.

□ **MEXIQUE : arrestation d'un important trafiquant de drogue.** – La police mexicaine a arrêté « *l'un des sept trafiquants de drogue les plus recherchés sur le continent américain* », M. Juan Manuel Pineda, a annoncé le parquet de Mexico, mercredi 15 juillet. M. Pineda est soupçonné d'avoir collaboré à un vaste réseau de trafic de stupéfiants et de blanchiment d'argent au Mexique. – *(Reuter.)*

□ **SURINAM : protestation contre le traitement des réfugiés en Guyane française.** – Le Surinam va adresser à la France par voie diplomatique une protestation contre le traitement – inhumain selon l'agence officielle de presse SNA – réservé aux réfugiés surinamiens en Guyane française. Selon le ministre du développement régional cité, jeudi 16 juillet, par SNA, Paris ne respecte pas les termes de l'accord tripartite France-ONU-Surinam sur le rapatriement des milliers de Surinamiens réfugiés en Guyane depuis 1986. Il a accusé notamment la France de forcer les non-volontaires à retourner au pays. – *(AFP.)*

ASIE

INDE : candidat du Parti du Congrès (I)

M. Shankar Dayal Sharma a été élu président de l'Union

M. Shankar Dayal Sharma a été proclamé président de l'Union indienne, jeudi 16 juillet. Candidat du Parti du Congrès (I) au pouvoir, il a été élu par les membres du Parlement indien et les élus locaux contre son principal rival, le chrétien d'origine tribale G. G. Swell. M. Sharma succède pour cinq ans à M. Ramaswamy Venkataraman, dont il était le vice-président.

NEW-DELHI

de notre correspondant

M. Shankar Dayal Sharma était le candidat des consensus par excellence aux élections pour le poste – largement honorifique – de président de la République. L'un des dernier survivants de la « *vieille garde* » du Parti du Congrès (I), le nouveau chef de l'État indien est une personnalité respectée : personne – même ceux qui n'ont pas voté pour lui, politique oblige – ne pouvait en effet contester les lettres de créance de ce vétéran de la lutte pour l'indépendance.

Ce brahmane de soixante-quatorze ans incarne toutes les valeurs traditionnelles du parti des Nehru-Gandhi. Ancien avocat du barreau de Londres, sa carrière politique est celle d'un serviteur dévoué de l'État et se tisse dans l'ombre de Nehru et de ses successeurs. Ministre en chef de l'État du Madhya-Pradesh à l'époque du pandit, il soutient Indira Gandhi à un moment où la future « dame de fer » de New-Delhi s'apprête à devenir premier ministre. Et quand celle-ci impose l'état d'urgence, en 1975, M. Sharma, alors ministre des télécommunications, se conduit en partisan loyal.

Gouverneur du Pendjab au début des années 80, alors que la crise séparatiste prend de l'ampleur, il va payer cher son dévouement à la cause de l'Inde une et indivisible : sa fille et son gendre sont assassinés par des militants sikhs en 1984. Depuis cinq ans, il occupait les fonctions de vice-président.

La personnalité effacée de cet homme cultivé ne « colle » certes pas très bien avec l'image d'une Inde moderne en pleine époque de bouleversements économiques et sociaux. A peine plus âgé que le premier ministre Narasimha Rao, l'homme qui a décidé de liquider pour de bon le socialisme « *à la Nehru* », le nouveau président ne fait pas vraiment figure de réformateur. Saura-t-il s'adapter au nouveau cours ?

Il faudra le voir à l'œuvre en cas de crise, même si, la plupart du temps, le président indien se contente d'inaugurer les chrysanthèmes. « *Ici, le chef de l'État joue un rôle faible quand le gouvernement est fort, mais doit se montrer relativement fort quand le gouvernement est faible* », fait cependant observer un diplomate occidental.

Le gouvernement de M. Rao ne se caractérise sans doute pas par son excessive faiblesse. Mais les difficultés de la crise économique et les suites du scandale de la Bourse de Bombay dans lequel ministres et députés seraient impliqués, restent autant de menaces pour un cabinet minoritaire.

L'élection présidentielle aura en outre marqué la fin du consensus qui prévalait entre le Congrès et les partis d'opposition. Ce qui fait dire au bimensuel *India Today* : « *S. D. Sharma était sans doute le meilleur des choix. Mais l'atmosphère politique chargée dans laquelle va se retrouver le neuvième président de l'Inde pourrait faire de son poste le plus controversé de l'Histoire.* » Au cas, par exemple, où M. Sharma se retrouverait en demeure de jouer les arbitres.

BRUNO PHILIP

A TRAVERS LE MONDE

JAPON

Les négociations avec Moscou sur la restitution des Kouriles du Sud sont toujours bloquées

Japonais et Russes ont achevé, jeudi 16 juillet, à Tokyo, une nouvelle série de discussions qui n'ont pas permis de faire avancer le règlement du contentieux territorial sur les îles Kouriles du Sud, à deux mois d'une visite prévue au Japon de M. Boris Eltsine. « *Le Japon ne peut pas fournir une assistance illimitée sans un traité de paix* », a déclaré la délégation nippone. Aux propos des représentants russes qui rappelaient qu'ils devaient tenir compte d'une opinion publique largement hostile à la restitution des îles, les Japonais ont répliqué qu'ils étaient prêts à faire preuve de « *souplesse* ». Peu de progrès étaient attendus de cette réunion, surtout après les propos tenus par le puissant vice-président du Parti libéral-démocrate au pouvoir. S'exprimant lors d'une réunion électorale, M. Shin Kanemaru avait traité les Russes de « *menteurs* » et estimé que les aider « *équivaudrait à jeter de l'argent par les fenêtres* ». – *(AFP.)*

MADAGASCAR

Le référendum sur la nouvelle Constitution est fixé au 19 août

Le premier ministre, M. Guy Rasanamazy, a annoncé, mercredi 15 juillet, que le référendum sur la nouvelle Constitution malgache, dont la date était attendue depuis trois mois, aura lieu le 19 août. Les électeurs se rendront aux urnes pour se prononcer sur la question suivante : « *Acceptez-vous le projet de Constitution ci-joint, raffermissant l'unité nationale et prônant la démocratie pour l'avènement de la troisième République ?* »

En se prononçant sur ce projet, élaboré en mars dernier par le Forum national qui réunissait les différentes formations politiques et la Fédération des églises (FFKM), les Malgaches vont voter pour la première fois depuis le début de la contestation du régime du président Didier Ratsiraka, en mai 1991. Le premier ministre a indiqué que si le « oui » l'emportait, l'élection présidentielle devrait avoir lieu « *au plus tard soixante jours après le référendum, soit le 19 octobre* ». – *(AFP.)*

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

M. Paias Wingti a été élu au poste de premier ministre

Le nouveau Parlement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a élu, vendredi 17 juillet, à Port-Moresby, M. Paias Wingti au poste de premier ministre. Il l'a emporté sur le chef du gouvernement sortant, M. Rabbie Namaliu, par 55 voix contre 54, la voix prépondérante étant celle du président de la Chambre, M. Bill Skate, un partisan de M. Wingti élu un peu plus tôt à ce poste. M. Wingti, déjà premier ministre de 1986 à 1988 et chef de l'opposition dans le précédent Parlement, dirige le Mouvement démocratique du peuple. M. Namaliu, chef du parti Pangu, avait perdu quinze de ses vingt-sept ministres à la suite des élections des 15 et 26 juin dernier. – *(AFP.)*

TAIWAN

Le Parlement fait un pas en direction de la Chine

Le Parlement de Taïwan a adopté, jeudi 16 juillet, une importante loi ouvrant la voie à l'élargissement des relations économiques et politiques de l'île avec la Chine. Après deux ans de débats houleux, les députés ont approuvé un statut sur les relations entre les deux rives du détroit de Taïwan qui permet au gouvernement de lever les interdits qui entravent depuis des décennies les relations avec la Chine. Les visites de dirigeants communistes chinois dans l'île et les liaisons aériennes et maritimes directes avec le continent étaient notamment interdites. – *(Reuter.)*

EUROPE

Sur fond de guerre en Bosnie-Herzégovine

Le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie s'entretient à Paris avec M. Mitterrand

Les efforts de paix (à Londres) et le renforcement de la pression internationale (dans l'Adriatique) n'ont rien changé à la situation en Bosnie-Herzégovine, où les combats ont continué, jeudi 16 juillet, sur les fronts nord, est et sud ainsi qu'à Sarajevo. Les forces serbes qui assiègent la capitale bosniaque depuis 102 jours ont procédé à de nombreux tirs d'artillerie, auxquels la défense territoriale bosniaque a riposté sporadiquement. Ces mêmes forces ont poursuivi leur progression dans le bassin de la Sava (nord de la Bosnie) et se trouvent « aux portes » de Bosanski-Brod, dont elles ont « pris certains quartiers », a rapporté l'agence Tanjug de Belgrade. Selon la télévision de Zagreb, les Serbes ont également repris leurs bombardements contre la ville croate de Slavonski-Brod (voisine de Bosanski-Brod). A Londres, où se poursuivent les pourparlers de paix de lord Carrington, président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, le dirigeant serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a proposé une trêve de deux semaines à partir de dimanche, première étape en vue d'une cessation complète des combats. Par ailleurs, le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie – réduite à la Serbie et au Monténégro, – M. Milan Panic, devait, après une escale à Rome, effectuer une brève visite à Paris, vendredi 17 juillet, et s'y entretenir avec le président Mitterrand, avant de se rendre aux Nations unies où il devait rencontrer le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali.

M. Panic se veut « un homme de paix »

BELGRADE

de notre correspondante

« L'homme des Etats-Unis » ou *« l'homme de Slobodan Milosevic »* – le mystère reste entier. – M. Milan Panic veut se présenter comme un homme de paix. Bien que la Yougoslavie nouvelle, qu'il gouverne depuis quelques jours, n'ait été reconnue par aucun pays occidental depuis sa proclamation le 27 avril, il entend s'imposer sur la scène internationale par des actions concrètes. Ambitieux, l'homme d'affaires et millionnaire naturalisé américain veut réussir là ou les autres ont échoué. *« Je défie tous les diplomates et politiciens chevronnés qui ont échoué à ramener la paix en Yougoslavie. Moi, le petit émigrant serbe, intelligent, je le ferai. »*

Dans un entretien accordé, jeudi 16 juillet, au *Monde* ainsi qu'à *Libération* et à *l'AFP*, M. Milan Panic, ce chimiste belgradois de soixante-deux ans qui est arrivé aux Etats-Unis en 1956 avec 20 dollars en poche et y a fondé en 1960 la puissante compagnie californienne ICN Pharmaceuticals avec tout juste 200 dollars, fait part de ses projets avec assurance. *« Un premier pas vers la paix a été accompli puisqu'un homme de paix dirige désormais la Yougoslavie »*... *« Le monde*, ajoute-t-il, *nous a dit : assez de mots, maintenant passez aux actes. Moi, je dis « d'accord » et voici ma première proposition concrète : je vais à Sarajevo pour commencer à négocier et à regrouper les armes des belligérants dans des zones ou elles peuvent être contrôlées par les Nations unies. »*

M. Panic, qui pourrait se rendre dès samedi dans la capitale bosniaque pour tenter de nouer un dialogue avec les parties en conflit, souligne avoir reçu l'accord du président de Bosnie-Herzégovine Alija Izetbegovic pour une rencontre. Si M. Panic s'ingère dans la crise bosniaque c'est que *« là-bas, il y a des Serbes et, en tant que chef du gouvernement yougoslave, d'origine serbe, je dois les protéger. Mais ma protection n'aura rien de militaire »*. Si le général Ratko Mladic, chef de l'armée serbe de Bosnie-Herzégovine et ancien officier de l'armée fédérale *« a encore des liens avec l'armée yougoslave, je les couperai comme je couperai toute forme d'aide aux unités paramilitaires serbes en Bosnie-Herzégovine »*. En tant que premier ministre et ministre de la défense – avec le soutien du président yougoslave Dobrica Cosic, *« qui est d'accord avec moi »* – M. Panic entend *« arrêter toute forme de soutien aux actes d'agression »*. Mais il s'engage à défendre les Serbes *« comme les Français défendraient des Français »*. *« Je ne les laisserai pas se faire massacrer par des bandes de criminels. »*

« Pire que le Vietnam »

A Sarajevo, il ne discutera pas des frontières mais il estime que pour parvenir à la paix en Bosnie-Herzégovine et résoudre durablement le conflit, *« il faut qu'il y ait trois régions : une serbe, une croate et une musulmane »*. Ensuite, il y aura des élections démocratiques *« où les gens décideront où ils veulent vivre »*. Si M. Panic considère comme *« absurde »* l'idée de *« dresser des murs comme celui de Berlin au-delà desquels les familles ne pourraient plus se rendre visite – car il ne faut pas oublier que sur le sol de l'ex-Yougoslavie, il y a plus d'un million de mariages mixtes »*, il prétend que *« pour le salut de la paix, il faut s'accrocher à tout pour arrêter les combats »*. Par conséquent, dit-il, *« j'accepterai même la cantonisation sous quelque nom que ce soit afin de séparer les belligérants »*.

« Ce ne sont pas les bons Croates, Serbes ou Musulmans mais les méchantes unités para-militaires et autres groupes incontrôlés qui créent des difficultés », affirme M. Panic, estimant par ailleurs qu'une intervention militaire étrangère en Bosnie-Herzégovine serait risquée : *« La Bosnie sera pire que le Vietnam pour les Etats-Unis. Je ne pense pas qu'un seul Américain doive y mourir et sourtout pas pour cette guerre civile stupide »*. Aussi, s'engage-t-il à concentrer tous ses efforts *« pour rassembler toutes les armes et les placer sous contrôle des Nations unies ou les retirer des champs de bataille. Je pense que les Croates doivent retirer leurs troupes en Croatie et que les Serbes, partout ou ils sont restés, doivent rentrer en Serbie »*, dit-il, reconnaissant implicitement l'infiltration de Serbes (de Serbie) en Bosnie-Herzégovine. Son premier coup d'éclat, Milan Panic entend le faire très prochainement à Sarajevo en prenant les commandes du premier char serbe qui sera remis à l'ONU. L'homme d'affaires – dont l'entourage affiche avec ostentation son « américanité » – s'empresse d'ajouter : *« J'ai une bonne idée : toutes ces armes, nous les vendrons au prix le plus élevé et nous utiliserons l'argent pour reconstruire ce qu'elles ont détruit. »*

Le premier ministre yougoslave pense que les responsables de *« cette guerre désastreuse »* – *« les paramilitaires, des gens qui n'écoutent personnes et qui ont des armes, qui sont de vrais criminels de la guerre civile »* – devraient être traduits en justice *« non pas devant des tribunaux serbes, musulmans ou croates mais devant une cour internationale, à l'étranger »*. *« Ne me demandez pas des noms aujourd'hui, je viens d'arriver »*, lance-t-il en assurant ne pas faire de différence entre les responsables serbes, croates et musulmans de la guerre. *« Les criminels de guerre seront punis. »*

Le rôle de la France

Sa visite à Paris devrait illustrer, avant tout, l'importance qu'il accorde au rôle joué par la France pour un règlement pacifique de la crise yougoslave. *« Je vais parler de tous mes projets avec M. Mitterrand, c'est un homme de paix. »* Il se montre également désireux de suivre *« le chemin tracé par le président français qui a eu le courage d'atterrir à Sarajevo alors que personne ne l'osait »*. Soutenant l'initiative d'une conférence internationale de paix, proposée la semaine dernière par la France, il dira à M. Mitterrand qu'il peut *« compter sur* [lui] *pour initier la paix »*. *« Je vais prouver concrètement qu'il y a au moins un Serbe en qui il peut faire confiance quand il parle de paix. Et celui-ci est maintenant premier ministre ! »* Quant aux relations de M. Panic avec l'homme fort de la Serbie, Slobodan Milosevic, le premier ministre yougoslave estime qu'il n'y aura pas d'épreuve de force entre eux. *« Il est gouverneur de l'Etat de Serbie et moi je suis le président de Yougoslavie »*, explique M. Panic, dont le lapsus volontaire illustre les larges compétences dont jouit le premier ministre de la Fédération yougoslave aux termes de la nouvelle Constitution yougoslave. *« Si vous comprenez les relations qui existent entre le gouverneur de Californie et le président à Washington, vous saurez de quoi je parle. »* Milan Panic souligne, de plus, qu'il a le pouvoir de négocier sur la scène internationale au nom des Serbes et des Monténégrins.

M. Panic se dit *« déterminé »* : il ne laissera personne jouer *« de petits jeux politiques »* avec lui. *« Si les politiciens essayent d'utiliser à leurs propres fins la Yougoslavie, je ne le tolérerai pas, même si je dois pour cela écraser leurs doigts de pied. C'est valable pour tout le monde, même pour M. Milosevic. »* Et d'ajouter : *« Nous ne voulons pas une nouvelle Bosnie en Serbie. Il n'y aura pas de troubles, ni en Serbie ni en Yougoslavie. »*

Revenant sur ses relations avec le président de Serbie, Milan Panic affirme : *« Je n'ai pas encore dressé mon ring, ni fixé le lieu du match ni les règles de combat. Mais un chose est sûre : ses gants sont ceux d'un président de la Serbie et moi, j'ai ceux de la Yougoslavie ; et ils sont bien plus grands ! »*

FLORENCE HARTMANN

Pour faciliter le règlement de ses conflits internes

La CEI va créer sa propre force d'interposition

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les représentants des ministères des affaires étrangères et de la défense des Etats-membres de la CEI ont mis au point, jeudi 16 juillet à Tachkent, les grandes lignes de la création de troupes d'interposition propres à la Communauté.

Même si la mise en place de ces forces dans les principales zones de conflit de l'ex-URSS, comme la Moldavie ou le Haut-Karabakh, ne se fera pas sans difficultés, cette décision constitue un succès pour la CEI. Les documents adoptés à Tachkent, qui seront soumis au prochain sommet de la Communauté, prévu à Bichkek le 25 septembre, concernent la composition, le commandement et l'utilisation de ces « casques blancs », puisqu'il est stipulé que les hommes qui en feront partie porteront un casque blanc avec un liseré bleu.

Les Etats de la CEI contribueront à la composition de cette force en fonction de la taille de leurs armées respectives. Les Russes – bien que leur ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, ait affirmé qu'ils ne se « conduiraient pas en gendarmes » – s'y tailleront donc la part du lion. L'utilisation de ces troupes dans les zones de conflit se fera selon un processus complexe : il faudra d'abord, pour que les « casques blancs » interviennent, qu'un ou plusieurs Etats de la CEI le demandent, avec l'accord de toutes les parties au conflit. La décision sera prise ensuite par les chefs d'Etat de la CEI, sur proposition des ministres des affaires étrangères. Le Conseil de sécurité des Nations unies, comme le président en exercice de la CSCE, devront être informés.

Les tâches assignées à ces troupes seront multiples : surveiller l'application des cessez-le-feu, séparer les parties en conflit, créer des zones démilitarisées, ouvrir des corridors humanitaires et préparer les conditions nécessaires à des règlements pacifiques des conflits. Dirigées par un commandant désigné pour chaque conflit par les chefs d'Etat de la CEI, ces troupes ne devront pas prendre part aux combats et utiliser avant tout des moyens pacifiques.

On saura vite si l'accord de Tachkent sera ou non suivi d'effets puisque, lors du récent sommet de Moscou (*le Monde* du 8 juillet), les chefs d'Etat de la CEI avaient laissé entendre que les forces d'interposition devraient être le plus rapidement possible envoyées en Moldavie, où les combats se poursuivent entre les forces régulières et les séparatistes russophones de la rive ouest du Dniestr. Ces derniers refusaient jusqu'à présent une participation de la Moldavie à toute force d'interposition et souhaitaient que celle-ci soit uniquement composée de Russes et d'Ukrainiens. En revanche, les Moldaves demandaient une participation de la Roumanie et de la Bulgarie. Le limogeage, jeudi, des ministres moldaves de la défense, M. Ion Kostas, et de la Sécurité, M. Anatol Plugaru, considérés comme des partisans de la ligne dure, peut toutefois être interprété comme un signe encourageant pour la recherche d'un réglement pacifique.

Sur un autre front, celui qui oppose Ossètes du sud et Géorgiens, on a eu, mercredi, confirmation du retrait des troupes géorgiennes de toutes les zones de combat après l'arrivée d'une autre force d'interposition, celle créée par la Russie, la Géorgie et l'Ossétie du nord. Jeudi, un volontaire russe de cette force a trouvé la mort et trois autres de ses compagnons ont été blessés, lorsque leur voiture a sauté sur une mine.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Dans l'Adriatique

Deux amiraux italiens vont tenter de coordonner les opérations navales de l'UEO et de l'OTAN

Ordonné par l'ONU, le contrôle des ports monténégrins en Adriatique donne lieu, pour l'instant, à un imbroglio – que les Italiens responsables de l'opération tentent de dénouer – entre les navires de l'UEO et ceux de l'OTAN. Une telle situation ne trouvera d'issue que dans la coordination des missions et des moyens attribués aux uns comme aux autres.

Sur la zone, devant le canal d'Otrante qui commande les ports de Bar et de Tivat par où se ravitaillent les forces de la Serbie, patrouillaient déjà, en date du vendredi 17 juillet, le bâtiment amphibie *Iwo-Jima* et son escorteur qui relèvent de l'escadre américaine en Méditerranée. De son côté, l'UEO a déployé une frégate italienne de la classe *Zeffiro* et l'aviso français *Premier-Maître-L'Her*, qui a quitté Toulon samedi 11 juillet et qui, en réalité, est à pied d'œuvre depuis lundi 13 juillet. Des avions italiens de patrouille maritime Breguet-Atlantic et un avion français Atlantique-2, détaché de la base de Nîmes (Gard) à raison d'un survol de quatre ou cinq heures d'affilée tous les deux jours, surveillent la région. Le reste du dispositif naval, qu'il appartienne à l'UEO ou à l'OTAN, ne doit se mettre en place que très progressivement.

A l'heure actuelle, en Adriatique, on recense, chaque jour, quelque soixante à quatre-vingts passages de navires marchands ou de bateaux de plaisance importants. Le gros de ce trafic se fait à destination des ports italiens, croates ou albanais. La résolution de l'ONU n'autorise aucunement à les intercepter et à les fouiller. Il s'agit seulement de les identifier sur le canal international et, s'ils refusent, de les laisser passer.

C'est la raison pour laquelle on prend son temps dans les états-majors en attendant un accord politique, au plus tôt, sur la nature du dispositif qui doit être déployé en fin de compte. C'est le cas de l'UEO, qui a prévu de renforcer sa présence, avec l'arrivée sur zone d'un navire espagnol et d'un bateau anglais à une date qui n'a pas encore été révélée. C'est aussi celui de l'OTAN qui envisage de détacher jusqu'à quatre bâtiments de sa flotte permanente en Méditerranée (la STANAVFORMED, dont le PC est à Naples et qui en comprend huit au total). Une partie de cette escadre alliée a quitté le port italien de Tarente, le jeudi 16 juillet, pour l'Adriatique.

La VI[e] flotte américaine en Méditerranée, autour de son porte-avions *Saratoga*, est devant Toulon, et elle doit, tout ou partie, appareiller le samedi 18 juillet pour une destination inconnue. Compte tenu des performances de ses avions, le *Saratoga* n'a pas besoin d'entrer en Adriatique pour opérer.

Deux amiraux italiens ont été nommés à la tête de ces deux armadas. Le premier, l'amiral Mariani, qui est aussi le chef d'état-major de la marine nationale, est chargé de commander la force de l'UEO. Le second, l'amiral Vandini, a sous ses ordres la STANAVFORMED. A eux de s'entendre pour que les deux flottes, destinées à contrôler le trafic naval vers la Serbie, puissent travailler en coordination étroite sur la zone, ce qui signifie qu'elles devront se répartir les lieux de leur patrouille et les responsabilités, de même qu'elles devront chercher à ne pas avoir de situation de surface séparée sur les écrans et les ordinateurs de leurs bateaux respectifs.

L'imbroglio, sur le plan opérationnel, peut tenir au fait que l'équipage d'un même navire – la frégate allemande *Bayern* par exemple – pourrait être placé sous « une double casquette » et recevoir ses consignes aussi bien au titre de l'UEO que de la STANAVFORMED dont il relève depuis la constitution de ce groupe naval de l'OTAN, en avril dernier. C'est une position inconfortable pour une même unité militaire que d'avoir deux chefs à qui rendre compte. Mais c'est aussi le signe tangible de la compétition à laquelle se livrent l'UEO et l'OTAN.

JACQUES ISNARD

Démission du commandant des « casques bleus » de Sarajevo

Le général canadien Lewis MacKenzie, commandant des forces de l'ONU à Sarajevo, a démissionné de son poste, quelques semaines après avoir réussi à prendre le contrôle de l'aéroport de la capitale bosniaque, où ses « casques bleus » – essentiellement canadiens et français – étaient déployés depuis fin juin, permettant l'établissement d'un pont aérien humanitaire.

Vieux routier des opérations de la paix sous la bannière bleue de l'ONU, le général MacKenzie avouait souvent, dans son QG de Sarajevo – un ancien centre de télécommunications –, que la situation prévalant en Bosnie-Herzégovine était *« la pire »* qu'il ait jamais connue au cours de ses longues années de service. Très attaché à la mission (limitée à *l'humanitaire*) qui lui était assignée, affichant constamment un sang-froid apparemment inépuisable allié à une grande disponibilité, l'officier canadien avait concentré sur lui la rancœur d'une partie de la population de Sarajevo qui reproche à l'ONU d'assister cyniquement à son malheur sans faire taire les canons serbes. Il a notamment été l'objet de menaces de mort. Selon le porte-parole de l'ONU à New-York, le général MacKenzie doit quitter Sarajevo à la fin du mois de juillet.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le président Vaclav Havel a annoncé sa démission

Le président tchécoslovaque Vaclav Havel a annoncé officiellement, vendredi 17 juillet, devant le Parlement fédéral à Prague, qu'il démissionnerait lundi prochain, a rapporté l'agence CSTK. M. Havel n'avait pas été réélu, le 3 juillet dernier, au poste de président de la Fédération tchécoslovaque par cette Assemblée en raison de l'opposition des députés slovaques.

L'annonce de sa prochaine démission a coïncidé, vendredi, avec l'adoption au même moment, à une large majorité, par le Parlement de Bratislava d'une *« déclaration de souveraineté »* de la Slovaquie, par laquelle les députés ont affirmé avoir *« proclamé la souveraineté de la République slovaque en tant que fondement de l'Etat souverain de la nation slovaque. »* Il s'agit d'un *« moment historique attendu depuis plus de mille ans »*, d'un acte *« politique »* et *« non constitutionnel, de fondation d'un Etat indépendant »*, a souligné le premier ministre slovaque Vladimir Meciar, qui avait toujours maintenu une ambiguïté sur ses intentions. Une foule assemblée dans le centre de la ville a ovationné le vote du Parlement.

Quant à M. Havel, en annonçant sa démission alors que les observateurs estimaient qu'il pourrait attendre septembre et l'adoption des Constitutions tchèque et slovaque prévoyant chacune l'élection d'un président, il semble avoir voulu entériner la fin de la Tchécoslovaquie. Le Parlement fédéral a cependant voté ensuite la confiance au gouvernement fédéral, qui a présenté un programme pour trois mois.

Jeudi, un second tour de l'élection présidentielle fédérale n'avait rien donné : le seul candidat en lice, le chef d'un parti d'extrême droite tchèque, Miroslav Sladek, n'avait recueilli qu'un petit nombre de voix. Un troisième tour de ces élections avait été alors fixé au 30 juillet. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Visite du président israélien à Istanbul

La première journée de la visite *« privée » de quarante-huit heures* de M. Haïm Herzog en Turquie, la première d'un président israélien dans ce pays musulman, s'est déroulée, jeudi 16 juillet, dans la discrétion et sous la protection d'un important service de sécurité. M. Herzog a été reçu par son homologue turc, M. Turgut Ozal, mais aucun détail n'a été publié sur leur entretien. Sept personnes ont été appréhendées à l'issue d'une attaque d'une centaine d'intégristes contre les locaux de la compagnie israélienne El-Al, dont les vitres ont été brisées. Le programme touristique prévu pour M. Herzog, venu à l'occasion de la célébration du 500[e] anniversaire de l'accueil des juifs sépharades par les Ottomans, a été annulé pour *« raisons de sécurité »* après cet incident. Le chef de l'Etat hébreu a uniquement assisté à une prière dirigée par le grand rabbin d'Istanbul David Asseo pour commémorer l'arrivée des juifs d'Espagne à Salonique et Istanbul. – *(AFP.)*

□ **Nouveaux affrontements dans le conflit kurde : 27 morts.** – Un total de 27 personnes, dont 19 combattants séparatistes kurdes du PKK, ont été tuées dans une série d'affrontements avec les forces de sécurité turques et les « gardes de village » kurdes armés par les Turcs, selon les rapports, jeudi 16 juillet, de la préfecture de Diyarbakir. Cela porte à 55 le bilan des morts de ce conflit en moins d'une semaine dans le sud-est de la Turquie. – *(AFP, UPI.)*

□ ***ALBANIE* : le Parti communiste interdit.** – Le Parlement albanais a adopté, jeudi 16 juillet, un amendement à la loi sur les organisations politiques, interdisant les partis à caractère *« fasciste, communiste antinational, totalitaire ou stalinien »* : le Parti communiste est donc mis hors-la-loi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BULGARIE : grève des transports en commun.** – Une grève des transports en commun déclenchée pour obtenir des augmentations de salaires a paralysé Sofia, *jeudi* 16 juillet, pour la seconde journée consécutive. La grève est organisée par les deux principaux syndicats, Podkrepa et l'ancien syndicat communiste. – *(AFP, Reuter.)*

POINT / LA PARTITION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Une course de vitesse

Les 5 et 6 juin, les élections législatives tchécoslovaques – les secondes depuis la chute du communisme – ont donné des résultats opposés dans les deux Républiques de la Fédération. Les deux vainqueurs du scrutin, M. Vaclav Klaus, chantre de l'économie libérale, à Prague, et M. Vladimir Meciar, héraut de l'émancipation slovaque, à Bratislava, ont aussitôt entamé une série de pourparlers qui devaient aboutir, le 20 juin, à la signature d'un accord prévoyant, *de facto*, la partition de la Tchécoslovaquie le 30 septembre, selon des modalités à déterminer par les Parlements tchèque et slovaque avant cette date.

Depuis la signature de cet accord, les Slovaques, dont les revendications nationales sont à l'origine de ce processus, semblent avoir été pris de vitesse par les Tchèques qui, une fois placés devant la réalité, ont réagi très vigoureusement en réclamant eux-mêmes une scission rapide et nette. Inquiets surtout des conséquences économiques d'une indépendance à laquelle, finalement, il n'étaient pas préparés, les nouveaux dirigeants slovaques n'en réalisent pas moins le programme qu'ils s'étaient fixé avant les élections pour accéder à la «souveraineté» : déclaration de souveraineté le 17 juillet, adoption de la Constitution en août et référendum au plus tard en mars 1993.

Moins formaliste, M. Klaus n'envisage ni proclamation de souveraineté ni référendum, mais a d'ores et déjà lancé, notamment en direction de l'Occident, qu'il cultive depuis deux ans, toutes les démarches susceptibles d'assurer la stabilité et la prospérité de la République tchèque, dont il propose à M. Vaclav Havel de devenir le président – un président, toutefois, sans grands pouvoirs.

Un peu comme la Russie avec l'ex-URSS, la Bohême-Moravie va sans doute se tailler la part du lion dans l'héritage de la Tchécoslovaquie, mais, seule, elle risque de devenir plus dépendante de l'Allemagne. Face à des Occidentaux méfiants qui ne la connaissent guère, la Slovaquie, elle, se retrouve avec un lourd handicap économique et un problème potentiellement grave, celui de la minorité hongroise, qui représente 10 % de sa population.

Deux Etats, un seul héritage

PRAGUE

de notre correspondant

La mise en œuvre de la partition de la Tchécoslovaquie, telle qu'elle a été amorcée par MM. Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, les premiers ministres tchèque et slovaque, dans l'accord signé le 20 juin à Bratislava, posera d'innombrables problèmes juridiques et économiques. Les deux partenaires en sont d'ailleurs conscients : les experts du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus comme du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Meciar ont commencé à travailler sur les textes législatifs indispensables à l'exécution d'une telle séparation.

La disparition de la Tchécoslovaquie de la scène internationale et son remplacement par deux nouveaux Etats obligeront la Slovaquie et la République tchèque à résoudre la question de la succession juridique de l'Etat tchécoslovaque, ainsi que celles de la reconnaissance des deux nouveaux Etats et de leurs relations diplomatiques, de leur adhésion aux organisations internationales et de la réorganisation de leurs relations bilatérales. M. Meciar souhaitait maintenir une forme d'Etat commun, en prônant une structure confédérale, sorte de parapluie juridique et économique protégeant deux Etats souverains et reconnus par la communauté internationale ; une proposition que les juristes consultés à Prague jugent impossible à réaliser.

Le partage du patrimoine

Le partage de la Fédération tchécoslovaque, d'un commun accord entre les deux Républiques, devrait *« privilégier la Bohême-Moravie »*, estime M. Vladimir Balas, de l'Académie tchécoslovaque des sciences. Selon lui, la République tchèque pourrait revendiquer une certaine continuité avec l'Etat tchécoslovaque. Elle constitue le noyau historique et économique de ce pays, abrite la capitale et les représentations étrangères, dont la poursuite des activités, sans interruption, signifierait *de facto* la reconnaissance de la Bohême-Moravie.

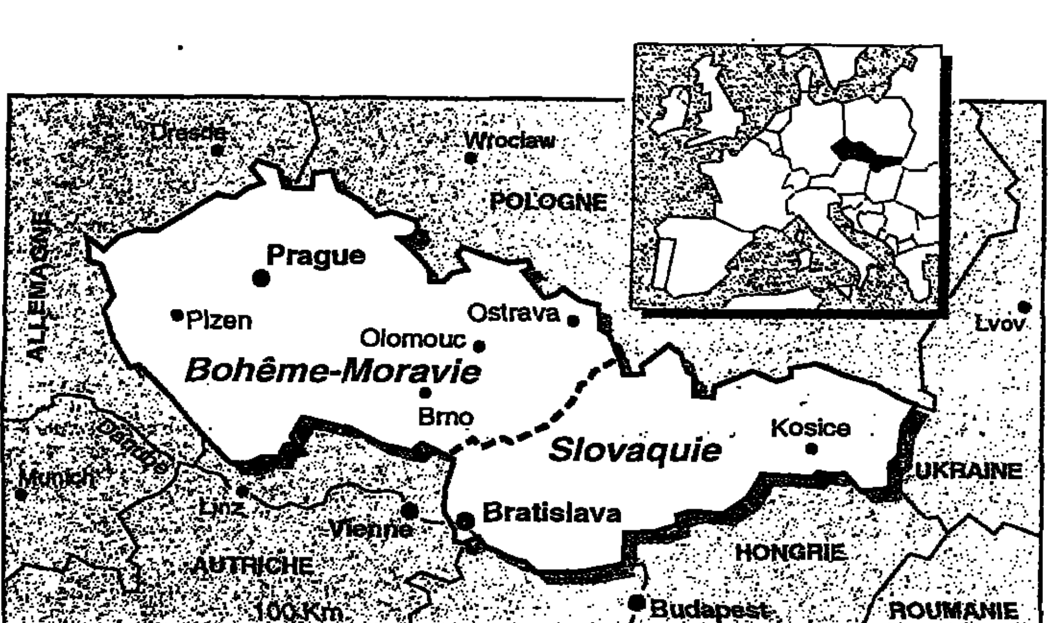
Le problème de la succession juridique concerne en particulier les quelque 2 800 documents qui définissent les relations de la Tchécoslovaquie avec le reste du monde. D'après la convention de Vienne de 1978 sur le droit des traités, les accords signés par la Tchécoslovaquie devraient automatiquement se transmettre aux Etats successeurs. Cette convention n'étant pas encore entrée en vigueur, la Slovaquie et la République tchèque devront renégocier leur signature. Cette question risque de se poser prochainement dans le cas de l'accord d'association avec la CEE signé par la Tchécoslovaquie en mars dernier, et qui devait être ratifié par les Douze avant la fin de l'année, ou dans le cas du traité germano-tchécoslovaque.

La division de la Tchécoslovaquie amènera également les deux Etats successeurs à se partager ses biens, ses actifs, son passif et ses réserves. Les biens immobiliers de la Fédération devraient revenir à l'Etat où ils se trouvent, les propriétés à l'étranger devront être réparties d'un commun accord, comme les biens mobiliers, l'or, les réserves en devises et les actifs. Un des aspects des négociations que les deux partis veulent mener pendant l'été portera sur le partage de la dette extérieure, relativement peu importante, de la Tchécoslovaquie (9 milliards de dollars).

Le dernier aspect délicat de cette séparation, qui semble inévitable, sera les nouvelles relations économiques entre la Slovaquie et la Bohême-Moravie. Après soixante-quatorze ans d'existence de la Tchécoslovaquie, les liens d'interdépendance sont innombrables, et leur rupture brutale provoquerait l'effondrement économique des deux jeunes Républiques. Plusieurs années seront nécessaires pour organiser les échanges mutuels, résoudre leur dépendance énergétique réciproque et diviser les services publics (poste, télécommunications, transports...). Un exemple de cette interdépendance peut être fourni par l'« oléoduc de l'amitié » *(Droujba)* qui approvisionne la République tchèque en pétrole russe *via* la Slovaquie. La séparation des budgets et la suppression des recettes propres au budget fédéral, à compter du 1er janvier 1993, devraient accélérer le processus de séparation des deux économies et conduire à la création de deux monnaies à court terme, selon le parti de M. Klaus.

Même si les acteurs de la rupture tchécoslovaque parviennent à se séparer à l'amiable, le processus de partition du pays sera long et difficile, comme l'a prouvé l'expérience du règlement des contentieux entre l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie dans les années 30, plus de douze ans après la création de ce pays sur les ruines de l'empire danubien.

MARTIN PLICHTA



L'économie slovaque à l'épreuve du divorce

En cas d'éclatement de la Tchécoslovaquie, la question de la viabilité économique de deux Républiques indépendantes, fortement imbriquées l'une dans l'autre par soixante-quatorze années d'histoire commune, sera l'un des enjeux majeurs pour les dirigeants de Prague et de Bratislava.

Une séparation risque d'aggraver les décalages déjà existants entre la République tchèque, forte de dix millions d'habitants en Bohême et en Moravie, historiquement la partie la plus développée du pays, et les cinq millions de Slovaques, qui passent pour les parents pauvres de la fédération.

Contrairement à la Bohême et à la Moravie, l'industrialisation de la Slovaquie, essentiellement rurale après la guerre, a été mise en œuvre par le régime communiste. Dans le bloc de l'Est, l'économie slovaque passait pour l'une des plus inféodées au réseau soviétique. L'industrie repose surtout sur la métallurgie, les produits semi-finis et l'armement, dont les Slovaques assurent 80 % de la production. Peu diversifiée et souvent obsolète, cette industrie a subi de plein fouet l'écroulement du Comecon (organisation de coopération économique des pays communistes), son principal débouché. Quasiment inexistant dans l'ensemble du pays il y a dix-huit mois, le chômage frappe aujourd'hui plus de 12 % de la population active slovaque contre 4 % en République tchèque.

Ces clivages économiques ont largement contribué à renforcer l'assise des principaux partis slovaques qui ont sévèrement critiqué la politique économique libérale de l'ancien ministre fédéral des finances, M. Vaclav Klaus, dont le Parti démocratique civique (ODS) est sorti grand vainqueur des élections des 5 et 6 juin en Bohême-Moravie. Les Slovaques ont réclamé à de nombreuses reprises des « aménagements » dans le rythme des réformes, notamment les privatisations, arguant que leur République n'était pas en mesure de supporter le coût d'une « thérapie de choc » qui frapperait prioritairement les industries lourdes situées sur leur territoire.

Le secteur de l'armement est devenu le symbole de cet affrontement : au mois de mars, les députés slovaques au Parlement de Prague se sont fermement opposés à une nouvelle législation visant à placer la vente d'armes sous contrôle fédéral. Cette loi plus restrictive, soutenue par le président Havel qui souhaitait initialement décréter un embargo sur les ventes d'armes à l'étranger, aurait pu ralentir la production de chars soviétiques fabriqués en Slovaquie, où la reconversion de cette industrie menace près de 80 000 emplois.

Des deux Républiques, la tchèque est de loin la plus puissante économiquement : elle a fourni 74 % du PNB en 1991, plus de 70 % de la production industrielle, et a assuré les deux tiers des exportations de la Tchécoslovaquie. Le déséquilibre des échanges commerciaux à l'intérieur du pays est également incontestable : alors que les entreprises slovaques exportent près d'un tiers de leurs marchandises vers la Bohême et la Moravie, seuls 11 % des produits tchèques sont écoulés en Slovaquie. Les Tchèques, et surtout Prague, ont sans conteste la faveur des investisseurs étrangers : la Slovaquie n'a reçu que 13 % des 640 millions de dollars investis dans la fédération en 1991.

Si divorce il y a, l'une des principales pommes de discorde sera le partage des ressources énergétiques communes. La Slovaquie est totalement dépendante de son voisin pour son approvisionnement en électricité et en charbon. Mais 80 % du pétrole tchécoslovaque importé de Sibérie est raffiné en Slovaquie, et M. Vladimir Meciar, le premier ministre slovaque, n'a pas écarté l'hypothèse de « nationaliser » les installations de raffinage. En raison de cette menace, ou par souci de diversification, le gouvernement tchèque a approuvé, en février, un plan pour la construction d'un autre oléoduc en provenance de l'Allemagne.

Incertitudes énergétiques

Malgré ces incertitudes énergétiques, certains experts slovaques affirment qu'une partition du pays ne ferait qu'entériner une situation de fait ; les deux économies, disent-ils, sont *de facto* séparées vu le faible niveau de commerce entre les deux Républiques. Dans un premier temps, l'entourage de M. Meciar estimait également que la Slovaquie, plus grande que la Belgique, devait disposer de sa propre banque centrale et de sa monnaie. Mais depuis les élections de juin, M. Meciar a fait machine arrière sur ces propositions (*le Monde* du 7 juillet).

Dans un rapport de novembre 1991, l'Académie des sciences de Bratislava se montrait plutôt pessimiste sur les conséquences d'une partition. Le rapport soulignait que l'indépendance de la Slovaquie pourrait *« provisoirement »* éloigner les investisseurs étrangers et geler le développement économique. En l'absence de capital pour transformer les *« structures industrielles héritées de l'époque communiste »*, la Slovaquie ne pourra que renforcer ses *« entreprises monolithiques (...), augmenter ses coûts de production »*, ce qui, à terme, provoquerait une flambée inflationniste. Mais, ripostait l'un des adjoints de M. Meciar pendant la campagne électorale de juin dernier, *« lorsqu'un pays veut être indépendant, ce n'est pas le critère de la rentabilité économique qui domine »*.

YVES-MICHEL RIOLS

Soixante-quatorze ans d'histoire commune et de malentendus

Lubomir Liptak, brillant intellectuel slovaque, spécialiste de l'histoire de la Slovaquie, commence par vous énoncer qu' *« en tant qu'historien »* il est pour une fédération tchécoslovaque. Puis, dans le même souffle, il énumère tout ce qui sépare les Tchèques des Slovaques. Continuant sur sa lancée, il raconte à quel point, hormis le problème de la langue, Slovaques et Hongrois sont proches. A la fin de l'entretien, la question vient donc tout naturellement : *« A part la langue* (1)*, qu'est-ce-que les Tchèques et les Slovaques ont en commun ? »* Lubomir Liptak prend sa respiration, réfléchit longuement, fixe le plafond... Silence.

Lorsque Tomas G. Masaryk, lui-même d'ascendance mixte tchèque et slovaque, conçut vers 1916 avec le Tchèque Edvard Benes et le Slovaque Milan Stefanik le projet de les réunir dans un même Etat, Tchèques et Slovaques n'avaient encore jamais vécu ensemble. Les Tchèques constituaient le cœur du royaume de Bohême, alors que les Slovaques étaient l'un des peuples soumis au royaume de Hongrie. Les Tchèques et leur capitale, Prague, avaient derrière eux une longue histoire prestigieuse ; les Slovaques, peuple essentiellement rural dont l'intelligentsia avait été soumise à une forte assimilation magyare, avaient subi la domination hongroise pendant près de mille ans, sous le nom de Haute-Hongrie, et accusaient un retard très net sur de multiples plans. A titre d'exemple, en 1914, la proportion d'illettrés était de 3 % chez les Tchèques, mais de 27 % parmi les Slovaques (2).

La République de Tchécoslovaquie naît donc en 1918 sur les ruines de l'empire austro-hongrois comme un Etat centralisé, évidemment dominé par les Tchèques. Les accords de Pittsburgh, signés par Masaryk en 1918 avec les Etats-Unis et les représentants de l'émigration slovaque, devaient théoriquement garantir à la Slovaquie un large degré d'autonomie. Jusqu'à 1938, cet Etat fonctionne comme une démocratie parlementaire – chose assez exceptionnelle à cette époque dans la région pour être relevée – ce qui n'empêche pas des tensions de se faire jour au sein de la population slovaque. Les dirigeants de Prague, craignant d'être amenés à accorder aussi l'autonomie à la minorité allemande, qui à l'époque était plus importante que la minorité slovaque, n'appliquent pas les accords de Pittsburgh.

Les aspirations nationales de l'intelligentsia slovaque, qui s'étaient fait jour au dix-neuvième siècle, se transforment donc en revendication d'autonomie, et le Parti populiste d'Andrej Hlinka, au sein duquel un prêtre, Mgr Tiso, joue un rôle croissant, adopte des positions de plus en plus nationalistes. Les problèmes économiques aggravent les tensions : déjà – l'Histoire se répétera, plus de soixante ans plus tard – la Slovaquie vit mal, en raison de l'inadaptation de ses structures, la politique économique libérale de Prague. En 1938, au lendemain de l'annexion des Sudètes par Hitler, Mgr Tiso proclame l'autonomie de la Slovaquie, qui devient en 1939 l'Etat indépendant slovaque fasciste.

Cet intermède peu glorieux constituera, jusqu'à la fin de la guerre qui permet, en 1945, la reconstitution de la Tchécoslovaquie (avec de nouvelles promesses d'autonomie pour les Slovaques), le seul épisode d'existence indépendante de la Slovaquie. Que les Slovaques se soient eux-mêmes soulevés contre ce régime fasciste en 1944 n'empêche pas le gouvernement de Prague de rogner à nouveau l'autonomie slovaque dès 1946.

« La fédéralisation d'abord, la démocratie ensuite »

Le régime communiste étouffe lui aussi les aspirations nationales slovaques. Même pendant le « printemps de Prague » de 1968, la composante slovaque du mouvement réformateur se heurte aux critiques de Prague, où l'on reproche aux Slovaques de vouloir *« la fédéralisation d'abord, la démocratie ensuite »*. C'est malgré tout en 1968 qu'une nouvelle loi constitutionnelle, fédérale cette fois, est adoptée. Mais les Slovaques ne connaîtront jamais dans la pratique de véritable fédération et ils considèrent que les accords passés par trois fois avec Prague en 1918, 1945 et 1968 n'ont jamais été appliqués.

C'est à Prague qu'éclate, le 17 novembre 1989, la « révolution de velours », mais Bratislava emboîte aussitôt le pas aux manifestants de la place Venceslas. Inévitablement, l'effondrement du régime communiste donne libre cours aux aspirations nationalistes, et la revendication slovaque se fait de plus en plus pressante. En 1990, la République de Tchécoslovaquie, sous la pression de Bratislava, devient la République fédérative tchèque et slovaque – ce qui ne manque pas de faire sourire à Prague.

Pendant deux ans, Tchèques et Slovaques vont discuter d'un projet de traité susceptible de régir leurs relations ; en vain. *« Nous ne parlions pas la même langue*, dit Frantisek Miklosko, chef des négociateurs slovaques, *on aurait dit deux planètes différentes. »* Les Slovaques demandent à avoir un statut qui permette à la communauté internationale de reconnaître leur existence ; les Tchèques ne comprennent pas. Contradictions et paradoxes abondent dans les relations tchéco-slovaques : économiquement, les Slovaques ont davantage tiré parti de l'Etat commun, puisqu'ils partaient de plus bas que les Tchèques, mais les Tchèques sont plus attachés à la Tchécoslovaquie, remarque Lubomir Liptak. De même, lors des élections libres de 1946, ce sont les Tchèques qui ont voté à gauche alors que les Slovaques votaient en majorité démocrate-chrétien ; pourtant, les Tchèques vivront beaucoup plus mal que les Slovaques les quatre décennies de communisme, et la répression sera d'ailleurs beaucoup plus dure à Prague qu'à Bratislava.

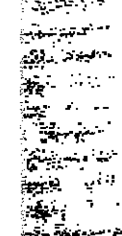
Les élections des 5 et 6 juin dernier qui donnent des résultats totalement opposés en République tchèque et en Slovaquie, entament la procédure de divorce. Celui-ci est consacré le 3 juillet, lorsque les députés slovaques au Parlement fédéral empêchent la réélection du président Vaclav Havel, qui était devenu la seule figure susceptible de sauvegarder la Tchécoslovaquie.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Le slovaque et le tchèque sont deux langues différentes mais très proches, au point que le slovaque est parfaitement compréhensible pour les Tchèques et inversement.

(2) *Atlas des peuples d'Europe centrale*, André et Jean Sellier, La Découverte.





LA COMMÉMORATION DE LA RAFLE

M. Mitterrand hué, puis applaudi

M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, a prononcé, jeudi après-midi 16 juillet, boulevard de Grenelle, à Paris, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la rafle du Vel'd'Hiv', en présence du *président de la République et de* plusieurs membres du gouvernement, un discours sur les responsabilités du régime de Vichy dans la mise en œuvre, en France, du génocide des juifs décidé par les nazis et sur la justice due aux victimes. Hué à son arrivée, *M. François Mitterrand* a quitté les lieux sous les applaudissements.

Cette commémoration a également été marquée par plusieurs autres manifestations mettant en cause le régime de Vichy, contre lequel les étudiants juifs ont dressé un procès fictif, et, en particulier, le rôle de l'ancien secrétaire général de la police sous l'Occupation, René Bousquet, ancien préfet, inculpé depuis 1991 de crimes contre l'humanité.

La politique avait rendez-vous avec la mémoire, jeudi 16 juillet, à 18 heures, à l'angle du boulevard de Grenelle et de la rue Nélaton, carrefour quelconque où se croisent un boulevard encombré d'un métro aérien et une rue ordinaire. Ce Paris-là, qui n'est pas celui des palais nationaux, des vastes places, des perspectives, des pyramides et des arches, accueillait la République.

Les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil constitutionnel, quantité de ministres, des députés, le préfet de Paris et de l'Ile-de-France et le préfet de police, le cardinal-archevêque et le recteur de la mosquée, enfin, étaient assis sur de mauvaises chaises de plastique, face à des immeubles gris sur lesquels le regard glisse sans s'arrêter, devant un enclos de gazon que pas un passant sur cinquante, sans doute, ne remarque. Une plaque y signale que *« dans le Vélodrome d'hiver, qui s'élevait ici »*, quatre mille enfants et quatre mille hommes et femmes juifs furent parqués, les 16 et 17 juillet 1942, *« par la police du gouvernement de Vichy sur ordre des occupants nazis »*. Et, en hébreu : *« Qu'ils reposent en paix ! »*

La commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' avait cette année, celle du cinquantième anniversaire, le caractère d'une épreuve de vérité. Serait-il possible, enfin, de dire et de faire ici, cinquante ans après, quelque chose qui exprimerait au moins la conscience du crime commis contre ces huit mille êtres et contre les soixante-dix mille autres livrés, comme eux, par les autorités de l'époque à l'anéantissement dans les camps de la mort ? Serait-il possible de rendre justice à l'effrayante culpabilité qu'éprouvent les survivants, ceux qui en ont réchappé par le hasard d'une négligence ou d'une bonne volonté policière, du secours d'un voisin, de la présence d'esprit d'un parent jamais revu depuis, ou, comme Mme Rosette Breyski-Schalit, d'une maladie, à laquelle l'enfant de quatre ans qu'elle était avait dû d'être évacuée pour éviter la contagion ? *« Si tu me lâches la main, nous ne nous reverrons jamais »*, lui avait dit son frère de onze ans. Sur la petite tribune dressée jeudi soir, Mme Breyski-Schalit a eu la force d'écouter encore une fois en elle-même et de faire entendre l'écho de cette voix à jamais perdue.

Un « gouvernement de valets »

« Non, nous n'oublions rien ! » Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Jean Kahn, a énuméré sans indulgence les stigmates de l'abjection pétainiste : l'étoile jaune, les fichiers des juifs *« avec leur mention « TAA » (transmis aux autorités allemandes) »*, les adultes et les enfants traqués par des policiers français, les lois portant statut des juifs, l'obligation pour eux de se faire recenser, les interdictions professionnelles qui leur étaient imposées, la dénaturalisation des juifs immigrés, dont ceux qui s'étaient engagés volontairement dans l'armée en 1939 ; enfin, *« le rôle joué par les Bousquet, Touvier, Papon, devançant avec zèle les désirs mêmes de l'occupant nazi »*. En regard, M. Kahn a rappelé le courage de *« tous ceux, justes parmi les justes, y compris certains fonctionnaires de police, qui sauvèrent des vies juives au mépris du danger »*.

Mais les autres, qui étaient-ils ? A qui obéissaient-ils ? *« Des hommes qui prétendaient représenter la France, alors qu'ils n'étaient que les serviteurs de l'occupant nazi »*, a accusé M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre ; un *« gouvernement de valets »*, qui, par *« des mesures prises en application d'une idéologie antisémite et raciste qui imprégnait certaines couches de la population »*, avait préparé le terrain au génocide. *« Il suffisait*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *d'employer une administration réputée efficace et dont on ne dira jamais assez que, sauf exceptions, elle a manqué de courage et d'honneur. »*

Tout cela est assez connu pour que M. Jacques Chirac ait pu dire, dans un message lu par M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, qu'aujourd'hui *« le choix n'est pas entre la vérité et le mensonge, mais entre la vérité et le silence »*. N'est-ce pas se taire que de tolérer que certains organisateurs de la contribution française au génocide nazi ne répondent pas des crimes contre l'humanité dont ils peuvent être inculpés ?

La question était posée depuis que M. François Mitterrand, interrogé le 14 juillet à la télévision, avait expliqué que, *« sur le plan du droit, la République a fait ce qu'elle devait »*. Le président de la République, qui avait initialement fait état d'un calendrier chargé pour refuser de participer lui-même à la manifestation, puis avait accepté, la semaine dernière, d'y venir, est arrivé pendant le discours de M. Mexandeau.

« Ne pas occulter les heures sombres »

Les sifflets et les huées, déclenchés à distance de la tribune par des militants du mouvement sioniste de droite Bétar et par des sympathisants de l'Appel des 250 contre le Front national, ont enflé et couvert, d'abord, les applaudissements. M. Henry Bulawko, du CRIF, qui présidait la cérémonie, a pris le micro pour tancer vigoureusement les auteurs de cris hostiles (*« Mitterrand à Vichy ! »*), en leur reprochant de faire *« outrage à la mémoire des morts »* et en



leur demandant de *« bien vouloir accueillir dans la dignité le président de la République »*. Ancien déporté, M. Bulawko est parvenu à se faire entendre et à rétablir un silence suffisant pour rendre la parole au secrétaire d'Etat, tandis que M. Mitterrand, assis au premier rang, un sourire figé sur le visage, fixait des yeux la tribune.

La chanteuse Talila a invité l'assistance à reprendre avec elle *le Chant des marais*, que M. Bulawko a présenté comme *« l'hymne des déportés »*, avant que M. Kahn n'adresse au chef de l'Etat des paroles de bienvenue et de remerciement pour sa présence. *« Elle confirme*, a-t-il dit, *que la France républicaine n'entend pas occulter les heures sombres de l'Occupation et de la collaboration. »*

Des cris ont fusé de nouveau, mais, M. Mitterrand s'étant levé pour aller déposer une gerbe devant la plaque commémorative accompagné de Mme Breyski-Schalit, les applaudissements, cette fois, ont été plus forts. La colère de M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, a achevé de réduire au silence les protestataires, dont certains meneurs, il est vrai, étaient discrètement poussés à l'écart par la police.

« Vous m'avez fait honte ! a lancé M. Badinter à l'adresse de ceux qui avaient hué et sifflé. *Taisez-vous ou quittez ce lieu de recueillement ! Vous déshonorez la cause que vous croyez servir. »* Le président du Conseil constitutionnel, qui n'était pas pour rien dans la présence du chef de l'Etat, lui a rendu un hommage appuyé. Il a repris l'analyse exposée par M. Mitterrand deux jours auparavant, en déclarant que *« la République ne saurait jamais être tenue pour comptable des crimes des hommes de Vichy, ses ennemis »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *elle doit aux victimes l'ultime hommage que nous puissions leur rendre : l'enseignement de la vérité et la force de la justice. »*

M. Mitterrand a écouté ces propos. Ne disant rien lui-même, il n'a manifesté aucun désaccord avec la pensée de l'ancien garde des sceaux. Il est allé à pied jusqu'au pont de Bir-Hakeim, en serrant les mains qui se tendaient vers lui, en répondant d'un sourire aux applaudissements qui avaient précédé son geste et que celui-ci redoublait. Les centaines de personnes présentes voulaient croire que le président de la République avait parlé par la voix de M. Badinter. Au moins avaient-elles l'espoir que cela devienne vrai et s'employaient-elles, en attendant, à faire oublier à M. Mitterrand les cris et les huées déclenchés à son arrivée.

PATRICK JARREAU

Une initiative de l'Union des étudiants juifs

Vichy en procès

Nul lieu ne pouvait être plus symbolique. Entre les grilles closes du Palais de justice et les hauts murs de la préfecture de police, les militants de l'Union des étudiants juifs de France *ont posé une estrade drapée de* rouge pour instruire publiquement le « procès » de Vichy. Le flot des voitures ne s'interrompt pas, mais badauds et touristes s'arrêtent, interloqués. Des rescapés de la grande rafle témoignent avec émotion d'une horreur dont ils semblent à peine sortis.

« Jamais on n'a pensé qu'on arrêterait les femmes et les enfants », se souvient Annette Muller. Léon Feldman rapporte les circonstances de l'arrestation de sa famille : *« Les policiers nous ont pourchassés jusque dans le grenier où nous nous étions cachés. »* Puis la rage, qui lui a permis de s'évader du Vel' d'Hiv' : *« J'ai installé ma mère le mieux possible. Elle a encouragé mon projet d'évasion. Quand on nous a appelés pour être transférés, je me suis approché de deux gendarmes. Je leur ai balancé un coup de pied quelque part. J'ai couru. Et voilà. Je suis là. »*

« Tout n'était pas noir et blanc »

Devant quelques centaines d'auditeurs écrasés de chaleur, *devant le flot des voitures* s'égrènent les éléments de la honte. La volonté de la police française d'*« aller vite »*, à 5 heures du matin, *« pour qu'il n'y ait pas de témoin »*. Plus tard, la séparation des mères et des enfants. *« Les poux et la vermine »* dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Souvenirs d'abomination tempérés par quelques touches d'espérance puisque, comme l'a rappelé utilement Maurice Rajfus, *« tout n'était pas noir et blanc »*. Sur sa poitrine, ce survivant a agrafé une étoile jaune semblable à celle qu'il portait dans la rue en 1942. *« Les regards se détournaient, des gens changeaient de trottoir*, a-t-il témoigné. *Mais au collège, le directeur a prévenu les élèves : « Le premier qui ennuie Maurice aura affaire à moi. »*

Organisateurs de la manifestation, les étudiants juifs ont poussé *le réalisme* jusqu'à revêtir des robes de magistrat et d'avocat. Leur « tribunal » entend *régénérer* la mémoire de la rafle *« pour que cela ne se reproduise plus jamais »*, mais aussi rappeler les responsabilités directes du régime de Vichy *« qui était le régime de la France »*. Quatre « avocats des victimes » ont plaidé *« pour que la France assume enfin et complètement son Histoire »*. Une voix enregistrée a défendu l'accusé, Vichy, en reprenant les motifs du récent arrêt Touvier.

Mais c'est au *« peuple français »* que le président de l'Union des étudiants juifs a demandé de rendre le jugement, appelant le président de la République à reconnaître *« l'Etat français de Vichy responsable de persécutions et de crimes contre les juifs et les tsiganes de France »*. Séparé du public de cette audience particulière par un mince cordon sanitaire, une quinzaine de militants du mouvement juif d'extrême droite Tagar-Betar agitait un drapeau *français et un autre israélien, et* distribuait un tract juxtaposant les photos de M. Mitterrand et *du maréchal Pétain, sous le* regard de quelques CRS.

PHILIPPE BERNARD

Les réactions

□ **Lajoinie (PCF) : *« la reconnaissance officielle des responsabilités de l'Etat pétainiste s'impose absolument »*.** – M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, dans l'*Humanité* du 17 juillet, qu'*« après l'arrêt des trois magistrats de la cour d'appel de Paris qui, afin de blanchir le criminel Touvier, a osé dédouaner le régime de Vichy d'être coupable de crimes contre l'humanité, la reconnaissance officielle des responsabilités de l'Etat pétainiste dans le massacre des juifs s'impose absolument »*.

□ **Mme Simone Veil (UDF) : *« un geste »*.** – Mme Simone Veil a déclaré jeudi 16 juillet, sur TF 1 : *« J'espère qu'un jour le président de la République, tout d'un coup, se sentira inspiré et fera ce geste qui sera un geste d'apaisement pour notre souffrance. » « Ce n'est pas la population française qui est en cause. C'est le gouvernement de Vichy qui n'a pas été jugé, pas suffisamment jugé »*, a affirmé Mme Veil qui a ajouté, qu'il fallait que René Bousquet, soit *« jugé pour crimes contre l'humanité »*. Mme Veil a enfin condamné ceux qui *« ont honteusement sifflé »* M. Mitterrand.

□ **M. Pasqua (RPR) : *« le gouvernement de Vichy doit être jugé. »*** – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a estimé, mercredi 16 juillet, que la France n'est *« certainement pas coupable en tant que telle »*. *« Que le gouvernement de Vichy porte cette tare, cette responsabilité devant l'Histoire, c'est vrai. Qu'il doive être jugé, c'est également vrai, mais nul ne peut oublier tout de même que si Pétain s'est installé au pouvoir, c'est après que le Parlement français a abdiqué devant lui »*, a ajouté M. Pasqua qui a jugé par ailleurs *« excessives »* les *« attaques »* portées contre M. François Mitterrand.

□ **Le Front national dénonce *« les propos calomnieux de certains professionnels de la mémoire juive »*.** – Dans un communiqué rendu public le 16 juillet, le Front national dénonce *« les propos calomnieux de certains professionnels de la mémoire juive qui se servent des commémorations du martyre de leurs coreligionnaires à des fins bassement politiciennes »*. *« Il n'y a strictement rien de commun entre le Front national, mouvement de patriotes français, et M. Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, personnalité influente de gauche et du Parti radical-socialiste, ancien dirigeant du journal* la Dépêche *de Toulouse »*, ajoute le parti d'extrême droite.

Des barbelés pour René Bousquet

« Dans cet immeuble réside René Bousquet, responsable de l'assassinat et de la déportation de 13 000 juifs immigrés dont 4 000 enfants. » A l'initiative du collectif de l'« Appel des 250 contre le fascisme », une plaque portant cette inscription a été apposée, jeudi 16 juillet, en fin de matinée, devant l'immeuble où demeure, à Paris, avenue Raphaël, dans le seizième arrondissement, l'ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur en charge de l'administration de la police sous le régime de Vichy et, à ce titre, directement impliqué dans l'organisation de la rafle du Vel' d'Hiv'.

A l'entrée de la résidence, une quarantaine de jeunes gens se sont symboliquement enfermés, derrière une haie de fils barbelés. Mêlé aux jeunes gens, un rescapé *de la rafle, Maurice Rajsfus*, journaliste, écrivain, portant l'étoile jaune, va sonner à l'interphone chez René Bousquet. Il ne reçoit pas de réponse. *« Il faut réactiver l'événement afin que, pour d'autres communautés, cela ne recommence pas*, déclare-t-il à la presse. *L'homme Bousquet ne doit pas servir à masquer la réalité : de 1941 à 1944, toute l'administration, jusqu'aux simples chauffeurs d'autobus, a obéi aux ordres des Allemands. C'est l'intégralité d'un corps constitué qui est passée en 1941 de la légalité républicaine à la légalité nazie. »*

Auprès de cet homme, une femme aux cheveux blancs, Mme Lucie Aubrac, accompagnée de son mari, témoigne au nom des résistants. *« Il n'y a pas d'âge pour être vigilant. Il en va de même pour la justice : elle n'a pas d'âge. La société française est mûre pour connaître et juger son Histoire. »* Même la mort des bourreaux ne suffirait pas à laver le passé, et elle l'a dit : *« On a déjà vu des condamnations* post mortem. » Sur une banderole, on lit : *« 1942 Bousquet, 1992 Le Pen. »*

Quelques heures plus tard, dans *la foule massée* boulevard de Grenelle, sous la ligne du métro aérien, à proximité de l'emplacement réservé à la cérémonie officielle, la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' n'a pas la même signification pour tous.

Chez les jeunes – du moins chez certains militants sionistes –, la passion est à fleur de peau. Les forces de l'ordre, coupables, selon eux, de faire la chasse aux tracts et aux banderoles, en prennent pour leur grade. M. François Mitterrand aussi. Mais toutes les banderoles n'ont pas été enlevées et l'une d'entre elles renvoie l'Etat au non-lieu octroyé à l'ancien chef de la Milice lyonnaise : *« Touvier en liberté, justice sans fierté ! »*

« Respectez les morts ! »

Les adultes venus pour se recueillir n'apprécient pas ce tapage et ils le font savoir en interpellant ces adolescents : *« Faites la politique tout à l'heure, respectez les morts ! On vient ici pour commémorer, pas pour gueuler !* Une femme, portant l'étoile jaune, proteste contre les applaudissements ponctuant les déclarations des orateurs officiels : *« C'est une manifestation de recueillement*, rappelle-t-elle, *ce n'est pas un spectacle. Que ceux qui veulent se faire applaudir aillent ailleurs ! »*

Finalement, seules les prières psalmodiées par les rabbins installent le silence...

La rédaction du « Figaro » s'indigne des propos pétainistes d'un membre de sa hiérarchie

Un mouvement d'indignation a pris de l'ampleur au sein du *Figaro* depuis la publication par *l'Express* du 9 juillet d'une enquête sur les *« nostalgiques de Vichy »*, reproduisant des déclarations de M. Yann Clerc, secrétaire général de la rédaction du quotidien, et militant de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP).

Un comité d'entreprise extraordinaire a été convoqué pour mardi prochain, à la demande des représentants de Force ouvrière (FO), qui sollicitent une prise de position de la direction. Dans l'enquête de *l'Express*, M. Yann Clerc indique qu'au cours de ses trente ans de journalisme *« il a réussi à ne travailler que sous les ordres de patrons authentiquement et sincèrement pétainistes »*. Il ajoute, au nom de l'ADMP, que *« nous assumons tout ce que Pétain a assumé. C'est-à-dire Vichy en bloc »*.

Le SNJ, dont M. Clerc est l'un des anciens présidents, rappelle que la liberté d'opinion des journalistes ne doit en aucun cas porter atteinte aux intérêts de l'entreprise de presse dans laquelle ils travaillent. Soulignant que la rédaction du journal ne se reconnaît pas dans des affirmations *« qui engagent professionnellement tous les journalistes du* Figaro », FO demande que soit examinée, lors du prochain CE, la possibilité d'une ouverture de la clause de conscience.

□ **Un magazine sur France-Culture.** – « Arrêt sur image » consacrera, dimanche 19 juillet de 18 h 35 à 19 heures, son émission à la rafle du Vel' d'Hiv commémorée jeudi 16 juillet. Le magazine, réalisé par Anne Brusnel, propose notamment le témoignage et l'analyse de l'essayiste Annie Kriegel.

Une brillante carrière après la guerre pour l'ancien secrétaire général de la police

Né le 11 mai 1909 à Montauban (Tarn-et-Garonne), aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans, René Bousquet, secrétaire général en charge de la police au ministère de l'intérieur sous le régime de Vichy, du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943, fut condamné, après la Libération, par la Haute Cour de justice, à *cinq ans de dégradation civique* mais immédiatement relevé de cette peine. Il est inculpé de crime contre l'humanité, depuis avril 1991, à cause du rôle qu'il a joué dans l'organisation de la rafle du Vel' d'Hiv.

Avant de devenir l'un des plus hauts fonctionnaires de l'Etat français, René Bousquet, docteur en droit, avait été, en 1929, chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, puis l'un des collaborateurs les plus proches de Pierre Cathala, successivement sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur (1931), ministre de l'intérieur (1932), sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (1935), ministre de l'agriculture (1935). C'est en 1936 qu'il était devenu *chargé de mission à la direction* générale de la sûreté nationale avant d'être nommé sous-préfet de Vitry-le-François (1938), puis secrétaire général de la préfecture de la Marne (1940) et, la même année, préfet de la Marne, enfin préfet de la région Champagne en 1941.

Après la guerre, René Bousquet fit une brillante carrière à la Banque d'Indochine, dont il devint le directeur-adjoint, et fut administrateur de *nombreuses sociétés* (Banque française de l'Asie, Banque française pour le commerce, Société des caoutchoucs de l'Indochine, Distilleries de l'Indochine, Société indochinoise d'électricité, Phosphates de l'Océanie, Société financière de la France d'outre-mer). Il exerça, en 1968, les présidences de la Compagnie générale des mines à Bruxelles, du Crédit foncier de la Nouvelle-Calédonie et de la Société des plantations réunies de l'Ouest africain. Il siégea aussi, en 1960, au conseil d'administration de *la Dépêche du Midi*.

هكذا في الأصل

DU VEL' D'HIV'

M. Badinter : « La République doit aux victimes de Vichy l'enseignement de la vérité et la force de la justice »

Nous publions ci-dessous le texte prononcé, jeudi 16 juillet, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la rafle du *Vel' d'Hiv' par M. Robert Badinter*, président du Conseil constitutionnel.

« En ce moment dédié au souvenir, je veux marquer que je n'assume ici aucun devoir officiel et que mon propos n'est en rien lié à mes fonctions. Comme chacun d'entre vous, je suis venu pour honorer la mémoire de ceux qui ont enduré ici les pires souffrances. Elles ont déjà été retracées avec force par les orateurs qui m'ont précédé. Qu'ils en soient remerciés du fond du cœur. Pour ma part, avant que ne montent les paroles sacrées du Kaddish, je veux seulement évoquer les devoirs que nous avons, nous, vivants, envers ces morts : le souvenir, la vérité, la justice.

» Le souvenir ? Il est infiniment douloureux. Mais après un demi-siècle il est bon de constater combien nous sommes venus nombreux, juifs et non-juifs, pour témoigner et nous recueillir. J'ajoute, avec toute la conviction d'un homme qui vous connaît depuis longtemps et qui s'honore, monsieur le président de la République, de votre amitié, que je suis heureux que vous soyez venu parmi nous pour signifier que la France n'oublie pas et qu'elle honore ces victimes.

Le concours actif des autorités françaises

» La vérité ? Elle est cruelle à rappeler. En ces jours-là, ce lieu qui avait abrité tant de fêtes et de joie n'était plus qu'une immense enceinte où résonnait toute la douleur humaine. C'était aussi – mais ceux qui étaient entassés ici par milliers ne le savaient pas –, la première station du martyre, la première antichambre de la mort. Or, ces souffrances-là, celles du corps et celles de l'âme, ils les ont éprouvées pour une seule raison : parce qu'ils étaient juifs. Et – le cœur se serre à ces mots – ils les ont endurées à Paris.

» Certes, c'était le Paris des années noires, de l'Occupation. Certes, cette rafle immense, cette chasse aux juifs déclenchée dans les quartiers populaires, les nazis l'avaient voulue et programmée dans la mise en œuvre de la « solution finale » décidée par Hitler. Mais, nous l'avons appris avec toujours plus de précisions à mesure que les archives révélaient leurs secrets, cette opération monstrueuse baptisée « Vent printanier » *n'aurait jamais pu être réalisée* sans le concours actif des autorités françaises de l'époque.

» Le 16 juillet 1942, au petit matin, ce sont quatre mille cinq cents gendarmes, gardes mobiles, policiers, avec l'assistance de quatre cent cinquante militants doriotistes, et constitués en neuf cents équipes, qui se sont abattus sur les immeubles où l'on savait, par le fichier de la préfecture de police, que logeaient des juifs. Ce sont les autobus parisiens réquisitionnés qui les ont transportés à travers les rues de Paris par milliers jusqu'au Vel' d'Hiv'.

Juifs étrangers et juifs français

» *Sans* doute, parmi les forces de police, quelques-uns n'ont pas hésité à prévenir des juifs de ce qui se préparait. Et l'officier SS Rothke, faisant le bilan des rafles et le trouvant inférieur aux prévisions, ajoutait : *« La population française a exprimé, dans des cas répétés, sa pitié à l'égard des juifs arrêtés. »* Il demeure que l'appareil de l'Etat français, en dépit de ces sursauts individuels, a accompli la tâche qui lui avait été assignée. Et que les protestations et l'indignation de beaucoup n'ont pas engendré une révolte unanime des consciences. En vérité, depuis trop longtemps la propagande antisémite et la xénophobie étaient à l'œuvre en France. On ne déverse pas impunément les poisons de la haine, pendant des décennies, sans altérer l'âme d'une nation.

» Mais surtout, à considérer les chiffres, à lire les documents, à écouter les témoignages, la vérité apparaît, implacable : ces hommes, ces femmes, ces enfants entassés au Vel' d'Hiv', ici, dans la plus extrême misère, ce sont les responsables de Vichy qui, pour le compte des nazis, les ont fait arrêter ; ce sont eux qui les jetteront dans les camps de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, avant de les livrer par convois entiers aux Allemands pour être déportés en Pologne, où ils seront exterminés.

» A ce moment, apparaît à nu la véritable nature d'un régime dont le temps ne saurait effacer les crimes. Sans doute ses responsables ne connaissaient-ils pas la destination ultime, la solution finale. Mais ils ne pouvaient ignorer le sort que les nazis réservaient aux juifs dans les ghettos et les camps à l'est de l'Europe. En les livrant ainsi, ces responsables *français savaient au moins* qu'ils les vouaient à la déportation, aux pires souffrances, et pour nombre d'entre eux, inévitablement, à la mort. Cette perspective-là ne les a pas retenus. *« Il y a pire que le bourreau,* s'écriait Mirabeau, *c'est son valet ! »* Lorsque nous *écoutons* les récits des rares survivants et que nous les entendons raconter que tout au long de ces journées atroces ils n'ont vu que des uniformes français, la honte s'ajoute à notre douleur et la rend plus vive encore.

» Pour expliquer leurs crimes, les responsables de Vichy ont souvent déclaré qu'ils n'avaient agi ainsi et accepté, à leur corps défendant, de livrer des juifs, y compris de la zone non occupée, aux Allemands, que parce qu'il s'agissait d'étrangers, et pour sauver ainsi les israélites français, comme on disait alors. Argument mensonger : le sacrifice des uns n'épargnait pas les autres. Au Vel' d'Hiv' même, se trouvaient dans cette foule hagarde bien des citoyens français, excipant vainement de leur nationalité, voire de leurs décorations gagnées sur le champ de bataille. Argument monstrueux, si l'on veut bien s'y attarder un instant : ces enfants, ces femmes, ces hommes, comme le rappellera, dans sa solennelle protestation, parmi d'autres prêtres des églises protestantes et catholique, Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, n'étaient-ils donc plus des êtres humains comme les autres parce qu'ils étaient juifs et étrangers ?

» Il faut le rappeler, s'ils étaient *venus dans cette France qui les avait* accueillis, où ils avaient fondé leur foyer, élevé leurs enfants, ce n'était pas seulement pour fuir une vie de misère et d'humiliation, mais, pour beaucoup d'entre eux, parce qu'elle était à leurs yeux la patrie des droits de l'homme. On ne saura jamais assez ce que représentait en ces temps-là, pour tant d'âmes juives, la France. Dans le plus petit village à l'est de l'Europe, son nom résonnait comme une promesse de dignité, de fraternité. On se répétait que la Révolution française, pour la première fois en Europe, avait fait des juifs des citoyens libres et égaux, que ses soldats avaient cassé les chaînes des ghettos partout où ils avaient porté le drapeau tricolore.

» Il faut avoir entendu, comme moi dans mon enfance, ces juifs venus de si loin, dire, avec leurs accents inimitables, leur amour de la France, leur foi dans la France, pour mesurer ce que signifiait pour eux, dans ces moments terribles, cet abandon-là, cette complicité-là. Ils ne pouvaient pas mesurer, ces malheureux, dans l'immensité de leur détresse, qu'à cet instant, ce n'était pas seulement eux, mais une certaine idée de la France, qui a fait par-dessus tout sa grandeur, que les responsables de Vichy reniaient, comme ils avaient renié la République qui les avait comblés d'honneurs.

Les enfants d'Izieu et ceux du Vel' d'Hiv'

» Mais le crime, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a été plus abominable encore. Vichy s'était fait le complice des nazis dans l'arrestation et la déportation de ces femmes et de ces hommes. Nous savons par les archives de la Gestapo que les nazis ne désiraient pas s'embarrasser des enfants de moins de seize ans lors des premiers convois de déportation. Mais, si l'on arrêtait les parents, qu'allait-on faire d'eux ? A qui confier ces milliers d'enfants juifs ? La réponse est inscrite dans les consignes de la *préfecture de police* du 12 juillet 1942 : *« Les enfants vivant avec la ou les personnes arrêtées seront emmenés en même temps, si aucun membre de la famille ne reste dans le logement. Ils ne doivent pas être confiés aux voisins. »* L'on envoya directement à Drancy les adultes qui n'avaient pas d'enfants. Les familles, elles, furent conduites au Vel' d'Hiv'. C'est pourquoi, parmi les sept mille détenus, se trouvaient quatre mille cinquante et un enfants.

» J'ai souvent pensé à la torture de ces pères et de ces mères serrant contre eux leurs enfants épouvantés, assoiffés, privés de tout dans cet enfer de bruit, de chaleur, de puanteur. Mais pire que la douleur des parents fut le martyre des enfants. Du Vel' d'Hiv', ils furent emmenés aux camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Là, on les arracha à leurs parents, qui partirent à Drancy, puis à Auschwitz. Les enfants les suivirent bientôt, avec d'autres livrés de la zone dite « libre ». Cinq mille cinq cents enfants passèrent ainsi à Drancy du 21 juillet au 9 septembre 1942. Les adolescents partirent les premiers, on prit ensuite les plus jeunes, puis les tout-petits, pour remplir les convois de déportation prévus par Eichmann. Des milliers d'enfants du Vel' d'Hiv' ainsi déportés, pas un, je dis bien pas un, n'a survécu.

» Les enfants d'Izieu, arrêtés par Barbie et déportés à Auschwitz, symbolisaient ses crimes. Les enfants du Vel' d'Hiv', arrêtés sur instruction de l'Etat français et déportés avec l'accord ou, pis encore, à la demande de Laval, symbolisent les crimes de Vichy contre les juifs. Car c'est le 6 juillet 1942, alors que les nazis n'avaient prévu que la déportation des adultes, que Dannecker, officier de la Gestapo, en charge des affaires juives en France, adressa à Berlin le télégramme suivant : *« Le président Laval a proposé, lors de la déportation des familles juives de la zone non occupée, d'y comprendre également les enfants âgés de moins de seize ans. La question des enfants juifs restant en zone occupée ne l'intéresse pas. »*

» Rappelons pour mémoire que nombre de ces enfants nés en France étaient devenus français à leur naissance, en vertu de la loi française alors en vigueur, sur simple déclaration de leurs parents. Ainsi, à l'heure du massacre des innocents, le prétexte même de sacrifier les juifs étrangers pour sauver les Français disparaissait. Tous ensemble, se tenant par la main, les plus petits portant leur nom écrit sur des médaillons de bois accrochés à leur cou, ils sont montés dans les wagons plombés par groupes de cinquante, mêlés à quelques adultes. Dieu, à ce moment, paraissait avoir détourné son regard de cette terre.

Le châtiment importe moins que le jugement

» Un demi-siècle s'est écoulé depuis ces jours de deuil. Si le temps a apaisé notre douleur, il ne l'a pas éteinte. La blessure était trop profonde pour jamais cicatriser complètement. Nous avons si longtemps espéré que reviendraient ceux qui nous avaient été ainsi arrachés ! Et dans cette longue attente de l'impossible retour s'est gravée en nous la parole du prophète, qui nous dicte notre devoir : *« Les fils des persécutés doivent garder la mémoire des persécutions subies par leur père et être les gardiens de la justice. »*

» En prononçant ce mot si chargé d'exigence, je veux marquer qu'il ne s'agit point pour nous de vengeance. Nous savons bien que les coupables ne sont plus que des vieillards et que leur terme approche. Après tant d'années écoulées, ce qui importe, c'est moins le châtiment que le jugement lui-même. Parce que leurs crimes atteignent l'humanité tout entière, en la personne de ces êtres humains et d'abord de ces enfants martyrisés, il est essentiel au respect dû à l'humanité que ces criminels soient jugés. Il importe qu'à travers eux et au cours de leurs procès ces crimes soient rappelés à la conscience des hommes et d'abord à celle des nouvelles générations. Car la justice, quand il s'agit des crimes contre l'humanité, est d'abord mémoire.

» Or nous sommes arrivés à ce moment où les derniers témoins vont disparaître l'un après l'autre, où le temps écoulé fait que la mémoire se transforme en histoire. Déjà, des faussaires sont à l'œuvre pour en altérer la vérité. Déjà, certains s'appliquent à diluer ou à effacer des responsabilités écrites en lettres de sang. Rien ne serait pire, à cet égard, que de permettre à l'équivoque de s'installer durablement et de masquer pour l'avenir la signification du martyre des enfants du Vel' d'Hiv'.

» *Une grande nation,* dont le destin a été souvent tragique, n'a rien à craindre de la vérité. Et il n'y a nulle honte à mettre au jour les plaies secrètes d'un passé qui s'éloigne. Certes, qu'il s'agisse des juifs ou des résistants, la République ne saurait *être tenue pour comptable* des crimes commis par les hommes de Vichy, ses ennemis. Mais elle doit à leurs victimes l'ultime hommage que nous puissions leur rendre : l'enseignement de la vérité et la force de la justice. »

Aux Pays-Bas

Retour chez Anne Frank

AMSTERDAM

de notre correspondant

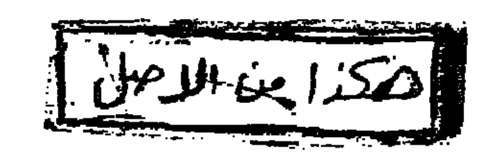
« ...Je l'ai lu d'une traite. Quand j'eus terminé, je me suis étonné que la lumière brûle encore, qu'il y ait du pain et du thé, que je n'entende aucun avion vrombir ni aucun bruit de bottes de soldats dans la rue. » C'est en ces termes que l'historien néerlandais Jan Romein révéla à ses compatriotes, le 3 avril 1946, à la « une » du quotidien *Het Parool*, l'existence d'un Journal *« si pur, si intelligent et si humain »* : celui d'Anne Frank. *Malgré son* enthousiasme, malgré les qualités d'écrivain qu'il avait décelées chez l'auteur, il ignorait que cet ouvrage allait devenir un élément du patrimoine universel.

Paru aux Pays-Bas en 1947, le *Journal* d'Anne Frank a depuis été traduit dans plus de cinquante pays, où il a été édité à plus de trente millions d'exemplaires. Un « succès » dont la présidente de la Fondation qui porte le nom de la jeune martyre du nazisme – capturée le 4 août 1944, Anne Frank fut jetée le 3 septembre dans le dernier train déportant des juifs néerlandais à Auschwitz, puis déplacée, le mois suivant, vers le camp de Bergen-Belsen où une épidémie de typhus la faucha en mars 1945, à l'aube de ses seize ans – donnait récemment la clé : *« Le Journal décrit le début du voyage en enfer de façon si pénétrante, et avec un tel rayonnement intérieur, qu'il a forcé des millions de gens à voir, de leurs propres yeux, la réalité du national-socialisme, alors que les horreurs de cette période sont tellement inouïes que celui qui ne les a pas vécues ne peut presque pas s'en faire une idée. »*

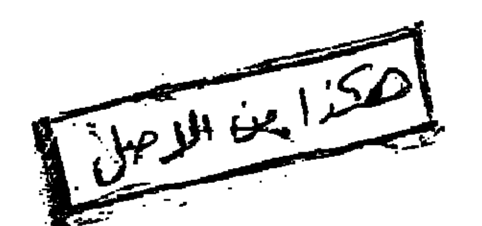
Sauf, pour commencer, à se rendre au numéro 263 du Prinsengracht, à Amsterdam, dans la maison où la famille Frank se réfugia, il y a cinquante ans. C'est là que le sort tragique d'Anne et de ses parents, originaires de Francfort, se noua, au cœur d'une ville où ils étaient venus fuir, en 1933, l'antisémitisme du Reich naissant. Mais la monstruosité les rattrapa et les engloutit, avec des millions d'autres. Cette maison – en réalité le commerce d'Otto Frank et son annexe, dissimulée derrière une bibliothèque pivotante – *dans laquelle la cadette de la* famille écrivit son involontaire chef-d'œuvre, est aujourd'hui un musée, dépouillé et d'autant plus émouvant qu'il n'héroïse en rien ses occupants d'hier. C'est un musée avec un visage, certes, mais surtout avec une histoire : celle de la *« solution finale »* narrée par une adolescente à qui il suffisait d'y penser *« pour avoir des cauchemars »*.

La citation pourrait servir d'exergue à la petite exposition qui s'y tient jusqu'au 11 octobre sur le thème « Nazisme, antisémitisme, racisme et discrimination en Europe et aux États-Unis ». Quelques photos et textes illustrent les dangers du nationalisme extrémiste, des conflits ethniques en Europe de l'Est à la ségrégation raciale aux États-Unis en passant par la montée du Front national en France et du Vlaams Blok et en Belgique. La maison d'Anne Frank est aussi un musée avec une actualité. *« Il ne faut pas dire « il y a déjà cinquante ans »*, écrivit le romancier Harry Mulisch, *mais il y a seulement cinquante ans. »*

CHRISTIAN CHARTIER



DE VACANCES,
DE SA PARUTION



SOCIÉTÉ

La convocation de M. Emmanuelli aux fins d'inculpation par le juge Van Ruymbeke

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a reçu jeudi matin 16 juillet une lettre de convocation aux fins d'inculpation en qualité d'ancien trésorier du Parti socialiste (*le Monde* du 17 juillet). Adressée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes et signée par l'un de ses conseillers, M. Renaud Van Ruymbeke, cette convocation était attendue depuis que le conseiller rennais avait prévenu la chancellerie de sa décision d'inculper M. Emmanuelli dans l'un des dossiers qu'il instruit sur le financement du PS et du PC dans le département de la Sarthe (*le Monde* du 10 et du 14 juillet).

L'inculpation de M. Emmanuelli lui sera notifiée entre le 8 et le 14 septembre, a précisé la lettre de convocation et concerne *« sa seule qualité de trésorier du parti socialiste »*. Le chef d'inculpation est double, selon un communiqué émanant de la présidence de l'Assemblée nationale : *« Complicité et recel de trafic d'influence pour avoir à la fois aidé et assisté les sociétés Urba et Gracco, et bénéficié pour le compte du parti des fonds collectés »*. Estimant qu'*« il ne s'agit de rien d'autre que d'inculper le parti socialiste »*, M. Emmanuelli a réagi en s'étonnant d'être convoqué *« dans les derniers jours de la campagne pour le référendum de ratification du traité de Maastricht »* fixé au 20 septembre. Connue de la chancellerie et du gouvernement dans la semaine qui a précédé le congrès du PS à Bordeaux, la décision d'inculper M. Emmanuelli devait, à l'origine, lui être notifiée dès la fin de la session parlementaire intervenue mercredi 8 juillet à minuit. Mais les magistrats rennais, devant la contre-attaque des dirigeants socialistes qui les mettaient directement en cause en affirmant notamment qu'ils étaient à l'origine d'une « fuite » émanant en réalité de confidences recueillies auprès du PS, avaient décidé d'attendre la fin du congrès socialiste et du « pont » du 14 juillet pour adresser la convocation annoncée.

Le PS pris au piège de la centralisation et de... la moralisation

A peine annoncée, l'inculpation de M. Henri Emmanuelli a suscité au sein du PS une virulente contre-attaque sur le thème de la partialité des juges. Le président de l'Assemblée nationale a immédiatement affirmé qu'on inculpait ainsi *« le PS tout entier »*, tandis que M. Roland Dumas dénonçait les juges *« médiatiques, bavards et engagés »* avant de s'interroger sur l'existence d'un *« véritable complot mené contre la République »*. M. Daniel Mayer, ancien président du Conseil constitutionnel, était allé plus loin encore lors du congrès du Parti socialiste, à Bordeaux : accusant le magistrat rennais d'être plus *« anti-socialiste qu'anti-corruption »*, il menaçait clairement la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes d'une mystérieuse *« affaire Van Ruymbeke »*.

La colère des socialistes est à la mesure de l'injustice qu'ils ont le sentiment de subir : alors que tous les partis, sans exception, ont eu recours dans le passé à des financements occultes, le PS est aujourd'hui le seul à en faire les frais sur le plan national. Pourtant, ses malheurs s'expliquent par une logique judiciaire qu'ils ne sauraient contester sur le terrain du droit, sauf à exiger des juges une gestion politique de leurs dossiers.

L'histoire de ce « déséquilibre » judiciaire est simple : alors que les mouvements politiques de droite utilisaient le plus souvent des réseaux de financement locaux et des apports en argent liquide, le Parti socialiste s'était doté dès 1972, après son congrès de fondation d'Epinay, d'une structure nationale, Urba-Graco, qui avait pour but d'améliorer son financement tout en s'efforçant de le moraliser en évitant les initiatives incontrôlées. Dirigé depuis 1984 par un militant socialiste de toujours, M. Gérard Monate, Urba, qui touchait environ 3 % sur les contrats conclus entre les entreprises et les collectivités locales, répartissait les bénéfices selon une règle qui excluait l'enrichissement personnel : 40 % au fonctionnement d'Urba, 30 % au local, mais aussi 30 % au national.

Concurrencé dans certaines régions par des systèmes à la moralité plus douteuse, Urba avait toutefois l'inconvénient de laisser des traces : la comptabilité du bureau d'études socialiste menait tout droit aux responsables nationaux du PS. En voulant moraliser le système de financement, les socialistes se tendaient donc un redoutable piège politique.

A droite : des réseaux éclatés

Contrairement à ce que certains responsables du PS laissent entendre, la droite, qui a elle aussi bénéficié de financements illégaux, ne doit pas sa tranquillité judiciaire à la partialité des magistrats, mais à l'éclatement de ses réseaux. Certains mécanismes de financement ont été mis au jour ces dernières années, mais il s'agissait de réseaux locaux qui ne débouchaient pas sur les instances parisiennes. Ce fut le cas à Nancy, avec la découverte du système de fausses factures dont avait bénéficié le maire RPR de Toul, M. Jacques Gossot. Ce fut également le cas à Perpignan, lors de l'inculpation du député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, Jacques Farran. Dans ces dossiers, aucune piste ne menait clairement aux responsables nationaux des partis.

Aujourd'hui, il y a une véritable injustice politique à ce que le seul PS soit en position d'accusé. Ce sentiment n'autorise cependant pas les socialistes à crier à la partialité judiciaire. Méthodique, entêté, M. Renaud Van Ruymbeke instruit son dossier avec célérité et fermeté, même s'il use parfois du calendrier avec malignité. Contrairement au juge manceau Thierry Jean-Pierre, qui s'appuyait sur une procédure incertaine, le magistrat rennais, fermement soutenu par le président de la chambre d'accusation, Dominique Bailhache, travaille dans un cadre validé par les plus hautes autorités judiciaires françaises : la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers a estimé au mois d'avril 1991 que le réquisitoire de départ était *« conforme au droit »* et la chambre criminelle de la Cour de cassation a confirmé cette décision deux mois plus tard.

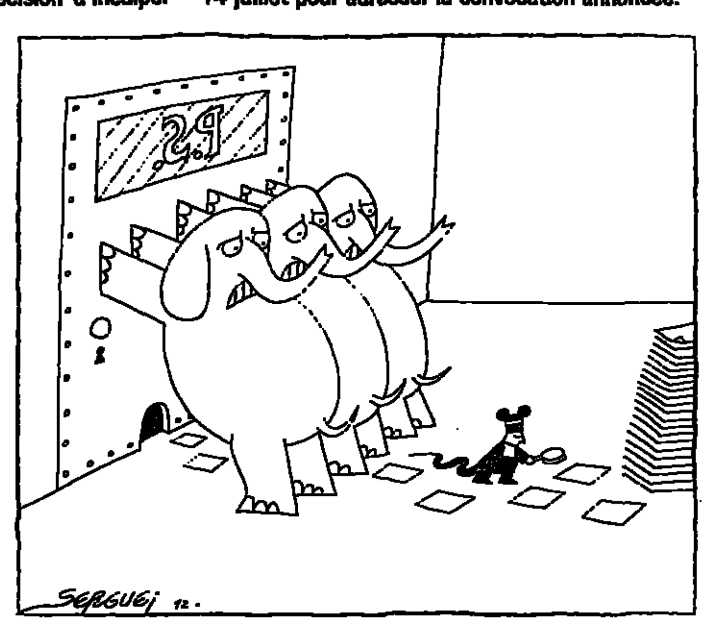
M. Van Ruymbeke, qui a été chargé d'enquêter sur le financement du PS et du PC dans la Sarthe, n'a jamais caché sa volonté d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au sommet du PS. Cette logique était inscrite dans le dossier depuis le début de l'année : après avoir inculpé au mois de janvier les responsables socialistes locaux – M. Pierre Villa, ancien adjoint au maire du Mans, et M. Jacques Jusforgues, secrétaire de la fédération sarthoise du PS, – il s'était attaqué dans les mois suivants aux responsables nationaux des trois bureaux d'études concernés : M. Michel Reyt, PDG de la Sages, M. Gérard Monate, PDG d'Urba, et M. Jacques Grosman, PDG du GIFCO. La chancellerie, qui suit ce dossier de très près, s'attendait donc depuis des mois à l'inculpation de celui qui coiffait les activités d'Urba en tant que trésorier du parti socialiste, M. Henri Emmanuelli.

Aujourd'hui, le rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le financement des partis, M. Jean Le Garrec, député (PS) du Nord, affirme que l'inventaire des pratiques illégales commises par les partis politiques figure dans son rapport. Il a raison. De son côté, M. Emmanuelli affirme que *« tous les partis recouraient à des moyens parallèles »*. Il a lui aussi raison. Soucieux d'équité politique et d'équilibre partisan, tous deux en concluent que M. Van Ruymbeke devrait s'arrêter là : *« Que le juge lise attentivement, ligne par ligne, le rapport que j'ai fait, et que j'ai rendu public*, déclarait M. Le Garrec sur TF 1. *Tout est là. Il n'apprendra rien de plus ou de moins. »*

Cette logique fondée sur l'équité politique ne peut toutefois pas être celle de l'institution judiciaire. Lorsqu'un magistrat instructeur est saisi de faits, son devoir est d'enquêter sur ces faits avant de renvoyer éventuellement les prévenus devant un tribunal afin qu'ils soient jugés. Que les autres partis aient utilisé eux aussi des financements illégaux ne saurait entraver le travail du juge : il ne se soucie pas d'équilibre politique mais de vérité judiciaire.

L'inculpation de M. Emmanuelli mérite mieux qu'une mauvaise querelle sur le prétendu complot ourdi par des juges : puisque l'injustice dont le PS est victime est politique, sa réponse doit se situer sur ce seul terrain-là.

ANNE CHEMIN



Dans un communiqué

Le président de l'Assemblée nationale estime que les magistrats veulent « inculper le Parti socialiste »

Le service de presse de la présidence de l'Assemblée nationale a rendu public, jeudi 16 juillet en fin de matinée, le communiqué suivant :

« M. Henri Emmanuelli a reçu de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Rennes une convocation, pour se voir, entre le 8 et le 14 septembre 1992, *« notifier en sa seule qualité de trésorier du Parti socialiste* (...) *la double inculpation de complicité et de recel de trafic d'influence pour avoir à la fois aidé et assisté* [les] *sociétés Urba et Graco* [dans le département de la Sarthe] *et bénéficié, pour le compte du parti, des fonds* (...) *collectés* [par ces sociétés] ».

» Cette lettre appelle de sa part les observations suivantes :

» Aujourd'hui, 16 juillet 1992, à 10 heures 45, je viens donc de recevoir cette lettre que la presse écrite ou audiovisuelle, qu'elle soit nationale ou internationale, commente depuis déjà une semaine. Cette formule inédite dans la procédure, la pré-inculpation par voie de presse, trouve ainsi, si ce n'est une conclusion, du moins une « couverture » légale.

» J'observe que la chronologie n'est pas sans importance : ce courrier a été divulgué par une fuite dans la presse le 9 juillet 1992, il est écrit le 10 juillet, il m'a été adressé le 15 juillet.

» Ce calendrier n'est pas le seul qui soit étonnant. L'enchaînement des différentes péripéties qui ont émaillé ce dossier n'est pas moins étrange : perquisition du siège du Parti socialiste le jour même de la passation de pouvoir de M. Pierre Mauroy à M. Laurent Fabius, divulgation de l'annonce de mon inculpation la veille du congrès du PS, à Bordeaux, convocation dans les derniers jours de la campagne pour le référendum de ratification du traité de Maastricht.

» Cette chronologie postale, ce calendrier procédural, ainsi que les termes mêmes de l'inculpation qui m'est annoncée par cette lettre (*« en votre seule qualité de trésorier du Parti socialiste* (...), *pour le compte du parti »*) montrent à l'évidence que, dans cette affaire, il ne s'agit de rien d'autre que d'inculper le Parti socialiste. »

Responsabilité

par Edwy Plenel

LE PS paye, chèrement, sa gestion judiciaire des dossiers sensibles sous les ministères de MM. Pierre Arpaillange et Henri Nallet, de 1989 à 1991. Leur successeur au ministère de la justice, M. Michel Vauzelle, est aujourd'hui bien placé pour le savoir : après avoir annoncé son intention de laisser la justice passer, il doit affronter les incessantes récriminations de ses camarades de parti qui lui demandent de « tenir » ses procureurs alors que c'est justement cette politique de blocage et d'entrave qui, hier, fut désastreuse.

Mais le PS paye aussi sa gestion politique interne de l'affaire Urba. Depuis la découverte à Marseille en avril 1989 des fameux « cahiers Delcroix », la réalité nationale, centralisée et contrôlée par le parti, de son système de financement est publique. Certes tardive, la mise en cause de M. Emmanuelli, trésorier de juillet 1988 à janvier 1992, n'en est pas moins cohérente avec le discours du PS lui-même sur la nécessité de cette centralisation pour éviter les dérapages et les tentations. Il est curieux qu'il s'en étonne aujourd'hui, sauf à considérer que, quand le parti est en difficulté, les responsables intermédiaires, les militants dévoués chargés de collecter de l'argent pour la trésorerie nationale, doivent être les seuls à assumer leurs responsabilités. Ce débat fut d'ailleurs au centre de vives tensions entre les dirigeants d'Urba et la direction nationale du PS quand la découverte marseillaise mit le feu aux poudres. De l'été 1989 à l'été 1990, M. Gérard Monate, PDG d'Urba, ne se privait pas de dire son fait, y compris publiquement, aux responsables politiques du PS qui, déjà, ne semblaient guère prêts à assumer leurs responsabilités à l'égard du bureau d'études. Dans un entretien au *Monde* du 6 décembre 1989, où, non sans lucidité, il s'oppose vainement à la loi d'amnistie adoptée quelques jours plus tard, il jugeait les dirigeants socialistes *« très, très timides »* et rappelait qu'il avait été désigné à son poste par le parti, lequel examinait à la loupe les comptes d'Urba par l'intermédiaire de sa commission de contrôle, tandis que le trésorier était informé des activités du bureau d'études.

Quelques mois plus tard, les relations entre les gens d'Urba et les dirigeants du PS s'étant dégradées, M. Monate rappela brutalement le parti à ses devoirs de solidarité. A *l'Express* du 11 mai 1990, il déclara : *« Pour Mitterrand, j'ai le sida. (...). Il n'y a guère que chez Rocard* [alors premier ministre] *que l'on me reçoive encore »*. Le 14 juin 1990, il récidivait dans *l'Evénement du jeudi* : *« A la direction du PS, seul Jean Poperen a pris ma défense. Je n'ai plus revu que le trésorier, Henri Emmanuelli, qui avait sans doute des raisons de paniquer. Mauroy a rompu le contact à la veille de mon inculpation, quand je lui ai dit tout le mal que je pensais du projet d'amnistie concocté en catastrophe pour stopper l'enquête. (...) Fabius, à son habitude, s'est défilé. (...) Pierre Joxe a laissé ses flics traiter mes collaborateurs de Marseille comme les pires truands sans même m'envoyer un émissaire ou me prendre au téléphone : Joxe a sans doute oublié le trésorier vorace qu'il fut au PS. »*

Depuis, les relations entre M. Monate et la direction socialiste se sont améliorées. Seul, il a assumé des responsabilités collectives lors du procès des fausses factures de la SORMAE où il renonça à faire citer tous les trésoriers successifs du PS comme il l'avait promis. Pourtant, si l'on suit à la lettre le raisonnement actuel de M. Emmanuelli, juger M. Monate, qui a toujours reconnu travailler pour le financement national de son parti, c'était déjà juger le PS.

L'inculpation annoncée de l'ancien trésorier du PS n'est que la traduction d'un enchaînement de responsabilités où le politique contrôlait le financier. S'en étonner ne serait-ce pas manquer quelque peu à la solidarité entre socialistes, qu'ils soient dirigeants ou militants ?

M. Dumas dénonce la « dérive des pratiques judiciaires »

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a sévèrement mis en cause les *« juges médiatiques et bavards, mais engagés »* et la *« dérive des pratiques judiciaires »* dans un entretien accordé au *Journal de la Dordogne* du vendredi 17 juillet.

Evoquant l'annonce de la convocation aux fins d'inculpation de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, M. Dumas a estimé que *« depuis que les juges médiatiques ont fait leur apparition, l'institution bat de l'aile »*. *« Comment s'étonner dans ces conditions*, a-t-il ajouté, *que le secret de l'instruction soit bafoué à longueur de journée, sans qu'il en résulte la moindre sanction pour ceux qui devraient en être les gardiens et sont souvent auteurs ou complices de ces violations. »*

M. Dumas, qui s'exprimait avant la confirmation par M. Emmanuelli de la réception de sa lettre de convocation devant le juge, a estimé que *« trop nombreux sont les juges que l'on voit évoluer dans les allées et les couloirs des partis politiques, très souvent dans les partis d'extrême droite »*, et qui *« se mêlent aujourd'hui du débat politique et y interviennent en force »*. Redoutant un *« débordement de pouvoir »* et un *« véritable complot mené contre la République »* par quelques juges, l'ancien avocat s'interroge : *« Est-il normal que certains d'entre eux et non des moindres s'affichent dans le mouvement de Philippe de Villiers ? »*

Le député UDF de la Vendée, fondateur du Combat pour les valeurs, a vivement réagi à ces propos qui portent, selon lui, *« une atteinte sans précédent dans l'histoire de la République à l'indépendance de la justice »*. *« C'est la première fois qu'un responsable politique de ce niveau, ministre d'Etat, salit à ce point l'honneur de l'institution judiciaire »*, a affirmé jeudi soir M. de Villiers, en ajoutant : *« Derrière les propos de Roland Dumas, les socialistes jettent le masque. Ils cherchent désormais publiquement à faire obstacle au bon déroulement de la justice par des pressions odieuses sur les magistrats. »*

Pour avoir envoyé leur fils dans l'école d'une secte en Inde

Les parents du petit Yoann ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel de Rennes a condamné, jeudi 16 juillet, les parents d'un enfant, Yoann, âgé de six ans et demi au moment des faits, à trois mois de prison avec sursis. Ils ont été reconnus coupables, par un *« manque de direction parentale »*, d'avoir pris le risque de *« compromettre gravement la santé et la sécurité de l'enfant »*.

RENNES

de notre correspondant

Adeptes du mouvement Sahaja yoga qui choisit la vénération de Shri Mataji, « la mère divine », face à la décadence du monde occidental, les époux Durand avaient appris, en mars 1990, l'ouverture à Dharmsala d'une école du Sahaja yoga pour les jeunes Occidentaux. Un mois et demi plus tard, ils y envoyaient leur fils, alors âgé de six ans et demi, malgré l'opposition des grands-parents maternels qui avaient élevé l'enfant pendant plus de deux ans. Les grands-parents, inquiets pour leur petit-fils qui leur écrivait être *« bocou malade »*, devaient – avec insistance – saisir la justice, puis la presse, ce qui aboutissait, le 26 mai 1991, au retour de Yoann en France.

« Ce n'est pas le procès d'une secte, mais celui d'un comportement vis-à-vis d'un enfant », avait déclaré, lors de l'audience du 10 juin, le substitut du procureur de la République, M. Arnaud Le Brishoual, qui avait requis une peine de principe d'emprisonnement avec sursis. Dans son jugement, le président Francis Debons souligne qu'*« une séparation de longue durée affectant un jeune enfant est susceptible de perturber parfois très gravement le développement psychique, voire la santé physique de celui-ci »*.

Manque « du plus élémentaire discernement »

Sur les conditions de l'envoi de l'enfant en Inde, la décision des juges rennais remarque un manque de vérifications et de contrôle préalable pour considérer que les parents *« n'ont ainsi fait preuve d'aucune démarche positive de nature à démontrer qu'ils aient à ce stade exercé le pouvoir de contrôle, d'organisation et d'orientation qui leur incombait légalement »*. Et d'ajouter que, *« manquant du plus élémentaire discernement »*, les époux Durand, convaincus *« des bienfaits de l'association Sahaja yoga ont, de fait, abandonné dans une large mesure à cette dernière leurs prérogatives parentales »*.

Pour le tribunal, la *« constitution psychique et mentale nécessairement construite par l'enfant comme une réponse à la séparation apparaît incontestablement dommageable, dans la mesure où, plus qu'un autre, ce dernier présente désormais des prédispositions accrues à souffrir de troubles du comportement ou de la personnalité »*. Retenant *« l'existence d'un lien de causalité directe entre le délit commis et le préjudice moral »* des grands-parents *« du fait de la privation contre leur gré de toute relation affective avec leur petit-fils »*, le tribunal a condamné les époux Durand à leur verser le franc symbolique de dommages et intérêts.

Depuis son retour en France, le petit Yoann suit une scolarité normale et fait l'objet, tout comme sa sœur, née deux mois après son départ pour Dharmsala, d'une mesure d'assistance éducative décidée par le juge des enfants de Rennes dans des jugements du 11 juin et du 23 septembre 1991.

CHRISTIAN TUAL

□ **Un couple de témoins de Jéhovah ne pourra adopter d'enfant.** – Le tribunal administratif de Rennes a rejeté une requête présentée par un couple de Rennais, témoins de Jéhovah, qui contestait le refus opposé par le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine à leur demande d'agrément en vue de l'adoption d'un enfant, pupille de l'Etat. Notant que les requérants sont opposés à l'usage de la transfusion sanguine, le tribunal a considéré que le président du conseil général n'avait pas fait une application inexacte des dispositions législatives et réglementaires *« en estimant que les intéressés ne présentaient pas des garanties suffisantes en ce qui concerne les conditions d'accueil qu'ils étaient susceptibles d'offrir à des enfants sur les plans familial, éducatif et psychologique »*. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

L'affaire du sang contaminé devant le tribunal de Paris

M. Michel Lucas explique la genèse du rapport des quatre inspecteurs de l'IGAS

A la suite de la révélation de l'existence d'un rapport, rédigé par quatre inspecteurs de l'IGAS, mettant en cause la responsabilité des pouvoirs publics dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida (le Monde du 17 juillet), l'embarras était grand, jeudi 16 juillet, tant au ministère de la santé qu'à celui des affaires sociales.

Tous nos interlocuteurs ont déclaré ne pas avoir connaissance de ce rapport, ni en avoir entendu parler. Et même si l'on avouait ne pas comprendre comment des inspecteurs du même corps avaient pu aboutir à des conclusions aussi différentes, chacun reconnaissait être incapable d'expliquer la genèse de ces différents documents. Pour sa part, l'inspecteur général des affaires sociales, M. Michel Lucas, nous a expliqué qu'après s'être vu confier, le 10 juin 1991, par MM. Jean-Louis Bianco et Bruno Durieux le soin d'établir «de manière précise et exhaustive» une chronologie de cette affaire, il avait demandé à quatre de ses inspecteurs – les docteurs Jean-Pierre Talon et Michel Vernerey, Mme Catherine Gras et M. Alain Piquet – de «rassembler les documents qui pouvaient lui être nécessaires». «C'était d'autant plus logique, ajoute M. Lucas, qu'ils étaient déjà sur place, travaillant à l'élaboration d'un rapport sur l'organisation de la transfusion sanguine et la tarification des produits sanguins labiles.» «Je ne leur avais pas demandé d'établir un rapport, poursuit M. Lucas. Je pense que, pensant m'aider, ils ont décidé d'accompagner les documents qu'ils avaient trouvés d'un ensemble de commentaires. Quand je m'en suis aperçu, je n'ai voulu ni les décourager ni les vexer. Et c'est ainsi qu'ils m'ont remis ce document aux alentours du 14 juillet 1991.»

M. Lucas n'est pas troublé par la différence de contenu entre les deux rapports : «Pour deux raisons : d'une part, je leur avais fait lire mon rapport avant de le rendre public afin de m'assurer auprès d'eux que je n'avais rien omis d'important. Les documents qui figurent dans leur document et pas dans le mien, nous avions décidé ensemble, après discussion, de ne pas en faire état. Pour être lu, il faut savoir être court. Et j'ai réussi à faire tenir en un volume ce qu'il m'avaient remis en deux. Quant au fond, même si je reconnais que leur formulation est à la fois plus directe et plus brutale, je pense que les deux textes laissent apparaître les mêmes choses.»

M. Lucas affirme qu'aucun membre du cabinet de M. Bianco ou de M. Durieux n'a eu connaissance du rapport des quatre inspecteurs. Interrogé sur le fait de savoir si la fuite ne traduit pas, de la part de certains membres de l'IGAS, un désaccord sur le contenu de son rapport, M. Lucas affirme n'avoir pas eu de divergences avec ses quatre inspecteurs. «C'est eux-mêmes qui n'ont pas souhaité mener à bien cette mission. Ils ne souhaitaient pas, en menant une enquête de type inquisitorial, altérer les relations de confiance qu'ils avaient su établir avec, en particulier, les responsables du CNTS. En outre, ils estimaient qu'il était de mon ressort d'interroger des anciens ministres ou des directeurs d'administration centrale.» «Cela dit, reconnaît M. Lucas, il serait faux de dire que toute cette affaire ne me pose pas un gros problème. Ne serait-ce qu'à cause de la question de l'origine de la fuite.»

Le patron de l'IGAS admet donc aujourd'hui que ses quatre inspecteurs ne se sont pas bornés à lui remettre des documents, mais qu'ils ont aussi rédigé un rapport. En introduction, ils indiquent, après avoir rappelé la demande de MM. Bianco et Durieux, que, six ans après les faits, tous les documents, textes et correspondances ayant trait à l'affaire n'ont pas été retrouvés, mais qu'une majorité d'entre eux ont néanmoins été remis «tant par les services ministériels que par les établissements de transfusion sanguine». D'autres personnes que les responsables du CNTS étaient donc nécessairement au courant de l'enquête des quatres inspecteurs, y compris dans «les services ministériels».

M. Girard : «aucune rétention»

Autre personnalité mise en cause lors de l'audience du 15 juillet, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, a tenu à répliquer aux déclarations du colonel Jean-Louis Recordon. Ce dernier avait déclaré au tribunal que le professeur Girard, après avoir, dans un premier temps, jugé «non opportun» de le rencontrer, avait pris l'engagement sous serment de rechercher toutes les notes et correspondances qui pouvaient intéresser l'instruction. Or, d'après le colonel Recordon, le professeur Girard ne lui a «rien remis».

«Lorsque, le 30 octobre 1991, j'ai rencontré le colonel Recordon, nous a déclaré le professeur Girard, *je lui ai fait part de mon étonnement de ne pas l'avoir rencontré plus tôt. Dès 1989-1990, je lui avais indiqué que j'étais à sa disposition. Il m'avait alors fait savoir que, n'exerçant pas de responsabilités à l'époque des faits, il ne lui était pas utile de me voir.»*

«Il est exact, ajoute le professeur Girard, *que je me suis engagé à lui donner à la fois les documents éclairant la genèse des arrêtés du 23 juillet 1985, ainsi que les documents et correspondances échangés entre le professeur Roux et les cabinets ministériels. J'ai demandé que les archives soient ouvertes au colonel Recordon et j'ai chargé deux de mes plus proches collaborateurs – MM. Dessaint et Caire, qui n'étaient pas à la DGS en 1984-1985 – de l'aider dans ses recherches. Il a donc pu prendre tous les documents qui lui étaient utiles pour peu qu'ils figurent dans nos archives.»*

«Par la suite, indique encore M. Girard, *le colonel Recordon est revenu à trois reprises à la DGS, les 5, 7 et 15 novembre. Je possède la liste des documents qu'il a alors saisis. Il y en a effectivement qui éclairent bien la genèse des arrêtés de juillet 1985 et d'autres qui sont des échanges entre le professeur Roux et les cabinets. Au total, ce sont 34 documents qui ont été emportés par le colonel Recordon. Tous étaient dactylographiés, le colonel Recordon n'ayant pas souhaité prendre les notes manuscrites qui se trouvaient également dans nos archives.»*

Selon le professeur Girard, il n'y a donc eu de sa part *«aucune rétention de quelque nature que ce soit. Il n'y a pas un document, pas un seul, dont j'ai pu avoir connaissance et que je n'ai pas communiqué».* En outre, rappelle le directeur général de la santé, *«c'est moi qui avais adressé au juge d'instruction, Mme Foulon, la lettre adressée le 5 septembre 1988 par le docteur Yvette Sultan à la direction générale de la santé»* (le Monde du 26 février et du 11 mars). Cette lettre révélait en particulier que des produits coagulants non chauffés avaient été prescrits à des hémophiles après le 1er octobre 1985.

FRANCK NOUCHI

L'affront et la fable

Les dépositions des professeurs Jacques Ruffié, Maurice Goudemand et Willy Rozenbaum ont dominé l'audience du jeudi 16 juillet lors du procès des responsables de la transfusion sanguine devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Cités par la défense du docteur Michel Garretta, leurs témoignages ont parfois été très critiques à son endroit.

M. Jacques Ruffié a déboulé dans le prétoire avec la fougue d'un rugbyman. M. Ruffié, professeur au Collège de France, enseignant aux Etats-Unis, disciple de Jean Bernard, est un Occitan bouillonnant. M. Ruffié, bon pied bon œil, a refusé énergiquement la chaise que lui proposait le président. M. Ruffié, disons-le, a cassé la baraque.

Car on eut droit à un véritable festival. Dans le registre de la confidence : *«En février 1985, monsieur le président, on savait. Le docteur Job, ayant appris que je devais me faire opérer m'a dit : venez chez moi, à Broussais. Vous n'attraperez pas le sida».* Dans le registre du rouspéteur lucide : *«Vous connaissez la lenteur de l'administration française, le ministère de la santé n'y échappe pas !»* Dans le registre du cartésien : *«On nous explique que le sang collecté bénévolement est le plus cher du monde... Je ne comprends pas !»*

Le professeur Ruffié, ennemi naturel des préciosités, était venu pour administrer un clystère collectif et dissiper quelques fausses idées sur la transfusion sanguine : *«Il ne faut pas tout mélanger dans la vie. Dans le domaine de la transfusion, on a trop longtemps confondu la physique et la métaphysique, la technique et la morale.»*

Les doutes du professeur Jean Bernard

Mais l'éminent professeur, stratège incontrôlable, était surtout venu pour délivrer deux messages comme on se décharge d'un fardeau. Et d'abord à propos de ce procès : *«J'ai l'impression qu'on fait le procès de la médecine ! Tout de même, la transfusion sanguine a sauvé plus de personnes qu'elle n'en a tuées ! Et n'y a-t-il que des médecins responsables ? Il y a trop de zones d'ombre importantes. Je veux dire que le professeur Jacques Roux a été admirable et que le docteur Netter a fait ce qu'il a pu avec les moyens du bord. On lui avait donné un tournevis pour réparer un Boeing !»*

La distribution de bons points n'eut cependant qu'un temps. Et le professeur Ruffié, qui fut un trop bref acteur dans le dramatique feuilleton de l'affaire du sang contaminé, en vint au récit de l'affront qu'il dut essuyer. Invité par le professeur Jean Bernard à lui succéder au poste de président du conseil d'administration de la Fondation de la transfusion sanguine, Jacques Ruffié fut en effet élu à l'unanimité en décembre 1984 pour être «proprement» débarqué sept semaines plus tard.

Comment une pareille mésaventure peut-elle arriver à un professeur au Collège de France parrainé par le plus prestigieux des hématologues, c'est ce qu'il expliqua, encore étonné. En quelques mots, le professeur Bernard lui avait confié ses doutes et fait part de ses recommandations : *«Je suis inquiet. Il y a des choses qui ne me plaisent pas au CNTS. Il faut enquêter et je n'ai plus l'âge.»*

Sabre au clair, le professeur Ruffié mit son nez dans les comptes du CNTS et demanda sur-le-champ une enquête financière et une enquête technique sur la qualité des produits sanguins délivrés. Ce furent, à l'évidence, deux exigences de trop.. . Le 25 février 1985, par dix-neuf voix sur vingt-quatre, le professeur était remercié au terme d'un conseil d'administration animé et violent.

La fronde, confia Jacques Ruffié, était menée par M. Charles Farine, vice-président et *«dictateur aux finances»,* appuyé par le professeur Streiff, directeur du centre de transfusion sanguine de Nancy. Le docteur Garretta, resté sagement en retrait, ne pouvait qu'approuver cette exclusion d'un président portant brutalement des *«critiques insupportables».*

«Qu'auriez-vous fait si vous étiez resté président, demanda le président Jean-Louis Mazières. – *J'aurais demandé des mesures immédiates au docteur Garretta !»,* s'exclama le professeur. Car dès le mois de février 1985, Jacques Ruffié se souvient avoir évoqué le problème des concentrés sanguins destinés aux hémophiles et de leur chauffage pour inactiver le virus du sida.

Pâle, la voix tremblante et accusatrice, le docteur Garretta se leva alors, une feuille de papier à la main : *«Monsieur le président, j'ai là une lettre du 29 septembre 1985 du professeur Ruffié où il m'écrit beaucoup de choses. Il me demande de ne pas la rendre publique avant sa mort... Elle infirme ses déclarations. Je ne sais pas si je vais la lire ou non... Mais jamais il ne m'a parlé des concentrés destinés aux hémophiles. Je suis terrifié par sa mauvaise mémorisation. Il faut absolument qu'il vérifie ce qu'il dit dans sa mémoire, s'il vous plaît.»*

Un artisan modeste

Nullement démonté, le professeur renvoya la balle au fond du court : *«Je maintiens ce que j'ai dit. Je voulais une enquête globale. Je n'étais pas focalisé seulement sur le sida mais aussi sur la production. Je n'accuse pas Garretta d'avoir voulu tuer les gens. Mais deux routes étaient possibles : l'une vers l'enquête, l'autre vers le cimetière dont les tombes ne sont pas encore toutes creusées. Peut-être n'a-t-il pas pris la bonne direction.»* A ce moment, la défense du docteur Garretta, qui avait fait citer le professeur Ruffié, dut comprendre son erreur...

Et le professeur Maurice Goudemand, responsable du Centre de transfusion sanguine de Lille, n'arrangea rien. Sans doute sa déposition fut-elle même plus terrible, comme rehaussée par sa sérénité. Avec des allures d'artisan modeste, le professeur Goudemand, directeur du deuxième centre de fractionnement français après le CNTS, raconta en effet comment il prit l'initiative, dès le mois de février 1985, de réduire la production des concentrés sanguins non chauffés pour finalement arrêter définitivement leur fabrication en avril, soit trois mois avant le CNTS.

Mais le récit du professeur toucha à la fable lorsqu'il raconta les recherches de son centre, à partir de l'été 1984. Convaincu par l'exemple de firmes étrangères qu'il fallait inactiver le virus du sida en recourant au «chauffage», Lille finit par découvrir, avec les moyens du bord et une bonne dose de flair, une technologie simple et efficace. Il fallait, avant toute chose, ne plus ajouter de glucose dans les concentrés avant de les «chauffer».

Le CNTS, pendant ce temps, déclinait une proposition de coopération du professeur Goudemand en août 1984, préférant négocier avec la firme autrichienne Immuno. Le CNTS perdait beaucoup de temps et pas mal d'argent. Le CNTS avait l'œil rivé sur ses comptes et ses stocks de concentrés contaminés.

Pendant ce temps, Lille faisait son possible pour limiter la contamination des hémophiles : *«Nous veillions depuis longtemps à ce que les hémophiles n'aient pas trop de concentrés d'avance,* a précisé le professeur Goudemand. *Dès juin, nous avons rappelé les produits contaminés. Environ mille à onze cents flacons nous ont été retournés. Nous les avons remplacés. Cela a duré un mois.»*

On sait malheureusement que le CNTS, couvert par les pouvoirs publics, persévéra dans une politique diamétralement opposée jusqu'en octobre 1985. On apprit aussi qu'il pouvait arriver au CNTS de vendre d'anciens concentrés non chauffés produits par Lille quand ce centre s'évertuait à les rappeler pour les détruire...

Une incrédulité épaisse

Plus de deux ans auparavant, le professeur Willy Rozenbaum tirait pourtant déjà les sonnettes pour alerter ses pairs et l'institution des dangers de l'épidémie de sida. Il ne revient toujours pas de l'incrédulité épaisse à laquelle il se heurta. *«A l'époque,* expliqua-t-il, *les considérations morales ou les considérations d'opinion publique prévalaient, et continuent du reste, sur les objectifs de santé. La seule oreille attentive que nous ayons eue, dès 1982, ce fut auprès du professeur Roux, à la Direction générale de la santé.»*

Il put mesurer le manque d'information, l'inconscience et la méfiance de tous, y compris des hémophiles, particulièrement attachés aux concentrés sanguins qui marquaient une étape singulièrement importante dans leur «libération» par rapport à d'anciennes gammes de produits plus encombrants et difficiles à s'injecter.

«Au cours du premier semestre 1983, j'ai pris rendez-vous avec un représentant des hémophiles pour l'alerter des dangers courus, se rappelle le professeur Rozenbaum. *Il ne m'a pas cru. Il m'a répondu que je favorisais le jeu des pouvoirs publics qui cherchaient à interrompre la fourniture des concentrés pour des raisons financières.»*

Alors le professeur conclut : *«Nous nous étions déjà heurtés aux agressions des groupes homosexuels, puis aux représentants des Haïtiens... Nous étions un peu lassés de ce déni de la réalité. Aujourd'hui, je me pose la question : n'ai-je pas baissé les bras trop tôt ?»*

LAURENT GREILSAMER

DÉFENSE

A partir de la rentrée

Des appelés seront affectés dans des écoles et des quartiers difficiles

A partir de septembre, 4 000 appelés du contingent pourront effectuer leur service national dans les villes et les établissements scolaires. Ce chiffre correspond à l'objectif fixé dans le plan de «rénovation et de sécurité urbaine» présenté au conseil des ministres du 13 mai. Il a été repris par le protocole d'accord signé jeudi 16 juillet par MM. Pierre Joxe, Jack Lang et Paul Quilès, ainsi que par MM. François Loncle et Jacques Mellick, secrétaires d'Etat à la ville et à la défense.

Sur les 4 000 appelés, 2 000 seront affectés dans les villes. Ils seront mis à la disposition d'associations, de commissariats ou de collectivités locales et rempliront des tâches d'animation, d'administration publique, de communication, d'aménagement, d'urbanisme, d'aide sociale ou encore de prévention de la délinquance. L'autre moitié des recrues concernées par le protocole servira dans les établissements scolaires, en particulier à l'intérieur des zones d'éducation prioritaire. Selon M. Lang, il s'agira d'effectifs supplémentaires de surveillance et de suivi des élèves et non d'emplois de substitution. Le chiffre global de 4 000 appelés comprend 1 000 policiers auxiliaires supplémentaires et 1 000 objecteurs de conscience. Seuls 2 000 militaires du contingent seront choisis en fonction de leurs aptitudes parmi les nombreux volontaires.

SPORTS

CYCLISME

Le Tour sur un divan

Les 171 rescapés du Tour (dernier abandon, celui du Suisse Alex Zuelle) ont bénéfié, jeudi à Dole, d'une journée de repos. L'occasion de se refaire une santé et un moral avec, éventuellement, comme pour l'Italien Bugno, l'aide d'un psychologue. Quant au Tour lui-même, c'est une psychanalyste qui s'est penchée sur lui.

DOLE

de notre envoyé spécial

«La Duras de la Grande Boucle», ainsi l'a qualifiée un critique allergique à l'*«intellectualité et au mental anguleux»* de cet écrivain-psychanalyste, Josée Lapeyrère, auteur d'un essai intitulé *Comment faire le Tour.* La dame, qui a déjà écrit plusieurs livres (surtout de la poésie), trouve la comparaison plutôt flatteuse et constate que son ouvrage, bien reçu par les gens de la course, semble surtout déplaire aux «écrivains» du Tour, gardiens du temple.

Médecin, elle a décidé d'ausculter le Tour. Psychanalyste, de le coucher sur son divan et de l'écouter. Ce qui la fascine dans cette course, c'est qu'elle est *«le modèle achevé et passionnant d'une opération intellectuelle à laquelle nous nous livrons tous en permanence et qui consiste, d'une certaine façon, à «faire le tour» des choses, c'est-à-dire à mettre en ordre et à articuler des éléments d'abord juxtaposés et donnés en vrac».* Une opération qui permet de *«construire une phrase, de mener une action à son terme,* via *un parcours incertain».* Tout comme la course, avec ses étapes et son *«jeu dramatisé d'alliances et de retournements, où s'expriment, tour à tour, l'endurance, l'intelligence, la ruse, le courage et leurs contraires».*

Chassez le naturel, il revient au galop. Quand elle parle de son livre, Josée Lapeyrère a vite fait de vous entraîner sur son terrain de prédilection, celui du *«parcours de la pulsion freudienne et de ses différents destins».* Au risque de s'enliser dans un galimatias réservé à une élite.

«Une échappée c'est un désir qui passe»

S'en tenir à ce seul aspect du livre, c'est, évidemment, le condamner. *«Duraille !»,* tranchait notre galant critique. Mais c'est aussi passer à côté d'une approche originale et chaleureuse d'une course au sujet de laquelle on a déjà tant écrit. Car son divan, Josée Lapeyrère l'a promené avec elle tout au long de la course, qu'elle a suivie en 1989, rencontrant à cette occasion les acteurs de cette tragédie en plusieurs actes (coureurs, directeurs sportifs, mécaniciens, journalistes) et leur demandant ce qu'était une course. Pour en conclure que *«courir c'est, finalement, écrire une phrase, en essayant de la tourner le mieux possible». «Dans la mémoire du Tour,* relève-t-elle, *les grands moments dont on se souvient, ce sont quand les coureurs ont fait, ce jour-là, une phrase remarquable qui traverse le temps.»*

Intellectuelle jusqu'au bout des ongles, elle s'intéresse peu à l'effort représenté par une telle course, fascinée qu'elle est par cette opération consistant, tout simplement, à faire le tour. Qu'est-ce qui fait courir les coureurs ? L'appât du gain ? Autant de questions qu'elle ne se pose pas et qu'elle ne pose pas. La course existe, un point c'est tout, et elle la démonte comme on démonte une horloge. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas le sens de la course, mais sa structure et son déroulement : *«L'intelligence de la course, c'est d'abord ça, la course : savoir l'interpréter, savoir attaquer.* (...) *Les coureurs ont le sens du moment, du temps, l'art de tourner le temps, de le trouer (ils disent «faire le trou»), étant entendu que, entre un coureur très fort mais peu intelligent et un autre moins fort mais très intelligent, c'est le second qui l'emportera, celui qui saura trouver l'ouverture, le passage, l'interstice où se glisser, au bon moment.* (...) *Une échappée, c'est un désir qui passe, qui franchit la censure du peloton.»*

Sans oublier cette guerre du temps très particulière : *«Dans le Tour, il n'y a pas de record. Tout est relatif au temps du premier, qui, lui, est au zéro. Chaque jour, chaque coureur se situe par rapport aux autres, dans un classement général fluctuant. Il ne s'agit pas tellement de gagner du temps mais de ne pas en perdre.»* L'intellectuelle n'en est pas moins chaleureuse, presque sensuelle dans sa description de la course et des coureurs : *«J'écris toujours un peu comme ça, avec une grande attention pour le détail et la formulation, une attention quasi amoureuse. Il faut reconnaître que cette course soutient très bien la libido des gens, leur plaisir, leur intérêt. C'est pas triste, la course, et il se dégage de cette épopée une impression de grande vitalité. C'est pulsionnel et insaisissable. Comme le temps, le Tour n'attend personne : il faut s'accrocher, sinon il avance aveuglément et vous abandonne à la vie sédentaire. Les coureurs disent d'ailleurs «revenir à l'avant», revenir là où ils étaient tous, avant le départ. Mais l'avant avance toujours et on ne peut jamais l'atteindre. D'où une tension entre le désir de revenir vers ce temps d'avant la perte de temps et l'impossibilité d'y parvenir. Mais celui qui revient le plus à l'avant, c'est celui qui est le premier. Celui qui est le plus dans ce désir très fou de revenir à l'avant.»* Le Tour ou le vain retour au paradis perdu.

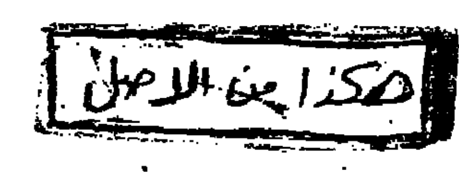
Finalement, un fort bel *«éloge de la course».* Tel est d'ailleurs le sous-titre du livre.

PATRICK FRANCÈS

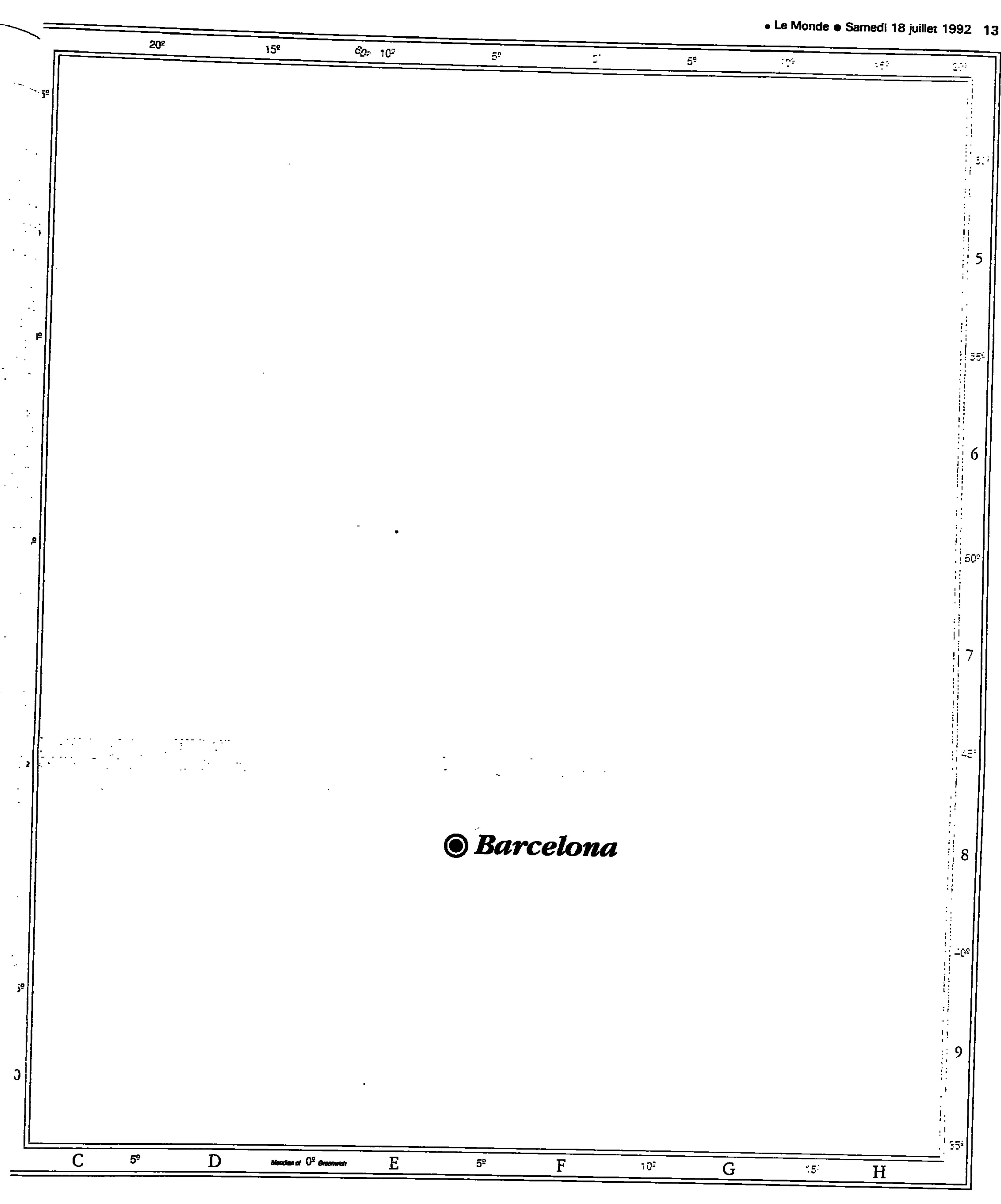
► Comment faire le Tour. Eloge de la course», Josée Lapeyrère, «Point Hors Ligne», 105 F.

[Lire aussi dans le Monde sans visa, page 26, «Un pays dans le Tour», par Philippe Boggio.]





هكذا من الأصل



DANS QUEL PAYS SITUERIEZ-VOUS CE POINT?

CULTURE

L'Été festival/Avignon

Toutes les représentations du « in » ont été annulées

Bien que les consultations organisées dans l'après-midi du 15 juillet par la CGT et la coordination des intermittents du spectacle n'aient pas dégagé de majorité en faveur d'une grève (*le Monde* du 17 juillet), la totalité des spectacles du Festival « in » du jeudi 16 juillet a été annulée, sur décision d'Alain Crombecque, son directeur.

La direction du Festival a publié en fin de journée un communiqué annonçant sa décision et précisant : « *Le Festival reprendra son cours normal dès demain, dans un climat qu'il souhaite apaisé. Le Festival regrette très vivement les désagréments apportés aux sept mille spectateurs attendus ce soir.* » Elle annonçait que les billets seraient remboursés ou échangés dès le lendemain.

Toute la journée du 16, les responsables de la CGT, de FO et des coordinations ont multiplié les contacts, réunions, initiatives – dont la plus spectaculaire fut l'enfermement d'Alain Crombecque dans son bureau en milieu de journée – afin de populariser leur action.

En fin de journée, force était de constater que les risques de perturbation étaient trop importants pour assurer les représentations : ici, le spectacle aurait lieu pleins feux, les techniciens lumière étant en grève ; là sans le son ; ailleurs, l'accueil du public ne pourrait pas être garanti dans de bonnes conditions et, plus loin, un *sit-in* aurait pu empêcher l'accès à la salle... Mais, dans la journée comme dans la soirée, de nombreux spectacles du « off » ont eu lieu normalement.

Michel Gautherin, secrétaire général de la Fédération du spectacle CGT, a remercié Alain Crombecque, indiquant que, comme lui, « *il souhaitait que désormais le climat s'apaise à Avignon* » et qu'il « *ferait tout pour faire partager ce point de vue aux camarades intermittents* ».

M. Gautherin s'est par ailleurs engagé à proposer à ceux qui occupent l'Odéon, à Paris, depuis le 1er juillet, avec le soutien de son syndicat, de faire un geste, et de trouver une solution pour le démontage des décors de la *Zarzuela*, dont les dernières représentations ont été empêchées, alors que le spectacle doit être donné à Séville.

L'annulation des représentations du « in » aura représenté non seulement une gêne pour les spectateurs, mais, pour le Festival, un manque à gagner de l'ordre de 700 000 francs. La nouvelle ayant été annoncée tardivement, de très nombreux spectateurs se sont présentés aux portes des théâtres restées closes.

Vers 21 h 30, au pied du Palais des papes, des responsables du Festival ont été vivement pris à parti. Pendant ce temps, se tenait une réunion sur le parvis, autour du chanteur Francis Lalanne et d'intermittents qui paraissaient ne pas vouloir s'en tenir là et continuer leur action. La direction du Festival devait annoncer vendredi l'organisation, partout où cela serait possible, de représentations supplémentaires afin de satisfaire l'attente du public.

OLIVIER SCHMITT



Une lettre de M. Jean Kaspar

Pour la première fois depuis le début du conflit des intermittents du spectacle, le secrétaire général d'une organisation syndicale s'exprime publiquement. M. Jean Kaspar nous a fait parvenir à Avignon une lettre dans laquelle il dénonce l'attitude des syndicats engagés dans l'occupation de l'Odéon et l'agitation dans la Cité des papes et leur refus d'entamer des discussions sérieuses avec le patronat.

« (...) Les intermittents du spectacle, vedettes mises à part, vivent des conditions d'activité particulièrement précaires : quelques cachets groupés souvent en fin de semaine, pendant certaines périodes de l'année, puis de longs moments d'attente. Pour tenir compte de cette situation particulière, les partenaires sociaux de l'assurance-chômage ont adopté au début des années 80 des règles spécifiques d'indemnisation : 507 heures d'activité dans l'année (ou 43 cachets d'une valeur de douze heures chacun) ouvrent droit au chômage pendant onze mois ! Autrement dit, il suffit de travailler l'équivalent de trois mois chaque année pour être indemnisé le reste du temps et cela sans limite...

» En revanche, il faut reconnaître que le montant de l'allocation versée est plus faible, et qu'il n'existe pas de « garantie d'un montant minimal » comme pour les autres chômeurs. Par comparaison, il faut savoir qu'un jeune d'une autre profession galérant de contrat précaire en contrat précaire, et qui ne peut justifier que de trois mois de travail dans l'année, sera, lui, indemnisé seulement pendant trois mois. Peut-on maintenir pour les gens du spectacle des avantages qui s'écartent à ce point des garanties accordées aux autres chômeurs ? *Jusqu'où peut-on considérer que l'intervention de la solidarité interprofessionnelle garde toute sa légitimité et ne remet pas en cause l'ensemble du système ?*

Un système en cessation de paiement

» Ces questions sont d'autant plus d'actualité que se négocie en ce moment, dans des conditions particulièrement difficiles, l'avenir de l'assurance-chômage. Si on ne fait rien, l'ASSEDIC ne pourra plus payer dès le mois d'octobre. Le déficit représente l'équivalent annuel des prestations versées à un chômeur sur quatre. Chaque partie prenante devra contribuer à l'effort de redressement du régime, car on ne peut tolérer de laisser ce système en état de cessation de paiement !

» En premier lieu, les entreprises : *il est inconcevable qu'elles* continuent à licencier massivement *et qu'elles refusent dans le même* temps de contribuer en proportion *au financement* du déficit ainsi créé. La CFDT fera aussi appel à *la solidarité des salariés* avec les chômeurs à travers une hausse *incontournable mais limitée* dans le temps de la cotisation. L'Etat ne *peut se dérober, alors que sa part* au financement du chômage est *passée de 33 % à 25 %* depuis le début des années 80. Nous lui *demandons donc une participation* accrue au financement des préretraites et *de la formation*. La CFDT demandera aussi un effort *aux chômeurs, sans pénaliser* les plus précaires. Leur durée globale *d'indemnisation sera préservée*. En revanche, le taux normal de l'allocation *pourra subir après une* certaine durée une légère dégressivité (...)

» Les chômeurs intermittents du spectacle peuvent-ils rester à l'écart de l'effort commun ? Franchement non ! Les partisans de « ne rien changer » jouent avec le feu (...) Si aucun accord n'intervient d'ici à la fin septembre, il n'y aura plus de conditions spécifiques d'indemnisation pour les intermittents. Dans ce cas, ils bascuIeraient dans le régime de droit commun (...) C'est la raison qui a conduit la CFDT avec la CFTC et la CGC à proposer des aménagements dont les grandes lignes sont en cohérence avec le projet de *réforme du régime* général : les conditions d'entrée dans le *régime et les durées maximales* d'indemnisation restent ce qu'elles *sont aujourd'hui : cela* est également le cas des propositions patronales. *Il est malhonnête de faire* croire aux artistes que beaucoup *d'entre eux ne seraient plus indemnisés* avec les nouvelles règles...

» 507 heures d'affiliation dans l'année (ou 43 cachets) *permettraient d'être indemnisé* six mois au taux normal (au lieu de onze actuellement) et le reste du temps à un taux légèrement dégressif, *avantage important pour* les intermittents par comparaison avec les *autres chômeurs. Enfin, la CFDT* revendique un montant d'allocation *minimal garanti* à hauteur de ce qui existe dans le régime général, *ce qui* améliorerait le niveau d'indemnisation des intermittents les plus précaires (...)

» La CFDT entend agir pour que *le patronat reprenne sur* ces bases la négocation dans les plus *brefs délais. La majorité des intermittents* comprendront qu'ils n'ont rien *à gagner à suivre les apprentis* sorciers, les champions de l'immobilisme *qui parlent de solidarité en* refusant de créer les nouvelles *règles qui donneront à ce mot* tout son sens. »



François Marthouret joue « le Livre des fuites » de Le Clézio. Les ambiguïtés de l'acteur et de l'écriture.

Les heures de nos vies

Le Clézio, écrivain, et Marthouret, acteur, provoquent le soleil des ombres

LE LIVRE DES FUITES
aux Pénitents blancs

« *Là où il y avait encore un espace blanc, où on voyait le vide pur, vite j'écris, chien enragé.* » Il est écrivain, il ne peut qu'écrire. Un livre, trois livres, et voilà qu'au dixième c'est, comme l'on dit aujourd'hui, « trop galère ».

Il s'appelle Jean-Marie-Gustave Le Clézio. Traduit et lu dans les parties du monde (existent-elles encore, les parties du monde ?). Sa crise de galère n'est pas une comédie. C'est vrai, il veut s'échapper. « *Ne plus avoir à dire à personne : très bien, merci, et vous ?* » Fuir. Et c'est *le Livre des fuites* (il lui a bien fallu, une fois de plus, maculer le blanc du papier, comment faire autrement ?) Fuir, dès sa petite enfance, il l'a fait, comme nous tous.

Avec dans les mains un bout de sureau, un drôle de caillou, ou même rien, des imaginations, les yeux sur le bord d'un toit, sur la pente d'un pré. Comme nous tous. Echapper. Puis Le Clézio dit que Jules Verne est arrivé *(Vingt mille lieues)*, et les images des livres, les photos des revues. Plus grand : le cinéma. Godard, *le Petit Soldat*.

Pour un garçon, tous les garçons, une autre fuite : la femme. Hypnose, parce que la femme, elle est le plus ailleurs et le moins ailleurs des ailleurs, vous suivez. Mais très sombre, Le Clézio, sur cette fuite-là. « *Il n'y a pas de douceur, il n'y a que le plaisir. Yeux qui dévorent, déjà, la proie facile offerte.* » Dans *le Livre des fuites*, il voit une femme et un homme, nus sur un lit. Ecriture méchante, mots d'acier pour décrire des chocs. « *Tout devint mécanique.* »

Puis les deux corps qui retombent : « *Là, sur le lit blanc, l'ennemie a été rejointe, a été vaincue... Son corps a été martelé... Son autonomie, et celle de toutes les femmes, a été détruite pendant quelques secondes... Et ce sera comme s'il n'y avait rien eu.* » L'homme meurtrier, l'homme qui veut se venger de soi, viol de la femme, crachat sur la femme, toujours. Le Clézio aimerait bien savoir qui a inventé cette ombre, « l'amour ». Les poèmes et romans d'amour.

La bouche de carton

Le Livre des fuites, livre de toute beauté, livre vrai, toutes les heures de nos vies, même si Le Clézio ne le veut pas, et livre aussi fort, ou peut-être plus fort, sur le théâtre, parce que s'il est un homme, une femme, chassé(e) par son ombre, par tant d'ombres, et qui à tout jamais a choisi la fuite, un spectre de fuite, c'est l'acteur, l'actrice. Chaque soir de la vie s'échapper. L'absence, le gouffre, même pas des ombres : des au-delà. Lady Macbeth, Arkadina, Athalie... La panique du gouffre, la démence de vivre ces morts, aucune aide à attendre des fidèles dans la nef, et la retombée sur la terre, « *j'ai cru ne rien pouvoir dire, c'était la gorge sèche, laissez-moi, non merci ne me dites rien...* » La gorge sèche : les acteurs disent : « la bouche de carton ». Rappel du feu dans le désert.

L'acteur François Marthouret joue (met en scène) *le Livre des fuites*. Le voir jouer est inoubliable. Parce qu'il est comme Le Clézio qui franchement voudrait ne pas écrire, et qui l'écrit. François Marthouret joue et ne joue pas, ment et ne ment pas. Le sauve-qui-peut.

Qu'il grimpe sur sa table à écrire comme l'enfant terrible, qu'il aille cogner sa tête au mur, ou qu'il se rêve tirant sur le sable du désert comme sur le drap d'une agonie, il est le naufragé qui refuse du secours, il porte plus loin sa tête grise, sa mer grise, il est l'acteur tout entier dans son espérance et sa dérision, et cette magie miraculeuse qu'il forme de tout son être, il n'en triche pas les angles, c'est tous les semblants dans le même sac, l'âme et les choses, ou, comme dit aussi Le Clézio, car il faut bien faire le clown : « *Renoncer aux mots qui font plaisir, et changer la marque du stylo à bille.* »

Impossible de quitter ce si grand livre, cette si grande heure de théâtre, sans ajouter une chose. Parmi les mots avec quoi les écrivains se font plaisir, il y en a un qui revient sans cesse, le mot « mort ». Vraiment le mot qui sert à tout lorsque l'on n'a plus rien à dire. C'est un beau mérite de J. M. G. Le Clézio que de n'avoir pas eu recours à ce mot, bien trop grand pour quiconque mais justement pas pour lui, au cours des pages d'un livre qui a l'échappée, l'obsession de fuite, pour propos. L'homme de Le Clézio ne chouchoute pas son ombre. Il marche dessus. C'est le soleil qui tient le créneau, comme l'on dit. Et dans quels termes ! « *Il y eut surtout le soleil. Le phare incandescent toujours braqué sur la terre... Au-dessus des villes, sur les cimes des arbres, sur les nuques des hommes, il y avait toujours ce rond blanc indestructible. Et si on fermait les yeux, on le voyait toujours là, à sa place, tache aveugle posée sur la rétine, nageant dans un bain de sang.* »

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 26 juillet à 21 h 30.

NIMES

Fanfare et pétarades

De Franca Rame à Molière, Jean-Louis Hourdin revient aux enfances prometteuses du théâtre

FARCES
au Cloître des Jésuites

Pour tout décor, une toile tendue *entre deux mâts, sous une* guirlande de lampions dessinant *les arêtes d'un chapiteau fictif* : Jean-Louis Hourdin promène ses *Farces en équipage allégé* de bateleur. Ce qui ne veut pas dire *sans éclats ni fracas, puisqu'une* fanfare et des artificiers, les Pétardiers, sont *du voyage*.

Ils ont accordé leurs flonflons et leurs feux de Bengale dans les jardins de l'Hermitage, à Lausanne, avant une tournée provençale qui passe par l'Eté de Nîmes et le Festival de Martigues.

Avec ces *Farces*, Hourdin a voulu revenir aux enfances prometteuses du théâtre. Il projetait tout un parcours de Molière à Dario Fo, en passant par Tabarin et Bruscambille, Karl Valentin et Guy Bedos. En fait, une fois plongé dans le répertoire de Molière, il a eu du mal à s'en arracher. D'où un programme associant *le Médecin volant* et *le Mariage forcé* et complété, en guise de *coda* contemporaine, par *un monologue* de Franca Rame qui sauve le spectacle.

Une farce ? On pourrait voir une tragédie dans cette triste histoire de femme frustrée, humiliée, enfermée par un mari jaloux, réduite à raconter ses malheurs, par la fenêtre, à sa voisine d'en face. Mais Franca Rame a doté son personnage d'une vitalité frénétique, jusqu'à l'explosion burlesque finale qui lui permet d'en *finir*, une fois pour toutes, avec ceux qui *l'empêchent de vivre*.

Une vie aliénée

Les cinq actrices de la troupe – Christine Brotons, Isabelle Caubère, Suzanne Forsell, Nathalie Jouin et Sylviane Simonet, – proposent cinq interprétations toniques du personnage tandis que les musiciens exécutent la partition discordante d'une vie aliénée.

Les Molière sont beaucoup moins convaincants. Surtout *le Mariage forcé*, qui ne saurait s'accommoder du grossissement que lui inflige la mise en scène. Toute la mélancolie de cette comédie psychologique, où Molière évoque les déboires d'un frère d'Arnolphe et de George Dandin, est escamotée *par* les masques, les arlequinades bouffonnes. Et la seule vraie farce du triptyque, *le Médecin volant*, manque de vivacité pour que la scatologie, qui devient le motif central de l'œuvre, soit supportable.

Le seul intérêt de ces deux variations farcesques est plastique : l'étrangeté des masques et maquillages de Werner Strub engendre une certaine poésie, *par* instants. En particulier, dans les beaux ralentis de planeur du médecin volant.

BERNADETTE BOST

► **Jusqu'au 18 juillet, à 22 heures, au Cloître des Jésuites, Nîmes. Et le 21 juillet, à 21 h 30, au Ranch, à Martigues.**



WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 18 juillet

Corbeil, 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 19 juillet

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Provins**, 14 h : livres ; **Versailles** (chevau-légers), 10 h et 14 h 15 : livres ; 14 h 15 : tableaux contemporains.

PLUS LOIN

Samedi 18 juillet

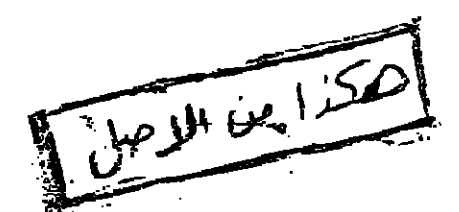
Bédarieux, 14 h 30 : mobilier, bibelots ; **Bourges**, 14 h : tableaux contemporains ; **Cannes**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Carpentras**, 15 h : mobilier, tableaux ; **Coutances**, 14 h 30 : linge, jouets ; **La Baule**, 20 h 30 : argenterie, bijoux ; **La Rochelle**, 14 h : marine et science ; **Laval**, 14 h 30 : livres, vieux papiers ; **Lyon** (rue Marcel-Rivière), 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Saint-Malo**, 14 h : mobilier, tableaux.

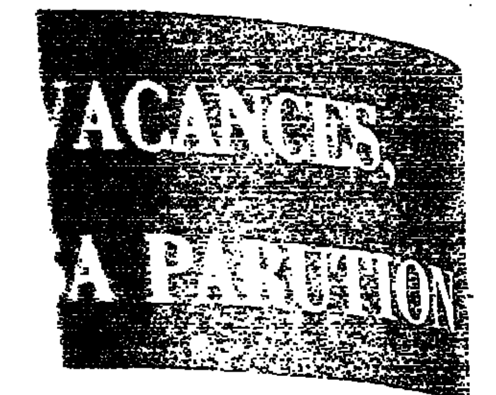
Dimanche 19 juillet

Aubagne, 14 h 30 : *mobilier, objets* d'art ; **Autun**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Douarnenez**, 14 h 15 : céramiques, orfèvrerie ; **Fleurey-sur-Ouche** (Côte-d'Or), 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Gien**, 14 h : tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Limoges**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Nevers**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Saint-Dié**, 14 h : mobilier, orfèvrerie ; **Vitry-le-François**, 10 h et 14 h : céramiques.

FOIRES ET SALONS

Paris (square Marco-Polo, 6e), **Béziers**, **Saint-Quay-Portrieux**, **Bricquebec** (Manche), **Ascain** (Pyrénées-Atlantiques), **Draguignan**, **Luc-sur-Mer** (Calvados), **Fouras** (Charentes-Maritimes), **Aubazines** (Corrèze), **Pouilly-en-Auxois** (Côte-d'Or), **Ribérac** (Dordogne), **Ornans** (Doubs), **Batz-sur-Mer** (Loire-Atlantique), **Maubourguet** (Hautes-Pyrénées), **Nesles-la-Gilberte** (Seine-et-Marne),





NORTH SEA

ATLANTIC OCEAN

Barcelona

ADRIATIC SEA

MEDITERRANE

EN CATALOGNE BIEN SÛR.

Barcelone se situe en Catalogne, un pays en Espagne avec une culture, une langue et une identité propres.

Un pays qui avec seulement six millions d'habitants a connu une croissance qui l'a transformé en l'un des moteurs de l'Europe.

Un pays où de nombreuses entreprises étrangères —européennes, nord-américaines, japonaises...— ont investi et sont en train d'investir très fortement.

Un pays qui a compris et a stimulé le génie de Picasso, la force de Miró, l'imagination de Dalí, l'innovation de Tàpies, l'art de Montserrat Caballé et de Josep Carreras, la maîtrise de Pau Casals, l'audace de Gaudí...

Un pays qui est visité par 16 millions de personnes du monde entier chaque année, à la recherche d'un climat et d'installations touristiques, sportives et culturelles uniques.

Un pays qui a su gagner les Jeux Olympiques pour sa capitale, Barcelone.

Maintenant vous savez où est Barcelone; en Catalogne, bien sûr.



CULTURE

L'Été festival

Le canapé bleu

La dernière chorégraphie de Claude Brumachon ne soulève pas l'enthousiasme

LAME DE FOND

à Aix-en-Provence

Il ne faudrait jamais lire ou regarder les programmes avant les représentations. Cela vous glisse dans la tête des idées, des images qui vont ensuite vous gêner si le spectacle ne coïncide pas avec elles. Ainsi, on avait reçu à l'avance la jolie petite brochure, imprimée en bleu marine, que Claude Brumachon fait distribuer aux spectateurs de sa nouvelle création, *Lame de fond*.

On y voit, sur plusieurs photographies, un canapé bleu posé sur des rochers au bord de la mer, et, sur ce canapé ou près de lui, un garçon et une fille enlacés, ou une fille seule, ou deux couples. A côté des photos, il y a des phrases qui ne parlent pas directement des choses de l'amour, qui les suggèrent simplement, sans y toucher, avec douceur.

Vulgaire et indigent

Sans croire, bien sûr, qu'on va retrouver sur scène les rochers, la mer, les vagues, on imagine que la pièce va évoquer avec poésie, avec légèreté, et parfois aussi, pourquoi pas, avec violence, ces mystères du désir amoureux, les tremblements, les peurs, les fuites qui l'accompagnent, l'élan des «lames de fond» de la passion.

Le canapé capitonné de velours bleu est bien là, sur la scène assez peu intimiste du gymnase du Val de l'Arc, à Aix-en-Provence, où le spectacle a été présenté le 15 juillet. Mais il est aux antipodes de ce qu'on espérait. Il n'évoque rien, il assène. On y voit quatre personnes (deux garçons et deux filles) dont le comportement relève davantage de la thérapie de groupe que des choses de l'amour.

Ils se donnent un mal de chien, courent, sautent à pieds joints sur le canapé, se roulent par terre, s'affalent en tas les uns sur les autres, s'étreignent sans que l'on sente passer entre eux le moindre courant. Le seul mot qui s'impose d'un bout à l'autre du spectacle est hélas, celui de vulgarité. Et celui d'indigence, on l'aura deviné, s'il faut qualifier la chorégraphie.

Rigoureusement inexpressifs – est-ce voulu ? – mais déployant pendant cinquante minutes qui semblent des heures une énergie considérable, les quatre interprètes sont Benjamin Lamarche, danseur-fétiche de Claude Brumachon, Hervé Maigret, Christine Maltête et Véronique Redoux. Benjamin Lamarche est beau, il a plein de petits muscles qui courent sous la peau, cela ne suffit pas à sauver le spectacle.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Le spectacle sera repris à Nantes du 16 au 19 décembre, puis à Paris au Théâtre de la Ville.**

ARCHITECTURE

La Grande Guerre au quotidien

L'Historial de Péronne (Somme) a été inauguré le 16 juillet. L'architecture de ce musée d'un nouveau type est signée Henri Ciriani

PÉRONNE

de notre envoyé spécial

Juillet 1916 : «*Des centaines de batteries lourdes tonnaient ; des obus sans nombre se croisaient, hurlant et miaulant, au-dessus de nous. Tout était enveloppé d'une fumée épaisse, éclairée de lueurs funèbres par des fusées de couleur. Sous l'effet de violentes douleurs dans la tête et les oreilles, nous ne pouvions nous entendre qu'en braillant des mots sans suite. La faculté de penser logiquement et le sens de la pesanteur semblaient paralysés. On était en proie au sentiment de l'inéluctable et du nécessaire, comme devant la fureur des éléments. Un sous-officier de la troisième section devint fou furieux.*»

Comment rendre compte, aujourd'hui, de ces sensations enregistrées – côté allemand – par le lieutenant Ernst Jünger (1), sur le front de la Somme, au moment où les alliés déclenchent une offensive sans précédent ? Des charniers militaires aux camps de concentration, comment présenter l'horreur aux générations suivantes ? La souffrance est-elle une matière «muséale» ?

La première guerre mondiale, conflit qui cumule à nos yeux l'atrocité et l'absurdité, doit-elle avoir son mémorial ? Oui, a répondu le conseil général de la Somme qui a largement financé (les deux tiers d'un budget global de 95 millions de francs) le projet d'« historial » élaboré par Gérard Rougeron.

Un projet qui veut renouveler les lois du genre. Aussi, pour souligner l'originalité du concept, les conseillers généraux ont-ils voulu un bâtiment «exceptionnel», signé par une star de l'architecture française, Henri Ciriani. «*Nous n'avons pas voulu créer ici un musée de stratégie ou de souvenirs plus ou moins émouvants, mais un centre d'histoire culturelle comparée des pays en guerre,* précise le conservateur de l'établissement, Hugues Hairy. *Et c'est seulement après avoir défini un concept que nous avons commencé à rassembler des collections en fonction des besoins de notre propos.*» Une brochette d'historiens, sous la houlette de Jean-Jacques Becker, professeur à l'université Paris-X, a donc bâti un scénario sur du papier. Qui a été confié au groupe Repérages, chargé de mettre en œuvre la difficile partition et de l'adapter pour le grand public. Car l'ambition du conseil général est sans équivoque. Il s'agit, à travers cette entreprise, de dynamiser Péronne, la petite ville où est implantée l'Historial, et de drainer un flux touristique nouveau vers une région agricole et industrielle.

Une triple lecture

Comme son nom l'indique, l'Historial est un récit historique. Il se développe sur 1 800 m² à travers cinq sections. Le découpage est simple : l'immédiat avant-guerre, les deux premières années du conflit, la bataille de la Somme, la fin de la guerre et ses conséquences. Une salle centrale, plus froide que dramatique, doit faire prendre conscience de ce moment d'août 1914 où des millions d'individus vont basculer dans l'horreur quotidienne. Les regards de grands portraits photographiques convergent vers les cinquante eaux-fortes d'Otto Dix, *Der Krieg*. Un montage audiovisuel, basé sur les souvenirs d'un ancien combattant britannique, évoque – dans une salle de projection – l'offensive de la Somme proprement dite. L'assaut sur le dispositif allemand, lancé le 1ᵉʳ juillet 1916, se développera pendant cinq mois. Gain : une poche de 8 kilomètres sur 30 ; pertes : 620 000 hommes pour les Franco-Britanniques et 450 000 pour les Allemands, dont un tiers de tués.

Mais l'originalité de l'Historial de Péronne *se lit essentiellement* à travers les trois grands espaces qui évoquent les épisodes du conflit. A l'intérieur de chacun d'entre eux, le front – «La guerre des soldats» – en occupe le centre éclairé zénithalement par la lumière du jour. Des fosses de marbre blanc découpées dans le plancher présentent des gisants d'étoffes : les uniformes des combattants, entourés de leur paquetage, de leurs armes et de leurs effets personnels.

A la périphérie des salles, des vitrines illuminées de lumières artificielles développent, sur trois niveaux, «La guerre des civils». On est dans le monde de l'arrière, en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. *Là sont évoqués* à travers des objets authentiques (pas de reproductions ni de fac-similés) des thèmes qui vont de la mobilisation au rationnement, des jouets suscités par la guerre à la célébration des héros du jour, de la vie dans les territoires occupés à l'intervention américaine. Ces chapitres qui se lisent en parallèle manquent parfois à l'un des belligérants. Ainsi la mobilisation est-elle absente chez les Britanniques où la conscription n'existait pas en 1914. *Des bornes font* le lien entre le monde de l'arrière et celui des combattants. On y trouve des nouvelles du front à l'usage des civils : lithographies, dessins, ou documents filmés montés en boucle : soixante-dix heures de films *sont diffusés par séquences*, chacune d'entre elle étant considérée comme un «objet» en soit.

Si le circuit s'achève sans ennui (sur une étrange et voluptueuse allégorie martiale), *c'est qu'il* y a une bonne adéquation entre la réflexion originale, les objets et la muséographie : preuve que le refus du spectaculaire et le didactisme peuvent payer. L'Historial de Péronne ouvre sans doute une voie nouvelle pour les musées dits de société, qui se cherchent aujourd'hui. Dans ce domaine, la richesse des collections importe moins que le concept qui sous-tend leur présentation.

EMMANUEL DE ROUX

(1) *In Orages d'acier*, Bourgois éd.

► ***Historial de la Grande Guerre*, château de Péronne 80201 : tél. : 22-83-54-18. Le musée sera ouvert à la visite à partir du 1ᵉʳ août. Du 20 au 23 juillet, un colloque international, ouvert au public, s'y tiendra sur le thème « La guerre et la mémoire de la guerre ».**

Le triomphe du libertin

Suite de la première page

Qu'il s'agisse du folklore plus ou moins imaginaire de son pays (*le Sacre, les Noces*), du drame antique (*Œdipus Rex*) ou des formes narratives populaires (*l'Histoire du soldat*). Stravinsky n'avait jamais cessé de traiter les traditions comme des objets trouvés, propices à toutes sortes de manipulations au second ou au troisième degré. Dans la lignée du surréalisme français, c'est la dose d'ironie mise dans l'appropriation du passé qui une fois encore fera le modernisme du *Rake's Progress*.

On aurait pu penser qu'Alfredo Arias, metteur en scène argentin venu du Groupe TSE, se sentirait aux antipodes de cet univers retors et intellectualisé. Il ne fallait pas s'attendre en effet à cette *Alice au pays des merveilles* au masculin, succession de fantasmes dévitalisés, mécanisés et enfantins, que fut la célébrissime production (venue au Théâtre des Champs-Elysées) de John Cox sur les décors de David Hockney. L'humour à froid n'est pas dans la manière d'Arias. Mais l'ironie qui fait grincer les dents. Dans un souffle, pourtant, de compassion irrésistible pour les souffrances de l'humanité, pour l'absurdité du destin de chacun.

L'histoire du libertin n'a donc pas encore commencé qu'on le découvre aliéné sur la scène du Théâtre de l'Archevêché, réduit à rien sur un pauvre matelas rayé, perdu à tout jamais dans une folie inoffensive, le cerveau et les gestes ramollis. Ce qui l'a mené à sa fin (la scène de l'hôpital psychiatrique est en principe le dernier tableau de l'opéra) se déroulera dans un flash-back de cinéma, procédé qui vide la réalité de sa consistance rassurante et donne toute licence à l'imagination du metteur en scène pour s'approprier le livret. Aidé d'écrans vidéo (le héros regarde des films de karaté !), de costumes pailletés, de figurants dansant le twist, Arias recompose le passé, y glisse de secrètes nostalgies. A l'exemple de Stravinsky, *dans son exacte lignée*, il joue à son tour au jeu de l'objet trouvé et plante son décor (signé en toute complicité par Roberto Platé) au bon milieu de la jeunesse dorée et le *no future* années 50-60.

Le *Rake's*, c'est, apparemment, Stravinsky au paradis du dix-huitième siècle. Il fait semblant de citer Mozart, Pergolèse, mais tant d'autres aussi, Haendel, Wagner peut-être. L'important est qu'il casse instantanément l'idole en imposant sur le modèle ses dissonances, ses harmonies, son rythme personnels (martèlement de notes répétées en sourdine, déraillements dans le jazz et le rag-time, style vocal à l'italienne ou à l'allemande plaqué sur un accompagnement instrumental anachronique). Le dix-huitième siècle d'Arias, son paradis à lui, c'est l'après-guerre, son irresponsabilité, sa folie. Fou, irresponsable, sexuellement infatigable, pas regardant sur les femmes (n'épouse-t-il pas la femme à barbe ?), obsédé par le profit, manipulé par n'importe qui, irrémédiablement sentimental et vaguement écolo, le libertin de Stravinsky devient chez Arias un hippie vraisemblable. Dans un pandémonium de femmes sanguinolantes et d'hommes aux seins gonflés, il finira comme il se doit dans un enfer psychiatrique. Cocaïnomane ?

Au service absolu de ces visions délirantes, Kent Nagano au pupitre de son orchestre de l'Opéra de Lyon maintient la fosse dans une tenue impeccable. Lyrisme un peu trop aseptisé ? Le musicien russe n'a jamais cessé de plaider, on le sait, pour l'«objectivité». Distribution irréprochable ? Le mot est faible. L'une des plus fines équipes qui puisse être aujourd'hui réunie au service d'une œuvre unique dans son style et donc rarement exécutée. Samuel Ramey (Nick Shadow) habite la scène de son ombre en mauvais garçon gominé, double noir du héros blanc comme dans les westerns, danseur de tango chaloupant sa perversité calme, sans l'once d'une grimace méphistophélique.

Dann Upshaw (Anne Trulove) et Jerry Hadley (le héros Tom Rackwell) sont frère et sœur dans la jeunesse, la beauté, la sensibilité frissonnante, la simplicité irrésistible. Une mezzo chilienne, Victoria Vergara, remplaçait Tatiana Troyanos dans le rôle de Baba la Turque. Ce ne fut même pas une déception.

ANNE REY

► **Prochaines représentations du *Rake's progress* : les 20, 25, 28 et 30 juillet, 21 h 15, Théâtre de l'Archevêché. Places entre 920 et 270 F. *Le Songe d'une nuit d'été* est redonné les 18, 22 et 27 juillet, même heure, même lieu. Places entre 680 et 200 F. Tél. : (16) 42-17-34-34 et 42-21-14-40.**

Le piano à quai

Plan masse, version simplifiée : un corps de bâtiment en pointe courbe, le long de l'eau, est séparé par une «faille» d'un second bâtiment, rectangulaire celui-ci, lien subtil avec la ville. *L'Institut du monde arabe, à* Paris ? Pas du tout : l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne. Jean Nouvel, le plus connu des coauteurs de l'Institut (1), et Henri *Ciriani, auteur de l'Historial* (2), nous pardonneront cette comparaison sacrilège entre leurs deux travaux, eux qui sont les porte-drapeaux des deux tendances *françaises perçues comme* les plus opposées.

D'un côté Nouvel, chantre des *solutions radicales*, de la transparence et du bardage. De l'autre, Ciriani, réinventeur du mouvement Moderne, dont il a repris les explorations après la parenthèse d'une guerre et d'une reconstruction destructrice, doseur de lumière, poète et maître du béton. Quant à leurs discours sur l'architecture et sa pratique, ils sont carrément antagonistes.

Aussi, notre comparaison initiale témoigne-t-elle, surtout, d'un de ces signes souvent invisibles qui marquent, à l'insu de ceux qui *les tracent, les convergences* d'une époque. Elle est enfin l'occasion de souligner la grande singularité d'un maître d'œuvre comme Ciriani. Car, là où le Monde arabe joue brillamment, et d'ailleurs paradoxalement, le parti *de l'extériorité jusque dans ses* espaces internes, l'Historial est un véritable et génial monument à l'intériorité . «*L'architecture ne peut symboliser ni représenter l'absurdité de la guerre. Pour représenter une œuvre de paix, l'architecture doit puiser dans sa propre nature, à savoir : révéler (nommer) la gravité, et faire acte de générosité (donner) pour aboutir*», écrit Ciriani à propos du Musée de Péronne. Quand tant d'architectes avancent des propos et des intentions qui se révèlent à mille lieux du bâtiment réalisé, Ciriani, en disant cela, pose avec exactitude, et sans forfanterie, les principes qui vont effectivement guider sa réalisation.

Nous avions, en 1978, quitté *Ciriani sur l'air d'éternité qu'il avait* su donner à un ensemble de logements, *Noisy-II, à Marne-la-Vallée*. Le Grand Prix national d'architecture était venu récompenser, en 1983, le maître d'œuvre comme le professeur, le chercheur comme le militant d'une architecture sans compromission ni facilité. Depuis, nous espérions qu'un monument lui permette de décliner son savoir sous toutes les *coutures. Nous guettions le* Musée de l'Arles antique, dont il avait gagné le concours en 1984, avec une étonnante figure triangulaire. L'édifice, dont le gros œuvre *est achevé, reste à quai*, près du Rhône, attendant les moyens de *son achèvement. C'est l'Historial*, dont le concours remonte à 1987, qui aura passé le premier la ligne d'arrivée.

La compacité du roi des instruments

De but en blanc, et vu de l'étang de Péronne – la seule perspective, d'ailleurs, qu'autorise la docilité du bâtiment aux exigences de la ville et de sa vieille forteresse, – le musée a quelque chose d'un piano, à quai. Une queue d'aronde, et qui soudain se brise, *des pilotis en guise de* pieds, une apparente opacité, l'élégante compacité du «roi des instruments». Là s'arrête cependant l'image, vite relayée par une *réalité plus architectonique : ainsi*, le béton, particulièrement réussi, a la couleur de pierre, cette même pierre calcaire que les soldats atteignaient au fond des tranchées de la Somme. Il trouve vite sa propre loquacité, parsemé *comme il l'est par un semis de* «clous» qui briseront la nonchalance des lumières et des pluies du Nord.

L'entrée publique de l'Historial est à l'opposé. Venant de *Péronne*, il faut traverser la cour de l'ancien château où se lit une belle progression du temps, *de la* brutalité altérée, donc adoucie, des anciennes structures militaires, à la douceur des espaces publics de Ciriani qui, eux, doivent *sacrifier à la dureté du propos* muséal. Dans cette progression, se gagne le sentiment d'une réalité autre, hors de la vie du tourisme, hors du temps rapide de *cette fin de siècle, et donc plus* proche de celui qu'évoque l'Historial, et dont se sont chargés les muséographes.

Les salles de l'Historial ne prennent jamais directement le jour, tout au moins, le visiteur ne se repérera-t-il jamais un paysage, où le regard pourrait courir. Le bâtiment, tout le long du parcours *muséal, n'a que lui-même pour* vis-à-vis, ou bien de larges pans de mur de l'ancienne forteresse. Ainsi l'Historial est clair et aveugle, clair de la luminosité des espaces de la *modernité, et* aveugle par lucidité, si l'on peut dire, des souffrances de la guerre. On *nous permettra de tenir pour* secondaire, ou presque, l'habileté de l'architecte, qui, se greffant sur un programme muséographique dès le départ très défini, a su organiser ce qu'il appelle «*la figure d'une hélice à quatre ailes*» : *au centre, un espace relié* à chacune des quatre autres salles forme en effet un axe – la salle des portraits – autour duquel s'enroule la spirale d'une histoire *cruelle. C'est, comme toujours,* dans les détails que se lit le savoir-faire de l'architecte, dans l'articulation des volumes, des pleins, des creux, des jours ou *des zones de mystère, c'est dans* sa capacité à simplifier, à chercher enfin l'essentiel pour que les vraies surprises puissent s'y lire.

Un œil plus critique relèvera bien sûr quelques raisons d'agacement : la disposition d'un escalier conduisant à la cafétéria, des *menuiseries ici trop pompeuses*, là trop pauvres. Mais tout cela est la rançon d'un bon génie qui sait trop bien *révéler* et *donner*. On attend donc avec la plus grande *impatience* (fin 1994 ?) l'achèvement du Musée d'Arles.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Avec Gilbert Lezenes, Pierre Soria et Architecture Studio (1987).

(2) *Assisté de Jean-Claude Laisné.*

► **A lire *Henri Ciriani*, l'ouvrage édité en 1984, sous ce simple titre, par Electa Moniteur, à l'occasion d'une exposition de l'IFA, qui l'associait à Henri Gaudin et Christian de Portzamparc. *L'Architecture d'aujourd'hui* consacrera son numéro de septembre au travail de Ciriani.**

PHILATÉLIE

Lorient

La Poste a mis en vente générale, le lundi 6 juillet, un timbre d'une valeur faciale de 4 francs, *Lorient*.



Lorient apparaît en 1666 comme port attitré du commerce de l'Inde, base de la Compagnie des Indes (fondée par Colbert en 1664), et port de l'Orient. Les denrées exotiques venant d'Asie font la fortune de la ville, qui prend d'abord le nom de l'Orient, puis celui de Lorient. Un arsenal y est créé en 1770 (année de la dissolution de la Compagnie perpétuelle des Indes orientales), un port militaire aménagé sous Napoléon Iᵉʳ. En 1927, Lorient se dote d'un port de pêche industrielle à Keroman, que les Allemands occupent en partie en 1940 afin d'en faire une base sous-marine. Les bombardements de l'aviation alliée détruisent la ville, qui doit être totalement reconstruite après la guerre.

Le timbre, au format horizontal 36 x 21,45 mm, dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

► **Souvenirs philatéliques (15 F plus port) : Association philatélique armoricaine, 21, rue des Pinsons, 56260 Larmor-Plage.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres

En filigrane

• ***Les Plus Belles Histoires de timbres.*** – Le Monde Editions lance une souscription pour un livre cadeau – qui paraîtra en octobre – *les Plus Belles Histoires de timbres*. Ce livre de 188 pages et près de 1 000 illustrations en couleurs, au format 27 x 26 cm, s'efforce de montrer que le timbre est un outil de communication politique et culturelle dans des périodes parfois tourmentées de notre Histoire. C'est aussi un pittoresque livre d'images sur les sujets les plus variés : actualité princière, avec la princesse Diana ; la mutinerie du *Bounty* ; Paris ; Sherlock Holmes ; Citroën ; l'escrime ; les Goncourt ; Napoléon Iᵉʳ ; de Gaulle ; la Révolution russe... *les Plus Belles Histoires de timbres*, racontées par Dominique Buffier et Pierre Jullien, préface de Christian Marin, illustrations originales de Raymond Moretti. Prix de souscription 240 F, ensuite 295 F. Renseignements, commandes : *Le Monde Editions*, 5, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. Tél. : (1) 40-65-29-38).

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Courteline... Guitry! : 19 h. Rel. dim., lun. *Le Journal intime de Sally Mara* : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : 22 h. Rel. dim., lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. *La la love you* : ven., sam. 20 h ; dim. 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : , 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 22 h ; lun. 20 h 30. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Tableaux de service : mer., jeu., sam., dim., lun., mar. 18 h ; sam., dim., lun., mar. 19 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Le Marcheur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Péraouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Bal masqué : dim., mer. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : mar. 20 h 30. La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : ven., lun., jeu. (dernière) 20 h 30. Le Malade imaginaire : sam. 20 h 30 ; dim. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : mer., jeu. 20 h 45 ; ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim., lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : ven., sam. (dernière) 21 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... ; 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas : 22 h. Rel. dim.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité sur maman : 21 h. Rel. dim., lun.
HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : 21 h 15. Rel. dim.
HOTEL DES MONNAIES (46-33-39-55). Saint Christophe Colomb : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : , 18 h 45. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : , 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : , 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Bereshit : , 18 h 15. Rel. dim. Feu la mère de Madame : , 20 h. Rel. dim. Silence, on bouge! : , 21 h 30. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). In Transit (spect. en anglais) : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à l'ombre : sam., dim. 15 h. Mangeront-ils? : ven., sam. 19 h 30 ; dim. 17 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : , 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 20 h 30. Rel. lun.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Femme déposée : , 19 h. Rel. lun. La mort viendra et elle aura tes yeux : 21 h. Rel. lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Une petite douleur : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bel Indifférent : 19 h. Rel. dim. Douce Violence : 20 h 15. Rel. dim.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Démagogue : 22 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Mahabharata : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Homme sur le parapet du pont : 19 h. Rel. dim., lun. Feu la mère de Madame : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Délire à deux : , 22 h 15. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Tueur sans gages : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Sait-on jamais (1957), de Roger Vadim, 18 h 30 ; Plein soleil (1960), de René Clément, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24-)

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : Sex Mission (1984, v.o. traduction simultanée), de Juliusz Machulski, 14 h 30 ; les Murs (v.o. s.t.f.), de Piotr Dumala ; les Codes (1966, v.o. s.t.f.), de Wojciech J. Has, 17 h 30 ; l'Homme de marbre (1976, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Polars en Seine : Doubles et Sosies : Affaire classée (1932) de Charles Vanel, Carrefour (1938) de Kurt Bernhardt, 14 h 30 ; Faits divers : Bande annonce : A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, On n'enterre pas le dimanche (1959) de Michel Drach, 16 h 30 ; Faits divers : Eclair journal, l'Affaire Weidmann (1957) de Jean Prat, 18 h 30 ; Parodie : Snark (1984) de Michel de Vidas, le Voyou (1970) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MOROCCO (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROSA LA ROSE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
CARIOCA (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 10.
UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BIGGER SPLASH (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.
A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
AGENT X 27 (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
AN ANGEL AT MY TABLE (NEO-ZELANDAIS, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 55.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.
588, RUE PARADIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.
LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.
LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 10.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BATMAN, LE DÉFI. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CADENCE. Film américain de Martin Sheen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

VIRGINIA. Film franco-yougoslave de Srdjan Karanovic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SPECTACLES NOUVEAUX

LE BEL INDIFFÉRENT. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 19h (15).
COUP DE CHANCE. Hôtel de Sully (44-61-21-50) (dim.), 21h15 (15).
EH JOEl. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (15).
TUEUR SANS GAGES. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-45-75-80) (dim., lun.), 20h30 (16).
LA LA LOVE YOU. Berry-Zèbre (43-57-51-55), ven., sam. 20 h et dim. 17 h (17).
29 DEGRÉS A L'OMBRE. Pré-Catalan, jardin Shakespeare (43-71-14-26), sam. et dim. 15 h (18).
TABLEAUX DE SERVICE. Casino de Paris (49-95-99-99) (mar.), 19h30 (18).
UN JEUNE HOMME PRESSÉ ; ON PURGE BÉBÉ. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (18).
LE MAHABHARATA. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (21).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 JUILLET

« Cycle jardins : les Tuileries, aujourd'hui et après-demain », 10 h 45, métro Tuileries, dans le jardin (Regards).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Bastille, devant le restaurant les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Visite du Quartier latin à travers les caves gothiques de la montagne Sainte-Geneviève avec dégustation de vin dans un caveau et petit concert au Panthéon », 14 heures. Réservation au 49-80-42-51. Prix : 130 F (M.-C. Lasnier).

« De la galerie Véro-Dodat au passage Verdeau par le passage des Panoramas », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale » (Carte d'identité. Nombre limité), 14 h 30, sortie métro Assemblée-Nationale, côté Assemblée (D. Bouchard).

« Chefs-d'œuvre du Musée de Camondo », 14 h 30, entrée du musée, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Promenade historique dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis », 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette, en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple (A nous deux, Paris).

« Le Sénat et le palais du Luxembourg, exceptionnellement ouverts » (inscription recommandée au 40-71-01-16), 14 h 40, 15, rue de Vaugirard (M. Banasset).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus. Souvenirs de la Terreur, évocation de Chénier, des religieuses de Compiègne et de l'ordre du Sacré-Cœur de Jésus », 15 heures, sortie métro Picpus (I. Haulier).

« Les « Nymphéas » de Claude Monet et les collections Walter Guillaume », 15 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 19 JUILLET

« L'hôtel de la Païva, spécialement ouvert », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Europ explo).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des Saints-Simoniens au petit cimetière », 11 heures et 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« Cycle d'est en ouest, l'expansion de Paris : de la Cité à la passerelle des Arts », 10 h 45, parvis de Notre-Dame, statue de Charlemagne (Regards).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise (Sauvegarde du Paris historique).

« L'église Saint-Germain des Prés et son quartier », 14 h 30, devant le portail (Arts et caetera).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Sinistres et profonds cachots souterrains de l'hospice de Bicêtre » (lampe de poche), 14 h 45, métro Le Kremlin-Bicêtre (M. Banassat).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain des Prés (Résurrection du passé).

« La cathédrale russe de Paris », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le vieux quartier de la tour Saint-Jacques », 15 heures, métro Châtelet, place du Châtelet (Lutèce-visites).

« Au musée. Les trésors du quotidien à Saint-Denis », 16 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri, à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 19 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les grands procès du siècle », par B. Czarny ; « Le symbolisme des emblèmes révolutionnaires », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

BILLET

Le rail et la concurrence

Les gouvernements britannique et allemand *ont annoncé*, les 14 et 15 juillet, une réforme de leurs chemins de fer *(le Monde du 15 et du 16 juillet). Pour* Londres qui vit encore à l'heure thatchérienne, il s'agit ni plus ni moins que de privatiser les rails *du Royaume. Pour Bonn, moins* dogmatique, l'opération vise à séparer la gestion des infrastructures de l'exploitation des trains qui y roulent.

Officiellement, il s'agit d'obtenir des sociétés exploitantes une *meilleure gestion – donc* la fin des subventions – et de fournir au voyageur un service de meilleure qualité que celui d'aujourd'hui. La Commission de Bruxelles n'est pas étrangère à cette évolution, *elle* qui aurait *voulu que les Etats membres* mettent fin au monopole dont jouissent les chemins de fer des *Douze*. Le conseil des ministres de la Communauté ne l'avait pas suivie dans ce libéralisme, mais avait seulement obligé, en 1991, *les Etats à laisser fonctionner* les chemins de fer de façon indépendante et à clarifier leurs comptes en séparant la gestion des rails de celle des trains. Le monopole ne sera battu en brèche que pour les relations *internationales et pour le* transport combiné train-camion : les exploitants devront laisser passer des convois concurrents.

Si l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont allées plus loin, c'est que les chemins de fer de ces deux pays sont en *crise : ces Etats n'ont* plus les moyens de supporter les déficits (la moitié du chiffre d'affaires annuel pour la Reichsbahn !) et ils ne croient plus guère au rail.

Le recours excessif à la concurrence présente des risques. Tout d'abord, *ses* partisans oublient que la voie ferrée subit les attaques de la route et que la fermeture des *lignes les moins rentables* conduirait la clientèle à déserter un réseau « peau de chagrin » et à se tourner vers la voiture et le *camion, dangereux et polluants*. La sécurité des trains, qui exige une organisation rigoureuse, *pourrait pâtir de circulations* « compétitives ». Enfin, l'aménagement du territoire risque de faire les frais de *l'exploitation exclusive* des lignes les plus bénéficiaires : l'empressement des compagnies aériennes comme Virgin Atlantic à *exploiter des locomotives* pourrait annoncer un train asservi à l'avion et, en tout cas, au profit à court terme.

La SNCF *n'a* pas trop de souci à se faire dans l'immédiat : elle tisse son réseau de TGV avec *constance grâce à l'appui du* gouvernement, tout en faisant face à la croissance du trafic de banlieue. Elle doit pourtant *accroître sa compétitivité pour* démontrer que l'entreprise publique n'est pas la pire façon d'exploiter *un chemin de fer*, et aussi afin de se passer un jour des subventions dont on ne manquera pas de lui faire grief à Bruxelles *pour cause de* concurrence déloyale.

ALAIN FAUJAS

□ **Russie : confirmation du départ du président de la Banque centrale.** – Le Parlement russe a accepté, jeudi 16 juillet, la démission du président de la Banque centrale, M. Gueorgui Matioukhine. Le Parlement, dominé *par les conservateurs, s'était tout* d'abord opposé à la démission que ce proche de M. Boris Eltsine avait *remise le 1er juin (le Monde* du 3 juin), alors qu'il était en désaccord avec les députés sur la conduite de la politique monétaire. Le motif officiel avancé aujourd'hui pour le départ de M. Matioukhine est *« l'aggravation de son état de santé »*. Le président du Parlement, M. Rouslan Khasbulatov, a indiqué aux députés qu'un nouveau président de la Banque centrale serait prochainement nommé, en accord avec le président de la Russie, M. Eltsine.

Après la décision du conseil de la Bundesbank

Le relèvement du taux de l'escompte allemand a peu de répercussions internationales

Le relèvement du taux de l'escompte allemand de 8 % à 8,75 %, décidé jeudi 16 juillet *par le conseil de la Bundesbank*, a eu de faibles répercussions en Europe. Les principaux Etats ont *maintenu inchangée* leur politique monétaire. Seules exceptions, l'Autriche (dont *le* taux d'escompte a été porté de 8 % à 8,5 %) *et l'Italie*, cette dernière ayant, face à la faiblesse de la lire, porté son taux de l'escompte *de* 13 % à 13,75 %. En France, le ministre de l'économie, M. Michel Sapin, a déclaré qu'il *« n'y a pas de raison de modifier la politique monétaire française »*. Le durcissement allemand n'est pourtant pas sans conséquences sur les économies européennes.

Soulagés, les *marchés financiers* ont montré qu'ils l'étaient, quelques heures après la réunion du conseil de la Bundesbank, jeudi 16 juillet. Rarement rencontre avait été *autant attendue*, ses *résultats* fait l'objet de tant de discussions et d'arbitrages de la part des boursiers et des cambistes.

Or, la décision des gouverneurs de la Bundesbank, annoncée jeudi en début d'après-midi, n'a pas été *tout à fait celle que l'on attendait*. Un relèvement du taux de l'escompte sans changement de celui du Lombard signifie que les taux du marché monétaire allemand ne devraient pas être sensiblement modifiés, et de là, ceux des pays étrangers devraient rester stables. Les marchés des changes ont fait preuve de calme. Un relèvement *plus net des taux d'intérêt allemands* aurait provoqué une nouvelle chute du dollar, déjà tombé ces derniers jours à ses plus bas niveaux depuis dix-huit mois *contre les principales devises. La* différence de rendement entre les investissements placés en dollars, victimes de la poursuite de l'assouplissement du crédit aux Etats-Unis (le *taux* d'escompte *est fixé à 3 %* seulement) et ceux en marks, qui bénéficient de taux d'intérêt très attrayants, pousse en effet les investisseurs à délaisser les placements *en monnaie américaine. Vendredi* matin, la monnaie américaine s'échangeait à Paris à 4,98 francs, soit seulement trois centimes de moins que jeudi, avant la réunion de la Bundesbank.

Les marchés financiers ont été *particulièrement* soulagés de voir que la décision allemande n'avait pas poussé *les* partenaires de l'Allemagne à durcir également le crédit. Même les pays de l'immédiate « zone mark », comme les Pays-Bas ou la Belgique, ont immédiatement fait savoir qu'ils ne modifieraient pas leur politique monétaire.

Les contraintes du SME

En France, *les autorités* monétaires ont elles aussi affirmé qu'elles n'avaient pas l'intention de modifier les taux d'intérêt. Le dernier durcissement du crédit remonte à *décembre* 1991, lorsque, *dans* le sillage de l'Allemagne, le taux des appels d'offres – le principal taux directeur – avait été porté de 9,25 % à 9,60 %. Une période difficile pour M. Bérégovoy, alors encore ministre de l'économie et des finances, qui intervenait quelques semaines à peine après l'échec de la tentative de diminution unilatérale des taux d'intérêt français.

Hasard des dates, la réunion de la Bundesbank intervenait le jour où, à Paris, se tenait la réunion du Conseil *national* du crédit, au cours de laquelle le gouverneur de la Banque de France a dressé un bilan de la politique monétaire à mi-année. M. de Larosière a rappelé la nécessité de *maintenir* le cap inchangé, soulignant que depuis le début de l'année : *« l'objectif fondamental de stabilité monétaire interne a été assuré..., la modération des prix français a permis de renforcer la compétitivité de l'économie française..., la politique monétaire a permis d'accompagner et de financer la croissance, certes modérée, de 1991, et la reprise économique manifestée au premier trimestre de 1992... Enfin, l'objectif, essentiel, de la stabilité externe du franc a été maintenu. »*

Le durcissement du crédit intervenu en Allemagne a donc, pour l'instant au moins, peu de répercus*sions internationales*, mais démontre une fois encore les contraintes de l'appartenance au système monétaire européen (SME). En Italie, la Banque centrale, contrainte d'intervenir depuis de nombreuses séances sur les marchés des changes afin de maintenir la lire à l'intérieur de la bande de fluctuations autorisée vis-à-vis du mark, a dû relever les taux, pour la seconde fois en un mois à peine. Ne pas le faire aurait provoqué une importante crise des changes. *En Angleterre, où la livre* a fait preuve récemment de faiblesses, l'action allemande a illustré l'impossibilité pour la Banque centrale de desserrer le crédit, mesure pourtant réclamée par une fraction du parti conservateur *(lire ci-contre)* afin de stimuler la croissance économique très faible.

Comme le soulignait également M. de Larosière, *« au sein du SME, des baisses unilatérales de taux d'intérêt sont difficiles à envisager sans risques pour la tenue des monnaies. En particulier, le passage en dessous du niveau des taux allemands ne peut être envisagé qu'avec la plus grande prudence »*. Lorsque l'Allemagne durcit le crédit, l'Europe *tout entière* en subit donc les retombées.

FRANÇOISE LAZARE

Escompte et Lombard...

Toutes les banques centrales utilisent, dans la mise en œuvre de leur politique monétaire, des taux directeurs, qui fixent le prix des *avances consenties aux établisse*ments financiers. Ces taux d'intérêt influencent ceux du marché moné*taire (où les banques prêtent et* empruntent entre elles des liquidités à court terme), et de là, le coût *du crédit dans l'ensemble de l'économie.*

Les deux principaux taux directeurs de l'Allemagne sont celui de *l'escompte et le taux lombard*. En règle générale, le conseil de la Bundesbank, lorsqu'il ajuste sa politique monétaire, modifie les deux taux. Mais il peut choisir, comme il l'a fait le 16 juillet, d'agir sur l'un seulement.

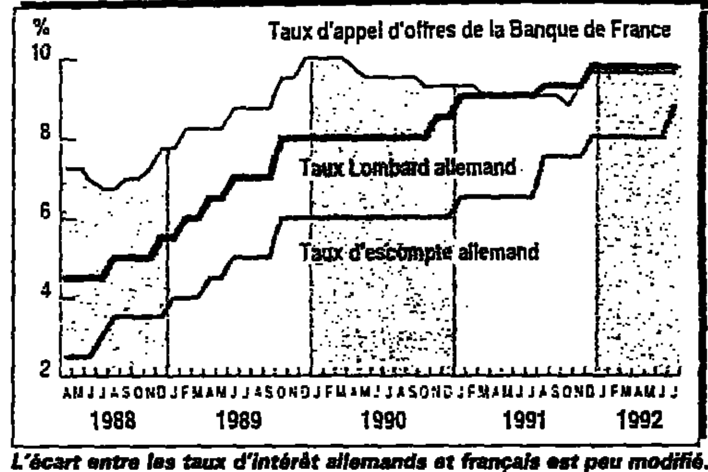
Dans un document élaboré récemment (1), la Banque de France souligne trois différences principales entre le taux d'escompte et celui des avances lombard.

– le premier marque la limite *inférieure du taux de l'argent sur le* marché monétaire tandis que le second détermine la limite supé*rieure. Cette dernière n'a donc pas* été modifiée jeudi, et s'établit à 9,75 %, tandis que la borne inférieure s'établit désormais à 8,75 %.

– les sommes disponibles au taux de l'escompte (le plus avan*tageux) sont limitées en volume*, tandis que les avances lombard ne le sont pas.

– le taux des avances lombard est en principe un mode de financement exceptionnel et de dernier *recours, une fois que les banques* ont épuisé leurs possibilités de financement au taux de l'es*compte*.

(1) Organisation et fonctions de quelques banques centrales, collection études, Banque de France, 1992.



L'écart entre les taux d'intérêt allemands et français est peu modifié. En France, le taux des appels d'offres, également appelé taux d'intervention, est fixé à 9,60 % depuis décembre 1991, celui des prises en pensions à 8-10 jours s'établit à 10,50 %.

Malgré des critiques au sein du Parti conservateur

Satisfaction relative à Londres

LONDRES

de notre correspondant

Les milieux gouvernementaux de Whitehall, comme ceux de la City, ont accueilli avec soulagement la décision de la Bundesbank d'aug*menter le seul taux d'escompte*, craignant un relèvement des taux directeurs. Celui-ci aurait nécessairement entraîné un relèvement des taux d'intérêt britanniques afin de confir*mer* la *volonté* de la Grande-Bretagne de maintenir la parité de la livre sterling à l'intérieur du mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Cette satisfac*tion est cependant mitigée :* d'abord, parce qu'on n'exclut pas que le taux lombard allemand puisse être malgré tout augmenté après l'été, ensuite parce que la décision de Bonn signi*fie qu'il n'est pas question* pour Londres de recourir – probablement avant de nombreux mois – à une baisse des taux (actuellement fixés à 10 %), dont la Grande-Bretagne *aurait grand besoin* pour aider son économie à sortir de la récession.

M. Major reste persuadé que l'appartenance au mécanisme de change, qui lie la livre au deutschemark, a permis une baisse de l'inflation, et que celle-ci constitue la seule voie possible pour permettre *un retour durable de la croissance*.

Cette détermination lui vaut des cri*tiques de plus en plus virulentes* de la part des « eurosceptiques » du Parti conservateur. Selon eux, l'éco*nomie est muselée par des taux* d'intérêt trop élevés, dont la seule justification est de maintenir une *parité artificiellement forte de la* livre. Or, soulignent-ils, pour entraîner l'industrie et les consommateurs à dépenser davantage, l'argent doit être rendu moins cher. L'un d'eux, M. William Cash, estime ainsi : *« Les Allemands étranglent notre économie, ils financent l'expansion de l'Europe de l'Est au détriment des propriétaires britanniques* [dans la mesure où les taux hypothécaires sont liés aux taux d'intérêt], *des taux d'intérêt britanniques et des faillites britanniques. »*

Le gouvernement a cependant *reçu des signes encourageants, jeudi* 16 juillet, avec la publication des chiffres du chômage : celui-ci n'a augmenté « que » de 7 000 *en juin*, ce qui donne un total de 2,72 millions demandeurs d'emploi. Ce chiffre est le plus fort depuis cinq *ans* mais il montre une décélération sensible de la croissance du chômage : l'augmentation avait été de 20 400 en mai et de 42 600 en avril.

LAURENT ZECCHINI

Entre les craintes d'inflation et de récession

Accueil généralement favorable en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

La Bundesbank était « dans le pétrin », comme l'a résumé lapidai*rement* le porte-parole des sociaux-démocrates au Parlement, M. Roth. La banque centrale allemande devait sortir de son immobilité devant les menaces d'infla*tion que traduisent* les dérapages de la masse monétaire depuis la fin de l'an dernier, mais, en même temps, elle devait en faire suffisamment peu pour ne pas mettre à *mal* la *conjoncture* économique intérieure et s'attirer de violentes critiques étrangères. S'est-elle bien sortie du dilemme ? A en croire les réactions, la réponse est plutôt *positive malgré l'inquiétude* de ceux qui craignent un excès de rigueur.

M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, veut envoyer un *« message clair »*, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse, jeudi 16 juillet, à l'issue du conseil de la banque qui venait de décider de relever le taux de l'escompte de 8 à 8 3/4 %. L'objectif principal est de rendre plus chers les crédits à court terme aux entreprises et aux particuliers qui, par un gonflement de plus de 11 % ces mois derniers, sont responsables du dérapage de la masse de monnaie *en circulation dans le pays*. Trop d'argent disponible fait grimper les prix et l'inflation, *« sur un rythme de 4 % »*, bien au-dessus de l'objectif de 2 % de la Bundesbank.

Sans doute des signes de détente existent-ils, a relevé M. Schlesinger : le DM est fort vis-à-vis des autres monnaies, en *particulier* du dollar, ce qui rend les importations moins chères, et les mesures budgétaires récemment *prises* par le gouvernement vont dans le bon sens. La banque, qui a longtemps dénoncé l'excessif déficit budgétaire, rend un hommage à Bonn *qui sera apprécié*. Mais les *signes* négatifs sont plus nombreux : le dérapage de la masse monétaire, les négociations salariales de ce printemps qui se sont soldées par *des hausses jugées trop élevées* et le relèvement de la TVA au 1er janvier prochain qui va faire bondir l'indice des prix. La banque devait rétablir sa crédibilité.

Agir mais pas trop fort

Agir mais pas trop fort. M. Schlesinger voulait aussi éviter *d'envoyer un message « récessif »*. La conjoncture allemande n'est pas vraiment inquiétante : la croissance l'an prochain sera de 3 %, selon les prévisions gouvernementales données par M. Möllemann, *ministre* de l'économie, présent comme observateur lors du conseil de la Bundesbank. Mais les investissements piquent du nez (de 2 % à l'Ouest selon les économiste de l'IFO de Munich). De ce point de vue, ce n'était pas le moment de renchérir les crédits.

Cela ne l'était pas surtout à cause des considérations extérieures. De Washington, de Londres, de Paris s'étaient multipliés les *« toussotements plus ou moins discrets »*, selon la jolie expression de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. De Bonn aussi, bien que très officieusement, où l'on pouvait rappeler que le récent sommet des Sept en Allemagne avait conclu ses discussions par un engagement à faire baisser les taux d'intérêt...

Relever sensiblement (trois quarts de point, c'est copieux) le taux de l'escompte sans toucher au *Lombard : la solution ne manque* pas d'astuce. *« Nous l'avons fait parce que le taux de l'escompte a des conséquences surtout intérieures. C'est une mesure ciblée sur l'inflation allemande »*, nous a expliqué le Dr Hans Tietmeyer, vice-président de la « Buba ».

Cette décision sera-t-elle suffisante ? Les « marchés » diront dans les semaines qui viennent si le navire passe entre les deux *écueils* : l'excès récessif et le resserrement inutile. Les crédits distribués aux *particuliers et aux entreprises vont* être touchés, mais l'objectif affiché par la Bundesbank de ramener la croissance de la masse monétaire dans son couloir de 3,5 % à 5,5 % au dernier trimestre de cette année, *« a peu de chances d'être atteint*, selon Mme Jutta Kayser, économiste de la Dresdner Bank. *C'est trop tard. Mais on peut s'en approcher »*.

Il fallait en tout cas envoyer un « message » de rigueur. A en juger par les réactions en Allemagne, il est accueilli de façon généralement positive. Les organisations patronales approuvent. La chambre du commerce et de l'industrie parle de *signal nécessaire pour* rétablir la stabilité des prix. Une partie des banques salue également la décision. *« Il fallait rétablir la crédibilité de l'institution »*, déclare-t-on à la Deutsche Bank, où l'on « comprend » la décision de l'institut monétaire.

Pourtant certains estiment que la Bundesbank se montre trop restrictive. Leur thèse est que l'évolution de la *masse monétaire* est due aux crédits nécessaires à la reconstruction de l'Est et qu'ils ne sont pas en eux-mêmes porteurs d'inflation. Ils ajoutent que le ralentissement *actuel de la croissance* est déjà suffisamment déflationniste. Est-ce l'avis de M. Waigel, ministre des finances ? En tous cas, il s'est montré réservé, selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, espérant qu'aucune atteinte n'a été portée à la conjoncture. Les restrictions attendues des crédits distribués aux entreprises, en particulier aux petites, rendent inquiets les artisans. Les banques coopératives également. Les syndicats ouvriers le disent clairement : *« Une nouvelle fois, les « durs » ont démontré leur désintérêt pour les exigences de la conjoncture et de l'emploi »*, selon, M. Konitzer, patron de DAG, le syndicat des employés.

ÉRIC LE BOUCHER

Selon une étude de l'INSEE

Les PME plus fortes que les grandes entreprises face à la crise

Depuis 1989, les PME ont mieux résisté à la crise économique que les grandes *entreprises, constate*, en bousculant quelques idées reçues, une étude de l'INSEE publiée mercredi 15 juillet. Les petites et moyennes entreprises (de 10 à 500 salariés) n'ont été affectées par le ralentissement économique qu'à partir de 1991, alors que *« le retournement conjoncturel est survenu dès le second semestre 1989 pour les grandes firmes industrielles »*, indique l'INSEE. En 1990, le chiffre d'affaires des PME a encore progressé de 5,7 %, alors que celui des grandes entreprises n'a augmenté que de 1,3 %. Surtout, une fois touchées par la *crise*, les PME sont parvenues à conserver une plus forte croissance de leur chiffre d'affaires *que les grandes firmes. En* 1991, l'activité des PME a encore progressé de 1,3 %, tandis que celle des grandes entreprises stagnait.

Handicapées à l'exportation par leur petite taille, les PME auraient dû être les premières victimes de la *forte contraction* de la demande intérieure consécutive au ralentissement économique. Mais leur présence dans des *secteurs* relativement épargnés a joué positivement : *« L'essoufflement de la demande mondiale a touché les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie des non-ferreux, dominés par les grandes entreprises. Au contraire, la meilleure résistance des secteurs des matériaux de construction, du travail des métaux, du papier et des matières plastiques a contribué au maintien de la croissance des PME »*, note l'INSEE. Les PME ont *même su tirer profit de cette* période de ralentissement pour gagner des parts de marché en France.

Quelques régions se sont particulièrement distinguées pour le dynamisme de leurs petites et moyennes entreprises. En tête, la Lorraine, où les PME ont connu de 1989 à 1991 une croissance de leur chiffre d'af*faires de 11,1 % (contre 7,1 %* en moyenne nationale pour les PME), suivie de près par le Languedoc-Roussillon, la Bretagne, la Basse-Normandie, la Champagne-Ardenne et les Pays de la Loire. Dans leur ensemble, grâce à cette bonne résistance à la crise, *« les PME ont régulièrement renforcé dans les années 80 leur poids dans le tissu industriel français »*. En 1989, elles réalisaient 42 % du chiffre d'affaires et occupaient 52 % des salariés de l'industrie *manufacturière* et agroalimentaire.

SOCIAL

De nouvelles grilles salariales

La «révolution tranquille» de La Poste et de France Télécom

Chacun de son côté, France Télécom et La Poste viennent de mettre un point final à la définition de *«nouvelles règles du jeu social»*. En optant pour une classification reposant sur la définition des fonctions occupées par le personnel et non plus sur les grades, les deux établissements publics amorcent une rupture en douceur avec les règles traditionnelles de la fonction publique à laquelle ils continuent pourtant d'appartenir.

A La Poste (300 000 salariés) comme chez France Télécom (156 000 salariés), on ne parle plus de *«gestion du personnel»*. L'heure est au *«management des ressources humaines»*. Au-delà de cette mutation sémantique, – qui verse parfois dans le jargon moderniste – c'est effectivement un changement en profondeur auquel les deux établissements ont mis la dernière main début juillet.

A La Poste, l'ancienne grille composée de onze grades va céder la place à quinze niveaux de fonction répartis en quatre classes où s'intégreront quelque trois cents métiers. Chez France Télécom, quinze niveaux apparaissent également. Dans les deux cas, une première opération de reclassement a permis au personnel de bénéficier d'un avantage salarial moyen de 500 à 700 francs accordé entre janvier 1991 et juillet 1992, mais acquis définitivement. Un effort financier évalué à 3,2 milliards de francs pour La Poste et à 1,2 milliard pour France Télécom.

Concours décentralisés

Après cette première phase, s'ouvrira en septembre la *«reclassification»*, qui s'étalera jusqu'à 1994. Il s'agira de proposer à chaque agent un grade correspondant à la fonction qu'il exerce effectivement, chacun pouvant s'il le souhaite conserver son statut actuel. Négociées avec les syndicats, ces nouvelles orientations – que les dirigeants des deux établissements qualifient en chœur de *«révolution tranquille»* – se traduisent par des modifications touchant au mode de recrutement, à l'avancement et à la mobilité.

Pour les trois premières catégories de la hiérarchie (en dessous du niveau bac), le recrutement sera organisé par concours décentralisés et ne dépendra plus d'une épreuve nationale. France Télécom procédera à des embauches correspondant à *«des postes de travail clairement identifiés»* et prévoit *«plusieurs entretiens individuels»*. Quant à la mobilité, elle pourra s'incrire dans un cadre régional, par grand bassin d'emploi. Mais c'est surtout dans le domaine de l'avancement qu'interviennent les changements les plus profonds.

A La Poste, *«un examen de l'aptitude sanctionnera le passage dans le niveau supérieur et la promotion ne se fera plus à l'ancienneté mais en fonction de la compétence, de l'expérience et du potentiel»*. Des principes comparables seront introduits au sein de France Télécom, avec *«une pondération variable des différents critères (expérience, appréciation de la hiérarchie, épreuves devant un jury) selon les catégories»*. Néanmoins, *«des garde-fous seront introduits afin d'éviter toute décision arbitraire, chaque agent ayant la possibilité de faire appel et de prendre connaissance du contenu de son dossier»*. Enfin, France Télécom vient de conclure avec la CFDT, FO, la CFE-CGC et la CFTC un accord d'intéressement – le premier dans la fonction publique – couvrant la période 1992-1994, alors que La Poste a entamé des négociations pour se doter d'un mécanisme comparable.

«Cette profonde refonte des règles du jeu doit apporter plus de professionnalisme, de réactivité et de motivation au personnel», assure M. Bernard Jais, directeur des ressources humaines de France Télécom. Quant à M. Fernand Vieilledent, directeur général de La Poste, il entend *«faire des ressources humaines la première force de l'entreprise»*. Si la démarche des deux entités, dotées d'un statut autonome depuis le 1er janvier 1991, paraî effectivement novatrice, celles-ci devront aussi veiller que «l'intendance suive» en remédiant à certains dysfonctionnements, source de mécontentement. Ainsi, cette employée des Postes du onzième arrondissement parisien qui, après avoir passé avec succès un concours interne, attend depuis deux ans qu'on lui propose un emploi correspondant à sa nouvelle qualification...

JEAN-MICHEL NORMAND

La réforme portuaire

Des dockers provoquent des incidents à Marseille et à Dunkerque

Plusieurs accords sur le volet social de la réforme du statut des dockers ont été signés dans la soirée du jeudi 16 juillet dans plusieurs ports, mais la situation paraissait confuse à Dunkerque et bloquée à Marseille, dont les 2 050 ouvriers portuaires ont entamé une grève. Affirmant leur *«détermination à aller jusqu'au bout»* dans leur lutte contre la réduction des effectifs dans le cadre de la mensualisation de la profession, plusieurs centaines de dockers du premier port de France ont bloqué les accès aux quais. Ils ont arrêté le principe d'une manifestation, vendredi 17 juillet, entre la gare maritime et la préfecture. Les représentants CGT des dockers sont opposés à toute *«réforme chiffrée»* de leur profession, refusant notamment d'entériner les propositions patronales prévoyant le départ de 650 dockers.

A Dunkerque, plusieurs dizaines de dockers (sur un millier) ont bloqué pendant sept heures le principal accès routier au port, paralysant le terminal Trans-Manche. Seule la Chambre syndicale des ouvriers du port mensualisés (CSOPM), a signé un accord social.

Amélioration du statut des salariés

Mme Aubry propose un programme pluriannuel

Mme Martine Aubry, ministre du travail, a proposé jeudi 16 juillet de *«mettre en place un programme d'actions sur plusieurs années»* afin de réduire les écarts de statut social entre salariés. Alors que le président de la République, dans son intervention télévisée du 14 juillet, a souhaité une relance de la négociation des conventions collectives (*le Monde* du 16 juillet), Mme Aubry a fait savoir son intention de consulter les partenaires sociaux sur ce dossier. Celui-ci pourrait faire l'objet d'un constat examiné à l'automne, l'objectif étant de *«faire un pas de plus en s'attaquant au problème»* de l'écart de statut.

«C'est un chantier qui va prendre du temps», a souligné le ministre qui envisage d'actualiser *«la loi sur la mensualisation»* qui fixe des garanties minimales en matière d'indemnités de licenciement, de maladie ou de départ en retraite. Entre 1981 et 1992, a affirmé Mme Aubry, le nombre de salariés non protégés par des conventions collectives s'est réduit, passant de trois millions à un million.

□ **RATP : accord salarial.** – L'accord salarial pour 1992 a été conclu le 16 juillet à la RATP. Il est pour l'instant signé par la CFE-CGC, les syndicats FO (exécution et administratifs) et SAM (Syndicat autonome des machinistes). Le texte prévoit une augmentation de 2,8 %, versée en trois temps : 1 % à compter du 1er mai, 0,7 % au 1er septembre et 1,1 % au 1er octobre.

□ **La Coordination rurale annonce *«une grande action nationale»* début septembre.** – Les responsables de la Coordination rurale, qui avaient tenté un blocus de Paris le 23 juin, ont annoncé jeudi 16 juillet qu'ils voulaient lancer *«une grande action nationale début septembre»*, afin d'obtenir *«l'abrogation»* de la réforme de la politique agricole commune (PAC). MM. Jacques Laigneau et Philippe Arnaud, président et secrétaire général de ce mouvement, ont *«mis en garde»* les agriculteurs sur le fait que les mesures d'accompagnement que le gouvernement doit annoncer le 20 juillet *«ne changeront rien aux principes fondamentalement pervers»* de la réforme. *«Toutes manifestations ou négociations se résument à quémander une prime plus ou moins importante que l'Etat, ruiné par le système, ne pourra pas pérenniser»*.

COMMUNICATION

Enquête du Conseil de la concurrence et dépôt d'un projet de loi à l'automne

Les courts-circuits de la publicité

La crise se conjugue avec les enquêtes en cours et la volonté publique de moralisation pour inciter à clarifier les circuits financiers de la publicité. Le Conseil de la concurrence a notifié, en, juin, soixante-dix griefs à des entreprises, notamment sur des ententes bilatérales entre supports et centrales d'achat d'espace.

Moraliser la publicité, ou du moins ses circuits financiers : vaste programme, souvent invoqué, jamais réalisé. Sans doute parce que trop d'intérêts croisés concouraient à maintenir l'opacité des marchés de l'achat d'espace publicitaire. La situation a déjà été largement décrite. En 1987, le Conseil de la concurrence était saisi par les agences de publicité, fort inquiètes de la concurrence des centrales d'achat d'espaces. Son rapport inventoriait des pratiques largement répandues telles que rabais, fausses publicités, repasses gratuites, avoirs, échanges marchandises, tous moyens qui rendent les factures émises plus proches de la fiction que de la réalité et interdisent à qui n'est pas du sérail de cerner les circuits de l'argent publicitaire (*le Monde* du 24 et du 25 décembre 1987). Ce rapport – dont seule une version expurgée avait été publiée – n'avait eu aucun prolongement, le gouvernement n'ayant pas entamé de poursuites.

Mais le dossier resurgit aujourd'hui et pourrait modifier ces pratiques, car 1992 voit se conjuguer plusieurs tentatives de réforme d'une profession qui, elle-même, se transforme, notamment depuis la privatisation accélérée des télévisions et la concentration autour de quelques grosses centrales de l'achat d'espaces publicitaires *(voir encadré)*.

Clarifier les fonctions et les transactions

Les politiques veulent afficher leur lutte contre la corruption. Le Conseil de la concurrence n'a pas renoncé et s'est auto-saisi. Son enquête bouclée, il a notifié à tous les acteurs ses griefs et attend leurs réponses. Enfin, médias et agences de publicité, profondément touchés par la crise, pourraient chercher à s'affranchir d'une gangue d'opacité qui les asphyxie après les avoir servis. Côté politique, plusieurs rapports récents traitent de la publicité. Celui de M. Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris, sur la publicité et les médias, plaide pour une *«cohabitation apaisée entre les deux»*. Il reconnaît le rôle des centrales d'achat d'espaces, et suggère simplement une *«normalisation du secteur entier de la publicité»*, passant par l'autoréglementation (*le Monde* du 22 mai 1992).

La commission de prévention de la corruption, pour sa part, note que *«le secteur de la publicité (...) passe pour recéler des pratiques de financement illicites»*, à la fois parce que ses prestations de création sont souvent immatérielles, et parce que l'opacité règne autour de l'achat d'espace (*le Monde* du 9 et du 10 juillet). La commission indique que les phénomènes d'entente ou d'abus de position dominante ne relèvent pas d'une étude sur la corruption. Mais elle souligne que ces phénomènes comportent des éléments *«d'obscurité, de complexité injustifiée, d'ambiguïté entretenue»*, qui peuvent être le terreau de pratiques de corruption.

Aussi la commission demande-t-elle une clarification des fonctions et des transactions. Elle estime incompatibles les fonctions d'acheteur d'espaces et de conseil en média. Dénonçant la *«confusion des genres qui prend appui sur l'opacité des transactions»*, elle demande un relèvement des pénalités pour les doubles facturations qui contreviennent à l'ordonnance de 1986, et préconise une rémunération des agences sous forme d'honoraires, et non plus en pourcentage de l'achat d'espace.

M. Michel Sapin, ministre des finances, vient d'annoncer dans la foulée qu'il comptait reprendre ces grandes orientations dans le projet de loi qu'il déposera à l'automne. Opérant un glissement de la corruption à la concurrence, le ministre veut *«légiférer de manière à clarifier ces mécanismes de tarification, dont la nocivité a été démontrée»*, afin de parer au *«risque redoutable de mise en cause de la liberté de la presse»* que lui fait craindre la dépendance des journaux vis-à-vis de *«quelques centrales d'achat d'espaces publicitaires qui imposent leur prix»* (*le Monde* du 17 juillet).

M. Sapin faisait ainsi allusion aux travaux du Conseil de la concurrence. Celui-ci s'est auto-saisi en janvier 1990. Une enquête confiée à la direction nationale des enquêtes de concurrence lui a été remise l'été dernier (*le Monde* du 7 juin 1991). Depuis, les rapporteurs désignés ont vérifié cette enquête, auditionné, et ont notifié début juin 1992 aux entreprises mises en cause une série de soixante-dix griefs de diverses natures.

Soixante-dix griefs contre les ententes

La plupart concernent des ententes bilatérales entre des supports et des centrales d'achat d'espaces, mises en évidence par des doubles facturations; ces pratiques condamnables, soigneusement occultées aux clients finaux que sont les annonceurs, distordent la concurrence, estime le Conseil; de plus, cette série d'ententes bilatérales aboutit à une entente tacite et généralisée sur le marché, qui est le premier grief du Conseil.

La principale centrale d'achat d'espaces, Carat, est visée pour abus de position dominante, parce qu'elle exigerait d'avoir systématiquement les rabais les plus élevés. Et le pacte de non-agression que Carat aurait passé avec Eurocom, filiale d'Havas, est épinglé par le Conseil. Quant aux deux centrales qui émanent de regroupements d'agences, TMP et PMS, il leur est reproché de n'être que des coalitions de circonstance, montées en vue de peser dans les négociations sans offrir de contrepartie réelle. Enfin, le Conseil fait grief aux régies de *Libération* et du *Monde* de s'être communiquées mutuellement leurs tarifs, en vue de mieux résister à la pression des centrales d'achat.

Les parties mises en cause ont un délai de deux mois pour répondre à ces reproches. Ensuite, les rapporteurs rédigent leur conclusion, les parties ayant à nouveau deux mois pour répondre, avant que le Conseil statue en séance, et enfin prononce sa décision, après une mise en délibéré. Il faudra donc encore quelques mois avant que d'éventuelles sanctions sortent de cette longue procédure. Mais avant même d'aboutir l'action du Conseil a rencontré un écho parmi ceux qui sont tout à la fois les acteurs et en fin de compte les victimes de ces «courts-circuits» qui allongent les devis.

Les médias, en période d'inflation tarifaire, pouvaient avoir l'impression que la course aux rabais leur laissait encore assez de marges pour prospérer. Avec la crise, cette époque d'illusion et de fuite en avant est finie, incitant à une révision des comportements. Dans les agences, une jeune génération de managers en ont assez de voir leur métier vilipendé, leur travail n'être rémunéré qu'en fonction de négociations qu'ils ne contrôlent guère, et non par les honoraires honorables de consultants. Enfin, certains annonceurs qui ont su peser sur les prix grâce aux centrales, se rendent compte qu'aller trop loin dans cette voie nuirait à leurs objectifs. Ceux qui ne sont pas détournés vers le «hors-média», à l'efficacité plus directement mesurable, se méfient des effets pervers du système.

La conjonction de ces insatisfactions et les projecteurs braqués sur le secteur ne seraient pas suffisants à eux seuls pour aboutir à cet *«assainissement économique sur tout l'ensemble du processus publicitaire»* qu'invoque le rappport Le Guen. Mais avec une loi en préparation, et un verdict en suspens, la publicité ne pourra pas éternellement continuer à laver son linge sale en famille. A défaut de la transparence complète – qu'aucun secteur ne pratique intégralement aux différents stades de la vente en gros et au détail – il lui faudra afficher des comptes plus clairs. Pour les apôtres du «lave plus blanc», quoi de plus normal?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Centrales d'achat et double facturation

La chaîne publicitaire va de l'annonceur (l'entreprise qui a des produits à promouvoir) au support (le média qui a des espaces à vendre). Elle passe par l'agence de publicité (qui crée les campagnes d'annonces) et de plus en plus par une centrale d'achat d'espace.

Les centrales se sont développées dans les années 70, dans la foulée de M. Gilbert Gross et de son entreprise Carat, devenue la première d'Europe. En regroupant des annonceurs, en offrant aux médias une garantie de volume, souvent payé d'avance, en remplissant les espaces vides, en négociant férocement, elles ont obtenu des rabais de plus en plus importants sur les pages de journaux ou les spots radio achetés pour leurs clients. Elles ont donc progressivement dépossédé les agences de la fonction d'«achat média», sur laquelle reste pourtant basée la rémunération au pourcentage des agences. Elles ont habitué les médias – largement consentants, pour beaucoup – à pratiquer en compensation une inflation tarifaire officielle qui a fini par susciter la méfiance des annonceurs.

L'opacité du sytème repose sur la pratique des rabais, et des avoirs. Un média, ou une régie, affiche un tarif officiel. Il émet des factures, avec un rabais qui constitue la «négo» officielle (de 10 % à plus de 50 % suivant les médias), dont le client final, l'annonceur, a connaissance. En parallèle, le média émet des avoirs, qui sont autant de rabais supplémentaires, qui rémunèrent les différents intermédiaires, sans que l'annonceur soit toujours au courant. Ce double circuit de factures et d'avoirs a produit tout un vocabulaire d'initiés (il existe des commissions, des surcommissions, de «préco», pour qui recommande un média à ses clients, de progression, versées immédiatement ou en fin d'année, etc.) et quelques scandales personnels. Il repose sur des barèmes toujours secrets, et souvent incohérents, car parfois fort éloignés de la logique économique.

Les barèmes sont secrets, les avoirs occultes pour les annonceurs, qui sont donc souvent lésés. C'est notamment le reproche que fait le Conseil de la concurrence aux centrales qui prétendent agir comme mandataires des annonceurs, et devraient dans ce cas rétrocéder l'intégralité des avantages perçus. Ou alors clarifier leur statut juridique.

Les barèmes sont incohérents, parce que, mesure que s'est développée la concurrence entre cinq poids lourds de l'achat d'espace, qui représentent plus de 60 % du marché, la négociation sur des bases économiques et des critères objectifs (volume, part de marché, etc.) a de plus en plus cédé la place au simple rapport de force, ou à l'habitude historique.

Car Carat a fait des émules. Depuis 1987, et en particulier parce que la télévision, média central de la publicité de masse, s'ouvrait au privé et à la négociation, les agences de publicité se sont regroupées et ont fondé leurs propres centrales, pour obtenir des tarifs sinon équivalents à ceux de Carat, du moins point trop éloignés. Mais les contreparties de base que les centrales offraient aux médias (volumes garantis, facilités de trésorerie, progression de chiffre d'affaires) ne sont plus toujours vérifiées. Du coup, les centrales qui le peuvent mettent en avant leur expertise, les services «qualitatifs» qu'elles offrent (choix des médias, études, conseil). Mais l'une des orientations suggérées par la commission sur la corruption est justement la séparation entre conseil et achat.

M. C. I.

FINANCES

Fragilisé par la crise de l'immobilier

M. Christian Pellerin réduit sa position dans son groupe

M. Christian Pellerin, le promoteur immobilier inculpé dans l'affaire de la tour BP, a cédé jeudi 16 juillet à des investisseurs institutionnels 9 % de la holding de tête de son groupe, Olipar.

A première vue, cette opération qui fait tomber sa participation à environ 46 % directement ou indirectement, lui fait perdre la majorité. Mais il convient de prendre en compte de 4,6 % d'autocontrôle. Le reste du capital d'Olipar est très dispersé, aucun actionnaire connu n'en détenant plus de 5 %. Le nom des repreneurs n'est pas révélé mais ils seraient une demi-douzaine et aucun n'aurait pris plus de 3 % .

L'opération s'est faite au prix de 102 francs l'action pour 767 000 titres, soit une transaction globale de 78,2 millions. Ce prix est un peu plus bas que le cours du jeudi 16 juillet (103 francs,-6,3 %) mais surtout il est loin des prix de l'an dernier (138,90 francs au 31 décembre 1991), ce qui reflète la dépréciation des valeurs de l'immobilier. Avec une décote de 25,8 % depuis le début de l'année, Olipar figure parmi les baisses les plus importantes du marché.

Olipar est le holding de tête de la «galaxie» Pellerin. Au printemps, la société a cédé pour un franc symbolique son secteur agro-alimentaire (Olida). Cette branche a pesé sur ses comptes qui affichaient pour 1991 une perte consolidée de 350 millions de francs. Car son autre métier, l'immobilier, exercé via sa filiale à 62 % Lucia (au capital de laquelle on trouve aussi Axa pour 25,5 % et la BNP pour 5 %) est en crise.

Lors de l'assemblée générale d'Olipar, les dirigeants ont reconnu la nécessité d'accroître d'un milliard les fonds propres de Lucia. Cette opération, à l'étude, pourrait prendre diverses formes, notamment une augmentation de capital. Si tel était le cas, et selon l'importance de celle-ci, Olipar pourrait alors perdre à son tour la majorité de Lucia.

F. V.

VIE DES ENTREPRISES

Double départ dans l'informatique américaine

Les présidents de Hewlett Packard et de Digital Equipment annoncent leur retraite

L'informatique américaine a perdu, jeudi 16 juillet, deux de ses principales figures. A quelques heures d'intervalle, MM. Kenneth Olsen, 66 ans, le président et fondateur de Digital Equipment Corp (DEC) et John Young, 60 ans, celui de Hewlett-Packard, ont annoncé leurs départs à la retraite. Ainsi, au cours des douze derniers mois, presque tous les groupes qui comptent dans l'informatique américaine auront changé de têtes. Data General débarquait en effet, en décembre 1991, son président fondateur, M. Edson de Castro, véritable légende dans le monde des fabricants d'ordinateurs aux Etats-Unis. Quelques mois plus tard, c'était au tour de M. Rod Cannion, président de Compaq, d'être remercié. Seul IBM fait preuve d'une apparente stabilité : M. John Akers, son numéro un, est solidement à la barre. Les échelons immédiatement inférieurs de « Big Blue » ont été davantage chahutés. Le successeur potentiel de M. Akers, qui aura l'âge de la retraite dans deux ans et demi, M. Michael Amstrong, a quitté le groupe en février pour General Motors.

Changement de personnel, changement de génération dans un univers qui évolue très vite. L'industrie informatique des années 90 n'a plus grand chose à voir avec celle du début des années 80. Bien que très rapprochés dans le temps, ces départs n'ont toutefois pas forcément tous les mêmes origines. M. John Young, le numéro un de Hewlett Packard, quitte un groupe dont la croissance et les performances financières tranchent dans la morosité actuelle de cette industrie. Il sera remplacé le 1er novembre par le vice-président chargé des systèmes d'exploitation, M. Lewis Platt. M. Kenneth Olsen, le patron de DEC, numéro trois mondial et deuxième américain derrière IBM, laisse une maison en pleine restructuration. Ce départ surprise intervient moins d'une semaine avant la publication de résultats trimestriels, qui seraient décevants aux dires des analystes. M. Olsen devrait être remplacé par M. Robert Palmer, vice-président de Digital pour la production.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITIONS

□ **Plâtres Lafarge en Allemagne.** – Plâtres Lafarge (groupe Lafarge Coppée) vient d'acquérir 100 % du capital de la société allemande Wilms, implantée près de Koblenz en Rhénanie-Palatinat. Cette société détient environ 10 % du marché allemand des panneaux isolants en fibre de bois et ciment. Plâtres Lafarge fait ainsi son entrée sur le marché allemand de l'isolation et renforce sa présence dans un pays où sa part du marché des plaques de plâtre approche déjà 20 %. Plâtres Lafarge est le deuxième producteur européen de plaques de plâtre. En 1991, avec 2 500 personnes, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs.

□ **Le groupe suisse SMH reprend deux horlogers de luxe.** – La Société suisse de Microélectronique et d'Horlogerie (SMH) a annoncé récemment la reprise de deux horlogers helvétiques de luxe, les sociétés Blancpain SA et Frédéric Piguet SA. L'équipe de direction et le personnel dirigeant des deux entreprises seront maintenus dans leurs fonctions, précise le communiqué de la SMH, qui se situe au premier rang mondial de l'horlogerie. La maison Blancpain est spécialisée dans la fabrication de montres de très haut de gamme tandis que la société Frédéric Piguet produit des mouvements de haute qualité. Elles emploient près de 300 personnes en Suisse, au Brassus, à Lausanne et Neuchâtel. La SMH détient déjà les marques Omega, Longines Tissot et Swatch.

□ **Le groupe d'imprimeries JL reprend l'Avenir graphique.** M. Jacques Lopes, PDG du groupe d'imprimeries JL (400 millions de francs de chiffre d'affaires) a annoncé récemment qu'il avait repris, pour un prix non communiqué, la société d'imprimerie Avenir Graphique (400 millions de chiffre d'affaires). Ainsi réunis, les deux groupes représentent dix unités de production répartis sur trois sites et deviennent l'un des plus importants imprimeurs offset de France.

LITIGE

□ **Cerus : rappel fiscal ramené de 300 millions à 20 millions de francs.** – Cerus, qui avait reçu en décembre 1991 une notification de redressement fiscal de 300 millions de francs, a vu ce rappel ramené à 20 millions de francs. L'objet du litige existant entre l'administration fiscale et le holding français de Carlo de Benedetti portait sur la plus-value tirée de la cession des titres Rivaud par la Banque Dumenil-Leblé en 1988 (avant sa fusion avec Cerus). Selon l'administration, après la cession des titres au groupe suisse Sasea, le total de la plus-value n'avait pas été déclaré dans les comptes de la banque. Selon Cerus, « après examen du dossier », et devant « sa bonne foi », le fisc a ramené le rappel à 20 millions francs. « Pour éviter un contentieux lent, Cerus a accepté la transaction », a précisé, jeudi 16 juillet, la firme dans un communiqué.

RÉSULTATS

□ **Philip Morris en progression grâce au tabac.** – Le groupe américain Philip Morris (alimentation, tabac), a enregistré un bénéfice semestriel de 2,45 milliards de dollars (12,3 milliards de francs) contre 1,13 milliard un an plus tôt. Les résultats du premier semestre 1991 avaient été amputés d'une importante provision exceptionnelle. Le chiffre d'affaires du premier semestre ne progresse que de 0,7 % à 29,21 milliards (146 milliards de francs) contre 28,99 milliards lors des six premiers mois de 1991. La nette progression des bénéfices est largement due à un bond des ventes de tabac. Le bénéfice brut de cette activité a progressé de 13,6 % à 2 milliards de dollars. Ce résultat a progressé de 14,7 % en ce qui concerne les ventes de tabac à l'étranger.

JUSTICE

□ **Blue Arrow : condamnations cassées en appel.** – Les condamnations de quatre financiers britanniques à des peines de prison avec sursis pour leur rôle supposé dans le scandale financier Blue Arrow ont été cassées, jeudi 16 juillet, en appel, cinq mois après la fin d'un procès-marathon de plus d'un an. La décision représente un camouflet cinglant pour le Bureau britannique des fraudes (SFO), qui avait inculpé les quatre hommes de complot destiné à dissimuler l'échec d'une augmentation de capital de 837 millions de livres du groupe de travail temporaire Blue Arrow, lancée peu avant le krach boursier de 1987 et boudée par les investisseurs (*le Monde* du 6 août 1987). En février, un tribunal londonien avait condamné MM. Jonathan Cohen, David Reed et Nicholas Wells, anciens responsables de la banque d'affaires County NatWest, à dix-huit mois de prison avec sursis. M. Martin Gibbs, ancien agent de change de la société UBS Phillips and Drew, avait eu un an avec sursis.

FAILLITE

□ **Omni holding : les dettes de M. Werner K. Rey s'élèvent à 5 milliards de francs français.** – La faillite du « golden boy » de la finance suisse, M. Werner K. Rey, patron du groupe Omni holding, dont la débâcle avait fait sensation l'an dernier (*le Monde* du 24 mai 1991), coûtera cher, les dettes privées du financier déchu s'élevant jusqu'ici à 1,3 milliard de francs suisses (environ 5 milliards de francs français) alors que ses actifs ne dépassent guère 150 millions de francs suisses (561 millions de francs français). Quant aux pertes du groupe Omni, elles totalisent plus de 2 milliards de francs suisses (7,5 milliards de francs). Les administrateurs judiciaires estiment que les dettes personnelles de M. Rey, qui entre 1990 et 1991 avait pris environ 440 millions de francs suisses dans les caisses d'Omni holding, pourraient être inférieures, certaines ayant pu être déclarées deux fois par les cinquante-deux créanciers qui se sont jusqu'ici manifestés. Depuis sa faillite, le financier s'est évanoui dans la nature et il est sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement contradictoire sur opposition à jugement du 15-11-1989, rendu par le tribunal correctionnel de TOULOUSE, 3e chambre, en date du 27-11-1991 ;

– **DARVOGNE Gilles,** né le 26 juillet 1962 à ASNIÈRES-SUR-SEINE (92), VRP, demeurant chez Monsieur GONZALES, 13, rue Sadi-Carnot à ANTIBES (06) ;

– a été condamné à 6 mois de prison avec sursis, pour délit de contrefaçon et recel de contrefaçons commis courant 1983, 1984 à JUAN-LES-PINS.

Par jugement contradictoire sur opposition à jugement du 15-11-1989 rendu par le tribunal correctionnel de TOULOUSE, 3e chambre, en date du 27-11-1991 ;

– **BAYET Alain,** né le 8-05-1955 à Paris (15e), gérant de société, demeurant 330, chemin des Terriers à ANTIBES (06) ;

– a été condamné à 6 mois de prison avec sursis ;

– pour délit de contrefaçon et recel de contrefaçons, commis courant 1983 et 1984 à Antibes.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section A, de la cour d'appel de Paris en date du 7 avril 1992, **M. Claude MICHEL,** né le 14 janvier 1949 à PARIS (75012), demeurant à PARIS (14e), 8, rue Maison-Dieu, a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10000 F d'amende pour :

FRAUDE FISCALE (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt dû au titre de la T.V.A. pour l'année 1986 et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû pour les années 1985 et 1986).

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Journal officiel* et *le Monde*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (14e).

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

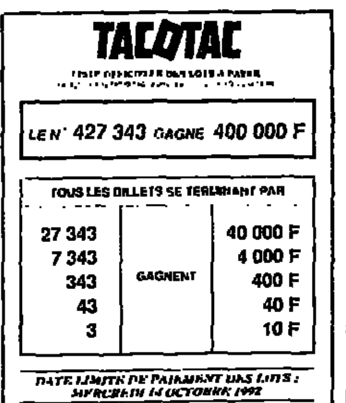
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire sur opposition jugt du 28-01-1991), en date du 2 mars 1992, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE – omission de passation d'écritures dans un livre comptable, à la peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 F d'amende – M. CHAVEROCHE **Philippe, Denis,** né le 28 juin 1947 à PARIS (10e), architecte, demeurant, 189, rue Vercingétorix à Paris (75014).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.



LOTO MERCREDI 15 JUILLET 1992

19H55

7 8 10 17 36 43 — numéro complémentaire 33 — période de tirage n° 29

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	4	884 265 F
5 bons numéros + complémentaire	10	95 760 F
5 bons numéros	1 144	5 580 F
4 bons numéros	66 143	101 F
3 bons numéros	1 201 543	8 F

20H35

3 5 15 32 33 43 — numéro complémentaire 1 — période de tirage n° 29

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	7 904 905 F
5 bons numéros + complémentaire	12	134 820 F
5 bons numéros	578	9 790 F
4 bons numéros	38 180	159 F
3 bons numéros	622 781	10 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 juillet ⬇

Accentuation de la baisse

Après deux séances d'hésitation (– 0,33 % mercredi et – 0,11 % jeudi) la baisse s'est accentuée vendredi à la Bourse de Paris, dans un marché toutefois « vide d'acteurs ». Dès les premiers échanges l'indice CAC 40 « cassait » son seuil de résistance de 1 850 points. Après avoir perdu 0,60 % à l'ouverture, il se dépréciait de 1,23 % en fin de matinée. Peu avant l'ouverture de Wall Street, l'écart s'intensifiait (– 2,04 %) l'indice CAC 40 s'inscrivait à 1 814,17 points vers 14 heures. A l'image des autres places européennes, à l'exception de Francfort qui s'appréciait de 2 %, la Bourse subit le contrecoup de la hausse du taux d'escompte allemand jeudi. « La décision de la Bundesbank de relever son taux d'escompte pèse encore sur la cote, car elle ajourne une baisse éventuelle des taux français », confiait un intervenant. Une détente en France aurait pu donner un coup de fouet à une croissance qui a du mal à s'affirmer et permettre une amélioration des résultats des entreprises françaises. « Même si on a évité une hausse du Lombard, la décision des autorités allemandes anéantit tout espoir de détente de la politique monétaire française », résumait un gestionnaire. Les professionnels relevaient cependant l'absence d'investisseurs, et la faiblesse des transactions. Du côté des plus fortes hausses, Métrologie International se ressaisissait pour sa reprise de cotation. La veille, ce distributeur de matériel informatique annonçait avoir cédé sa filiale SMO Bureautique au japonais Ricoh pour 202,5 millions de francs. Du côté des baisses on notait Axa, Club Méditerranée et Essilor.

LONDRES, 16 juillet ⬇

Renversement de tendance

Après un départ en flèche stimulé par la hausse plus faible que prévu du chômage en Grande-Bretagne, les valeurs ont piqué du nez jeudi 16 juillet au Stock Exchange affectées par le relèvement du taux d'escompte allemand. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 3 points (0,1%) à 2.483,4 points.

L'indice avait gagné plus de 20 points en début d'après-midi, encouragé par la hausse plus faible que prévu du chômage qui s'est accru de 7.000 personnes en juin en Grande-Bretagne. La Bourse a ensuite inversé sa tendance dans la crainte d'un nouvel accès de faiblesse de la livre qui pourrait obliger le gouvernement britannique à relever les taux d'intérêt britanniques et étouffer ainsi les maigres espoirs de reprise économique.

NEW-YORK, 16 juillet ⬆

Progression

Wall Street a terminé en hausse de près d'un demi pour cent jeudi 17 juillet, soutenue en partie par l'annonce du retrait de la candidature du milliardaire texan Ross Perot aux élections présidentielles américaines. Une vague d'achats sur programme informatique a également profité à la grande Bourse new-yorkaise. A la clôture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 361,63 points, en hausse de 16,21 points, soit un gain de 0,48 %. Quelque 206 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été légèrement plus nombreuses que celles en baisse: 881 contre 809 alors que 598 actions sont restées inchangées.

Les gains ont toutefois été limités par la publication de statistiques mitigées sur l'état de santé de l'économie américaine. Une baisse des demandes d'allocation chômage pendant la dernière semaine de juin s'est en effet accompagnée d'un recul de 3,2 % des mises en chantier de logements en juin.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,61 % contre 7,62 % mercredi soir. Il avait progressé jusqu'à 7,67 % dans la matinée.

VALEURS	Cours du 15 juillet	Cours du 16 juillet
Alcoa	72	72 3/4
ATT	44 1/8	44 7/8
Boeing	39 7/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	49 3/8	50 1/4
Eastman Kodak	42 3/4	42 3/4
Exxon	61 3/8	62 1/2
Ford	46 3/4	45 5/8
General Electric	78 1/8	77 3/8
General Motors	41 3/4	41 3/8
Goodyear	65 3/4	66 1/2
IBM	99 1/4	100 1/4
ITT	68	68
Mobil Oil	63 3/4	63 7/8
Pfizer	78 7/8	78 7/8
Schlumberger	63 3/8	63 3/8
Texaco	63 3/8	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	118 1/4	117 3/8
Union Carbide	12 5/8	13
United Tech.	61 1/4	61 5/8
Westinghouse	17 1/4	17 1/8
Xerox Corp.	71 1/4	71 3/4

TOKYO, 17 juillet ⬇

Vif recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse, vendredi 17 juillet, l'indice Nikkei finissant à son plus bas niveau du jour au terme d'une journée sans relief. A la fin des transactions, l'indice Nikkei a cédé 439,59 points, soit 2,59 %, à 16 548,07 points. La plupart des investisseurs sont restés sur la touche à la veille du week-end, et les échanges ont porté sur 180 millions de titres contre 160 millions la veille.

Les inquiétudes sur les prêts des banques aux sociétés de crédits immobiliers ont pesé sur les valeurs du secteur financier. Selon un intervenant, la cote a également baissé sur des opérations d'arbitrage au cours de l'après-midi.

VALEURS	Cours du 16 juillet	Cours du 17 juillet
Ajinomoto	1 300	1 270
Bridgestone	1 140	1 120
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	1 410	1 370
Honda Motors	1 230	1 200
Matsushita Electric	1 310	1 300
Mitsubishi Heavy	548	540
Sony Corp.	4 150	4 100
Toyota Motors	1 500	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4274	4011	Immob. Hôtelière	1010	980
Amault Associés	230	230	Interm. Computer	150	152
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	56	
Bque Vernes	715	710	Locamic	114	114 10
Boiron (Ly)	470	470	Matra Comm.	215 10	..
Boisset (Lyon)	205	201	Molex	132 30	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	729	705	Publ. Filipacchi	438	453
Calberson	330	321	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	737	690	Select. Invest (Ly)	86	86
C.E.G.E.P.	159	151 10	Serbo	265	265
C.F.P.I.	260 50	265	Sopra	324 40	..
C.N.I.M.	1055	1106	TF1	472	471 50
Codetour	262	261	Thermador H. (Ly)	353	353
Conforama	1159	...	Unilog	255	255
Creeks	149 90	..	Viel et Cie	93	95 50
Dauphin	303	302	Y. St-Laurent Groupe	779	758
Delmas	1065	1080			
Demachy Worms Cie	390	...			
Devanlay	1050	1050			
Deville	175	...			
Dolisos	113	110			
Editions Belfond	149	240			
Europ. Propulsion	186	194			
Finacor	109	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	66	66			
G.L.M.	385	333			
Gravograph	170	170			
Guintoli	800	795			
I.C.C.	174 90	175			
Idianova	82 50	..			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 138 528

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,88	107,32	107,70
Précédent	107,14	107,48	107,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
108	0,17	0.85	1,10	1,41

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 542

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 866	1 883,50	1 897
Précédent	1 861	1 873,50	1 888,50

CHANGES

4,98 F ⬇

Vendredi 17 juillet, le dollar évoluait dans une marge étroite sur les marchés des changes européens et japonais. A Paris, le billet vert a ouvert à 4,98 francs contre 5,0230 francs au cours indicatif fourni par la Banque de France la veille.

	16 juillet	17 juillet
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,4835	1,4718
TOKYO		
Dollar (en yens)	124,93	125,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 juillet) .... 9 15/16 - 10 %
New-York (16 juillet) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	15 juillet	16 juillet
Valeurs françaises	106,70	106,30
Valeurs étrangères	95,60	96,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	506,27	502,27
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 853,26	1 851,23

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 juillet	16 juillet
Industrielles	3 345,42	3 361,63

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 juillet	16 juillet
100 valeurs	2 486,40	2 483,40
30 valeurs	1 896,20	1 890,80
Mines d'or	88,20	92,50
Fonds d'Etat	89,54	89,58

FRANCFORT

	15 juillet	16 juillet
Dax	1 734,62	1 740,53

TOKYO

	16 juillet	17 juillet
Nikkei Dow Jones	16 987,66	16 548,07
Indice général	1 290,54	1 271,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9725	4,9745	5,0570	5,0620
Yen (100)	3,9741	3,9790	4,0313	4,0389
Ecu	6,8834	6,8912	6,8738	6,8868
Deutschemark	3,3761	3,3766	3,3782	3,3812
Franc suisse	3,7562	3,7592	3,7665	3,7726
Lire italienne (1000)	4,4476	4,4515	4,3849	4,3936
Livre sterling	9,6528	9,6570	9,6535	9,6659
Peseta (100)	5,2887	5,2927	5,2523	5,2621

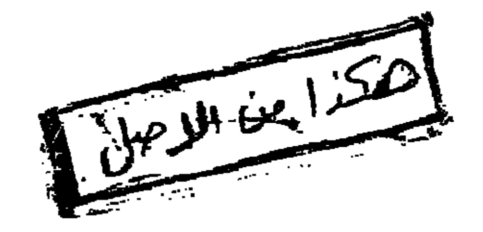
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4
Ecu	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 13/16	10 5/8	10 3/4
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9
Lire italienne (1000)	16	16 1/4	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Londres : reprise des cotations du groupe Mirror.** – Les cotations de Mirror Group Newspapers (MGN), suspendues depuis décembre dernier, un mois après la mort de son propriétaire Robert Maxwell, devaient reprendre vendredi 17 juillet à la Bourse de Londres. Cette décision avait été annoncée la veille par Sir Robert Clark, au cours d'une assemblée générale houleuse. Ancien président de la banque d'affaires Hill Samuel, nommé à la tête de MGN le 17 juin, Sir Robert a expliqué que le conseil d'administration de MGN n'avait aucun moyen de savoir, avant la mort de Maxwell, que des sommes énormes avaient été détournées des comptes et de ses caisses de retraite.

Ces sommes disparues, soit 421,5 millions de livres (4,25 milliards de francs), ont été provisionnées dans les comptes 1991. Le président n'a donné aucun détail sur les perspectives de vente de MGN, dont 54,8 % du capital est contrôlé par le cabinet comptable Arthur Andersen, administrateur judiciaire des intérêts privés des Maxwell.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 JUILLET

Cours relevés à 14 h 04

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4660	C.N.E 3%	4670	4680	4670	....
920	B.N.P. T.P.	920	915	920	....
900	Cr.Lyon. T.P.	895	895	900	+ 0 56
1495	Renault T.P.	1580	1584	1588	+ 0 51
1760	Rhone Poul. T.P.	1670	1670	1670	....
1135	Saint Gobain T.P.	1031	1038	1039	+ 0 78
882	Thomson T.P.	880	890	909	+ 3 30
740	ACCOR	693	685	672	- 3 03
750	Air Liquide	768	766	762	- 0 78
625	Alcatel-Alsthom	637	633	628	- 1 41
1760	Als.Superm.	1830	1830	1830	....
310	A L S P I	296 50	296	293 50	- 1 01
475	AGF Sté Centrale	441	450	436	- 1 13
150	Avenir H. Média	143 80	141	141	- 1 95
910	Axa (ex Cie Midi)	805	796	759	- 5 71
138	Bafip	135	134 90	131 10	- 2 89
114	Bail-Equipem.	105	106	103 50	- 1 43
810	Bail Investiss.	699	707	696	- 0 43
400	Bancaire	365 50	352 80	351	- 1 27
800	Bazar H.-V.	775	....	....	....
1400	Berger (M)	1319	1302	1315	- 0 30
400	Bertrand Faure	410	414	405	- 1 22
820	Bic	815	820	819	+ 0 49
1050	B.I.P.	1060	1065	1065	+ 0 47
295	BIS	293	295	293	....
370	B N P (CI)	338	344 80	338	....
760	Bollore Tech.	740	745	741	+ 0 14
3170	Bongrain	3059	3045	3030	- 0 95
665	Bon-Marché	605	607	596	- 1 49
690	Bouygues	566	562	555	- 1 94
108	BP France	99	101 80	100	+ 1 01
1090	B S N	1137	1132	1117	- 1 76
1180	Canal Plus	1182	1180	1177	- 0 42
280	Cap Gem.S.	251	253	247 20	- 1 51
2610	Carrefour	2682	2651	2615	- 2 50
148	Casino	146	148 50	146 80	- 0 14
92	Casino ADP	92 10	93	91 10	- 1 09
505	Castorama D.I.	497	496 10	490	- 1 41
178	C.C.F.	174	175	172 60	- 0 80
40	CCMC Ly	38	....	....	....
405	C.D.M.E.	396	399	396	....
172	C.E.G.I.D.	156 20	155 70	160	+ 2 43
87	Centrest (Ny)	80	82	80	....
385	C.E.P. Comm.	347	347	347	....
120	Cerus	111 40	112	111 90	+ 0 45
750	Cetelem	759	730	720	- 5 14
236	CF Int.	222 10	222 20	222 10	....
280	CGI Info	299	297 30	294 10	- 1 64
1090	C G I P	1059	1050	1051	- 0 76
645	CGP	645	640	640	- 0 78
1180	Chargeurs S A	1162	1152	1153	- 0 77
315	Christian Dior	317	311	308	- 2 84
585	C I C A (M)	579	579	578	- 0 17
385	Ciments franc.	380	378 50	379	- 0 26
730	Clarins	713	710	710	- 0 42
480	Club Medite.	458 30	455	435 30	- 5 02
183	CMB Packa.	178 30	176 50	175	- 1 85
805	Coles	817	810	794	- 2 82
245	Cpt. Entrep.	199	199	195	- 2 01
1090 80	Compt Mod.	1055	1060	1042	- 1 23
235	CPR (Paris Réa.)	239	238 50	235	- 1 67
870	Créd. Foncier	798	798	770	- 3 51
230	Crédit Loc France	253	253	249	- 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Cr Lyon.(CI)	529	525	518	- 2 08
945	Credit Nat.	885	884	855	- 3 39
270	CSEE	256	....	....	....
3210	Damart	3150	....	....	....
390	Dassault Aviation	383	385	382 50	- 0 13
174	Dassault Electr.	172 90	173	172 10	- 0 46
1750	De Dietrich	1765	1755	1743	- 1 25
78	Dév.P.d.C.(Li)	67	69 90	69 90	+ 4 33
125	Dév.R.Sud-Est	114	....	....	....
350	D M C	330	333	330	....
410	Docks France	400	396	396	- 1 00
295	Dynaction	240	238	235	- 2 08
2240	Eaux (Gle)	2240	2229	2227	- 0 58
890	E.B.F.	831	860	860	+ 3 49
440	Ecco	425	420	421	- 0 94
375	Elf Aquitaine	354 80	354 90	351	- 1 07
1050	ElfSanofi/ExSanofi	1039	1030	1025	- 1 35
265	Erap-Elf (Certif)	246	249	245	- 0 41
675	Eridania-Beghin	583	583	579	- 0 69
410	Essilor	392 40	392 40	376	- 4 18
210	Essil.Int.(DP)	190 60	190	173	- 9 23
760	Esso	800	805	796	- 0 50
1370	Eurafrance	1330	1326	1320	- 0 75
680	Eurocom	620	620	618	- 0 32
112	Eurodisneyland	104	103	102 70	- 1 25
970	Europe 1	1018	1005	990	- 2 75
35	Eurotunnel	32 60	32 70	32 05	- 1 69
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	101 50	101 50	101 50	....
390	Fives Lille	356	352 50	352 10	- 1 10
3200	Fromager. Bel	3415	3405	3410	- 0 15
2190	Gal.Lafayette	1889	....	....	....
1770	G.A.N.	1620	1618	1572	- 2 96
540	Gascogne (B)	534	530	533	- 0 19
1430	Gaz et Eaux	1331	1380	1302	- 2 18
715	Geophysique	702	705	700	- 0 28
720	Groupe André SA	650	650	640	- 1 54
580	Groupe Cité	518	505	510	- 1 54
415	GTM-Entrep.	414 50	403 20	402	- 3 02
1700	Guyenne-Gas.	1670	1670	1650	- 1 20
127	Hachette	110 90	111	109 90	- 0 90
515	Havas	489 50	488 60	484 40	- 1 04
300	Idia	300	....	....	....
340	Imétal	315	315	310	- 1 59
134	Immob. Phénix	118 90	116	115	- 3 28
106	Ingénico	95 70	95 10	93	- 2 82
6640	Inst. Mérieux	6570	6530	6550	- 0 30
470	Interbail	406	406	405	- 0 25
770	Intertechnique	683	680	670	- 1 90
835	J. Lefebvre	810	819	819	+ 1 11
465	Klepierre	480	472 60	472	- 1 67
750	Labinal	711	714	714	+ 0 42
340	Lafarge	310	307	303	- 2 26
330	Lebon	291	290	291	....
4670	Legrand	4500	4550	4460	- 0 89
2600	Legrand (DP)	2300	2300	2300	....
430	Legris Industries	373	370	365	- 2 14
740	Locindus	617	618	613	- 0 65
3930	L.V.M.H.	3780	3758	3693	- 2 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
525	Lyon.Eaux/Dumez	517	518	513	- 0 77
95	Maporama Ly	93	92 10	92 10	- 0 97
300	Mar. Wendel	289 10	290	290	+ 0 31
180	Matra	190 30	189	190	- 0 16
495	Merlin-Gerin	480	492	480	- 2 04
86	Metaleurop	75 60	75	74 40	- 1 59
35	Métrologie In.	30 10	31 60	32	+ 6 31
192	Michelin	213 70	211	209 70	- 1 87
156	Mix. Salaig (M)	156 10	....	....	....
72	MMB	80	80	78 70	- 1 63
152	Moulinex	140	138 50	130	- 7 14
1050	Navig. Mixte	960	974	945	- 1 56
118	Nord-Est	118	118	115 50	- 2 12
265	Nordon (Ny)	240 90	231 10	231 10	- 4 07
650	Nouv Galeries	647	647	647	...
141	Olipar	103	106 10	105	+ 1 94
890	Oréal	950	947	933	- 1 79
385	Paribas	326	323 50	322	- 1 23
192	Pechiney Int.	178 60	177	177 80	- 0 45
340	Pechiney (CIP)	307 50	305 20	301	- 2 11
392 50	Pernod Ricard	380 70	379	381	+ 0 08
745	Peugeot	700	696	679	- 3 00
360	Pinault	349 50	347	345	- 1 29
750	Plastic-Omn.	785	789	789	+ 0 51
580	Poliet	496	475	468	- 5 65
720	Primagaz	715	709	712	- 0 42
770	Printemps	728	721	709	- 2 61
896	Promodes	674	674	656	- 2 67
535	Radiotechn.	477	463	451	- 5 45
5800	Redoute (La)	5710	5740	5690	- 0 35
170	Remy Cointreau	166 20	165 60	165 50	- 0 42
620	R. Poulenc CIP	571	570	572	+ 0 18
80	Rochette(La)	58 25	58	58	- 0 43
448	Roussel Uclaf	454	455	455	+ 0 22
3060	R. Impé.Ly *	2900	2880	2880	- 0 69
178	Sade (Ny)	164	164	164	....
2190	Sagem	2210	2200	2175	- 1 58
565	Saint Gobain	550	547	530	- 3 64
1260	Saint Louis	1199	1190	1183	- 1 33
1360	Salomon Ly	1340	1345	1340	....
315	Salvepar (Ny)	312	308	312	....
1360	S A T	1380	1425	1417	+ 2 68
245	Saul. Chât.	232	232	232	....
1080	Saupiquet (Ns)	1050	1050	1040	- 0 95
635	Schneider	616	616	595	- 3 41
14	SCOA	14 20	14 05	14	- 1 41
350	Scor s.a.	330	324	330	....
2080	S.E.B.	2005	2000	1999	- 0 30
420	Sefimeg	390 60	390	389 90	- 0 18
126	Selectibanque	113 90	114 50	114	+ 0 09
215	Sextant A.	194	190 70	190 70	- 1 70
710	S F I M	628	628	628	....
210	S.G.E.	202	200	199	- 1 49
410	Simco	354 50	353 50	361	- 0 99
665	Sk. Rossignol	630	620	630	...
460	Sligos	439	440	425	- 3 19
505	Société Géné.	484	481	471 30	- 2 82
54	Sodecco(B)	54	51 60	51 60	- 4 44
100	Sodero(Ns)	94 70	93	93	- 1 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1020	Sodexho	1021	1010	1020	- 0 10
74	Sogeral(Ny)	69 30	69 20	69 20	- 0 14
420	Sogerap	362 90	379	362 90	...
1490	Som-Allib	1420	1406	1382	- 2 68
395	SOPHIA	350	357	357	+ 2 00
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	.
785	Sovac	751	750	747	- 0 53
320	SPEP	294	294 10	292 10	- 0 65
315	Spie-Batignol.	291 90	289 90	285	- 2 36
800	Strafor Facom.	752	751	750	- 0 27
295	Suez	272	268 60	261 80	- 3 75
1030	Synthelabo	1000	1000	1001	+ 0 10
150	Thomson CSF	141	138 80	137 10	- 2 77
235	Total	245	245 30	243 60	- 0 57
181 50	- (certif)	183	182 50	175	- 4 37
190 89	Truffaut Fin.	198	198	197 60	- 0 25
475	U.A.P.	442	440	431	- 2 49
295	U F B Locab.	260	253	250	- 3 85
305	U.G.C DA (Robur)	280	279 90	275 20	- 1 71
650	U I C	517	516	500	- 3 29
445	U I F	400	400	399	- 0 25
750	U I S	770	770	770	...
425	Unibail	415	406	406	- 2 17
750	Valéo	745	739	725	- 2 68
205	Vallourec	181	181	173 70	- 4 03
280	Via Banque	238	236	236	- 0 84
320	Worms et Cie	300	295	297 90	- 0 70
1260	Zodiac	1195	1170	1170	- 2 09
1060	Elf Gabon	1002	1002	999	- 0 30
111	Amax	101	101	101 20	+ 0 20
143	Amer. Barrick	146 90	145 90	146 50	- 0 27
124	Amer Express	123	121 90	121 90	- 0 89
220	A.T.T.	220 70	223 80	223 80	+ 1 40
167	Anglo Amer.C.	156 20	160	160	+ 2 43
285	Amgold	279	285	285	+ 2 15
240	Banco Santander	230	239	220	- 4 35
815	B.A.S.F.	790	795	786	- 0 51
950	Bayer	947	935	930	- 1 80
54	Blenheim Plc	48	...	...	....
34	Buffelsfont.	32 90	31	31 10	- 5 47
137	Chase Manh.	135 10	131	129	- 4 52
2700	Daimler Benz	2526	2521	2500	- 1 03
121	De Beers	108 50	108 20	108 30	- 0 18
2320	Deutsche Bank	2322	2321	2302	- 0 86
1150	Dresdner Bank	1148	1142	1137	- 0 96
59	Driefontein	58 50	59 30	58 20	- 0 51
260	Du Pont-Nem.	248 80	...	.	...
210	Eastman Kodak	205 20	211 80	211 80	+ 3 22
13	East Rand	11 95	11 85	11 95	.
31	Echo Bay	33 20	33 60	33 50	+ 0 90
230	Electrolux	214 50	....	...	...
129	Ericsson	118	116	115 80	- 1 86
325	Exxon Corp	305 10	312	310	+ 1 61
240	Ford Motor	230	226 10	226 10	- 1 70
46	Freegold	45	45 50	44 50	- 1 11
17	Gencor	15 50	15 60	15 60	+ 0 65
405	Gén. Elect.	390	386 60	386 60	- 0 87
225	Gén. Motors	207 70	207 50	207 50	- 0 10
345	Géo. Belgique	340 10	335	332	- 2 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
47	Gd Métropol	46	45	45	- 2 17
55	Guinness	54 50	54 50	54 10	- 0 73
21	Hanson PLC	20 30	20 25	20 20	- 0 49
23	Harmony Gold	21 25	21 85	21 70	+ 2 12
360	Hewlett Packard	355	348 70	344	- 3 10
32	Hitachi	32 10	31 60	31 60	- 1 56
855	Hoechst	832	830	830	- 0 24
69	Homestak	71 50	70 90	70 90	- 0 84
118	I C I	110 70	110 40	110 40	- 0 27
500	I.B.M.	496	497 60	497 50	+ 0 30
335	I.T.T.	328 60	328	328	- 0 18
177	Ito Yokado	163 50	161	160	- 2 14
53	Matsushita	52 10	52	51 50	- 1 15
3 55	Maxwell	3 55	....	...	.
235	Mc Donald's	230	230	230	..
265	Merck	250 50	250 50	250 50	..
505	Minnesota M.	500	495	495	- 1 00
37	Mitsubishi	38	36 50	36 50	- 3 95
335	Mobil corp	325	..	...	..
280	Morgan J P	303 70	298 70	295 10	- 2 83
36400	Nestlé	35990	35040	35040	- 2 64
134	Norsk Hydro	127 50	130	127 30	- 0 16
96	OFSIL	95	95	94 50	- 0 53
1680	Pétrofina	1787	1797	1797	+ 0 56
390	Philip Morris	394 50	393 60	391	- 0 89
91	Philips	86 50	81 20	75	- 13 2
56	Placer Dome	57 50	57 50	57	- 0 87
250	Procter Gamble	255	256 20	252	- 1 18
180	Quilmès	171 90	170 90	170 90	- 0 58
22	Randfontein	21 10	21	20 80	- 1 42
280	Rhone Poul. Rorer	284 80	277 80	280	- 1 69
455	Royal Dutch	445	445 80	444 70	- 0 07
58	R T Z	52 60	53 10	53 05	+ 0 86
17	Saat.& Saatch	12 25	12	11 95	- 2 45
28	St Helena	27 90	26 50	27 40	- 1 79
345	Schlumberger	315	315	317 40	+ 0 76
48	Shell transp.	46 10	46	46	- 0 22
2250	Siemens	2200	2200	2192	- 0 36
168	Sony	166	165	165	- 0 60
54	Sumitomo Bank	55	54	53	- 3 64
168	T.D.K.	168	169	165 20	- 1 67
56	Telefonica	56 60	56 15	55	- 2 83
26	Toshiba	26 35	26	25 30	- 3 98
545	Unilever	560	557	558	- 0 36
265	Unit.Techn.	254 70	255 20	258 70	+ 1 57
255	Vaal Reefs	237 50	238 80	237 50	.
1370	Volkswagen	1272	1250	1250	- 1 73
380	Volvo	340	...		.
141	West. Deep.	113 60	114 80	112	- 1 41
360	Xerox Corp.	356 10	...	..	.
104	Yamanouchi	99 15	98 45	98	- 1 16
3 90	Zambia Cop.	3 34	3 30	3 36	+ 0 60

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	101	0 13
10,80% 79/94	101	9 35
Emp.Etat 13,4%83	104 37	7 65
Emp.Etat 12,2% 84	100 50	9 43
10,26% mars 86	103	3 57
OAT 10% 5/2000	106 50	1 39
OAT 9,9% 12/1997	103 25	5 87
OAT 9,8% 1/1996	101 72	4 52
PTT 11,2% 85	104 95	6 47
CFF 10,30% 86	103 20	4 53
CFF 10,25% nov 90	106 20	3 48
CNA 10 % 1979	....	3 66
CNB Bques 5000F	98 20	0 37
CNB Paribas 5000F	98 58	0 37
CNB Suez 5000F	98 10	0 37
CNI 1/82 5000F	98 32	0 37
CNT 9 % 86	97 10	2 24
CRH 10,90% déc.85	106 30	5 36
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	2229	....
Alcatel 6 % janv. 89	625	...
Ly. Eaux cv 6,5%	776	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	751	749
Applications Hydr.	1560	1631
Arbel	475	480
Bains C.Monaco	990	935
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	361 20	361
Beghin-Say (C I)	470	476
Bénédictine	2660	....
Bidermann Internat.	459	....
Blanzy Ouest	2250	....
B T P	58	58
Cambodge	1100	1080
Carbone Lorraine	438	450
Case Poclain	5 50	5 50
C.B.C.	320	305
C.E.G.F (Frigor.)	722	725
Centenaire Blanzy	369 50	365
Cerabati	53 50	....
Champex Ny	60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	183	180
C.I.M.	955	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	290	282
Comiphos	465 50	465 50
Cie Industrielle	5410	5210
Cpt Lyon Alemand	333	335
Concorde	636	637
Constr.Méc.Prov.	18 20	18
Crédit Gén.Ind.	118	105
Cr Universel (Cie)	276 50	....
Darblay	645	....
Degremont	1845	1840
Delmas Vieljeux	2310	....
Didot Bottin	550	....
Eaux Bassin Vichy	2700	2700
Ecia	376	368 20
Ent.Mag. Paris	5100	....
Erox (ex Eternit)	2019	2015
Finalens	295	....
F.I.P.P.	80 40	...
F.N.A.C.	1900	1994
Foncière (Cie)	469	471
Fonc.Lyonnaise	603	595
Foncina	342	....
Fougerolle	815	850
France I.A.R.D.	569	....
France SA (La)	1586	1580
From. Paul-Renard	1389	....
Gaumont	450	....
Gerafin	270	269 80
Gévelot	511	....
G.F.C.	325	317
Groupe Victoire	881	....
G.T.I (Transport)	205 50	205 50
Immobail	315	315
Immobanque	593	595
Im.Marseillaise	4750	4750
Innofice	381	378
Invest.(Sta Cie.)	3201	....
Lambert Frères	275	....
Lille Bonnières	940	....
Locafrancière	470	....
Louis Vuitton	658	660
Louvre	2451	2410
Lectra	670	670
Machines Bull	32	32
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	550	....
Métal Déployé	425	424
Mors	64	64
Navigation (Nle)	199 40	199 40
Optorg	279	279 50
Oréal (CI)	510	495
Origny-Desvroise	695	690
Palais Nouveauté	1340	1340
Paluel Marmont	620	....
Parfinance	155	155

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	198	199
Paris Orléans	210	210
Parthena Invest.	271	....
Pathé Cinéma	493	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	500	....
Promodès (CI)	380	370
Publicis	701	710
Rochefortaise	117	121
Rosario	160	....
Rougier	244 60	241
S.A.C.E.R.	431 10	440
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	225	....
Saga	373 50	373 50
Saint Dominique (F.)	106	105
Salins du Midi	583	570
Savoisienne M	164	162
S.C.A.C.	720	...
Senelle	435	449
S.Eaux.Part. (M)	117	118
Silic	600	600
Sivem	113	111 10
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	698	...
Soffo	286 50	....
Sofical	1111	1105
Soficam (ex Satam)	76 55	....
Sofragi	2550	....
Soudure Autogène	770	782
Sovabail	326	320
Stemi	465	....
Taittinger	2550	2520
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	191 10	....
Ufiner	1100	....
Vicat	490	490
Viniprix	1500	1510
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	585	....
Akzo Nv Sco	425	420
Alcan Aluminium	106	106
American Brands	245 20	...
Arbed	620	..
Asturienne Mines	94 10	94 10
Banco Popular Espa.	567	....
B.Reglements Int.	17400	17390
Can.Pacifique	74 10	74
Chrysler Corp.	93 50	91
C I R	6 35	...
Commerzbank	857	...
Dow Chemical	275	....
Fiat	22 40	...
GBL (Brux Lamb)	505	505
Gevaert	1017	..
Glaxo Holdings Ltd	67 20	70
Goodyear Tire	322 40	317
Grace and Co (WR)	186 20	...
Honeywell Inc. Im.	356	...
Johannesburg	71 50	.
Koninklijke Pakhoed	132 30	..
Kubota	18 90	...
Midland Bank	39 95	40
Noranda Mines	75 10	....
Olivetti priv.	8 55	...
Pfizer Inc	388	383
Ricoh	22	...
Robeco	278 90	275 50
Rodamco NV	135	133 10
Rolinco	274 80	273 90
Saipem	6	..
Sema Group	28	...
SKF Aktiebolaget	92 10	92 10
Tenneco Inc.	163	..
Thorn Electrical	80	.
Toray Ind.	25	23 20
West Rand Cons.	6 40	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	91	91
C G H Cogenfor	6	6
Coparex	615	...
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	301	...
Europ. Accum.	77 50	.
Europ Soudres Ind.	17 20	....
Gachot S.A.	45 50	45
Guy Degrenne	402	..
Lecteurs du Monde	175	...
Nicolas	1200	..
Paracp. Percer	350	..
Quadrant	22	..
Rorento N.V	221 30	221 10
St-Gobain-Emballage	1775	..
S.E.P.R.	1649	.
S.M.T Goupil	0 40	.
S.P.R. act. B	283	.
Waterman	1200	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 023	....	4 7	5 2
Ecu	6 881	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 580	....	325	345
Belgique (100 F)	16 376	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 360	....	287	307
Italie (1000 lires)	4 443	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 700	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 636	....	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 746	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	374 160	....	361	381
Suède (100 krs)	93 030	....	89	97
Norvège (100 k)	85 880	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 971	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 288	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 960	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 215	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 018	....	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/7
Or fin (kilo en barre)	57000	56500
Or fin (en lingot)	57400	56950
Napoléon (20f)	335	326
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	325
Pièce Latine (20 f)	327	326
Souverain	420	419
Pièce 20 dollars	1880	1845
Pièce 10 dollars	942 50	942 50
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2130	2130
Pièce 10 florins	345	336

SICAV (sélection) 16/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	193 88	188 69
Amén-gan	6888 32	6623 38
Amplia	269256 58	269256 56•
Amplitude	620 72	602 84
Arbitrages Court T	7294 77	7294 77
Associc	1101 29	1101 29
Atout Futur	410 36	400 35
Aurecic	1161 51	1127 68
Avenir Alizes	1686 22	1653 16
Axa Capital	169 55	164 61
Axa Court Terme	8023 30	8023 30
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	886 65	861 02
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	782 09	759 31
Axa Europe	124 78	121 15
Axa Investissements	103 46	100 45
Axa NPI	113 46	110 16
Axa Ob.Fr.Extrans.	139 92	135 84
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	133 02	129 15
Axa Prem.Ex Agepre	114 54	111 20
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 79	135 72
Axa Valeurs PER	120 93	117 41
Cadence 1	1031 13	1010 91
Cadence 2	1041 08	1020 67
Cadence 3	1032 71	1012 46
Capimonétaire	6362 12	6355 76
Capobligé	6404 89	6279 30
Capitacic	1313 45	1294 04
Coexis	1321 81	1289 57
Comptavalor	3547 78	3542 47
Convertimmo	326 59	320 19
Credinter	440 98	428 14
Credit Mutuel Capital	1287 81	1262 56
Cred.Mut.Ep.Cour T.	677 22	677 22
Cred.Mut.Ep.Indus.	94 47	91 94
Cred.Mut.Ep.J.	70268 88	70268 88
Cred.Mut.Ep.long.T.	187 69	182 67
Créd.Mut.Ep.Monde	1114 27	1084 45
Cred.Mut.Ep.Quatre	1091 57	1062 36
Dieze	1322 08	1289 83
Drouot France	839 51	815 06
Drouot Sécurité	221 63	215 17
Ecocic	1062 69	1031 74
Ecupar	126 30	122 62
Ecureuil Capitalisation	2577 74	2552 22
Ecureuil Géovaleurs	2312 01	2244 67
Ecureuil Invest.	444 20	431 26
Ecureuil Monépremière	67748 31	67748 31
Ecureuil Monétaire	39838 96	39838 96
Ecureuil Trésorerie	2457 41	2457 41
Ecureuil Trimestr.	2014 72	1994 77
Elicash	2 825060	2 825060•
Energie	265 55	253 51
Eparcic	3638 61	3638 61
Eparcourt-Sicav	4348 90	4338 05
Epargne Associat.	25556 86	25265 86
Epargne Capital	10770 02	10563 39
Epargne Croissance	1676 59	1631 72
Epargne Oblig.	193 97	188 78
Epargne Première	14491 17	14383 30
Epargne-Unie	1254 43	1223 83
Epargne Valeurs	426 74	415 32
Eufi Cash capi.	8413 62	8413 62•
Eufinvest capi.	645 47	626 67•
Eurocic Leaders	1082 25	1050 73
Eurodyn	1189 86	1160 83
Euro Gan	6217 37	5978 24
Europe Nouvelle	550 63	525 66
Fonsicav	14566 97	14566 97
France-gan	9709 88	9336 42
France Garantie	260 49	259 97•
France Index Sicav	110 31	107 08

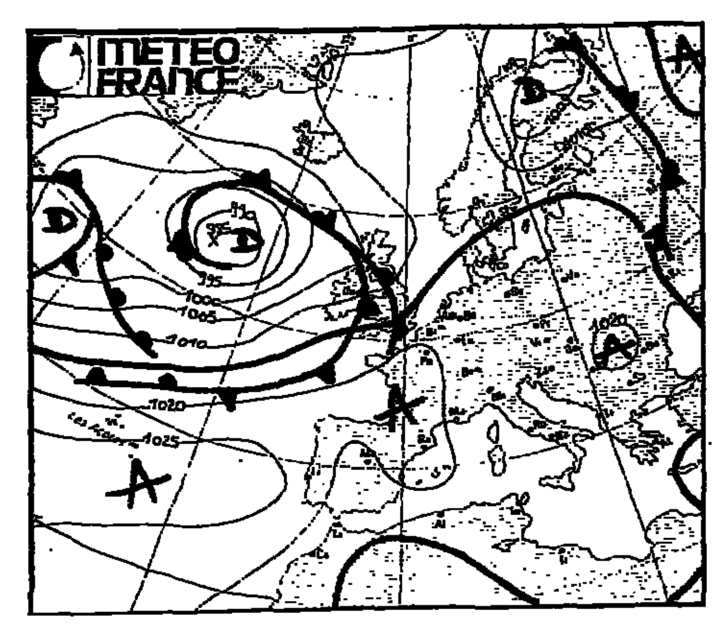
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	469 78	465 13•
Francic	475 23	462 36
Francic Pierre	97 49	94 65
Francic-Régions	1204 50	1169 42
Fructi-Associations	35 64	35 64
Fructi-Capi	42 07	41 45
Frucador	236 29	232 80
Fructifrance action C	907 85	885 71
Fructifrance action D	887 50	865 85
Gestilion	14890 84	14816 76
Gest.Associations	167 71	164 02
Horizon	1199 51	1164 57
HLM Monétaire	14073 24	14073 24
Indust.Fse.Court T.	1485 95	1485 95
Interepar.	103850 52	100825 75
Interoblig.	13669 21	13401 19
Intersélection Fce	527 17	516 83
Japacic	147 08	142 80
Jeunepargne	288 03	283 77
Latitude	2278 02	2274 61
Leumi C T	12680 11	12680 11
Leumi L T	6374 40	6188 74
Lion Association	11331 03	11331 03
Lion Institution	29634 54	29560 64
Lionplus	980 42	961 20
Lion Trésor	2115 41	2094 47
Lion 20 000	26515 06	26515 06
Livret Bourse Inv	556 57	540 36
Livret Portefeuil.	692 32	672 16
Méditerranée	173 13	168 09
Mensuel CIC	10135 50	10035 15
Monedien	68735 34	68735 34
Mone.J	73389 92	73389 92•
Monévalor	82897 83	82897 83
Mutualité dépôts	13540 87	13513 84
Natio Court Terme	287183 00	287183
Natio-Epargne	17774 28	17598 30
Natio-Ep Ret.	129	125 55
Natio Epargn.Trésor.	7827 25	7811 63
Natio-Imm.	1084 88	1065 84
Natio-Inter	1382 88	1345 87
Natio-Monétaire	25572 26	25572 26
Natio-Patrimoine	1328 42	1292 87
Natio-Placements	64666 58	64666 58
Natio-Revenu	1030 51	1020 31
Natio Sécurité	12187 86	12187 86
Natio-Valeurs	863 78	840 86
Nippon-Gan	4621 09	4443 36
Nord Sud Dévelop.	1571	1567 86
Obli-Associations	151 98	150 48
Oblicic-Mondial	2596 41	2558 04
Oblicic-Régions	1017 98	1002 94
Oblifutur	2844 26	2774 89
Oblig. très caté.	176 66	174 05
Oblilion	1345 35	1332 03
Oblisécurité Sicav	13043 84	13043 84
Oraction	1018 60	993 76
Orvalor	6922 46	6786 73
Paribas Capitalisation	1493 75	1471 67
Paribas Opportunités	124 32	119 25
Paribas Patrimoine	565 90	543 79
Patrimoine Retraite	223 94	219 55
Pervalor	616 14	604 06
Placement A	1446 56	1418 20
Placement J	7306 56	7291 97
Placement M	67705 85	67570 71
Placement Nord	979 33	960 13
Plénitude	132 68	129 13
Poste Croissance	21986 45	21964 49
Poste Gestion	66496 42	66496 42
Première Oblig.	10687 06	10656 40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy Ecureuil	110 48	109 39
Prév'Associations	29769 04	29769 04
Proficus	925 85	903 27
Quartz	131 68	128 47
Réalvalor	744 69	730 09
Rentacic	161 06	158 68
Revenus Trimestr.	5313 96	5261 35
Revenu-Vert	1152 18	1124 08
St Honoré Vie & Santé	979 04	934 64
St Honoré Bons du Tr.	11351 82	11295 34
St Honoré Global	222 81	212 71
St Honoré Invest.	771 84	736 84
St Honoré Pacifique	541 17	518 63
St Honoré PME	522 74	499 04
St Honoré Real.	15126 75	15066 48
Sécuricic	1761 39	1761 39
Sécuri-Gan	12953 93	12699 93
Sécuritaux	1407 26	1407 26
Sicasden	714 18	703 63
Sicav Associations	1864 48	1864 48
SFI-CNP Assur.	640 26	621 61
S.G. Fr. opportunités	1157 62	1134 92
Sicav 5.000	438 06	426 34
S I Est	1282 22	1244 87
Silvafrance	703 90	685 06
Slivam	383 65	373 38
Slivarente	207 23	203 17
Slivinter	414 75	403 65
S.N.I	1085 36	1053 75
Sogenfrance	1110 86	1089 08
Sogépargne	316 34	310 14
Sogevar	1014 78	994 88
Soginter	1242 49	1218 13
Soleil Investissements	560 99	539 41
Solstice	2154 76	2149 39
State Street Act. Eur.	9641	9314 98•
State Street Act. Frce.	10644 38	10334 35
St Str Act.Japon	9731 84	9402 74
State Street Emer Mts	11057 32	10525 72•
St.Street OAT Plus	10192 67	9992 81
Stratégie Actions	804 19	773 26
Stratégie Rendement	1407 56	1363 25
Technocic	1039 76	1009 48
Techno-Gan	5561 93	5348 01
Thesora	666 22	659 62
Trésor Plus	1287 31	1274 56
Trésor Trimestriel	1033 58	1023 33
Trésoricic	131239 48	131239 48
Trilion	5127 39	5061 59
UAP Investissements	423 15	407 86
UAP Actions France	582 53	561 47
UAP Act. Select.	608 89	586 88
UAP Aedificandi	507 32	488 98
UAP Altefi	196 40	189 30
UAP Alto Sicav	156 03	150 39
UAP Moyen Terme	139 70	134 65
UAP Première Ca.	10757 26	10368 44
Uni-Associations	124 29	124 29•
Uni-Foncier	1151 87	1123 78
Unifrance	585 39	571 11
Uni-Garantie	1292 49	1287 12
Uni Régions	1363 95	1330 68
Univar	238 63	238 63•
Univers Actions	1226 19	1196 28
Univers Obligations	1767 19	1724 09
Valorg	2071 59	2069 62
Valréal	53840 79	53813 88

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ marché continu

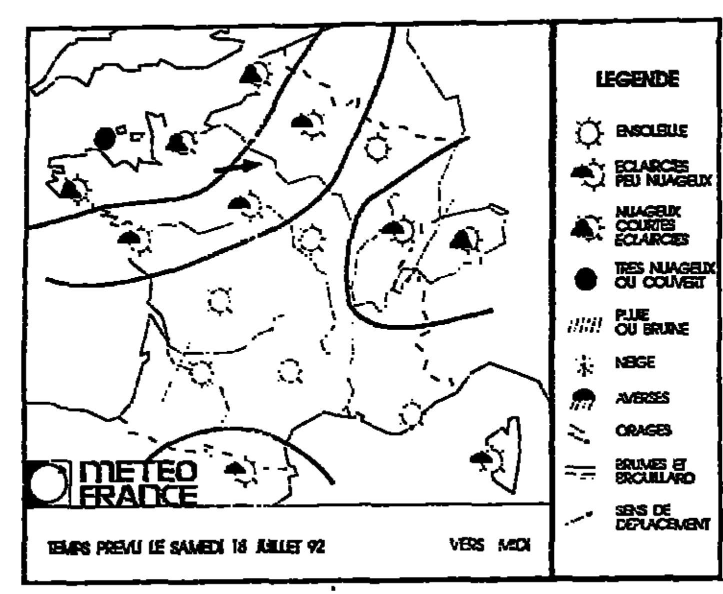
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC

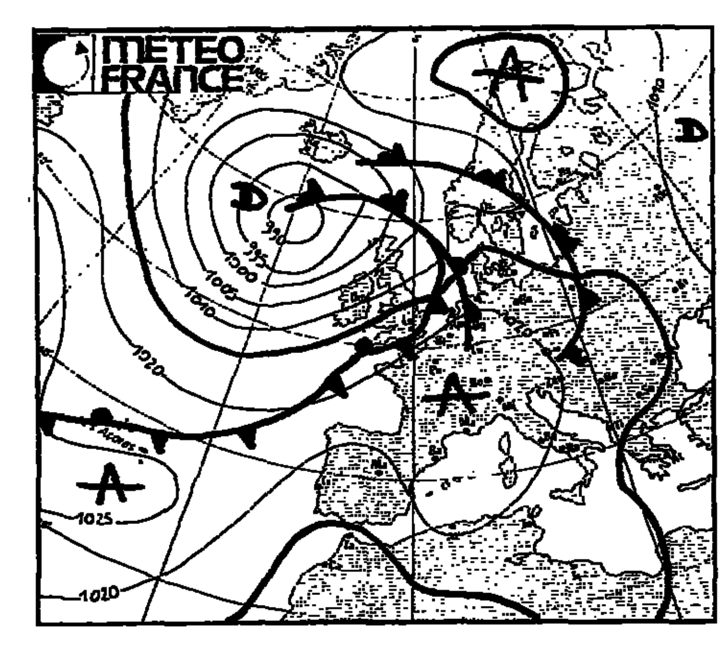


Passage nuageux près de la Manche, retour du soleil ailleurs. – *En matinée, le ciel sera nuageux des Pyrénées aux régions du Nord-Est et aux Alpes en passant par le Massif central.* De même de nouveaux nuages arriveront en Bretagne. Ailleurs, mis à part quelques brumes ou nuages bas, le soleil dominera. En cours de journée, les nuages venus de Bretagne gagneront peu à peu la Normandie, puis en fin de journée le Nord-Picardie. Sur le restant du pays, le temps sera largement ensoleillé malgré quelques nuages *sur les Pyrénées, le nord des Alpes et* le Jura. Les températures matinales seront douces, comprises entre 14 degrés et 18 degrés, 20 degrés à 22 degrés dans le Sud-Est. L'après-midi, il fera 21 degrés à 23 degrés près de la Manche, 24 degrés à 28 degrés par ailleurs et jusqu'à 30 degrés, 32 degrés dans le Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET 1992



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-7-1992 à 18 heures TUC et le 17-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	17	D
BIARRITZ	21	19	C
BORDEAUX	26	17	C
BOURGES	31	17	C
BREST	20	17	P
CAEN	19	13	C
CHERBOURG	19	15	P
CLERMONT-FER	30	19	C
DIJON	28	17	N
GRENOBLE	29	16	D
LILLE	28	15	C
LIMOGES	25	13	C
LYON	28	19	D
MARSEILLE	29	20	D
NANCY	28	16	N
NANTES	21	15	P
NICE	25	20	D
PARIS-MONTS	31	17	C
PAU	23	18	C
PERPIGNAN	33	22	D
RENNES	22	17	C
ST-ETIENNE	29	17	D
STRASBOURG	28	17	N
TOULOUSE	24	19	C
TOURS	30	17	C
POINTE-A-PITRE	32	26	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	18	C
AMSTERDAM	25	17	C
ATHÈNES	31	18	D
BANGKOK	33	27	D
BARCELONE	27	18	D
BELGRADE	26	13	D
BERLIN	22	14	D
BRUXELLES	27	15	C
LE CAIRE	30	22	D
COPENHAGUE	21	12	C
DAKAR	39	22	P
DELHI	–	–	–
GENEVE	26	14	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	26	20	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	28	18	N
LONDRES	26	17	C
LOS ANGELES	25	19	D

LUXEMBOURG	27	17	N
MADRID	31	18	D
MARRAKECH	37	22	D
MEXICO	–	12	B
MILAN	30	15	N
MONTRÉAL	24	11	N
MOSCOU	28	16	C
NAIROBI	20	12	C
NEW-YORK	24	18	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	30	16	D
PÉKIN	29	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	16	N
SÉVILLE	36	20	D
SINGAPOUR	–	24	C
STOCKHOLM	20	10	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	31	30	C
TUNIS	32	18	N
VARSOVIE	23	11	N
VENISE	28	17	D
VIENNE	25	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Marc-Olivier GENDRY
et
Mme, née Marie-France AUSSEDAT,

partagent avec Thomas

la joie d'annoncer l'arrivée, le 26 juin, de

Marguerite,

née à Valparaiso, le 5 juin 1992.

Ambassade de France au Chili,
Santiago-du-Chili.

– Philippe et Isabel COCHE

sont heureux de faire part de la naissance de

Mathieu,

le 14 juillet 1992.

6, rue Taclet,
75020 Paris.

Décès

– Mme Anne-Marie Barthélémy,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

général de corps aérien Raymond BARTHÉLÉMY,

survenu le 11 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Héricy-sur-Seine, le 15 juillet.

6, rue Grande,
77850 Héricy-sur-Seine.

– Mme Gisèle Boichard,
son épouse,
Daniel et Marie-Aude Boichard
et leurs enfants,
Jean-Marc et France Boichard
et leur fille,
Didier et Michèle Boichard
et leurs enfants,
Mme Adèle Creuchet
Les familles Boichard, Vuillemin, Pierre,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BOICHARD,
professeur honoraire de l'université de Franche-Comté,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
premier adjoint au maire
de la ville de Besançon,

survenu à Besançon, le 14 juillet 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 17 juillet, à Besançon.

2B, rue des Jardins,
25000 Besançon.

– Sa fille Tilly Bravery
a la douleur infinie de faire part du décès de sa maman,

Mme Meltine BRAVERY,
(dite Melthide, Mathilde)
née Froideval,
officier principal des services féminins de la flotte (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
médaille commémorative
des services volontaires
dans la France libre,

qui s'est endormie dans la paix de Dieu, à Issoire, le 15 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

29, rue Desaix,
75015 Paris.

– Mme Jacques Chalut,
Mme F. Benneteau-Desgrois,
Isabelle, Véronique, Sylvain,
ses enfants,
Samuel, Léa, Charlotte, François, Céline, Philippe,
ses petits-enfants,
Jean, Aline, France, Guy,
ses neveux,
Le docteur et Mme M. Godefroy,
M. Yves Levasseur,
Le professeur et Mme J.-M. Tubiana,
Mme Y. Henry,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques CHALUT,
professeur honoraire
des Hôpitaux de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
déporté à Buchenwald,

survenu à Yèvre-le-Châtel, le 13 juillet 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus grande intimité, en l'église de Yèvre-le-Châtel, le 16 juillet.

Les Trois-Carreaux,
Yèvre-le-Châtel, 45300 Pithiviers.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Tosse (Landes).
Maisons-Laffitte (Yvelines),

M. Pierre Dhers,
son époux,
Françoise et Roger Duval,
Catherine et Denis O'Leary,
Jean-Louis Dhers,
Dominique et Jean-Paul Tarascon,
ses enfants,
Annabelle, Emmanuelle, Céline, Adrien, Charlotte, Juliette, Bénédicte, Marine et Anne,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Bogros,
M. et Mme Denis Bogros,
M. et Mme Jacques Bogros,
Mme Michel Bogros,
ses frères, belles-sœurs
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine DHERS,
née Bogros,

survenu à l'hôpital de Poissy, le 16 juillet 1992, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le 18 juillet 1992, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.

On se réunira à l'église.

Condoléances sur registre, à l'église.

– La Société des études bloyennes
a la douleur de faire part de la mort, le 4 juillet 1992, de son vice-président

Yves-Alain FAVRE,
professeur à l'université de Pau et des pays de l'Adour,

« Vita mutatur, non tollitur. »

« Tu vas entrer dans un monde nouveau pour toi. Ne t'étonne de rien et ne tremble pas. »
Léon Bloy.

Des messes de *requiem* seront célébrées par les trois prêtres membres du conseil d'administration : M. l'abbé Guy Chevreau, vice-président de la société, le 19 juillet, à 10 heures, en la chapelle des Augustins de Chavagnes, à La Rochelle ; Mgr André Brien, le 19 juillet, à 11 heures, en l'église paroissiale de Vimoutiers (Orne) ; M. le chanoine Raymond Bloy, le 9 août, à 11 heures, en l'église paroissiale Sainte-Marie de la Bastide, à Bordeaux.

Société des études bloyennes,
Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
17, rue de la Sorbonne,
75005 Paris.

[*Né en 1937, Yves-Alain Favre était depuis* 1980 professeur à l'université de Pau, après avoir été, dans la décennie précédente, assistant et maître-assistant à la Sorbonne. A Pau, il dirigeait le Centre de recherches sur la poésie contemporaine. Il a publié une trentaine d'ouvrages – des essais sur des auteurs contemporains et des éditions de textes inconnus. Ses travaux ont porté tout particulièrement sur Saint-John Perse, André Suarès, Jules Supervielle, Marcel Béalu, Francis Jammes. On lui doit l'édition des œuvres romanesques complètes *de Marcel Aymé dans la* « Bibliothèque de la Pléiade ».]

– Le président de l'OPAC du Val-de-Marne,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Ses collègues de travail,

témoignent de leur estime et amitié à

Pascale GATIGNOL
architecte DPLG, IAE,
responsable de la réhabilitation du patrimoine HBM,

décédée le 14 juillet 1992, à la suite d'un accident de montagne.

et assurent ses parents et amis de leur profonde sympathie.

81, rue du Pont-de-Créteil,
94107 Saint-Maur-des-Fossés.

– Le président de l'OPAC du Val-de-Marne,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Ses collègues de travail,

témoignent de leur estime et amitié à

Bruno d'INGUIMBERT,
ingénieur TPE,
directeur de l'aménagement,

décédé accidentellement, le 9 juillet 1992.

et assurent son épouse, ses enfants, ses parents et amis, de leur profonde sympathie.

81, rue du Pont-de-Créteil,
94107 Saint-Maur-des-Fossés.

– Le président d'EXPANSIEL,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Ses collègues de travail,

témoignent de leur estime et amitié à

Bruno d'INGUIMBERT,
ingénieur TPE,
directeur de l'aménagement,

décédé accidentellement, le 9 juillet 1992,

et assurent son épouse, ses enfants, ses parents et amis, de leur profonde sympathie.

2, parvis de Saint-Maur,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Mme Fernande Midrouillet,
née Cantou,
M. et Mme Jean Midrouillet,
M. et Mme René Decoux,
Mme Gérard Midrouillet,
Les familles Guillot, Viard,
enfants, *petits-enfants*, neveux, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maxime MIDROUILLET,
administrateur des *PTT*,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 juillet 1992, à Marseille, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées à Saint-Affrique, le 11 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Musnier,
Ses enfants, petits-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves MUSNIER,
professeur à l'Ecole nationale
des Arts décoratifs,

survenu le 10 juillet 1992.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Dourdan, le 15 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean Musnier,
16, avenue Carnot,
91410 Dourdan.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 30 juin 1992, de

Serge PLANTÉ de FRALYS
représentant industriel,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,
croix du combattant volontaire,
grand invalide de guerre.

Selon sa volonté, le dépôt de ses cendres a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Mas des Baronnies,
84560 Ménerbes.

– Pilar,
son épouse,
Michel,
son fils,
Les familles Puerto Martinez et Cecilia Azcarraga,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Rogelio PUERTO MARTINEZ,
(1918-1992),

incinéré le 16 juillet.

50, rue Raspail,
94700 Maisons-Alfort.

Né à Salinas, près de la cité industrielle d'Oviedo, Rogelio s'engage dès 1935 dans la lutte révolutionnaire. Officier d'état-major de l'armée républicaine espagnole, il participe à toutes les opérations de ses troupes d'élite. En 1939, après la chute de la République, il est interné par le gouvernement français. Il s'évade, évitant d'être directement livré aux Allemands. Le fil inexorable de son combat le conduit dans les premiers groupes armés des FTP-MOI. Echappant aux arrestations, il mène et organise la lutte armée jusqu'à la libération de Paris. Dès 1945, il retourne en Espagne pour animer la guérilla antifranquiste. Arrêté, condamné pour conspiration, il passe en France en 1959 et, tout naturellement, retrouve son monde. Ouvrier et syndicaliste à la SNECMA, il y achèvera sa vie de travail. La mort le saisit sans reniements ni remords, ayant accompli ce que sa conscience d'homme libre lui dicta.

– Mme Lise Fagnoni,
M. et Mme François Reingold,
ses enfants,
Brigitte Fagnoni,
Isabelle, Nathalie et Sophie Reingold,
ses petites-filles,
Ses belles-sœurs, son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien REINGOLD,
née Annette Klotz,

survenu le 9 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 juillet, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse (rendez-vous porte principale, boulevard Edgar-Quinet).

9, boulevard Pereire,
75017 Paris.
84, rue Lauriston,
75116 Paris.

– Ses fils Philippe et Michel
ont la tristesse d'annoncer que,

Mme Henriette WELT,
née Nicolas,

s'est éteinte, le mercredi 15 juillet 1992.

Esprit indépendant, première main sacrée « reine du flou » chez Germaine Lecomte, de Paquin à Courrèges, elle aura par son travail servi le renom de la mode française, dont elle aimait le chic, mais aussi la frivolité.

Une pensée pour elle.

Les obsèques auront lieu lundi 20 juillet, au cimetière d'Ivry, à 8 h 30, 95, avenue de Verdun, Ivry.

Messes anniversaires

– Il y a un an, *à Saint-Malo,* le samedi 20 juillet 1991,

Véronique CHÉREAU

disparaissait tragiquement, à l'âge de seize ans.

Toute sa famille,
Ses amis toujours si présents,
vous remercient de vous unir, par la pensée et par la prière, à la messe célébrée à son intention en l'église d'Urrugne, le dimanche 19 juillet.

Avis de messe

– Cérémonie pour

Camille OLSEN,

à la paroisse Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-16e, le lundi 20 juillet, à 10 h 30.

(Voir le Monde *du 11 juillet.)*

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 16 juillet 1942, disparaissait dans la rafle du Vel' d'Hiv'

Faiga DUGOWSON,

Elle avait quarante ans.

Arrêtée par la police de Vichy parce que juive, elle fut déportée à Auschwitz, où elle mourut.

Ses enfants et petits-enfants rendent hommage à sa mémoire.

– Le concert donné à Notre-Dame des Champs, à Mostuejouls (Aveyron), le 18 juillet 1992, à 18 h 30, sera dédié à

Muriel LAURETTE,

décédée à dix-huit ans, il y a cinq ans.

Que tous ceux qui l'ont aimée s'associent à son souvenir.

– Il y a cinquante ans, en juin 1942,

Gaston PALATNICK,

fut arrêté à la ligne de démarcation et emprisonné à Angoulême.

Le 20 juillet 1942, il est parti d'Angers directement pour le camp d'Auschwitz, d'où il ne revint pas.

Il est mort à vingt-deux ans.

Je me souviens.

– Il y a cinquante ans,
les 16-17 juillet 1942,
rafle par la police française de Vichy,
de 4 115 enfants, dont nos frères,

Maurice TSETVERY
(neuf ans).
Paul SZWARC
(onze ans).

de 5 919 femmes, dont nos mères,

Adèle SKORKA-TSETVERY
(trente-neuf ans),
Ruchla DUKAT-SZWARC
(trente-sept ans).

de 3 118 hommes, dont nos pères,

Nathan TSETVERY
(quarante-trois ans),
Lejbus SZWARC
(quarante-cinq ans).

Au total 13 152 êtres humains, qui, pour le seul motif d'être né juifs, furent arrêtés, internés au Vel d'Hiv', à Beaune-la-Rolande, à Pithiviers, à Drancy, pour être livrés aux occupants allemands, qui les déportèrent à Auschwitz-Birkenau, où ils furent assassinés, gazés et brûlés dans les fours crématoires.

Que le souvenir de cette ignominie perpétrée par les nazis avec la complicité du régime de Vichy ne soit jamais oublié.

Deux fils rescapés, anciens Résistants et combattants juifs, membres de l'Association des FFDJF.

– Souvenir.

Il y a cinq ans, le 17 juillet 1987,

Gabriel VENTEJOL

s'éteignait.

Qu'une pensée lui soit dédiée.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* des mercredi 15 et jeudi 16 juillet 1992 :

UNE LOI

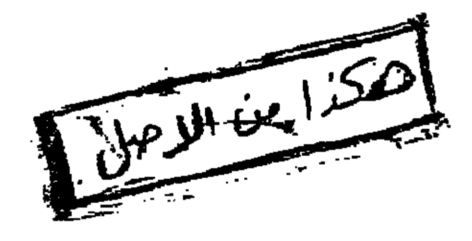
– N° 92-654 du 13 juillet 1992 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du *19 juillet 1976* relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Et est publiée au *Journal officiel* du vendredi 17 juillet 1992 :

UNE LOI

– N° 92-665 du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit.



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 juillet

TF 1

20.40 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (3e épisode). *La diva apprend qu'elle ne pourra plus chanter.*
22.20 Magazine : Passionnément vôtre. Passion sciences. Invité : Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique.
23.20 Divertissement : Arthur, émission impossible.
0.15 Journal et Météo.

A 2

20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.
22.20 Téléfilm : Christophe Colomb. D'Alberto Lattuada, avec Gabriel Byrne, Mark Buffery (dernière partie). *Les « bavures » de la colonisation.*
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. En direct de Douarnenez, pour la deuxième partie de Brest 92. Les Fadas du pointu, de Lise Blanchet et Denis Bassompierre.
21.40 ▶ Traverses. Yougoslavie, genèse d'une guerre, de Christophe Talczewski.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Sport : Football. Coupe de la Ligue (quart de finale) : Tours-Toulon.
1.20 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-Claude Carrière. Musiques traditionnelles.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Mon meilleur ennemi. De Michael Tuchner. *Deux amis inséparables aiment la même jeune fille. Drame.*
22.05 Documentaire : Les Eunuques.
~~22.50 Flash d'informations.~~
23.00 Cinéma : Affaires privées. ■ Film américain de Mike Figgis (1989). Avec Richard Gere, Andy Garcia, Nancy Travis.

M 6

20.40 Téléfilm : Affaire d'escrocs. De Sigi Rothemund, avec Hellinde Weis, Gunther Marie Halmer. *Arnaque à l'assurance-vie.*
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.35 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture pub.
0.55 Six minutes d'informations.
1.00 Magazine : Rapline.

ARTE

19.00 Documentaire : Le Corbusier. De Jacques Barsac. 3. 1946-1965.
20.05 Documentaire : Los Angeles, histoires d'architecture. De Pierre Mouton.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte
22.10 Téléfilm : Un voyage anniversaire. De Lone Scherfig. *Cinq amis suédois en goguette en Pologne, pays de la vodka et des femmes faciles.*
23.40 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. La Fura del Baus, Urban Dance Squad, Taher Mustapha, Single Gun Theory, les Beatles, Albert Kuzevin, Public Enemy, Caetano Veloso, Arto Lindsay, Nana Vasconcelos.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Delphine Seyrig.
21.30 Musique : Black and Blue. La partition intérieure. Invité : Jacques Siron, musicien.
22.40 Les Nuits magnétiques. Max, Yvette, Daniel, Lucienne et les autres... ou portraits parlant en terre de campagne (3, rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : l'archipel du Dodécanèse (10).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Philippe Ollivier. Les Caravelles de Christophe Colomb : œuvres de Milhaud, de Falla, Walton, Graun, R. Strauss, Halffter, Villa-Lobos et musique traditionnelle. A 21.00, Concert (donné le 9 mai à Sarrebruck) : Die Zauberharfe, ouverture, de Schubert ; Concerto pour piano et orchestre à cordes, de Schnittke ; Symphonie nº 1 en si bémol majeur op. 38, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Marcello Viotti ; Lazar Berman, piano. A 23.00, Œuvres de Rameau, d'Indy, Encina.
0.05 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. Jazz à la belle étoile, en direct de Montpellier. Le Quartette du saxophoniste Thierry Bruneau.

Samedi 18 juillet

TF 1

14.15 La Une est à vous.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Divertissement : Les Roucasseries.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Tiercé.
20.45 Variétés : Sardou en concert. *Spectacle enregistré le 26 janvier 1991 au Palais omnisports de Paris-Bercy.*
22.25 Feuilleton : Le Secret du Sahara. D'Alberto Negrin.
23.55 Magazine : Formule sport. Moto : Grand Prix de France ; invité : Michel Bayle ; Boxe, catégorie poids-lourds : Henry Akinwande (G-B)-Steve Garber (E-U).
1.10 Journal et Météo.

A 2

13.25 Magazine : Animalia. Au pays du sable.
14.15 Sport : Cyclisme. Tour de France : Saint-Gervais (Mont-Blanc)-Sestrières, 13e étape (254 km).
17.50 Magazine : Vélo club.
18.35 Divertissement : La Machine à chanter.
19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 0.55).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Tatort. L'Ennemi invisible.
22.15 Magazine : Le Bar de la plage. Invité : Jean Lefebvre. Variétés : Patricia Carli, Isabelle, Dany Brillant, Jimmy Z.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 Magazine : Les Arts au soleil.
0.05 Série : Un privé sous les tropiques.

FR 3

14.15 Dessin animé : Our Gang (v.o.).
14.30 Magazine : Mondo Sono.
15.00 Feuilleton : Pierre le Grand. De Marvin J. Chomsky et Lawrence Schiller (1er épis.).
15.48 Série : Dave O'Brien.
16.00 Tiercé.
16.15 Traverses. Histoire naturelle de la sexualité, de Gérald Calderon. 5. Deux parmi les autres.
17.00 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes. Les Hêtres rouges, de Paul Annett.
17.55 ▶ Magazine : Montagne. La Chaîne verte, de Jean-Michel Ogier.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Série : Le Petit Docteur. Le Château de l'arsenic, de Patrick Dromgoole.
21.45 Traverses. Impressions d'extrême océan, de Serge Bourguignon. 2. L'empire d'hier et de demain : le Japon.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Aléas. Manu ou l'envol arrêté ; Planète sans visa ; Passé simple, présent compliqué ; Barbe-Bleue blanchi.
23.50 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Démons intérieurs. De Lamont Johnson.
15.20 Documentaire : Les Allumés... Boxe ou le rêve de grandir, de Bourlem Guedjou.
15.45 Série : Le Juge de la nuit.
16.30 Sport : Snooker.
17.30 Sport : Golf. Open de Grande-Bretagne, 3e journée.
En clair jusqu'à 20.35
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Le Journal des J. O.
20.35 Téléfilm : Pour l'amour de Joshua. De Michael Pressman.
22.05 Sport : Pétanque.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Fritz The Cat. ■■ Film d'animation américain de Ralph Bakshi (1972).
0.20 Cinéma : Toto le héros. ■■ Film germano-franco-belge de Jaco Van Dormael (1990).

M 6

14.50 Série : L'Incroyable Hulk.
15.40 Série : L'Ile mystérieuse.
16.35 Série : Médecins de nuit.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Spécial Renault.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Fun glisse (et à 1.05).
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Au bon beurre. D'Edouard Molinaro, avec Roger Hanin (1re partie). *Un couple d'épiciers pendant l'Occupation.*
22.10 Téléfilm : Les Disparus de la dictature. De Linda Yellen. *En Argentine, sous le régime des colonels.*
0.20 Musique : Flashback.
1.00 Six minutes d'informations.
1.10 Musique : Dance Machine.

ARTE

19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et américaines de la semaine du 18 juillet 1942 (v.o.).
20.00 Musique : Hongkong Song. De Robert Cahen.
20.25 Microcomic.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Chronique paysanne en Gruyère. De Jaqueline Veuve. *Les gestes quotidiens des hommes et des troupeaux.*
22.10 Cinéma d'animation : Le Champ. De Rein Raamat.
22.20 Cinéma d'animation : Le Papillon. D'A. Khjanovsky.
22.30 Documentaire : Les Déesses noires. De Donald Bogel. 2e partie : un rêve fantastique. *Les années 30. Hattie McDaniel, Billie Holliday, Marian Anderson, Maxie Sullivan...*
23.20 Jazz Masters. Entretien de Terry Carter avec le pianiste et compositeur Randy Weston.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Louis Delédicq, directeur du Centre d'art contemporain du château de Tanlay.
20.45 Dramatique. Le Minotaure ou le divorce de Picasso ; Picasso Dora Guernica ; de Jacques Perry.
22.35 Musique : Opus. Jacques Rebotier, compositeur et écrivain.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Nadine Rémy et son équipe des Genous couronnés.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée d'Hélène Pierrakos. A 21.00, Concert (donné le 17 août 1991 lors du Festival de Salzbourg) : Julietta, opéra en deux actes, de Martinu, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Lucia Popp, soprano, Deenes Gulyas, ténor, Helmut Wildhaber, Claudio Otelli, Han Franzen, Nelly Boschkowa, Matteo de Monti, Linda Watson, Angelika Kirschlager, Tobias Cambensy.
0.05 Bleu nuit.

Dimanche 19 juillet

TF 1

13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Feuilleton : Tom Bell (2e épisode).
15.10 Série : Le Triple Gagnant.
16.40 Disney Parade.
18.05 Magazine : Ushuaïa. La Colombie britannique.
19.05 Série : Tonnerre de feu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le Joli Cœur. □ Film français de Francis Perrin (1983). Avec Francis Perrin, Cyrielle Claire.
22.20 Soirée spéciale : 50e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv'. Emission présentée par Anne Sinclair.
22.25 Cinéma : Les Guichets du Louvre. ■■■ Film français de Michel Mitrani (1974). Avec Christine Pascal, Christian Rist, Alice Sapritch.
0.00 Débat : Il y a cinquante ans, la rafle du Vel'd'Hiv'. Animé par Anne Sinclair. Avec Laurent Fabius, André Frossard, Me Bernard Jouanneau, Jean Kahn, président du CRIF, Michel Noir, Maurice Rajsfus, historien, Alain Touraine, sociologue, et la participation de six adolescents.
1.00 Documentaire : Paroles de survivants. De François Lanzenberg et Erik Tomasi.
2.05 Journal et Météo.
2.10 Concert : Les Cuivres à Saint-Marc de Venise. Œuvres de Purcell, Corelli, Gabrieli, Monteverdi, Bonelli, Rossi Da Viadana, Devillier.
3.10 Série : Les Rues de San-Francisco.

A 2

13.20 Série : Aux marches du palais. Pétain, raconté par Frédéric Pottecher.
13.35 Série : Mac Gyver.
14.25 Sport : Cyclisme. Tour de France : Sestrières-L'Alpe-d'Huez, 14e étape (183 km).
17.35 Magazine : Vélo club.
18.20 Magazine : Stade 2. Spécial J.O. ; Athlétisme ; Voltige aérienne ; Rugby ; Golf ; Moto ; Football.
19.30 Sport : Le Journal du Tour.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Série : Taggart. Fausse Note.
22.40 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Hailé Sélassié. *La fin tragique du Roi des Rois. Rediffusion.*
23.45 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Les Arts au soleil.
0.05 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. Luther Allison Band.
1.25 Divertissement : La Machine à chanter.
2.20 Série : Ma fille, mes femmes et moi.
3.15 Documentaire : Un rêve d'enfant.
3.40 Court métrage : Histoire courte. Le Huitième Jour ou les Pieds gelés.

FR 3

14.00 Magazine : Sports 3 dimanche. Spécial athlètes américains : reportage à Narbonne, où ils s'entraînent avant les J. O.
15.15 Téléfilm : Le Dernier Combat. De Harry Falk.
16.30 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
16.45 Dessin animé : Our Gang. Three Smart Guys (v.o.).
17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Onzième Festival international du cirque de Monte-Carlo. Commenté par Sergio.
22.00 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Jacqueline Delubac, comédienne. *Celle qui fut la troisième femme de Sacha Guitry se confie.*
22.25 Journal et Météo.
22.45 ▶ Cinéma : Le Bossu. ■ Film français de Jean Delannoy (1944). Avec Pierre Blanchar, Yvonne Gaudeau, Paul Bernard.
0.25 Magazine : Estivales. La Route du Rhin. 6. Lauterbourg.
1.10 Musique : Mélomanuit. Invité : Christian Lacroix. *Je te veux*, d'Erik Satie, par Danièle Borst, soprano, Elisabeth Cooper, piano.

CANAL PLUS

14.30 Documentaire : Les Voyous masqués de la nuit. De Barry Britton. *Des ratons laveurs dans les poubelles américaines.*
15.05 Téléfilm : Souviens-toi de Kissing Place. De Tomy Wharnby, avec Meredith Baxter Birney, Nathaniel Moreau.
16.30 Cascades et cascadeurs nº 14. Emission présentée par Marc Toesca.
17.10 Sport : Pétanque.
18.00 Cinéma : Danny, le champion du monde. ■ Film britannique de Gavin Millar (1989). Avec Jeremy Irons, Robbie Coltrane, Samuel Irons.
En clair jusqu'à 20.35
19.35 Flash d'informations.
19.40 Les Superstars du catch.
20.30 Le Journal des J. O.
20.35 Cinéma : L'Orchidée sauvage. □ Film américain de Zalman King (1989). Avec Mickey Rourke, Jacqueline Bisset, Carre Otis.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Corrida. Cesar Rincon et Enrique Ponce à Madrid.
23.50 Sport : Golf. Open de Grande-Bretagne, 4e journée.
1.20 Cinéma : Tremors. ■ Film américain de Ron Underwood (1989). Avec Kevin Bacon, Fred Ward, Finn Carter.

M 6

13.50 Série : Le Joker.
14.40 Variétés : Multitop.
16.10 Série : L'Heure du crime.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Au bon beurre. D'Edouard Molinaro, avec Roger Hanin, Andréa Ferréol (2e partie). *Où les Poissonnard rencontrent le Maréchal et embauchent une nouvelle vendeuse.*
22.25 Magazine : Culture pub. Excès et intoxication. La saga du pastis ; La nouvelle communication du tabac ; Alka Seltzer.
23.00 Cinéma : Les Fantaisies amoureuses de Siegfried. □ Film allemand d'Adrian Hovan (1970). Avec Raymond Harmstorf, Sybil Danning, Peter Berling.
0.40 Magazine : Métal express.
1.10 Six minutes d'informations.
1.15 Magazine : Sport 6.
1.20 Magazine : Culture rock.
1.45 Rediffusions.

ARTE

19.00 8 1/2 Journal.
19.10 Soirée thématique. Le sport dans tous ses états. Soirée conçue et réalisée par Christian Montaignac et Michel Pamart.
19.11 Introduction. Avec Dominique Rocheteau et Christian Montaignac.
19.15 Les Grands Moments sportifs. Montage d'extraits.
19.30 Documentaire : Le Rêve olympique.
19.55 Documentaire : Le Mile. Jules Ladoumègue.
20.20 Marie-José Pérec en préparation pour les jeux de Barcelone.
20.35 Cinéma : Continental Circus. ■ Film français de Jérôme Laperrousaz (1969-1972). Avec Jack Findlay, Giacomo Agostini.
22.20 Le Sport dans tous ses états. Dérives et déclin, la boxe.
22.35 Court métrage : Vive le Tour. De Louis Malle. *Un regard tendre et amusé du cinéaste sur les coulisses du Tour de France.*
22.55 Documentaire : Destins qui basculent. *Jean-Claude Killy, Guy Périllat, Laurent Fignon et Greg LeMond, Alain Colas, Didier Pironi, Munich 1972, le stade du Heysel...*
23.50 Reportage : Un supplément de vie. *Les All Blacks filmés par Claude Ventura en 1967, dialogue avec André Boniface, l'équipe de France de rugby à Dublin en 1991.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Arsenije Jovanovic.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 22 mai au Centre culturel de Mâcon) : La musique adoucit les sons, de Jacques Rebotier.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée d'Anne-Marie Reby. Sonate pour piano nº 17 en ré mineur op. 31, de Beethoven ; Concerto pour violon et orchestre en sol majeur K 216, de Mozart ; Les Quatuors à cordes au Canada : le Quatuor Alcan interprète Mozart. A 21.15, Hommage à Rossini (en direct d'Aix-en-Provence) : Airs d'opéras de Rossini, par le English Chamber Orchestra, dir. Theodor Guschlbauer, Samuel Ramey, baryton. A 0.05, Autour de Rossini (œuvres de Rossini, Bellini, Verdi) ; Musiques de nuit : Nuits d'été, de Berlioz ; Trio pour violon, violoncelle et piano op. 100, de Schubert ; The Lark Ascending, de Vaughan-Williams.

Le Monde

CANADA : vingt-cinq ans après le « Vive le Québec libre ! »

M. Chirac et l'obélisque de Montréal

MONTRÉAL

correspondance

A quelques jours du vingt-cinquième anniversaire du *« Vive le Québec libre ! »* prononcé par Charles de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le *président du RPR,* M. Jacques Chirac, a réussi à inaugurer un monument à la mémoire du général, au cœur de la métropole québécoise, sans faire la moindre allusion à ce fameux discours du 24 juillet 1967.

Les quelques dizaines de militants indépendantistes venus brandir des pancartes rappelant la célèbre phrase et ponctuer les discours officiels de *« Chirac avec nous ! »* ou *« Chirac au balcon ! »* en ont été pour leurs frais. Le maire de Paris a soigneusement évité toute référence à l'actuelle crise constitutionnelle canadienne.

L'évènement, auquel n'assistait aucun politicien fédéral ou provincial, est resté scrupuleusement municipal. Aux côtés du maire Jean Doré, et en présence de ses collègues des *grandes villes francophones* venus sur les rives du Saint-Laurent pour leur assemblée générale, M. Chirac a simplement offert le cadeau de Paris pour le *350e anniversaire de la fondation* de Montréal : un obélisque de 150 tonnes, haut de *17 mètres, en granit* bleu de Vire. Une pierre dure, choisie *« pour mieux marquer l'esprit de résistance des Québécois face à l'Anglais »* dans un monument *« indépendantiste »*, avait déclaré quelques semaines plus tôt le sculpteur Olivier Debré (frère cadet de M. Michel Debré).

Son commanditaire a rectifié le tir le jour de la livraison : c'est un *« symbole du lien qui unit Paris à Montréal »*, a dit M. Chirac, *« le signe de ce qui rassemble et non de ce qui divise »*. L'œuvre a été placée sur une nouvelle Place Charles-de-Gaulle, un ancien parking de 160 places situé à l'extrémité d'un parc assez mal fréquenté la nuit, en face d'un hôpital. Les diverses associations de Français du Québec avaient réclamé en vain que la ville rebaptise l'une de ses grandes avenues du nom du général.

CATHERINE LECONTE

La polémique sur l'autoroute A 16

Les Verts du Nord-Pas-de-Calais demandent une « clarification » de leurs relations avec les socialistes

La signature, mercredi 15 juillet, par le ministre de l'équipement, du logement et des transports, M. Jean-Louis Bianco, du décret d'utilité publique de l'autoroute A 16, assurant la liaison Boulogne-Amiens-Paris, a fait l'effet d'une douche froide sur les Verts du Nord-Pas-de-Calais et les a amenés à réclamer une *« clarification »* de leur relation avec leurs partenaires socialistes au sein de l'exécutif du conseil régional (*le Monde* du 17 juillet).

LILLE

de notre correspondant

Dès mercredi soir, sitôt connue la décision de M. Bianco, les instances régionales du mouvement des Verts donnaient le ton : *« Cette signature est pour les Verts un acte politique majeur, qui ne saurait être sans conséquences politiques quant aux rapports futurs entre les Verts et le PS. »* Quelques heures plus tard, Mme Marie-Christine Blandin (Verts), présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, regrettant de n'avoir pas été directement informée de cette décision par le ministre lui-même, confirmait que *« la forme et le fond de la décision* [l'incitaient] *à reconsidérer la validité de l'accord entre les Verts et le PS qui* [l'avait] *conduite à la tête de la région »*.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 17 juillet, MM. Alain Tredez, vice-président du conseil régional chargé de l'environnement, et Guy Hannebique, directeur du cabinet de Mme Blandin, ont dénoncé la décision prise par le ministre, dans la forme comme dans le fond, en la qualifiant de *« coup de poignard dans le dos »* et *« d'entorse grave »* aux accords passés avec le PS dans la fameuse nuit du 30 mars, qui vit M. Delebarre passer accord avec les élus Verts.

Les écologistes apprécient d'autant moins la décision de M. Bianco de signer la déclaration d'utilité publique que les consultations et le débat engagés par et au sein du conseil régional ne sont pas clos. Dans un rapport présenté devant la commission permanente, le 8 juillet dernier, le vice-président chargé des infrastructures, M. Guy Hascoët (Verts), avait une fois de plus contesté le projet et les conditions de son élaboration et avait réclamé le réexamen du trajet de l'A16 en certains points sensibles (comme les vallées de la Conche et de l'Authie).

Les Verts hésitent aujourd'hui entre la colère et la rupture. *« La déclaration de rester ou non ne nous appartient pas en propre. Elle appartient au mouvement des Verts »*, expliquait jeudi matin M. Tredez. Pour sa part, M. Michel Delebarre, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, premier vice-président du conseil régional, se veut apaisant tout en se déclarant favorable à l'A 16. *« J'ai moi-même toujours considéré que la décision relative à l'A 16 ne pourrait être différée* sine die *»*, indique t-il dans un communiqué, en mettant en avant l'urgence de désenclaver la région de Boulogne et d'assurer l'écoulement vers le sud d'une partie du trafic engendré par l'ouverture prochaine du tunnel sous la Manche.

Selon M. Delebarre, ne pas signer la DUP avant le 13 août aurait conduit à reprendre le dossier à zéro. Il demande implicitement aux Verts de *« ne pas entraver un projet dont l'état d'avancement était considérable dès avant les élections régionales »* et les invite plutôt à *« préparer l'avenir »* en voulant leur donner des gages pour les débats qui suivront, notamment sur un autre projet qui suscite tout autant l'hostilité des Verts, celui du doublement de l'autoroute A 1 Paris-Lille : *« Chacun reconnait aujourd'hui,* souligne M. Delebarre, *que le débat sur les alternatives au « tout routier » ou au « tout autoroutier » est indispensable, que la combinaison des moyens de transport fer-route-voie navigable est une nécessité. »*

Les Verts n'ont pas pour autant l'intention de faire leur deuil du dossier A 16 : *« Déclaration d'utilité publique ne vaut pas engagement des travaux,* insiste M. Hannebique. Quant aux *« précautions »* annoncées par le ministre, les Verts demeurent sceptiques, persuadés qu'une *« autoroute écologique exemplaire, ça n'existe pas »* !

JEAN-RENÉ LORE

Au premier trimestre 1992

Hausse de 3,5 % de l'indice du coût de la construction

L'indice du coût de la construction s'est établi au premier trimestre 1992 à 1006 contre 972 au premier trimestre 1991 et 1002 au quatrième trimestre 1991, ce qui porte la hausse sur un an à 3,5 %.

Il s'agit d'un coup de frein par rapport aux indices des trois trimestres précédents et d'une bonne nouvelle pour les locataires car il sert de référence aux loyers.

□ **Métrologie International cède sa filiale SMO Bureautique au japonais Ricoh.** – Métrologie International poursuit sa restructuration. Le distributeur français de matériel informatique, sauvé *in extremis* de la faillite par ses banquiers actionnaires après une perte nette record de 609 millions de francs en 1991, vient de céder sa filiale SMO Bureautique à la firme japonaise Ricoh. Le prix de la transaction s'est élevé à 202,5 millions de francs pour 95,1 % de SMO Bureautique.

Métrologie, qui avait déjà vendu en juin Top Log International (distribution de logiciels sous-système Unix), peut espérer, grâce à ces deux désengagements, pouvoir inscrire 35 millions de francs de plus-values.

A Séville

Un mort et dix-huit blessés lors d'une répétition du chœur de l'Opéra de Paris-Bastille

Une femme, membre du chœur de l'Opéra de Paris-Bastille invité à Séville à l'occasion de l'exposition universelle, a été tuée et dix-huit personnes, ont été blessées, dont quatre atteintes sérieusement, lors de l'écroulement du décor supérieur de la scène du Théâtre de la Maestranza, le 16 juillet, au cours d'une répétition de l'*Otello* de Verdi. Un central d'informations a été mis en place à l'Opéra-Bastille au numéro suivant : 40-01-16-67.

A la suite à cet accident, la direction de l'Opéra-Bastille a décidé d'annuler la représentation du ballet *le Lac des cygnes* qui devait se dérouler ce vendredi 17 juillet (tél. : 40-01-17-89).

Poursuivi pour « escroquerie » aux ASSEDIC du Rhône

M. Etienne Tête, trésorier-adjoint des Verts a été placé en détention

LYON

de notre bureau régional

Entre M. Tête et les ASSEDIC, le contentieux n'est pas nouveau. En 1987, le jeune interne de l'hôpital Saint-Joseph avait intenté un procès pour obtenir la reconnaissance du statut de salarié, donnant droit à des indemnités en cas de licenciement. Il avait obtenu gain de cause. L'affaire aurait pu en rester là si M. Tête n'avait, de nouveau, sollicité les ASSEDIC, en 1989. Cette fois, à la fin de ses activités de « chargé de mission » de la société Imprimerie et Conseil Rhône-Alpes (ICR), dont il était également le gérant. Pour l'organisme public, le cumul de ces deux fonctions est incompatible avec le droit à indemnisation en cas de chômage. Pour sa défense, le médecin-gynécologue vacataire prétend avoir exercé sa responsabilité de gérant à titre bénévole, et, comme tel, elle ne devait pas, selon lui, faire l'objet d'une déclaration officielle.

Les ASSEDIC du Rhône, qui s'estiment victimes d'un préjudice total de 131 000 francs, considèrent que cet oubli volontaire est bel et bien l'élément constitutif de la *« fausse déclaration et de la tentative d'escroquerie »*. Une plainte a donc été déposée le 5 juin 1992. Considérant que, en *« matière financière la justice peut aussi aller vite »*, M. Paul Weisbuch, procureur de la République, a décidé d'utiliser la procédure d'urgence de la citation directe à comparaître, et, dans une certaine mesure, de faire un exemple.

Dans son dossier, le procureur a fait état, à l'audience, d'*« omissions »* relevées dans les déclarations de M. Tête, gérant d'une autre société créée en 1986. Le militant écologiste, qui indique avoir accepté ces fonctions *« pour rendre service »*, plaide aujourd'hui *« l'erreur et la bonne foi »*, là où M. Weisbuch a relevé la *« tromperie volontaire »* d'un homme *« qui, par ses fonctions électives, prône l'honnêteté mais bafoue les règles élémentaires de la solidarité »*.

Depuis 1989, cet unique représentant des Verts à la Communauté urbaine de Lyon, COURLY apparaît comme le seul opposant à son président, M. Noir. Les poursuites dont M. Tête fait l'objet le mettent désormais dans une situation politique très inconfortable. D'autant que cet ancien trésorier national des Verts – il occupe depuis moins d'un an la fonction de trésorier adjoint – se voit inquiéter pour *« escroquerie »*.

« M. Tête n'est pas vert, s'est exclamé le procureur de la République, *il est marron. »* Six semaines après la plainte des ASSEDIC, M. Tête a comparu menottes aux poignets, aux côtés de jeunes déliquants poursuivis pour vols divers. Son avocat, Me Jean-Marc Bazy (ancien président des Verts du Rhône), a fait allusion, dans sa plaidoirie, à des *« affaires plus lourdes »* qui ont eu lieu, il y a peu, dans ce même palais de justice. Sous-entendu l'audition par un juge d'instruction de M. François Léotard.

BRUNO CAUSSÉ et MICHEL DELBERGHE

□ **Un policier d'Angers tue un de ses collègues.** – Un sous-brigadier âgé de trente-six ans a été mortellement blessé par un autre policier, jeudi soir 16 juillet, au cours d'une intervention au domicile d'un forcené dans une HLM d'Angers (Maine-et-Loire). Selon les premières constatations, c'est une balle perdue qui a mortellement touché le policier, tandis que le forcené était grièvement blessé.

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans Visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1992 a été tiré à 484 014 exemplaires

Dans la Manche

Incendie à bord du car-ferry « Quiberon » : un mort

Un incendie s'est déclaré le vendredi 17 juillet en fin de matinée à bord du car-ferry *Quiberon*, un navire appartenant à la compagnie Brittany Ferries dont le siège est à Roscoff. Le navire était parti le matin de Plymouth, et devait arriver à Roscoff au début de l'après-midi. Il se trouvait au milieu de la Manche quand le feu a pris dans la salle des machines. On indique au siège de la compagnie que l'officier mécanicien qui se trouvait de quart au moment de l'accident a trouvé la mort, mais aucun des 1 24 passagers n'a été blessé. Britanny Ferries ajoutait en début d'après midi que le feu avait été éteint.



La « famille » du foot



LEEDS (Royaume-Uni)

de notre envoyée spéciale

L'équipe championne du football britannique attend de pied ferme son pote Cantona. Les vacances sont finies. Déjà le club attaque la saison, sur les vertes pelouses où il pleut dru. Comme surgie d'un album photos, voici la *« famille du Leeds United »* à *pied d'œuvre, sur son terrain.*

« Cook on gas ! », hurle Howard Wilkinson, l'entraîneur râblé, pour préciser le jeu – *« Mijotez-le ! ».* Son compère Mick court avec les troupes, qui cherchent à en découdre avec *jubilation. Gary, le gardien de* but, dix-huit ans, venu de Dublin, Cris, le stoppeur noir... *« Eric ne ressemble à personne. Il bouleverse le match. »* Sans jalousie apparente, ils ont adopté le Marseillais né de père sarde et de *mère espagnole.* Le *marché* du sport est sans frontières depuis longtemps. Mais Eric Cantona est le premier continental à *« prendre le risque d'intégrer notre club de foot anglais »* – jeu différent de son homologue français.

Ces gens du Nord n'en font pas une affaire. *« Ici, nous nous fichons des monuments. »* Wilkinson siffiote *la Marseillaise* en affirmant tout de go *« n'épargner ni argent, ni temps, ni confiance »*. Cantona et lui ont parié. La mise est très haute. *« Eric a du génie. Glorieux dilettante ou équipier fiable au long cours ? A lui de faire ses preuves. »* Avec le club, il se sent *« enfin wanted » : « Nous lui donnons une raison d'être. »*

« Je ne sais pas pourquoi... »

La mauvaise réputation qui précéda l'arrivée, étalée dans les journaux ? *« Nous ne regardons que le ballon. »* Leeds eut d'ailleurs une rude réputation dans le passé. *« Quand on sort du trottoir, on se bat d'abord pour survivre, sans faire dans la dentelle. Ensuite vient le talent. Comme Edith Piaf »*, lâche l'entraîneur. Leeds, ville natale du sculpteur Henry Moore, et frappée de récession, a su d'emblée trouver le ton avec l'*« enfant terrible »*.

Avec la standardiste aux yeux de poupée, ce dernier *« joue des mains, des prunelles et du sourire pour se faire comprendre »*. Aux gamins juchés sur leurs hauts vélos qui hantent le terrain, il *répond « yes, yes », même si « c'est non ».* Pour le chauffeur du club et son fils Christian, *« Eric et son père Albert, qui aime le Pernod, sont des gentlemen. »* Au lendemain de leur victoire nationale, les joueurs défilèrent un à un sur le podium pour remercier leurs supporters. *« Ici, nous aimons notre équipe, qu'elle gagne ou qu'elle perde, pas comme à Marseille. »* Le Marseillais de répondre : *« Je ne sais pas pourquoi, mais je vous aime. »*

Trois mois plus tard, au guichet des entrées, trois jeunes prolos qui attendent leur tour chantonnent sous la pluie : *« Je nesé papourqôâ, je tadôr. »* Imprévisible pour saisir le ballon, qu'il garde *« plus longtemps »* que tous, *« Cantona est magique »*. Lui venait à la rencontre des gens de Leeds – terre inconnue et ville d'Europe. *« Ils m'apprennent à vivre à leur façon. Ils sont respectueux d'eux-mêmes, des autres. Chacun reste à sa place, sachant qu'il ne peut exceller en tout. »* Pas comme en France.

DANIELLE ROUARD

« Dates »

Il y a trois cent cinquante ans, la drôle de guerre entre le roi et le Parlement d'Angleterre.

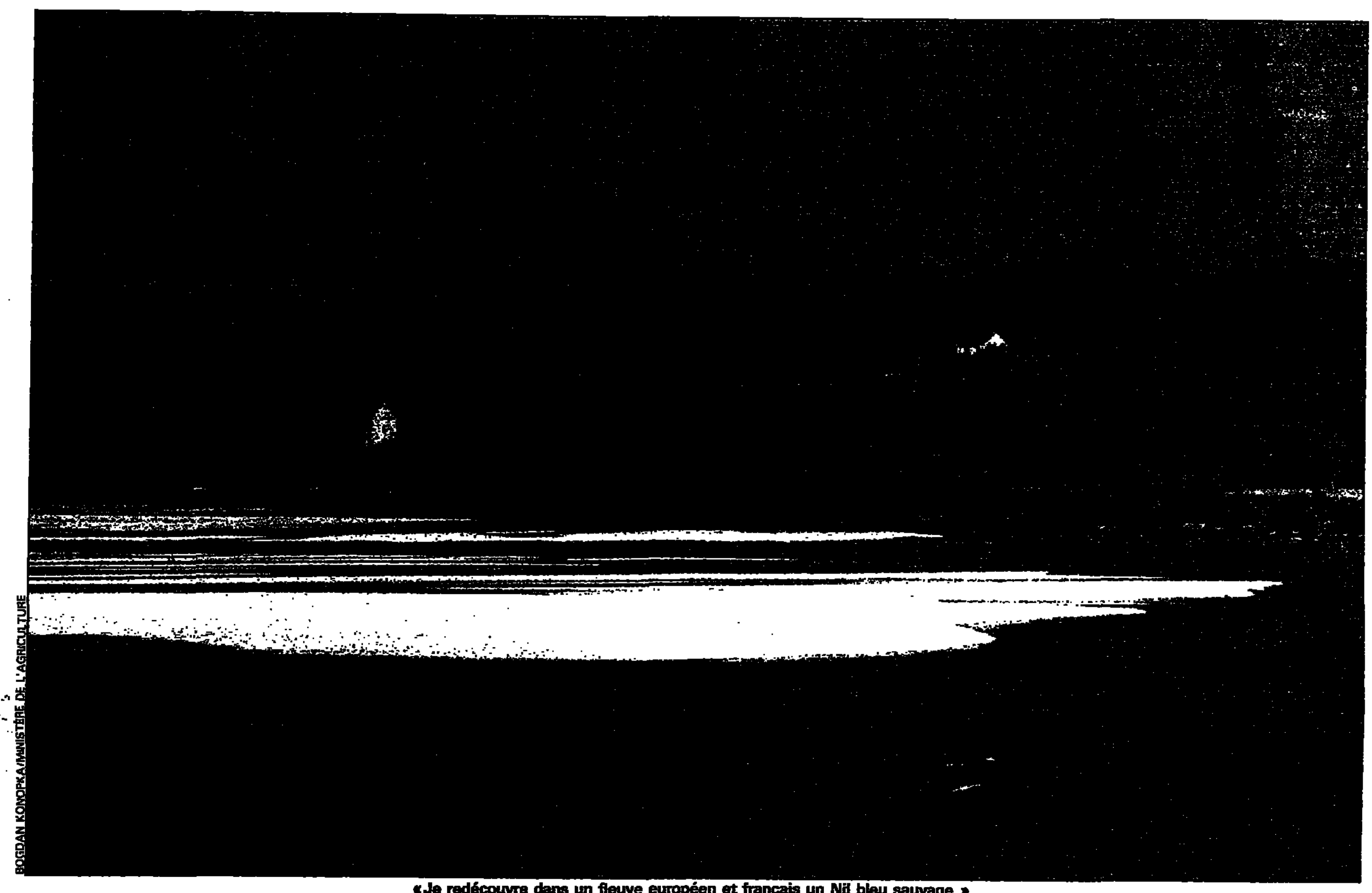
« Heures locales » : l'honneur perdu de Veules-les-Roses

L'annonce officielle de la plage du pays de Caux survient alors que la municipalité a engagé des travaux d'assainissement des eaux.

Le Monde

SANS • VISA

Le roman de la Loire



« Je redécouvre dans un fleuve européen et français un Nil bleu sauvage. »

Explorateur, alpiniste, spécialiste des fleuves, Bernard Pierre « voyage », à la différence de nos contemporains qui « se déplacent ». C'est-à-dire qu'il prend son temps. Un peu comme les voyageurs-érudits du dix-neuvième siècle. Après avoir parcouru le Nil, le Mississippi, le Danube, le Gange, le voici sur la Loire pour trois ans, le temps qu'il juge nécessaire pour tout apprendre, tout comprendre de son cours, de ses foucades, de son histoire, de ses hommes, de son destin.

« COMMENT choisit-on un fleuve ?

– Il faut que j'aie le coup de foudre. Lors d'une ascension au Ruwenzori, à l'aube, avant d'atterrir à Khartoum, j'ai survolé le Nil. Je l'ai vu se frayer un chemin dans le désert, solitaire, sans l'aide d'aucun affluent. On le sentait qui s'empoignait avec le sable, avec la pierre. C'était une lutte inouïe...

» On me dit : faites l'Amazone. Mais l'Amazone m'intéresse moins. C'est une belle femme sans tête. C'est un fleuve qu'il faut traiter par l'image – un bon 52 minutes à la télévision, par exemple – et non par l'écrit. Je ne traiterai pas l'Amour aussi. Il me faut des villes, des civilisations à décrire. Le cocktail parfait, pour moi, c'est le Danube, avec son cortège de villes, ses va-et-vient de conquérants, et puis Mozart et Bela Bartok.

– La Loire, tout de même, c'est une naissance bien roturière ?

– Les géographes ont eu le bon goût de placer la source au pied de ce superbe cône du Gerbier-de-Jonc que l'on voit de partout... Vous tenez la Loire, comme ça, dans la paume de la main. Elle passe dans le creux évidé d'un tronc d'arbre, elle fait 25 centimètres de large ! On a l'impression que si une vache lampe un peu fort, les barrages vont être asséchés !

» Regardez, au début, on se demande pourquoi elle pique vers le sud. C'est parce qu'elle est attirée d'instinct vers le soleil, la Méditerranée. Puis elle réfléchit, elle raisonne, elle se dit qu'elle va trouver un concurrent formidable, le Rhône, et qu'elle risque de passer inaperçue. Alors elle rebrousse chemin vers le nord. Les fleuves sont capables de volte-face.

» Et puis, tout de suite, il y a un premier barrage, celui de La Palisse, qui lui enlève 90 % de son eau, paraît-il, pour la faire passer dans le Rhône, *via* l'Ardèche. C'est un épouvantable attentat. Mais elle arrive à s'en tirer. Elle se reconstitue. Des torrents, des ruisseaux viennent lui porter secours, l'encouragent à ne pas céder. Ça, on le sent bien sur le terrain ! C'est beau, cette solidarité des fleuves. Parce que d'habitude il y a sans arrêt des disputes entre les fleuves. L'affluent apostrophe son maître : *« A toi la gloire, j'apporte de l'eau, et on ne parle pas de moi ! »*

– En somme, la Loire est maltraitée dès l'enfance ?

– Heureusement, les écologistes ont gagné la bataille de Serre-de-la-Fare. Quel site ! Là, au bord de l'eau, sur la plage, on imagine l'homme de la préhistoire, lavant les entrailles d'une bête sauvage ; on voit les femmes puiser de l'eau, les enfants s'éclabousser ! Je saurai m'enthousiasmer pour Chenonceaux, Blois ou Vendôme. Mais il faut que le public sache qu'il n'y a pas que la Loire couronnée des châteaux. Il y a la Loire d'en haut, sauvage, solitaire. Il faut que les gens du cru la conservent comme elle est. Pendant des kilomètres, pas une ferme, pas un poteau. Et puis on entre dans un hameau, on voit des paysans attablés, avec leurs grosses moustaches, la pipe au bec dépassant de la casquette. A Sainte-Eulalie, juste sous la source, j'ai vu le curé – les curés sont des mémoires – et des champs de fleurs, mais c'est aussi le pays de la burle qui souffle l'hiver. La Loire est alors sibérienne.

– Cette Loire d'en haut a aussi ses châteaux ?

– Oui, comme celui d'Honoré d'Urfé. Je suis resté longtemps dans son bureau à prendre des mesures, à prendre des notes sur les meubles. Je le voyais en train d'écrire les premières lignes de *l'Astrée*. Il y a aussi une Loire monastique, avec des abbayes comme celles de La Bénisson-Dieu ou d'Ambierle.

» Cette Loire inattendue correspond à mon tempérament d'explorateur. Je redécouvre dans un fleuve européen et français un Nil Bleu sauvage. Je vivais sur des clichés tenaces. La douce Loire, c'est une sauvage ! En 1980, il y a eu la terrible inondation de Brives-Charensac, du côté du Puy, avec presque une dizaine de morts. Tout a été emporté. Une habitante m'a raconté qu'elle avait vu flotter une table avec les assiettes et les couverts. On venait de servir la soupe. C'est à cause de cela que les riverains ont dit : *« Il faut faire un barrage à Serre-de-la-Fare... »*

– Et que M. Royer, le maire de Tours, est arrivé avec ses ouvrages ?

– Dans ce conflit, je ne veux pas prendre parti. J'ai l'esprit « Sciences-Po ». J'exposerai le point de vue des uns et des autres. Mais le barrage de Villerest, avec cette pollution, c'est catastrophique. On a englouti des sites préhistoriques, comme sous le lac Nasser en Nubie.

– Le Nil vous a aidé à comprendre la Loire ?

– Les fleuves sont pour moi des êtres humains. Je les fais parler. Le Nil sort du lac Victoria, traverse l'Ouganda, présomptueux, en se prenant pour un grand fleuve. A Murchinson Falls, le Seigneur décide de lui donner une leçon, de le punir de son orgueil. Il le précipite d'une hauteur de 40 mètres. Plus loin, peu avant d'arriver à Khartoum, le voilà encore qui se gonfle d'importance. Il se croit envoyé seul par Dieu sur cette terre d'Afrique pour faire le bonheur des hommes. Alors le Créateur met en travers de sa route un autre fleuve, encore plus puissant. C'est le Nil Bleu. Vont-ils se combattre ? Non, ils décident de fraterniser, de mêler leurs flots pacifiquement. Il n'y aura alors plus qu'un seul Nil. Celui des pharaons, rendu ainsi encore plus puissant pour affronter les éléments, pour faire sa traversée du désert, comme les grands hommes politiques. De cette épreuve, finalement, il sortira mûri.

» Comme le Nil, la Loire se bat contre les hommes qui l'agressent. Elle a du caractère. Comme le Nil, il lui reste beaucoup de liberté. Ce qu'on a fait subir au Rhône va bénéficier à la Loire. Mais je trouve qu'une centrale nucléaire comme celle de Belleville ne dépare pas trop le paysage. En cette fin de vingtième siècle, il faut bien que les fleuves servent aux hommes.

Propos recueillis par
Régis Guyotat

Lire la suite page 28

AU SOMMAIRE



COUP D'ŒIL

Un pays dans le Tour

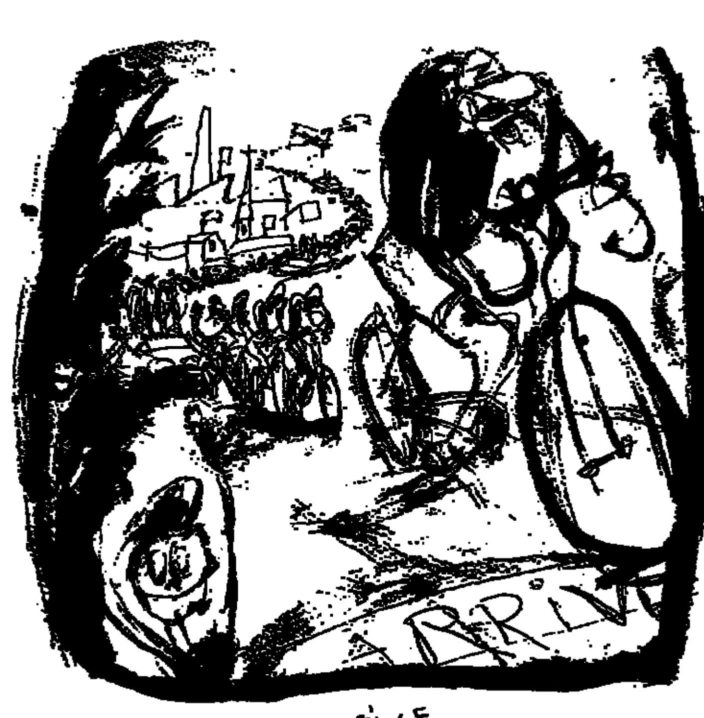
C'ÉTAIT jour de 14 Juillet, dans le seul village, peut-être, qui paraissait ne pas en avoir été prévenu. Un bout de bord de France au nord-est, là où le pays se confond avec les champs de bataille, un sol de glaise sous un ciel plombé. Le genre de paradis qui vous en voudrait presque d'avoir consenti à la mort de vos fils pour la morosité de ses paysages : Apach, bourg de Lorraine, qui pourrait aussi bien être des Appalaches ou de nulle part, et qui ne tire qu'une fort modeste gloire d'avoir été placé par les traités de paix à l'entrée de l'Hexagone, sur la nationale 153, en venant du Luxembourg.

Et c'est là, par Apach, que le Tour de France revenait juste à temps à la maison, mardi dernier, en ce jour de Fête nationale, après sa fugue européenne. Là que Jean Amadou et Maryse, nos hôtes pour cette étape Luxembourg-Strasbourg, avaient décidé de garer leur camion-studio pour leur émission matinale sur Europe 1, dans cette rue unique en côte. Au début, on avait cru le village endormi, ou abandonné, et on avait poussé la sono. En vain, d'abord, comme si le village se méfiait définitivement de toutes les armées qui le traversent, puis, les émissaires devant, la postière menant l'enquête en prêtant son service à thé, Apach avait montré un premier signe de vie. Le Tour, dans l'heure qui allait suivre, aurait au moins un fonctionnaire assermenté pour public.

Mais c'était méconnaître la magie du serpent à pédales. Même à Apach, même dans cette *grise Lorraine où le vert des collines* n'est plus d'espérance depuis que les 14 Juillet laissent un goût d'amertume. Par miracle, à l'heure dite, tout le bourg *était dans sa rue principale, à la* fête et à la joie, braillard et remuant, les enfants devant, les vieux derrière, le décor, déprimé comme ceux qui ont trop souvent attendu l'obus, brusquement ripoliné de couleurs gaies. Apach votait oui, massivement, au seul référendum gagné d'avance, Apach s'emballait, citoyen de ce rendez-vous-là, partisan de la France du Tour, doucement posée sur l'autre comme un voile d'euphorie.

Commençait, recommençait une journée d'adhésion nationale. Joli tour de force, si l'on ose dire, car ces bosses de Moselle ne sont ni du nord, où l'on naît sur un vélo, ni du sud où l'on s'en repose, encore moins des montagnes où l'on va s'étonner, ou s'émerveiller, que *de types plutôt mal payés puissent* accepter d'agoniser à bicyclette, et d'aimer ça. Sous la pluie, les confins du pays revendiquaient pourtant leur rattachement. Dans sa voiture jaune de directeur général, Jean-Pierre Carenso offrait au public massé, en ces premiers kilomètres de la patrie retrouvée, une chanson de Charles Trenet. *« Sacré pays, non ? »*

Ce n'était pas que propos de directeur et de circonstances. Le Tour, habile aux symboles, *jouait Rouget de Lisle*, à Strasbourg, un 14 juillet, après une étape de l'avant qui aurait plu à Barrès et à Péguy. Non, le jour était plus simplement ordinaire, c'est-à-dire, comme ailleurs sur la boucle, revigorant, d'une tout autre féerie que les rêves congelés de Disneyland, apte à vous *rabibocher avec le pays et le peuple*. Ces vieux de l'hospice, dans un autre village visité en trombe, les hommes sur le trottoir, les femmes assises, courbées, aux fenêtres, étaient-ils pour ou contre le permis à points ? Les prises d'otages des routiers ? Et cette usine, pour une heure en *chômage technique, morose, en* crise, au passage du millénaire ? Aux anges, pendant trente secondes de bourdonnement de peloton.



DOLCE

Chaque année, le Tour offrait ainsi l'occasion d'une réconciliation nationale, et, dans sa belle voiture jaune, lui-même épaté, Jean-Pierre Carenso avait raison d'égrener les apports gratuits de cette spectaculaire balade aux différents gouvernements. Avant *l'été, la France* se détestait avec assiduité, acide, socialement fractionnée. Le Tour apaisait les agriculteurs et les vacanciers bloqués, *bouclait les queues de* grèves dans la fonction publique, faisait patienter les villes surchauffées en leur donnant l'envie des champs.

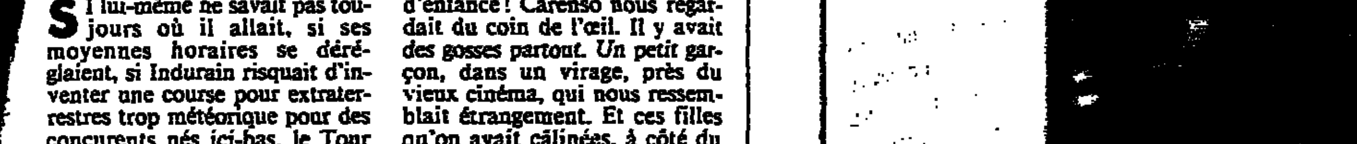
SI lui-même ne savait pas toujours où il allait, si ses moyennes horaires se déréglaient, si Indurain risquait d'inventer une course pour extraterrestres trop météorique pour des concurents nés ici-bas, le Tour de France avait de la mémoire, et il en saupoudrait le pays à chaque tour de roue. Sans remonter à l'affaire Dreyfus, qui, en deux courses rivales vit la naissance de cette épreuve, ni même *à Charles Trenet, cette* transhumance gardait quelques fameux souvenirs, et pas seulement les siens, Copi, Bahamontes, l'adieu aux armes de Tom Simpson dans le Ventoux. Non, les nôtres, surtout.

Chaque été, juste avant quatre semaines d'oubli, payées par le patronat, des *« forçats de la boucle »*, suppliciés volontaires, nous rappelaient que tout n'était pas pourri dans nos années mortes. Qu'autrefois, pour chacun, il y avait eu l'enfance, et que le Tour y avait laissé sa fleur. Maryse était née à Arnay-le-Duc, sur la nationale 7. Qu'allait y faire la course, pour *une fille ? Jean* Amadou à Lons-le-Saunier où il avait vu, en 1947, René Vietto *« en jaune »*. Combien avaient-ils été à saluer Jean Robic, cette année-là, sur de mauvaises routes ? Combien avaient enfoui en eux ce cadeau ? Combien le ressortaient, discrètement, chaque été, sans y prendre garde, sans même aimer le vélo passionnément ?

ET nous-même, puisque, ce 14 juillet 1992, l'étape passait à Sarrebourg, toujours en Moselle, où, il doit bien y avoir plus de vingt-cinq ans, le peloton avait refusé ses freins dans la *descente du Kapelleberg ? Rude* coup que cette soudaine poussée d'enfance ! Carenso nous regardait du coin de l'œil. Il y avait des gosses partout. *Un petit garçon*, dans un virage, près du vieux cinéma, qui nous ressemblait étrangement. Et ces filles qu'on avait câlinées, à côté du lycée... Non, nos flirts, qu'on n'appelait pas encore ainsi en Lorraine, devaient être mères, grand-mères, déjà. Tout le monde avait oublié. Heureusement, la course menait un train *d'enfer, brisant encore sa* moyenne, et l'enfance reflua.

Mais c'était au tour des autres, chaque jour au tour de centaines de milliers d'autres, de repasser à confesse de l'adolescence, notre seul maillot jaune de légende.

Philippe Boggio



ESCALES

Robinson aux Seychelles

Vue du pont du bateau qui, en une bonne heure, effectue la liaison, assez agitée, depuis Mahé (où se trouvent l'aéroport *international* et la capitale des Seychelles, Victoria), elle ressemble fort à l'idée que l'on se fait de l'île de Robinson Crusoé. Une côte rocheuse battue par une houle poussée par un vent qui n'en finit pas de louvoyer dans cet archipel composé d'une centaine d'îles, soit 443 km² de terre ferme éparpillés sur plus de 400 000 km² d'océan Indien. Une plage blanche *qui, une fois franchie une barre* tout juste bonne à faire frissonner les touristes, invite à l'indolence sous les takamakas et les cocotiers. En arrière-plan, la masse verte d'une montagne luxuriante où le mont Dauban joue à accrocher les nuages de passage, donnant à cette île des airs de belle ténébreuse. Une vraie retraite de pirates. Si ce n'est pas l'île de Daniel Defoe, *cela en a assurément la silhouette.*

Silhouette, justement (du nom d'un contrôleur des finances du dix-huitième siècle), ainsi s'appelle cet îlot (25 km², quelque trois cents habitants), qu'Ornella et Mario, assistés de Marceline, *Jacqueline, Maida*, Marthe, Norbert, René, Gervais, Gaby, Aglaë, Gilbert, Glenny, Clarabelle et Anna Rose, ont transformé en un *havre* de paix tropical à l'attention de tous les stressés de la planète qui viennent au Silhouette Island Lodge (seul hôtel de l'île) recharger leurs batteries. La recette, simple et éprouvée, tient en un mot : *farniente*. Encore en manque, le nouvel arrivant tourne bien en rond quelques heures, tel un lion en cage, à la recherche de quelques activités ou *autres animations. Peine perdue.* Ni route, ni voiture (un seul tracteur), ni poste de police, ni magasin. Rien à faire, ou presque. *Rien, en tout cas, qui mérite* que l'on presse le pas ou que l'on consulte son planning. D'autant que les exilés volontaires (on est à plus de 7 800 km de Paris) disposent de douze bungalows de bois, agréables et spacieux, disséminés dans une cocoteraie. Avec ce qu'il faut de confort (eau chaude et électricité) mais pas plus. Une rusticité de bon aloi pour un certain retour à la nature. A commencer par une ventilation aussi simple qu'efficace, les murs n'étant que volets à claire-voie que l'on ouvre et ferme à sa guise. *A deux pas de sa véranda, un* tapis de sable de corail blanc se glisse sous une eau tiède, cristalline et turquoise. Certes, en cherchant bien, on trouve quelques idées de sorties, évoquées à l'heure des repas (excellents), comme la traversée de l'île à pied, du lodge à Grande-Barbe, via Gratte-Fesse ou le Jardin-Marron. Velléités souvent refroidies par la perspective des bataillons de moustiques embusqués dans les sous-bois et de la fournaise à affronter. Pas étonnant, dans ces conditions, que l'île soit connue pour *« sa magnifique forêt équatoriale primaire inviolée »*. Les plus courageux se contenteront donc de musarder dans les parages (vers les tombes mystérieuses de *l'anse Lascars, par exemple, ou* vers la baie Cipailles) ou d'embarquer à bord de chaloupes pour de plus lointaines expéditions, voire le tour de l'île. Quant à la majorité, plus silencieuse que jamais, elle se dispersera discrètement sans que l'on sache exactement, une fois la journée terminée, quel fut le temps respectivement consacré à la sieste, à la lecture ou au bronzage. Un régime à suivre et à aménager en fonction de ses inclinations. En fait, un visiteur normalement constitué *complétera cette cure de repos par* la découverte, à partir de Mahé, de deux ou trois autres îles. En bateau pour les plus proches (Praslin, La Digue ou Cousin) ou en avion pour les plus lointaines comme Bird Island ou Denis Island, paradis pour la pêche et l'observation des oiseaux.

JACQUES KEREBEL

Nombreux sont les voyagistes qui programment les Seychelles (se renseigner auprès d'une agence de voyages), paradis tropical relié à Paris par Air France en moins de dix heures de vol direct et bénéficiant d'un décalage horaire (deux heures en été) inoffensif. Filiale d'Air France, Jumbo (agences de voyages, agences Air France et 2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. : 40-41-82-04) propose des charters (4 vols par *semaine, de 6 630 F à 7 630 F*) et des séjours d'une semaine dans plusieurs îles, notamment à l'Islette, une petite île proche de Mahé (de 10 350 F à 13 450 F en demi-pension) et à Silhouette Lodge (de 14 550 F à 18 000 F en pension complète). De son côté, Jet Tours (agences de voyages et 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-06-92) joue le *haut de gamme avec, entre autres,* quatre hôtels à Mahé, dont les Méridiens Fisherman's Cove et Barbarons avec, pour ce dernier, une semaine en demi-pension de 12 200 F à 17 100 F. Renseignements à l'office de tourisme des Seychelles, 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 42-89-85-33.

P. Fr.

Chenonceaux côté Cher

On embarque à Saint-Aignan-sur-Cher, à la hauteur de la Collégiale. La première écluse est juste à l'aplomb du château de cette *charmante cité médiévale dont ne* reste du port qu'un simple quai, base de départ pour découvrir une vallée au riche patrimoine historique. Réduite actuellement aux 30 kilomètres qui séparent Saint-Aignan de Chenonceaux, la section canalisée du Cher (dix écluses) devrait être portée à 55 kilomètres l'an prochain et atteindre ainsi les portes de Tours. *De châteaux en vignobles, le Cher* enroule ses boucles d'eau sombre en creusant son lit dans le tuffeau (calcaire) qui abrite également un habitat troglodyte très caractéristique, notamment entre Bourré et Montrichard. La largeur de la rivière permet les manœuvres de pénichettes aux normes anglaises, c'est-à-dire assez étroites. Un choix qui s'explique par l'ouverture, l'an prochain, de la section Selles-Saint-Aignan-sur-Cher, par le canal du Berry où la largeur des *écluses n'excédera pas* 2,60 mètres.

Rien de semblable sur le Cher, où de spacieuses écluses permettent une navigation d'autant plus aisée qu'elles sont commandées à distance grâce à un boîtier électronique. Quant au balisage restreint, il est compensé par la présence à bord d'une carte précise et détaillée. Attention *cependant à la dernière partie du* trajet, en Indre-et-Loire. Deux conseils au barreur : naviguer dans le bief droit à la descente lorsqu'une île sépare la rivière en deux bras, et emprunter la deuxième arche, à partir de la rive gauche, pour le passage sous le château de Chenonceaux.

Emotion garantie pour un spectacle dont Flaubert avait déjà apprécié la *« suavité singulière et l'aristocratique sérénité »*.

Plusieurs options sont possibles : une croisière d'une semaine (départ le samedi matin et retour le vendredi après-midi), d'une mini-semaine (du lundi après-midi au vendredi après-midi), voire le temps d'un week-end. Pour une semaine, comptez de 3 500 F à 7 500 F selon le nombre de personnes embarquées, *le type de bateau* retenu et la période de l'année choisie. Réservations et renseignements auprès de la Compagnie de navigation fluviale-Vallée du Cher, au 21, quai J.-J.-Delorme, 41110 Saint-Aignan, tél. : 54-75-15-24 et 54-76-82-98.

J.-Y. M.

Golf au pays de Gary Player

Antony descendit du funiculaire pour se rendre au départ du 13, posa sa balle sur le tee, hésita entre un fer 6 et un 7, choisit le 6, se mit à l'adresse et frappa. La *balle survola un profond ravin*, sorte de canyon abondamment fleuri, surplombé d'une vertigineuse cascade, pour se poser, au-delà, sur le green. Décor spectaculaire et sophistiqué du parcours de Wild Coast, dessiné par Robert Trent Jones au bord de l'océan Indien, sur la côte est de l'Afrique du Sud, près de la ville de Durban.

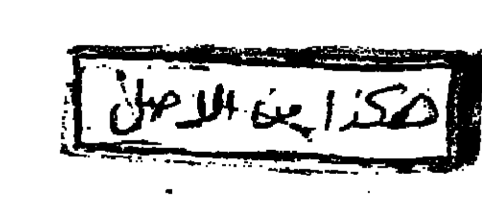
Si les portes de l'apartheid tardent à tomber définitivement, celles des greens commencent à s'ouvrir. Pas moins de quatre cents clubs sont désormais accessibles dans cette Afrique australe qui a si longtemps strictement réservé ses *parcours à ses citoyens les plus* privilégiés. Plantés dans des décors hollywoodiens, dans des paysages africains tels que les Anglo-Saxons les ont imaginés, ou plus naturellement en bordure de l'océan, ces terrains bénéficient toute l'année d'un climat égal et tempéré. Un paradis pour les golfeurs donc... mises à part les distances qui les séparent ! A deux heures de route de Johannesbourg, au cœur de l'état indépendant du Bophuthatswana, Sun City, ville surgie de la brousse, chef-d'œuvre *de mégalomanie digne de Citizen* Kane, est l'exutoire d'une société afrikaner plutôt calviniste. Ce petit Las Vegas protégé des lois et des regards abrite le Sun City Golf Course, cadre de la « Million Dollar Classic », compétition internationale réputée. Conçu par le champion sud-africain Gary Player, ses greens et ses fairways y déroulent une somptueuse mosaïque de tapis verts. En prime, une grande variété d'oiseaux et des singes qui narguent les golfeurs en chipant, à l'occasion, quelques balles perdues.

Mais c'est à 600 kilomètres de là, à mi-chemin entre Port-Edward et Durban, que l'on sentira une atmosphère plus authentiquement africaine. Selborne Lodge, maison d'hôtes raffinée et très Vieille Angleterre, a le charme des demeures coloniales de la province du Natal. Il suffit d'en franchir le seuil pour emprunter un parcours des plus agréables, situé dans un parc de 80 hectares où la végétation subtropicale abonde, et apercevoir quelques impalas audacieux s'aventurer sur les greens. Seul regret, la proximité de réalisations immobilières sur les neuf derniers trous. A ceux qui ont envie de respirer l'air de l'Atlantique et de *pratiquer un terrain plus naturel*, le golf de Milnerton, près du Cap, offre un tracé très technique, encastré entre l'océan et la montagne de la Table. C'est le seul véritable « links » du pays. L'occasion aussi de découvrir la *ville du Cap, à trois heures de vol* de Durban, et de séjourner dans un des hôtels qui bordent le front de mer.

En marge de cette balade golfique, et si la nostalgie du « cœur » de l'Afrique sévit, un « mini safari photo » s'impose. La réserve de Sabi-Sabi, au nord-est du pays, permet de découvrir la région du parc Kruger puisqu'elle y est enceinte. *Frissons après la traque* photographique, quand, armé d'un gin fizz – *« coutume et boisson locales »* – on attend de pied ferme quelque lion s'apprêtant à rugir. C'est le moment de voir se déplier le coucher de soleil, dans ce Thoiry de 56 000 hectares « made in Africa ». Jet Tours Golf, filiale d'Air France, organise un circuit golf en Afrique du Sud de 11 jours/9 nuits, à partir de 17 000 F (hébergement en hôtel 5 étoiles ; six greenfees sur cinq *parcours différents : Sun City,* Wild Coast, Le Cap...). Des itinéraires à la carte sont également proposés. Tél. : *47-05-01-95.*

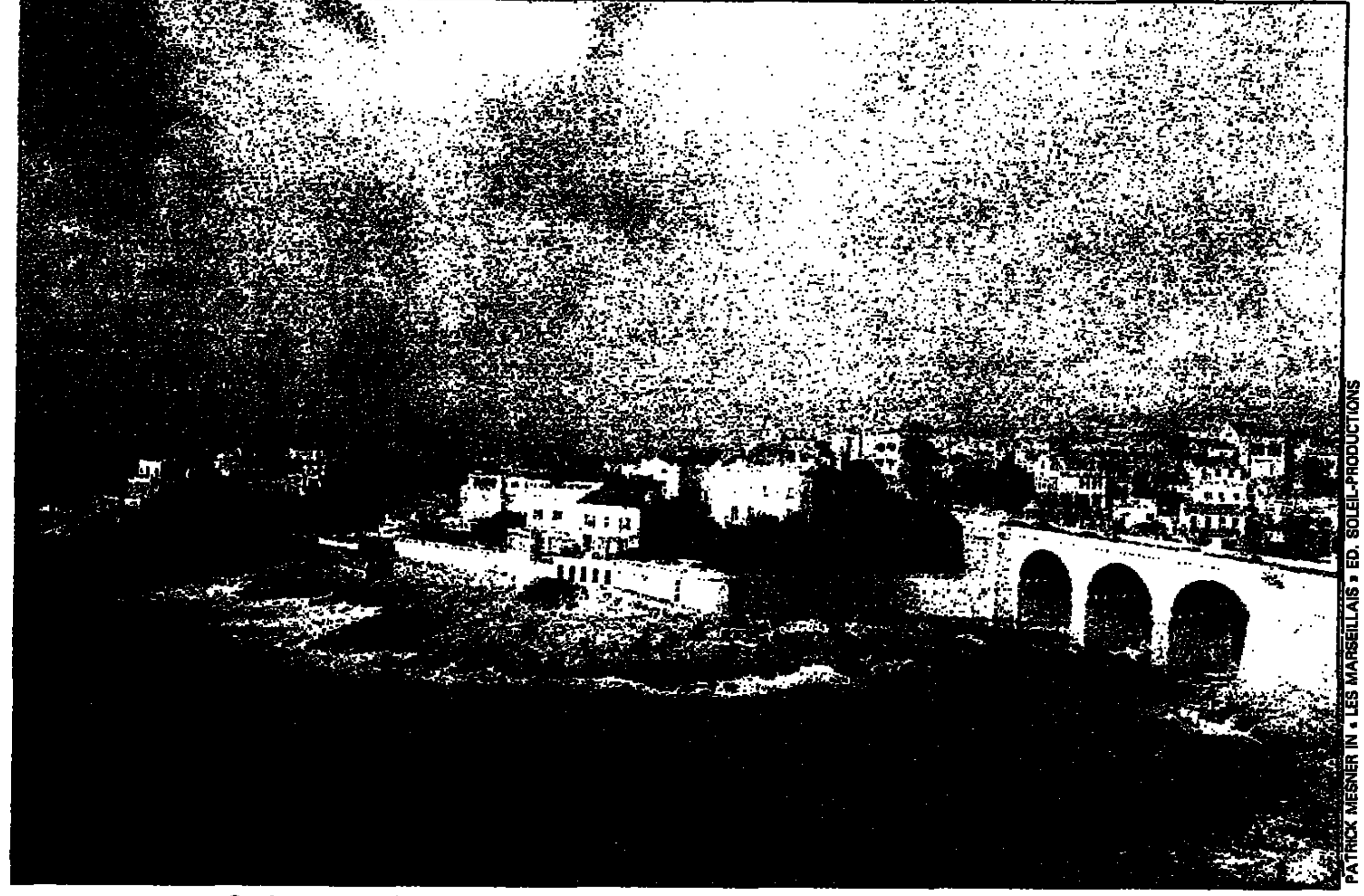
M.-C. V.





Marseille, buisson d'énigmes

La cité phocéenne chôme et se dépeuple mais elle n'a jamais été autant décrite et portraiturée, comparable peut-être à ces actrices sans emploi encore glorieuses, drainant vers elles ceux que tenaille un goût morbide pour le spectacle du déclin. Pourtant une nouvelle jeunesse pourrait bien exploser un jour au visage des curieux...


PATRICK MESNER IN « LES MARSEILLAIS » ED. SOLEIL-PRODUCTIONS

Sur la corniche de Marseille, un petit cap rocheux encombré de trop nombreuses maisons et appelé, par contre-emploi sans doute, le « Petit-Nice ».

PAR les temps qui courent, ça tombe comme à Gravelotte, les volumes sur Marseille, petits et gros, gros surtout, genre albums hors de prix. Il est vrai que c'est le bicentenaire de *la Marseillaise*... Néanmoins, il y a obligation un peu cruelle de pratiquer l'exclusion et, tant qu'à faire, pour une fois, favorisons les riches, les chers, en particulier quatre de ces ouvrages qui ont d'emblée réussi leur coup d'épate avec leurs moyens étalés.

D'abord, *Marseille la passion des contrastes*, un mastodonte de papier glacé, débordant de photographies Second Empire ou Cinquième République. Rien n'est négligé pour nous faire comprendre l'architecture urbaine la plus méconnue de France ; pour nous faire respirer cet air marseillais *« un peu scélérat »* comme le humait déjà Mme de Sévigné et qui, depuis le Grand Siècle, n'a cessé de s'enrichir encore en « scélératesse »...

Alors on a droit aux bandits zazous de *Justin de Marseille*, chef-d'œuvre filmique sur les *« vieux quartiers »* (Maurice Tourneur, 1934). Et, en contrepoids, les plus grandioses clichés sépia qui se puissent concevoir sur la nouvelle cathédrale, énorme « folie » néo-byzantine dans son état quasi neuf de 1888, telle qu'elle peut se voir encore un siècle après, si ce n'est qu'elle est maintenant rarement ouverte et à peu près toujours déserte (sauf pour les magnifiques funérailles œcuméniques de Gaston Defferre, maire (1953-1985), qui faillit être éternel).

Outre cela et beaucoup d'autres choses – la gare Saint-Charles, pur Louis-Philippe avant que la malheureuse ne soit défigurée par des auvents « modernes » ; les kiosques des bouquetières du cours Saint-Louis, dessinés par l'éminent architecte orientaliste Pascal Coste, auteur de la Bourse de Marseille en 1852 ; de précieuses notices sur architectes et photographes ayant travaillé *in situ*, etc., – on est gratifié d'une introduction roborative d'Edmonde Charles-Roux. Fille du cru revue par Palerme, Prague et New-York, veuve du fameux maire, militante socialiste « de base » mais égérie (pour les questions locales) de Bernard Tapie, elle a le chic de parler sans cesse de Marseille sans jamais se répéter : pour l'occasion, elle est allée quérir l'anecdote complètement oubliée de François Ier à Marseille, régalé d'un *« combat d'oranges »* et épatant la population par ses talents de *« fier pointeur »* – un emballeur de femmes, quoi ! Mais le roi chevalier ne dota la cité d'aucun monument durable.

Quant à Louis XIV, venu tout jeune *« en inspection »* à Marseille, il se méfia d'emblée de la ville, nous apprend l'académicienne Goncourt. Du coup, il éconduisit bêtement le plus puissant, le plus anti-académique des artistes marseillais, Pierre Puget. Notre Provençal aimait trop l'ail – condiment pourtant familier aux Bourbons qui en baptisaient leurs nourrissons – et formait de trop ambitieux projets pour son lieu de naissance. De ce *« brave Puget »* (1620-1694), il reste, malgré les mesquineries du Roi-Soleil augmentées de celles de Colbert et de Mansart, le dôme ovoïde rose de la Vieille-Charité, sans doute le plus rare édifice de la cité, sauvé d'ailleurs de la ruine définitive par Gaston Defferre, et également la plus élégante des halles, aujourd'hui salle de jeux du quartier arabe, restaurée avec infinie délicatesse en 1988.

Derechef Edmonde Charles-Roux en ouverture de l'album presque sans texte de Patrick Mesner, *les Marseillais*. Regard du Grand Sud sur le Petit Sud : en effet, là, le créateur est pied-noir, né à Alger en 1953, la dernière année de *« belle vie »* avant la guerre d'indépendance (1954-1962). Rapatrié seulement en 1967, commissaire de bord dans la marine marchande, photographe à partir de 1980 (*Paris-Match*, *le Point*, *Oggi*, etc.), enfin reporter-cadreur à FR 3-Marseille, il a tiré sept mille fois le portrait à sa ville d'adoption, en quatre ans de *« papillonnages »*.

Dans le choix réalisé pour son album, *« tous les Marseillais sont là, surpris chez eux, tels qu'en eux-mêmes* (...) *Patrick Mesner ne néglige aucun détail* (1) [mais] *il se garde bien de forcer la réalité. Rien d'ajouté, rien de surfait »*, constate, très enthousiaste, Edmonde Charles-Roux. Elle a sans doute saisi aussi le côté « terrible » de certains clichés rappelant tel courant nord-américain de photographie, mais elle a préféré ne pas trop s'y attarder : petits-bourgeois vieillissants dans leur cabanon de quatre sous ; visages dominés au-delà du supportable par les effets du travail et de l'âge, par le rictus du besoin ou au contraire celui, plus rare, de l'excès d'opulence.

Heureusement, Patrick Mesner, narcissique sans complexe, a mis son autoportrait frais et sympa sur le côté pile du livre, qu'on quitte ainsi un peu débarrassé de la gêne suscitée par tant de réalisme froid. Mieux vaudrait d'ailleurs, peut-être, ne pas trop incriminer les choix de l'artiste, mais plutôt, comme il le note lui-même dans quelques brèves pages de son journal de reportage glissées en exergue de l'ouvrage, *« la lumière incroyablement crue, identique au fer devenu blanc dans un abîme marin »*.

Peut-être aussi ce que le photographe a attrapé au vol, au-delà même de sa propre volonté, sur ces figures et dans ces yeux cadrés sans compassion, c'est le moral à zéro d'une métropole qui depuis la décolonisation – auparavant Marseille était l'orgueilleuse et prospère « porte de l'Orient », elle se voulait tout à la fois colonisatrice, coloniale et colonialiste, et comment aurait-il pu en être autrement puisqu'elle est elle-même née d'une entreprise de colons grecs d'Asie Mineure, colonie d'une colonie en somme ? – se vide peu à peu de ses emplois et de sa population (dix mille habitants par an en moins ces dernières années).

« Décolonisation : contrecoups sur Marseille ». Ainsi aurait-on pu, sans doute, sous-titrer le troisième volume de notre menu, *Marseille-Marseilles*, recueil de photos d'Yves Jeanmougin (sans préfacière célèbre), dont la force artistique et informative est indéniable. En revanche, ce qui pourrait être en cause, c'est la « philosophie » du créateur.

Que penseriez-vous d'un ouvrage ambitionnant de montrer Abidjan aujourd'hui, et qui nous présenterait essentiellement les us et coutumes des nombreux Européens émigrés là-bas, les multiples catégories de Libanais expatriés, chiites, maronites ou druzes, sans oublier quelques Arméniens, Marocains et Mauritaniens s'y livrant au commerce. Et, en plus, comme par accident, quelques rares silhouettes d'Africains, de Noirs, d'Ivoiriens perdues dans cette mer plus claire ?

Eh bien ! *Marseille-Marseilles*, sans véritable précaution oratoire, nous promène en long et en large jusque dans les prisons ou les abattoirs, les chambres mortuaires ou les chambres à coucher, parmi les étrangers souvent fraîchement débarqués à Marseille, et ne paraît s'intéresser aux gens du coin que par raccroc.

Rien ne nous est celé sur les mariages algériens ou gitans, les fiançailles séfarades, les baptêmes pentecôtistes, l'école coranique comorienne en HLM, l'abattage rituel des uns et des autres (violant d'ailleurs allègrement la loi nationale sur les moyens d'atténuer les souffrances animales avant le sacrifice), la fête du retour de La Mecque, les funérailles vietnamiennes ou l'inauguration d'une stèle arménienne. Fort bien. Vraiment intéressant. Et parfois complètement inédit.

Afin de ne pas abuser le chaland, il fallait intituler ce travail *Mœurs venues d'ailleurs à Marseille* ou quelque chose dans ce goût-là. Cela aurait évité la désagréable impression de semi-exclusion des indigènes latins ressentie en tournant ces pages, comme s'ils n'étaient plus assez « pittoresques » pour avoir droit à la chambre noire... Retrouverions-nous cet album utilisé en tant qu'argument politique lors de prochaines élections à Marseille qu'il ne faudrait pas trop s'en étonner...

La plus vieille ville de France (deux millénaires et demi) a accompli, en particulier au siècle dernier et jusque vers le milieu du nôtre, un formidable travail de creuset – *melting pot*, ainsi que disent ceux pour lesquels le français est trop simple – au profit du trio provenço-hispano-italien. La tâche fut facilitée par la même exubérante catholicité des trois et la violente volonté italo-ibérique de se franciser, parfois un peu contrariée par le trop rapide empressement d'Italiens arrivés célibataires à prendre femme du cru, « denrée » par définition limitée. Mais, en deux ou trois générations, le métissage interlatin s'est accompli jusqu'à ne plus être visible dans les accents ou les visages, c'est-à-dire qu'il est parfaitement réussi.

La mission à laquelle Marseille est à présent attelée, de plus en plein marasme industrio-portuaire, est autrement difficile. Quelle est la part d'elles-mêmes que les ethnies ultramarines accepteront d'abdiquer pour se « marseilliser » puis se franciser sans avoir, pour autant, l'impression traumatisante de renier leurs ancêtres ? Toute la question est là. Au pis, on risque de zigzaguer un jour entre Los Angeles, Beyrouth ou Sarajevo, estiment les plus pessimistes ; au mieux, on aura une nouvelle vigueur, une « race » neuve, un regain de jeunesse, escomptent les plus optimistes.

Il est douteux que les réponses sur le terrain soient données avant un bon quart de siècle à cette énigme capitale parmi d'autres : l'Europe achèvera-t-elle ou redynamisera-t-elle le premier port de l'Hexagone ? Les féroces concurrents portuaires italiens ou espagnols raviront-ils à Marseille ses derniers attributs ? Réalisera-t-on jamais la complète liaison Rhin-Rhône ?

Quoi qu'il arrive, on peut sans doute considérer l'œuvre d'Yves Jeanmougin comme un capital ethnographique à rouvrir dans une ou deux générations. Pour voir...

Marseille, ville et port est un ouvrage plus classique, plus centré sur les hangars, les colonnades ou les façades que sur les hommes les élevant et les hantant. Histoires de quais, grands travaux de la monarchie de Juillet et de Napoléon III, cheminées d'usines de la Troisième République, pont-transbordeur sur le Vieux-Port dans les années 30. Quatre architectes connaissant leur affaire content fort bien pierres et eaux ou projets pharaoniques jamais réalisés (retour à Puget et à sa place Royale blackboulée), bref le modelage bimillénaire d'un site par la volonté et la peine humaines, phénomène finalement aussi émouvant que l'action du temps sur les faces des vieux Marseillais.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Il confond toutefois – du moins en légendant ses photos – le pont de la Fausse-Monnaie et celui du Petit-Nice, tous deux sur la Corniche, mais assez différents par le site et par les proportions.

▶ *Marseille, la passion des contrastes*, ouvrage collectif illustré réunissant vingt signatures de spécialistes sous la direction de Maurice Culot, de l'Institut français d'architecture, avec la participation de l'Atelier du patrimoine de Marseille et la coordination de Marie-Ange Bisseuil, préface de Robert Vigouroux, sénateur et maire de Marseille, introduction d'Edmonde Charles-Roux, coll. « Villes » (dans laquelle des ouvrages ont déjà été consacrés à Toulouse, Amiens, Biarritz, etc.), éditions Pierre Mardaga, diffusion Saint-Germain France, 448 p. (25,1 x 22,1), 557 F.

▶ *Les Marseillais*, album photos noir et blanc de Patrick Mesner, préface d'Edmonde Charles-Roux, introduction de Michèle Champenois. Editions Soleil-Productions, 29, boulevard de Strasbourg, 83000 Toulon. Ouvrage non paginé, 246 F.

▶ *Marseille-Marseilles*, livre album collectif avec 9 textes d'écrivains contemporains et 119 photos noir et blanc d'Yves Jeanmougin. Editions Parenthèses, 72, cours Julien, 13006 Marseille, 112 p. (22 x 33), 220 F.

▶ *Marseille, ville et port*, ouvrage collectif (quatre signatures d'architectes), sous la direction de Jean-Lucien Bonillo. Editions Parenthèses, 220 p. 24 x 30 (134 photos, dont 36 en couleurs, 90 plans et dessins), 390 F.

▶ La librairie des Arcenaulx, 25, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille, possède un très riche rayon de livres anciens et nouveaux sur la ville.

□ **Le professeur Montagnier et Saint-Barthélémy.** – Le professeur Luc Montagnier, chef de l'unité d'oncologie virale à l'Institut Pasteur, dont nous avions écrit dans « le Monde sans visa » (*le Monde* du 4 juillet) qu'il avait *« des intérêts »* dans l'île de Saint-Barthélemy, aux Antilles françaises, nous prie de préciser qu'il n'en est rien. La mention de son nom dans cet article résulte d'une homonymie entre le célèbre chercheur, « père » de la découverte du virus du sida, et un chirurgien, le docteur Jacques Montagnier.

Les hommes de Tautavel

Bison rôti au menu de ce rassemblement à Tautavel, dans les Pyrénées-Orientales, où plusieurs centaines de personnes ayant travaillé sur ce site préhistorique, ouvert en 1964, se sont retrouvées pour fêter l'endroit et parler de sa déjà longue aventure.

SAMEDI 11 juillet, 23 heures. Christian Falco, solide gaillard et *« maître rôtisseur »* de son état, coiffé d'une superbe toque rouge, découpe enfin une épaule de la bête. Après *« quinze heures de cuisson, 65 litres de sauce et 4 tonnes de bois »*, le détenteur du record inscrit dans le livre Guinness (pour un bœuf de 605 kilogrammes sur broche), vient d'ôter quelques-uns des 230 kilogrammes du bison hollandais qui mijotent depuis l'aube. Le restaurateur de Canet-Plage n'en est pas à son premier coup d'essai, mais il a ici affaire à un banquet de connaisseurs.

Le mimétisme fait partie intégrante depuis quelques années de la recherche en préhistoire (1).

Ceux qui s'approchent des tables n'hésitent donc pas, faute de couverts en nombre suffisant, à prendre la viande avec leurs mains. Jeunes et vieux, leur point commun est d'avoir à un moment ou à un autre passé au moins un mois sur le chantier de fouilles de la Caune de l'Arago (Tautavel, Pyrénées-Orientales), situé à proximité, à flanc de colline. Depuis l'ouverture du site à Pâques 1964, des centaines de professionnels et d'étudiants en préhistoire, d'amateurs éclairés ou de jeunes lycéens ont consacré de nombreux mois d'été (le chantier est ouvert chaque année du 1er juin au 31 août) à se pencher bénévolement sur notre passé. Ils sont trois cents à quatre cents à être revenus ce soir-là. Bien sûr, ils ne sont pas tous là. Amis et parents font nombre. Mais c'est la première fois qu'une telle fête a lieu.

L'importance du site explique en partie l'ampleur du rassemblement. A Pâques 1963, Henry de Lumley (aujourd'hui professeur au Muséum national d'histoire naturelle et directeur de l'Institut de paléontologie humaine) organise les premiers relevés dans cette grotte, connue depuis les années 1830. Des sondages attestent la présence de plusieurs campements successifs entre 700 000 et 100 000 ans. Un an plus tard, les fouilles commencent. Au moment de Pâques les trois premières années, puis tout le mois de juillet et, enfin, les trois mois d'été depuis 1979. Plus de soixante-dix restes humains appartenant à une vingtaine d'individus ont été découverts en vingt-huit ans.

Le 22 juillet 1971, les plus anciens restes de crâne humain européen (face et frontal, 450 000 ans) sont mis au jour. Huit ans plus tard, à 4 mètres de là, le dégagement du pariétal droit du même individu permit la reconstitution du crâne du désormais célèbre homme de Tautavel. Un premier musée fut ouvert dans le village en 1979. Un nouveau musée, dix fois plus grand, est inauguré ce 17 juillet.

Quand Gérald et Martine Monfin, *fouilleurs de 1973 à 1976*, lancèrent l'idée du rassemblement, ils n'avaient en tête... ni pariétal ni frontal. Il s'agissait pour eux de *« retrouver tous les anciens copains »*. Gérald, qui habite Montpellier, ne pouvait se contenter de demander des nouvelles des uns et des autres à Albert, *« la mémoire des fouilles »*, ancien maire de Tautavel et patron du *Café de la Place*, rendez-vous des fouilleurs à la tombée de la nuit. Henri de Lumley reprit l'idée en l'agrémentant judicieusement du bison rôti.

Samedi dernier, c'étaient surtout les anciens qui se retrouvaient. Ceux de l' époque héroïque qui, semble-t-il, n'a pas survécu à l'installation des sanitaires au début des années 80. Ce fut donc l'occasion d'évoquer longuement l'unique tuyau d'arrosage qui permettait de se laver. Raymond Palun, soixante et un ans, qui dit avoir connu Henri de Lumley quand celui-ci avait une douzaine d'années, n'a pas oublié le *pati* (cabinet de toilette des plus précaires) creusé à chaque arrivée sur le site. Ingénieur de formation, spéléologue après la guerre, il s'est trouvé naturellement parmi la première équipe, en 1964. Depuis, il est revenu pratiquement chaque année, amenant sa femme et ses trois enfants (*« au berceau sur un tumulus »*). Quitte à loger de temps à autre une nourrice dans sa caravane.

Un de ses enfants reconnaît ne pas avoir saisi, à l'époque, *« l'intérêt fondamental de la découverte d'une prémolaire de rongeur »*. Qu'à cela ne tienne, Raymond Palun vient maintenant avec ses deux petits-enfants, âgés de treize et seize ans... Il a retrouvé les autres « héros », et les souvenirs fusent. Tous, apparemment, se sont un jour ou l'autre entassés dans la familiale du professeur de Lumley, à dix-sept ou dix-huit, au milieu d'un certain nombre de cagettes.


J. OSTER/MUSÉE DE L'HOMME

Sur le chantier de fouilles de la Caune de l'Arago, relevé de coupe stratigraphique.

« Trouver de l'homme », comme dit un jeune étudiant de l'Institut de paléontologie humaine, a toujours été la principale motivation des fouilleurs. Rarement exprimée, elle doit contribuer pourtant à soutenir le moral des troupes. *« Gelati ! »*... Frédéric et Brigitte Pillard, deux enseignants venus plusieurs années sur le chantier à partir de 1966, se rappellent ce cri du cœur lancé à chaque dégagement d'un reste humain, et qui annonçait de sobres festivités : de la glace au dessert. Reconnaissance à l'enveloppe de l'intelligence, un morceau de crâne a toujours été fêté plus dignement, par un méchoui.

L'évocation de souvenirs datant des *« années très rudes »*, selon les termes d'Henri de Lumley, devait inévitablement déboucher sur le sentiment très partagé que *« ce n'est plus comme avant »*. Anne-Marie Moigne, qui regrette les dix années au cours desquelles elle s'est occupée de la redoutable intendance d'un chantier de soixante à quatre-vingts personnes, regrette que les feux de camp au bord du Verdouble se fassent plus rares.

L'époque bénie des guitares et des chansons paillardes aurait-elle sombré dans la rivière qui longe le campement ? En ce qui concerne le *« boulot »*, d'après Anne-Marie, *« les jeunes veulent davantage comprendre mais se donnent moins »*. Jugement ingrat ? Les fouilles, en effet, ne sont pas toujours une partie de plaisir. La paléontologue, qui travaille désormais sur les réserves du nouveau musée, reconnaît qu'il y a quelques abandons. Un ou deux par saison, *« des jeunes qui ne s'adaptent pas ou des plus âgés qui ne retrouvent pas ce qu'ils escomptaient »*.

Ceux qui n'ont pas passé quelques semaines sur le chantier seront peut-être étonnés de cette faible proportion. Surtout s'ils prennent connaissance de l'emploi du temps, immuable. Réveil à 7 heures. Le petit déjeuner est suivi du *« topo »*, un cours d'une heure sur l'objet et les techniques de fouille. Vient ensuite le tamisage dans la rivière des sédiments trouvés la veille. De 9 h 30 à 12 heures, une équipe monte à la grotte pour la fouille, tandis que l'autre s'occupe du marquage des pièces. A 14 heures, tout le monde vérifie ce travail de marquage. 14 h 30 : une équipe s'occupe du tri, une autre monte fouiller. Ce travail, mené six jours sur sept prend fin à 18 h 30. Et il est au moins aussi minutieux que les horaires sont inflexibles.

Sur un carré de fouille, il peut être nécessaire de travailler avec des outils de dentiste. La moindre esquille est dessinée en place sur du papier millimétré. Ses coordonnées (en trois dimensions) sont reportées sur un cahier, qui consigne aussi sa nature, son inclinaison et ses dimensions. Elle est emballée dans du papier toilettes sur lequel sont inscrits le carré, la couche et le numéro de l'objet. Après l'avoir lavée à la brosse à dents puis séchée, on inscrit sa provenance (carré, couche, numéro) avant de la vernir. Tous les sédiments restants sont ramassés dans des seaux et tamisés pour ne retenir « que » les éléments de plus de 1 millimètre de côté. Tout est enfin trié dans différentes boîtes avant d'être envoyé en laboratoire...

Beaucoup disent leur chance d'avoir pu côtoyer à Tautavel des jeunes venus de nombreux pays. Certains d'entre eux étaient présents : Sarah, venue de New-York, avouait avoir passé sous silence son statut de lycéenne, en 1979, pour être admise. Abdoulaye, qui souhaite décerner à Henry de Lumley la médaille de *« plus grand marieur de France »*, racontait comment il avait rencontré Dominique sur le chantier, avant de l'épouser au *Sénégal*. Pour Katarzina, c'était le premier séjour. Originaire de Gdansk, elle a retrouvé à Tautavel cinq autres Polonais. Elle s'est liée d'amitié avec Joch, titulaire d'un diplôme de littérature anglaise et passionné d'archéologie, qui arrive de Washington *« sur les conseils d'une amie et pour apprendre le français »*.

Elise, qui est déjà venue en 1989 et 1990, partagera-t-elle un carré de fouille avec David ? Quand elle y réfléchit, elle ne trouve qu'une seule chose qui pourrait éventuellement *« la retenir »* : la journée d'intendance. Elle *« déteste »* ces heures passées à faire la cuisine, puis la vaisselle pour une soixantaine de personnes. David, lui, est ravi de revenir en août prochain. Passionné d'archéologie, il a déjà emmené ses parents, l'an dernier, visiter les châteaux cathares. D'après sa mère, *« il se consacre au latin et au grec, qui lui serviront dans sa future profession d'archéologue »*. Elise a soixante ans, David en a quinze.

De notre envoyé spécial
Jean-Baptiste de Montvalon

(1) Les préhistoriens façonnent souvent des outils en essayant de retrouver les gestes de nos ancêtres.

Le roman de la Loire

Suite de la page 25

– Pourquoi cette place de la Loire dans l'imaginaire national ?

– Ça vient de l'école, dès qu'on ouvre un atlas, on bute sur cette courbe, on ne voit qu'elle. La Loire unit et divise. D'après Braudel, c'est à Roanne que se situe la véritable frontière linguistique. C'est même sensible jusque dans les quartiers de la ville, paraît-il : au nord, c'est l'oïl, au sud l'oc.

» La Loire est un grand fleuve. Ce n'est pas seulement le nombre de kilomètres qui importe. Le Gange, qui ne fait « que » 2 700 kilomètres, est grand par la spiritualité dont on l'entoure. Un homme sur sept sur la planète considère que le Gange est une divinité. 700 millions d'hindous le vénèrent, 100 millions de musulmans le respectent.

» La Loire exerce une sorte de pouvoir sur les hommes. Même dans son haut bassin. Saint-Etienne, contrairement à ce qu'on pense, n'est pas riverain du fleuve, distant d'une vingtaine de kilomètres. Eh bien, ses élus ont voulu récemment que ce soit Saint-Etienne-sur-Loire ! Pour cela, ils ont décidé de fusionner avec une petite commune riveraine, Saint-Victor-sur-Loire. J'ai lu tout le dossier, c'est allé jusqu'en Conseil d'Etat. Et Saint-Etienne a eu gain de cause.

» Une ville sans fleuve est orpheline de quelque chose. Chaque fois que je traverse un fleuve, j'éprouve une grande émotion. Je m'arrête. Pour regagner Paris au soir d'un week-end et éviter les bouchons, je gagne d'instinct les bords de la Seine.

» Il me faut trois ans, mille deux cent jours, pour traiter un fleuve. Je n'en ai passé encore que cent quatre-vingts environ sur la Loire. Lorsque j'aborderai le Val de Loire, ou la Loire de l'estuaire, je garderai mes yeux d'explorateur. Sur les quatre fleuves dont j'ai raconté l'existence, l'un (le Mississippi) descend vers le sud, un autre (le Nil) monte vers le nord, un troisième (le Danube) chemine d'ouest en est ; et le quatrième (le Gange) longe l'Himalaya. Je ne sais pas s'il y a une théorie générale des fleuves. La Loire, elle, change d'avis brusquement en plein milieu de son cours. Pourquoi ? J'ai ma petite idée là-dessus... »

Propos recueillis par
Régis Guyotat

▶ Bernard Pierre a publié chez Plon : *le Roman du Nil* (1974), *le Roman du Mississipi* (1983), *le Roman du Danube* (1987), *le Roman du Gange* (1991). Les trois premiers ont fait l'objet de plusieurs rééditions. Il est l'auteur également de nombreux récits d'expéditions alpines.

Tautavel





Le roman de la Loire

Nessie, le mythe du loch

JEAN-NOËL DE SOYE/RAPHO

Cette fois, la « créature » a trouvé son maître : l'électronique va avoir raison du monstre immortel. Traquée, elle va remonter à la surface. Mais peut-on détruire un mythe, surtout touristique ? Magie du loch Ness...

DES eaux noires à terrifier les marins. Peur de sombrer tout d'un coup, d'être happé dans les abysses qui se referment à peine entrouverts. Il est vain d'essayer de partir à la recherche des corps et des légendes : le loch Ness, rapporte l'imagerie populaire, est comme la vérité, insondable. Il garde tous les secrets et les mythes. Ce jour-là – c'était le 13 juillet, – le loch arborait ses traits les plus farouches, ceux qui nourrissent l'imagination. Pas un de ces soleils qui rassurent en éclairant ses rivages verdoyants, rendent du bleu dans ses eaux et détruisent trop vite les contes, mais un ciel qui mélangeait les gris et les noirs, avec des nuages qui cavalaient d'est en ouest, un vent pinçant qui levait des vaguelettes d'écume jaunâtre, et des gifles incessantes d'averses.

Les deux bateaux naviguaient à égale distance des rives où foisonnent les fougères, la bruyère et les arbres élancés. A mi-pente des collines, des brumes se déplaçaient imperceptiblement, rendant toutes choses incertaines, presque surnaturelles. Il faisait froid. A bord, l'ambiance était studieuse. Dans la salle de contrôle du *MV-Simrad*, les techniciens en combinaison immaculée donnaient aux journalistes quelques rudiments d'informations pour tenter de percer le mystère des courbes, volutes, graphiques et diagrammes en couleur qui s'affichaient sans cesse sur les écrans de télévision.

Sonars de lutte anti-sous-marine, de détection de mines et de bancs de poissons, appareils de recherche pétrolière, systèmes d'observation et de pistage acoustique, et de navigation par satellite, caméra couleur sous-marine télécommandée, équipement de positionnement automatique... Dans l'obscurité baignée de scintillements, le bruit sourd des échos recrachés par les sonars se confondait avec le bourdonnement des caméras de la BBC. Comment douter que le moindre recoin du plus grand réservoir d'eau douce des îles britanniques (8,76 milliards de mètres cubes) allait être exploré, conquis ?

Comment surtout ne pas être persuadé du succès du « projet Urquhart », l'expédition scientifique la plus complète jamais mise sur pied pour analyser le loch Ness, ses eaux, ses fond et sa vie animale et végétale ? Chacun – experts, journalistes et hommes d'affaires – n'y trouvera-t-il pas son compte, puisque le loch est une auberge espagnole ? Nessie enfin, le monstre du loch, a-t-il, dans ces conditions, la moindre chance de préserver son intimité ?

Le lancement du projet avait eu lieu dans une salle de l'abbaye bénédictine de Fort-Augustus, ce village qui marque l'extrémité sud-ouest du loch Ness, et dont la pointe nord se rétrécit par la rivière du même nom jusqu'à Inverness. Le père abbé Mark Dilworth avait assuré que *« la communauté monastique offre ses meilleurs vœux de succès »* au projet.

A ses côtés, siégeaient le docteur Neil Chalmers, directeur du Musée d'histoire naturelle, les représentants des sociétés royales géographiques d'Edimbourg et de Londres, le professeur Gwynfryn Jones, directeur de la Freswater Biological Association, le directeur général de la société Simrad (principal sponsor de l'expédition), et puis Ronnie Bremner, propriétaire du centre « officiel » d'exposition du loch Ness, enfin le président et l'« âme » du projet Urquhart, le journaliste de la BBC Nicholas Witchell, auteur d'un livre très complet consacré à la recherche... du « monstre ». Le docteur Chalmers souligna que la science doit surmonter sa « réserve » à propos du loch Ness, lequel constitue un terrain de recherche d'une *« grande importance scientifique »*. On était entre gens sérieux : ne penser qu'au monstre, mais n'en jamais parler...

Des brochures luxueuses furent distribuées, rappelant les buts de l'expédition : une étude à la fois hydrographique et biologique (les vers nématodes qui peuplent les sédiments sont d'un intérêt tout particulier), ainsi que l'établissement d'une véritable carte géomorphologique. La petite troupe se dirigea ensuite vers l'embarcadère, divisant ses rangs entre le *MV-Simrad* et le *Royal-Scot*, bateau qui emmène chaque jour des centaines de touristes armés de téléobjectifs et chargés d'espoirs pour traquer Nessie. Les deux bateaux mirent cap au large, sous un ciel menaçant. La phase essentielle, c'est-à-dire médiatique, du projet Urquhart, était lancée. Les imaginations, déjà, voyageaient...

Tout avait commencé il y a bien longtemps. En ce temps-là – aux environs de 565 après Jésus-Christ, – le peuple probablement celtique des Pictes régnait sur la région du loch. Adamnan, biographe de saint Columba, un prêtre venu d'Irlande, rapporte que celui-ci fut d'abord accueilli avec suspicion par les Pictes, ces Barbares du Nord que l'empereur Hadrien avait prudemment tenu à distance par un mur formidable. Un jour, Columba eut l'occasion de démontrer ses bonnes intentions : un homme avait été tué par un *« monstre de l'eau »*. La bête ressurgit, prête à un second meurtre, mais, devant un signe de croix de Columba, elle plongea dans les profondeurs, faisant onduler ses bosses.

Puis, on ignora Nessie pendant près de mille quatre cents ans. Rien, nul conte et nul récit, jusqu'à cet entrefilet de l'*Inverness Courrier* du 2 mai 1933. Sous le titre « Etrange spectacle sur le loch Ness », un journaliste posait pour la première fois cette question qui allait être tant de fois répétée au cours des soixante années suivantes : *« Qu'est-ce que c'était ? »* Le récit – comme plusieurs centaines d'autres depuis – semblait sincère : *« La créature s'ébattait, roulant et plongeant pendant plus d'une minute, son corps ressemblant à celui d'une baleine. »* Le loch Ness, connu jusque-là pour être le plus long d'Ecosse (37 kilomètres sur 1,5 kilomètre de large), acquit une nouvelle célébrité.

Parmi les facteurs qui concoururent à vaincre la timidité de Nessie, le plus déterminant fut sans conteste l'achèvement de la jonction routière entre Inverness et Fort-Augustus. La A-82, qui démocratisa les rives du loch Ness, permit une multiplication des observations. Depuis, avec l'été, reviennent les touristes, et la « chasse au monstre » bat son plein. Le loch Ness en tire bien des avantages, même si, pendant quelques mois, sa sérénité en est troublée. Canulars, mensonges, faux témoignages, photos truquées, mirages et hallucinations se sont succédé depuis la révélation de l'*Inverness Courrier*, donnant aux « agnostiques » bien des arguments. Mais les « croyants » estiment avoir autant de raisons d'entretenir le culte. Car les « faits » sont têtus : la « bête » a été vue trop souvent pour que son inexistence puisse être ignorée.

En 1933, le *Daily Mail* publia sa première « photographie », conférant à l'animal une existence charnelle et une forme propre à enflammer les imaginations : celle-ci se modela peu à peu, jusqu'à prendre l'apparence du plésiosaure, grand saurien de l'ère secondaire muni d'un long cou de diplodocus et de larges nageoires. A bien des points de vue, cet animal préhistorique a la vie dure : aujourd'hui encore, c'est ainsi que Nessie est représenté. Un naturaliste réputé, Sir Peter Scott, lui donna un nom latin et *de facto* une légitimité scientifique : Nessie s'appelerait *Nessiteras Rhombopteryx* et l'histoire fit son chemin... Il était une fois, alors que la lumière de la lune baignait le village d'Abriachan, des promeneurs qui entendirent un grand bruit. Ils coururent et parvinrent à temps sur la rive, pour entrevoir une forme gigantesque s'engloutir dans un jaillissement d'écume...

Les récits d'une même facture abondent. Un autre jour, rapporte Katherine Stewart, deux jeunes filles virent distinctement la *« bête au visage de mouton »* traverser la route avant de se jeter dans le loch. Katherine Stewart est une vieille dame à l'esprit vif. Ancienne maîtresse de l'école d'Abriachan, écrivain, elle vit dans sa maison de la colline encombrée de souvenirs et de livres : *« Je n'ai rien vu personnellement, mais je connais beaucoup de gens dignes de foi qui ont été les témoins directs. Ces deux jeunes filles, par exemple : à l'expression de leur visage, j'ai vite compris qu'elles ne mentaient pas. »* Katherine Stewart se refuse à conclure. Comme beaucoup d'Ecossais nourris des récits romanesques de Walter Scott et de Robert Louis Stevenson, elle croit simplement que des *« choses étranges »* se déroulent parfois dans les Highlands.

Elle ajoute qu'il ne serait pas étonnant que *« la circulation sur la route et les bateaux bruyants »* aient dissuadé le « monstre » de refaire surface. Tout a tellement changé en un demi-siècle : la vieille dame se rappelle les *old days* du loch Ness. On perpétuait alors la tradition des *ceilidhs*, ces veillées d'hiver où l'on se rassemblait pour passer le temps, raconter des histoires et rappeler des proverbes, au son d'un violon et de chants traditionnels. Au moins deux ou trois fois par an, les hommes se retrouvaient pour rassembler les moutons à tête noire qui peuplent les « hautes terres ». A la nouvelle année, on passait de maison en maison offrir et accepter force *drams* de whisky, avant de s'endormir là où la fatigue vous rattrapait.

Aujourd'hui, beaucoup d'hommes sont partis en ville occuper les emplois du pétrole. Les fermiers ont été remplacés par des citadins néo-zélandais, danois et australiens. Après tout, se convainc Katherine Stewart, il est possible qu'*« un sang nouveau ne soit pas mauvais »*. L'esprit de « clan » lui-même a bien du mal à perdurer : les Fraser, les Grant, les Mac Donnell, les Mac Lean et les Mac Kintosh se retrouvent parfois avec des « cousins » venus du monde entier, mais ces grands rassemblements des « familles élargies » sont devenus rarissimes. Le loch a perdu une partie de ses forces vives. Reste le tourisme, grâce à Nessie ! Drumnadrochit, ce village de la rive nord du loch, est le centre de l'industrie du « monstre ». Il est situé non loin des ruines romantiques du château d'Urquhart. Du donjon qui surplombe les eaux aux reflets changeants, le « monstre » a été vu plus d'une fois.

Le complexe de l'exposition « officielle » de Ronnie Bremner accueille 250 000 visiteurs par an et procure des emplois à près de 120 personnes. La concurrence est rude avec l'« autre » exposition du loch Ness, celle de Donald Skimmer, les deux hommes étant bien sûr en très mauvais termes. Chacun raconte à sa façon l'histoire du loch, prenant soin de ne pas remettre en cause la véracité des photos les plus suggestives, pourtant reconnues depuis bien longtemps comme sans valeur. Dans les boutiques de souvenirs, le choix s'exerce entre des monstres de toutes tailles et d'apparences diverses. L'exposition « officielle » fait une large place à l'opération « Deepscan » de 1987, lorsqu'une vingtaine de bateaux équipés de sonars avaient balayé toute l'étendue du loch, devant plus de deux cents journalistes de la presse internationale.

Le butin de la « chasse » avait été maigre : il se résumait, comme l'écrit Adrian Shine dans un rapport scientifique, à trois « contacts » sonars *« inhabituels et intéressants, en termes d'intensité, de profondeur, et de mouvement »*. Adrian Shine vit depuis dix ans sur les bords du loch. Il se dévoue corps et âme au « projet loch Ness », avec des subventions aléatoires et des bonnes volontés universitaires, mais aussi le concours financier de Ronnie Bremner, lequel est l'un des organisateurs du projet Urquhart... Tout cela explique pourquoi ce chercheur à la barbe de sapeur ne tient pas la vedette dans l'expédition en cours, censée être la première « vraie » initiative scientifique consacrée à l'étude du loch Ness. La vérité, souligne Tony Harmsworth, ancien directeur de l'exposition « officielle », est que Adrian Shine a été mis sur la touche. Il y a parfois bien des ressemblances entre Clochemerle et Drumnadrochit...

Adrian Shine a évalué assez précisément la profondeur du loch (environ 230 mètres), ce qui le classe à la deuxième place derrière le loch Morar (plus de 300 mètres), ce dernier abritant aussi « son » monstre, mais d'une nature plus discrète. Il a, d'autre part, passé en revue toutes les hypothèses, des plus farfelues aux plus sérieuses. L'explication du grand poisson – esturgeon, omble chevalier, saumon peut-être, – lui paraît être la plus probable. Rien à voir en tous cas avec le *Kraken* des légendes scandinaves ou ce plésiosaure immortel. On comprend mieux pourquoi il a été prié de garder le silence : le projet Urquhart ne fait que commencer, et il est peu probable que des milliers de touristes se déplaceraient pour admirer un vulgaire esturgeon....

A bord du *MV-Simrad*, chacun navigue donc au plus près de ses intérêts. Les techniciens de la société danoise misent sur les retombées de cette agitation médiatique : après dix jours de campagne effectuée au bénéfice du projet Urquhart, ils accueilleront une cinquantaine de clients potentiels, à qui ils démontreront la fiabilité de leurs sonars. Les scientifiques, pour leur part, se voient offrir des moyens techniques auxquels leurs faibles budgets de recherche ne leur permettent pas, en général, de rêver. Nicholas Witchell assouvit de son côté son intérêt inépuisable pour le loch et sa légende, et peut-être trouvera-t-il matière à un nouveau livre. Les intérêts de Ronnie Bremner ne sont pas mystérieux : tout regain de publicité à propos du loch et du « monstre » a une incidence directe sur son chiffre d'affaires.

A la fin du mois, le *MV-Simrad* repartira en Norvège. D'ici là, le projet Urquhart devra impérativement avoir trouvé de nouveaux sponsors. A Fort-Augustus, le patron de l'hôtel Lovat Arms adressa une requête au journaliste de passage : *« S'il vous plaît, ne tuez pas le monstre. »* Conseil superflu. Personne ne veut la mort de Nessie. Et d'ailleurs, comment se débarrasserait-on du mythe qui hante le loch Ness, cette fontaine de jouvence...

De notre envoyé spécial
Laurent Zecchini

Bridge

n° 1493

EASLEY BLACKWOOD

Cette donne avait été choisie par le regretté Américain Easley Blackwood pour illustrer le jeu d'élimination.

♠ V 6 3
♡ A 4
◊ A R 6
♣ A V 9 7 4

♠ R D 9 8 5 4
♡ 5 2
◊ 2
♣ R D 5 2

N / O E / S

♠ 7
♡ D V 7
◊ D V 10 9 7 4
♣ 10 8 3

♠ A 10 2
♡ R 10 9 8 6 3
◊ 8 5 3
♣ 6

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	1 ◊	1 ♡
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé *le* 2 de Carreau (singleton), *comment Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Comment éviter la perte de *deux Piques,* d'un *Cœur* et d'un Carreau si le mariage à Pique est en Ouest comme les enchères semblaient l'indiquer ?

Le premier objectif est d'affranchir *le Valet de Trèfle (après deux* coupes) si Roi - Dame de Trèfle sont troisièmes : après avoir pris l'entame avec le Roi de Carreau, le déclarant tire l'As de Trèfle et *coupe un Trèfle, il remonte* au mort grâce à l'As de Cœur et coupe une seconde fois Trèfle. Il tire alors le Roi de Cœur et rejoue Carreau (peu importe que Ouest *coupe* s'il *a le troisième* atout car il le fera « dans le vide »). Le déclarant *joue le quatrième Trèfle* dans l'intention de le couper (si c'est Est qui a le Roi de Trèfle *quatrième)* et de *jouer* une troisième fois atout pour un éventuel placement de main sur Ouest (si celui-ci a le dernier Cœur). Mais Est ne fournit pas au quatrième *tour* à Trèfle. *Alors Sud défausse son dernier Carreau* et, grâce à ce jeu de perdante sur perdante, il laisse la main à Ouest, qui est obligé de jouer Pique. Sud prend le Roi de Pique avec l'As et continue Pique afin d'affranchir le 10 ou le Valet...

Notons que si Sud est certain que Ouest a Roi-Dame de Pique, il peut également couper le quatrième Trèfle et jouer le 2 de *Pique. Ouest prend et doit* rejouer Pique, et Est fera encore un atout et un Carreau.

ATTAQUE A JUAN-LES-PINS

Comme d'habitude, le récent Festival d'*Antibes-Juan-les-Pins* a connu un grand succès, puisque plus de mille joueurs ont participé à l'Open par paires, remporté par les champions de France par paires Levy et Mouiel, deux des membres de l'équipe de *France pour les prochaines* Olympiades de Salsomaggiore fin août.

Voici un chelem d'un précédent Festival ; sa réussite dépendait de l'entame :

♠ D 10 7 6 5 3
♡ R 9 4
◊ –
♣ R V 10 3

♠ R 8
♡ 5
◊ A 9 8 6 5
♣ A D 7 5 2

N / O E / S

♠ –
♡ D V 10 7 3
◊ D V 7 3
♣ 9 8 6 4

♠ A V 9 4 2
♡ A 8 6 2
◊ R 10 4 2
♣ –

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Palau	Omar	Hassan	de Lesleuc
1 ♠	2 SA	4 ◊	4 ♠
5 ♣	contre	5 ♠	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Estimant que Sud avait peut-être un singleton à Trèfle *et non* pas chicane, Ouest crut bon d'entamer l'As de Trèfle. *Comment Palau, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur la surenchère de « 2 SA » (bicolore de mineures), le saut au palier de quatre (4 Carreaux) sur l'ouverture de « 1 Pique » était un *splinter* qui promettait un fort soutien à Pique et singleton ou chicane à Carreau. Le cue bid à « 4 Piques » montrait logiquement le contrôle à Pique et un fit *dans* les *mineures.* De même « 5 Trèfles » était un cue bid dans une des couleurs présumées d'Ouest...

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 724

21-22 23-24 25 26-27 28 29 30 31 32 33-34 35 36 37 38 39-40 41-42

1/2 3 4 5/6 7 8/9 10 11 12 13 14 15 16/17 18 19 20

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont *remplacées par* les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. DEEFIIPR. – 2. BDIOORU. – 3. AEILNNOS. – 4. DEIINSU (+ 1). – 5. AEEFGNSU. – 6. AIIMRTT. – 7. AEEIMTUZ (+ 1). – 8. AEELMSS (+ 1). – 9. EELNORTV (+ 4). – 10. AEELLLS. – 11. EEHSSTU. – 12. AEGISSV (+ 2). – 13. AGILNOR (+ 1). – 14. AEGISZ. – 15. CEEGLNOR (+ 1). – 16. AEISTT (+ 2). – 17. ACEIINR (+ 1). – 18. EEILNR (+ 1). – *19. EGLOUU. – 20. CEENOTTX.*

VERTICALEMENT

21. AEFMPRU. – 22. CFINNOOT. – 23. AEEELST (+ 1). – 24. AEILNRT (+ 3). – 25. EEEINPTT. – 26. AEFGINNT. – 27. AAGIRS (+ 1). – 28. EEINNS (+ 2). – 29. AAEGNSSU. – 30. EILNSSUU. – 31. CILNTU. – 32. AEEILSZ. – 33. BEELRTZ. – 34. CEEIPSUX. – 35. AEIIRRSV (+ 2). – 36. EILMSTU (+ 3). – 37. DEENRRU. – 38. AOSTTU (+ 1). – 39. DEIINNS. – *40.* AEEGLTT. – 41. AEEEGTT. – 42. EEEGNS (+ 2).

SOLUTION DU N° 723

1. INDICER. – 2. PATELINA *(LAPAIENT PANTELAI PALATINE).* – 3. LUETINES, substance biologique (INSULTEE LUTEINES LUTINEES). – 4. PUNAISA. – 5. NETTOIES (ETETIONS NOISETTE NEOTTIES). – 6. ONYCHOSES, trouble de la croissance des ongles. – 7. AVOUER (ŒUVRA VOUERA). – 8. VAMPEES. – 9. RUERAS *(RASEUR RUSERA SAURER).* – 10. ASEPSIE (EPAISSE EPIASSE). – 11. ALBUMENS. – 12. CUILLER. – 13. RIPOLINA. – 14. DUEGNES (DENGUES). – 15. TENDRETE (ENDETTER). – 16. SCEPTRE ou SPECTRE (RESPECT). – 17. PANSLAVE. – 18. IMPROUVA, désapprouva. – *19. AGROTIS.* – *20. AVALOIRE (OVALAIRE).* – 21. DANDYSME. – 22. BIPENNE. – 23. PNEUMO. – 24. CLICHEE. – 25. GENITEUR. – 26. REASSES. – 27. CASCADER (CACARDES SACCADER). – 28. PINASTRES (PERISSANT PRIASSENT RIPASSENT SPIRANTES). – 29. *UPERISER (PRIEURES).* – 30. TETRADE. – 31. PELAGIEN. – 32. ESTIVER (ETRIVES...). – 33. ANISEREZ. – 34. INIQUES. – 35. ECRASERA (ACERERAS RECASERA). – 36. ANSERINE (ARIENNES ENRENAIS RENNAISE). – 37. EXHAURE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

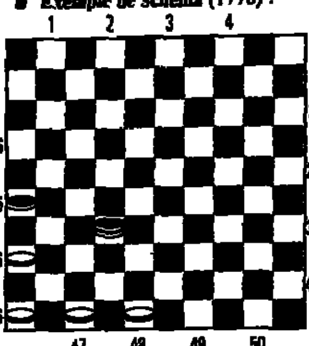
Dames

n° 435

LE COIN DU DÉBUTANT

● Coup Manoury (sur le thème dit du « Fondeur de cloches »). – Principal précurseur, au dix-huitième siècle, *du jeu sur cent* cases, auteur de nombreux problèmes et coups pratiques, Manoury sait aussi se mettre à la portée des *débutants par des exemples* schématiques de gains tactiques.

● Exemple de schéma (1770) :

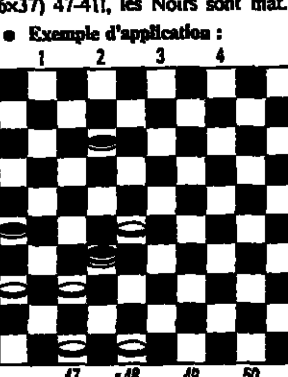


Une dame noire et 1 pion noir.
4 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent.

● Solution : 46-41! (32x46) 36-31 (26x37) 47-41!, les Noirs sont mat.

● Exemple d'application :



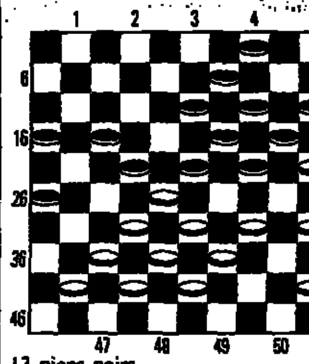
Une dame noire et 2 pions noirs.
5 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Avec une variante simple mais instructive.

● *Solution : 28-22! (32x46), a 36-31* puis 47-41,+.

a) (32x41) 36-31! (26x37) 47x36,+.

● L'univers magique. – Le Tournoi international de Paris 1992 a réuni à l'Espace Jemmapes *(quai de* Jemmapes) 296 participants. Parmi les combinaisons exécutées, nous en avons *retenu quatre. Voici la plus belle et la* plus spectaculaire réalisée par le maître Tchoulkov, avec les Noirs, contre Uranie.



13 pions noirs.
13 pions blancs.

Les Noirs jouèrent et gagnèrent comme suit : (24-29)! 33x24 (22x44) 32-28 [les *Blancs avaient envisagé* cette réplique pour la nulle] (19x48) 28x10 (44-49) [deuxième dame] 25x3 [les Blancs dament, mais...] 49x5! 3x21 (16x27), prend la dame blanche et +.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 434

M. POUGNON (Dakar). 1992.

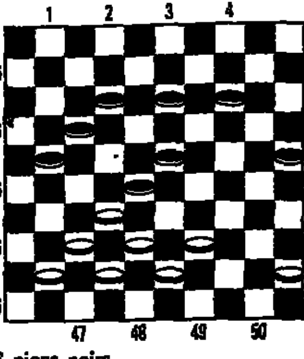
Blancs : pions à 21, 23, 28, 31, 32, 33, 37, 39, 40, 41, 42, 46.

Noirs : pions à 1, 3, 7, 8, 10, 12, 14, 17, 20, 22, 26, 30.

31-27! (22 × 31) 32-27 (31 × 22) 37-31 (26 × 48) 40-35 (48 × 18) 35 × 4! (17 × 26) 28 × 17 (12x21) 4x10!, rafle cinq pièces et +.

PROBLÈME

G. POST (Lyon) 1992



8 pions noirs.
8 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Le grand maître problémiste Georges Post a sélectionné deux de ses compositions *inédites pour les lecteurs du Monde.* Le premier de ces problèmes commence par un forcing positionnel et se termine de façon inattendue... Le second paraîtra dans la prochaine chronique.

Solution dans la prochaine chronique.

● **Les bons solutionnistes** (problèmes n°s 431, 432, 433) : MM. Limouzin (Reims), Neveu (Montfaucon), Pougnon (Dakar), Pierson (57260 Dieuze), Huguin (Paris), *Lévêque (Meudon-la-Forêt),* Roche (Portes-lès-Valence), Diehl (Paris), *Weyeneth (Genève), Garlopeau* (Rochefort), Guillaumet (Viry-Châtillon), Romon (Carrières-sur-Seine), Sylvestre (Riom), Deliat (87400 Saint-Léonard-de-Noblat), Moret (24240 Sigoulès), Blondelle (Aubervilliers), Bardon (Paris), Corene (Santeny), Blitte (Reims), Liozner (Nantes), Kyriacos (Montréal, Québec), Gaignard (79290 *Argenton-l'Eglise), ont* transmis la marche de gain à Jean Chaze, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

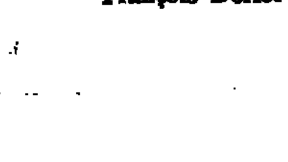
Jean Chaze

Mots croisés

n° 723

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI



HORIZONTALEMENT

I. Anime joyeusement sans se limiter aux étalons. – II. On ne l'a pas même effleurée. Fleuve. – III. A illuminé notre vie. Retient au garrot. – *IV. C'est un zéro. Echantillon.* Un lieu très ancien. – V. Elle s'est soumise. Intéressera saint Nicolas. – VI. Mouche. Circule à Paris et de Paris. – VII. Il a l'essoufflement peu discret. Devancent les naufrages. – VIII. En haut ou devant. *On les a transpercés.* – IX. Offusquent les palais et les cœurs. Table. Se donne en spectacle. – X. Maigres et sèches elles ont dû beaucoup servir. Va avec la Volga. – XI. Toujours nécessaires quand il s'agit de régaler les palais.

VERTICALEMENT

1. Si on juge sur sa mine on est tranquillisé. – 2. Marche de-ci de-là. *On en est fort troublé.* – 3. *Il fait* avec... – 4. Cela en fait, du monde. Ne touche pas terre – 5. Il en prendra pour son grade et pas seulement dans la flotte. Ne circule pas dans ce *sens-là.* – 6. *Il crache les feux de* l'enfer. Direction. Direction. – 7. Adverbe. Pour Jésus. En deux ça brûle, en un c'est une niche. – 8. Un roi contesté. Si on l'a volé, il est très fort dans les poursuites. – 9. C'est se moquer. – 10. On doit absolument le bander. S'est passé il y a peu. Note. – *11. Fort étrange. Il* se tient aux assises. – 12. On va devoir les élever.

SOLUTION DU N° 722

Horizontalement

I. Arrière-garde. – II. Moustique. Ex. – III. Bison. Utrera. – IV. Ud. Capitales. – V. Lire. Etui. GP. – VI. Altier. Ale. – VII. Néméen. Aller. – VIII. Cep. Refluera. – *IX. Iseut. Lennon. – X. Enneigé.* Dent. – XI. Rationaliste.

Verticalement

1. Ambulancier. – 2. Roidi. Eesna. – 3. Rus. Rampent. – 4. Isocèle. Uei. – 5. Etna. Tertio. – 6. Ri. Peine. Gn. – 7. Equité. Fléa... – 8. Gutturale. – 9. Aérai. Lundi. – 10. El. Alênes. – *11. Dérégleront.* – 12. Exaspérante.

François Dorlet

Echecs

n° 1496

OLYMPIADE DE MANILLE (1992)

Blancs : Ivantchouk (Ukraine).
Noirs : Rosentalis (Lituanie).
Défense russe.

1. é4	é5	18. f3	Ff5
2. Cf3	Cf6	19. Fé3	Fxb1
3. d4 (a)	Cxé4 (b)	20. Ff2	Df4
4. Fd3	d5	21. Dxb1	Cç6
5. Cxé5	Cd7 (ç)	22. Td1	a5 ! (n)
6. Cxd7 (d)	Fxd7	23. Dd3	Dç4 ! (o)
7. 0-0	Dh4 (é)	24. Td2	Cb4
8. ç4	0-0-0	25. Df1	h5
9. ç5	g6 (f)	26. g3 (p)	Dxf1+ !
10. Cç3	Fg7	27. Rxf1	d4 !
11. Cé2 (g)	Th-é8 (h)	28. Ré2	Td5
12. a4 (i)	Cg5 ! (j)	29. h3	Txç5 (q)
13. Ta3	h6	30. g4	Té5+
14. Fç2(k)	Txé2 !! (l)	31. Rd1	ç5
15. Dxé2	Cé6 ! (m)	32. Té2	Txé2
16. Dd1	Cxd4	33. Rxé2	ç4
17. Fb1	Fg4	34.	abandon. (r)

NOTES

a) Une autre continuation importante consiste en 3. Cxé5, d6 ; 4. Cf3, Cxé4 ; 5. d4, d5 ; 6. Fd3.

b) A l'époque de Steinitz, on préférait la suite 3..., éxd4 ; 4. é5, Cé4 ; 5. Dxd4, d5 ; 6. éxd6, Cxd6 ; 7. Cç3, Cç6 ;*8.Df4.*

ç) Ou 5..., Fé7 ; 6. Cb-d2 (après 6. *0-0, 0-0 ; 7. ç4 les Noirs* répondent au mieux par 7..., Cç6 ! et obtiennent un contre-jeu certain après 8. çxd5, Cxé5 ; 9. Fxé4, Cg4 ; 10. Cç3, Fd6 ; 11. h3, Dh4), Cxd2 ; 7. Fxd2, Cç6 ; 8. Cxç6, bxç6 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Dh5, g6 ;11. Dh6, Tb8 ; *12. b3, Ff6 ; 13. ç3, Tf-é8 et les* chances sont égales (Spassky-Hort, 1977) ou 5..., Fd6 ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. ç4, Fxé5 ; 8. dxé5, Cç6 ; 9. f4, Cb4 ; 10. çxd5, Dxd5 ; 11. Fxé4, Dxé4 ; 12. Cç3, Dd3 ! avec égalité.

d) Un échange pratiquement forcé. Dans la partie Karpov-Larsen (Tilburg, 1980), la suite 6. Dé2 tourna à l'avantage des Noirs : 6..., Cxé5 ; 7. Fxé4, dxé4 ; 8. Dxé4, Fé6 ; 9. Dxé5, Dd7 ; 10. 0-0, 0-0-0 ; *11. Fé3, Fb4 ; 12.* Cç3, f6 ; *13. Dg3,* Fxç3 ; 14. bxç3, h5 ! ; 15. h4, g5 ! 16. f3, Td-g8. Qaunt au sacrifice 6. Cxf7, il semble ne donner que la nullité par répétition de coups après *6..., Rxf7 (et non 6..., Dé7 ;* 7. Dé2 !) ; 7. Dh5+, Ré7 ; 9. Dé2, Rf7, etc.

é) Une sortie de D qui rend possible le grand roque.

f) Un moment capital de cette variante, les Noirs ayant le choix *entre plusieurs suites, soit 9..., g5 ;* 10. Cç3, Fg7 ; 11. g3, Dh3 ou Dh6 ou bien 9..., g5 ; 10. f3, Cf6 ; 11. Fé3, Té8 ; 12. Dd2, Tg8 ! ; 13. Ff2, Dh6 ; 14. Da5, Rb8 ; 15. Fg3, Tç8 ; 16. Cç3, Ch5 ; 17. Fé5, Fg7 ; 18. Cxd5, Fxé5 ; 19. dxé5, g4 ; 20. f4, ç6 ! ; 21. Cb6, Tç-d8 ; 22. Cxd7+, Txd7 ; *23.* Ff5, g3 !! ; 24. h3, Td4 ; 25. Dç3, Cxf4 ; 26. Ta-é1, Td2 ! ; 27. abandon. (Am. Rodriguez – Lima, 1991) soit 9..., Cf6 ; 10. Cç3, g5 (si 10..., Dxd4 ; *11. ç6 !) ; 11. Df3, Fg7 ; 12. Ff5 !* (Nogueiras – Am. Rodriguez, 1991) soit encore 9..., g6 afin d'exercer une pression sur le pion d4 avec le F-R en g7.

g) 11. g3 semble meilleur, Df6 ; 12. Fé3 !, Ff5 ; 13. Cb5 ! et si 13..., *Fh3 (si 13..., a6 ? ; 14. Cxç7 !,* Rxç7 ; 15. Ff4+ et si 13..., Rb8 ; 14. Cxç7!) ; 14. Cxa7+!, Rb8 ; 15. Cb5 avec une attaque terrible supérieure à la perte de qualité (Anand-Hübner, Dortmund, 1992, cf. n° 1490).

h) Après 11..., g5 ; 12. f3, Cf6 ; 13. Fé3, g4 ; 14. g3 les Blancs ont un net avantage (Kotkov-Katchatourov, 1971).

i) Une attaque un peu lente ; *12. Fé3 est peut-être meilleur.*

j) Faisant planer quelques menaces sur les cases blanches f3 et h3 tout en visant le pion h4 *via* é6.

k) Et non 14. Fxg5, hxg5 !, *14. Fé3 ne plaît pas aux Blancs à* cause de 14..., Fg4 !

l) Ce sacrifice de qualité, purement positionnel, est une décision courageuse qui intervient au moment *opportun avant que les Blancs* n'aient le temps de renforcer leur dispositif.

m) Bien plus fort que 15..., Fxd4.

n) Avec seulement un pion pour la *qualité mais un pion passé dangereux* soutenu par T+F+C, les Noirs ne laissent à leur adversaire aucun soupçon de contre-jeu.

o) A tel point que, même avec la *qualité en moins, les Noirs peuvent* proposer l'échange des D : si 24. Dxç4, dxç4 ; 25. Txd8+, Rxd8 ; 26. Ta2, Cb4.

p) Ou 26. Ta1.

q) Sans craindre 30. Fxd4, Fxd4 ; 31. Txd4, Cç2.

r) Aucune résistance n'est possible si 34. Ta1, d3+ et 35..., Fxb2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1495

A. BELENKINE (1964)

(Blancs : Rg4, Fé8 et é1, Cf3 et a7. Noirs : Rd3, Dé7, Pé2.)

1.Fg6+, Ré3 ; 2. Ch4 !, Dd7+ ; 3. Cf5+, Ré4 ; 4. Cb5, Dxb5 ; 5. Cd6+, Ré3 ; 6. Fç2 !! et les Blancs gagnent en raison du mat 7. Cf5+.

1..., Rç4 permet aux Blancs de regrouper victorieusement leurs forces.

Et non 2. Cb5 ?, Dd7+ ; 3. Rg3, *Dg4+ !! ; 4. Rxg4, pat* ni *2. Cç8 ?,* Dé6+ ; 3. Ff5, Dç4+ ; 4. Rg3, Df4+ ni 2. Cd4 ?, Dé6+ ! ; 3. Cf5+, Ré4 ; 4. Rg5, Dé5 ; 5. Cç6, Df4+ ; 6. Rh5, Df3+ ; 7. Rh6, Dh1+ ; 8. Ch4+, *Ré3 ; 9. Cb4, Dxé1 ; 10. Cç2+, Rf2* nulle.

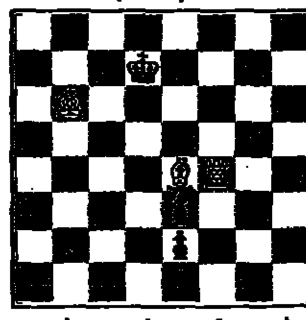
Et non 3. Ff5 ?, Dg7 ; 4. Fg6, Dd4+ ; 5. Rg3, Dd6+.

Si 4. Cç6 ?, Dxç6 ; 5. Cé7+, Ré3 ; *6. Cxç6, pat.*

Si 6. Cxb5 ?, pat.

ÉTUDE N° 1496

R. RETI (1928)



Blancs (3) : Rb6, Tf4, Fé4.
Noirs (3) : Rd7, Pé3, é2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

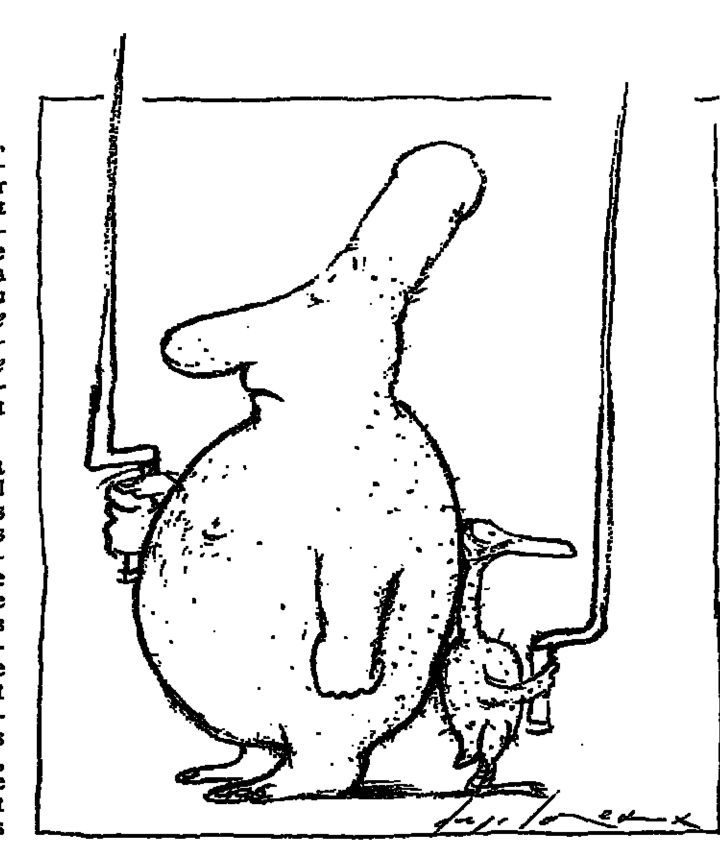


A la broche

BRILLAT-SAVARIN a dit : *« On devient cuisinier mais on naît rôtisseur ! »* Il est vrai que plus tard, assure-t-on, il eut le goût de modifier l'adage : *« On devient cuisinier, on devient rôtisseur, on naît saucier ! »* Je serais assez de cet avis mais, il le faut reconnaître, le travail à la broche est, en vérité, tout de délicatesse, voire de subtilité, de doigté technicien... Et c'est peut-être pour cela que de moins en moins l'on trouve de cuisine à la broche dans les restaurants.

Les « canardiers » de la *Tour d'Argent* officient devant la broche en spécialistes éprouvés. Et je me souviens encore des poulets à la ficelle du cher Marcel Dorin en son *Auberge de la truite* (citée du Retiro). Ladite ficelle tortillée avec art, juste pour que, se déroulant, se réenroulant, se déroulant encore, le jeu dure juste le temps nécessaire à la cuisson de la volaille pendue droite devant la broche. Mais il n'est point que les volailles à pouvoir rôtir devant une broche. Les viandes, les gibiers, le poisson même. Ces derniers, comme la viande blanche, demandent une cuisson simultanée de l'intérieur et de l'extérieur alors que la viande rouge doit subir d'abord une phase de cuisson rapide ayant pour but de coaguler le sang en rissolant la surface : *« La cuisson d'un rôti à la broche,* remarquait Escoffier, *se fait à l'air libre, dans une atmosphère sèche qui laisse à la pièce l'intégralité de son fumet* sui generis. » C'est le principe également du barbecue.

Le barbecue, si le nom nous vient d'Amérique, est d'éternité. Il existe à présent des grils rotatifs électriques équipés de brochettes verticales, les brochettes également sont de tous temps. Et de tous les pays. N'oublions pas le chachlyk russe par exemple. Les recettes ne manquent point : brochettes d'abats (foie d'agneau, de porc, de veau, de volaille, ris et rognons d'agneau, langue de mouton) ; de fruits de mer et poissons (moules, coquilles saint-Jacques, huîtres, lotte, anguille, etc.) ; de viandes (agneau, bœuf, porc) et de volailles. Mais encore une fois



les mets à la broche sont assez rares au restaurant. C'est pourquoi j'ai été agréablement surpris à l'*Arbuci*.

A Saint-Germain-des-Près, la rue de Buci tire, depuis la fin du quatorzième siècle, son nom de Simon de Buci, président du Parlement en l'an 1352. C'est dire que l'Histoire s'y attache : elle abrita Crébillon, Piron, Rameau, etc. lors de leurs réunions du Caveau, un jeu de paume où Favart fit jouer sa première pièce ; une des deux premières « maison de café » avec *le Procope* voisin, tenue par l'Arménien Maliban ; Mlle Clairon, de la Comédie-Française, y habita au nº 28, etc.).

Aux numéros 25 et 27 étaient jusqu'à l'an dernier *le Muniche*, brasserie fort animée, jouxtant *le Petit Zing*, bistrot d'ambiance. Les frères Layrac ont transféré le premier au 11 de la rue Guillaume-Apollinaire et le second au 2, de la rue Saint-Benoît, pas loin de là. Mais les frères Blanc (propriétaires entre autres du *Procope* voisin) ont réunis les deux maisons en une, transformée et baptisée *l'Arbuci*. En sous-titre : *« Huîtres et broches »*. Et c'est là que j'ai enfin retrouvé les multiples usages oubliés de la broche. Cela m'a fait songer à la note d'Alexandre Dumas (dans son *Grand Dictionnaire de cuisine*) rappelant que le comte de Courchamps, dans un dictionnaire, définissait ainsi le mot « broche » : *« ustensile assez connu pour que sa description soit inutile » !* Et Dumas ajoute : *« Elles doivent être, ces broches, tenues avec une extrême propreté. »*

C'est certes le cas à *l'Arbuci* où, après les coquillages multiples, la, ou plutôt les broches nous proposent une entrelardée de canard aux pruneaux, le jarret de porc fumé, les croustillants de travers de porc, la dorade à l'antiboise à la ficelle, en plus des classiques pièce de bœuf, poulet, foie de veau et épaule d'agneau à la broche.

Original tout autant que les vins de pays de la carte : domaine de conenson « étudié » pour escorter le porc et le gigot, vin du pays de Cucugnan valable avec le foie de veau (et éventuellement les huîtres), domaine de saint-Eugène (exquis sur le jarret de porc), etc.) Vins entre 60 et 80 francs, qui mieux est !

Une broche... sans reproche en quelque sorte !

La Reynière

L'Arbuci, 25, rue de Buci (6e). Tél. : 44-41-14-14. T.l.j. Carte bleue.

L'entrecôte de papa

« CE n'est qu'un précis d'alimentation naturelle... La cuisine est proportion, anthropo-rythmie, nombre d'or, Parthénon... La cuisine paléolithique, c'est la cuisine de Dieu », écrit Joseph Delteil (1); et de nous offrir, pour un samedi ordinaire, ce qui semble – à l'étranger du moins – le plat typique de la cuisine française : *« la grillade de bœuf à l'Homère, frites françaises sur papier boucher »*. Et d'ajouter : *« C'est la saveur la plus naturelle, la plus superbe, la plus amoureuse, la plus magique de la terre..., la brave entrecôte de papa (avec toute la côte), le tournedos Nabuchodonosor. »*

Dans l'ancienne France rurale cependant, la poule au pot était le bien désirable pour la famille paysanne, à la « Le Nain », et la viande rôtie seulement servie au milieu des repas de fête. La France a fait un retour à la casserole, ce qui est, selon l'ethnologue Lévi-Strauss – l'auteur du *Cru et le cuit* – la marque d'une cuisine civilisée. Cela peut-être au détriment de la viande de bœuf, dont la qualité décroît proportionnellement à la baisse de la demande. Affaire de mode, ou de mœurs aussi sans doute. L'*Encyclopédie* de Diderot taxe la viande bouillie de sommet du raffinement civilisé, alors qu'un siècle après Brillat-Savarin la rejette : *« Le bouilli est la chair moins son jus. »* Il prône le filet rôti, comme Joseph Delteil. Le débat est encore ouvert aujourd'hui. *« On devient cuisinier, mais on naît rotisseur »*, ajoute le même Brillat-Savarin.

Qu'en pense le bœuf « Legendus », élevé à La Coutancie, ou du moins ceux qui ont la chance – et les moyens – d'y goûter (2)? Mais pourquoi se détourne-t-on aujourd'hui des viandes peu cuites et rouges, pourquoi le bœuf amorce-t-il sa chute annoncée? On peut ici ne pas désespérer La Coutancie. *« Rôtir est à la fois rien et l'immensité »*, ajoute quelque peu emphatique le marquis de Cussy. C'était la façon de penser du bon Jacques Manière. Georges Chaudieu (3), citant le professeur Trémollières, avait prévenu : *« L'homme ne consomme pas des aliments, mais des symboles. »* Au premier rang desquels, le bifteck, bien sûr. D'invention récente, c'est après 1815, rapporte Alexandre Dumas, *« qu'on le vit apparaître sournoisement dans nos cuisines »*, importé par les Anglais à Paris. Il sera le symbole, comme le lait, de notre alimentation d'après-guerre.

Pour mettre le bifteck à la portée de tous, on a taxé la viande, « organisé » la distribution, géré et subventionné les surplus, « restructuré » l'abattage, en oubliant que pour produire 33 kilogrammes de bifteck, il faut produire 100 kilogrammes de carcasse. Au point même de vendre – à perte – à l'étranger les muscles à cuisson lente et de racheter, au double de la perte consentie à la vente, les morceaux nobles destinés à satisfaire la demande. *« On a agi comme si le fait d'augmenter la consommation d'une partie du produit offrait la possiblité d'augmenter la production tout entière »*, écrit Georges Chaudieu. Suivez le bœuf... Serge Caillaud, son héritier spirituel, célèbre boucher du Bell Viandier à Paris (4), qui découpe encore carcasses et demi-carcasses, explique la relative rareté des morceaux nobles dans les restaurants, car, dit-il, *« les restaurateurs ne nourrissent plus le personnel avec les bas-morceaux »*. Un boucher soucieux d'écouler harmonieusement sa marchandise répugnera donc à servir avec régularité un restaurant au détriment de sa clientèle propre, dont il cherche à conserver la confiance. Les grandes surfaces cultivent l'anonymat de morceaux prédécoupés, qui donnent au consommateur l'illusion du choix. Chez le boucher, peu de viandes sur l'étal ; il est donc essentiel d'engager le dialogue. C'est de cet échange que naîtra peu à peu la certitude pour le consommateur d'être bien servi ; l'espoir pour le boucher de revoir son client. En un mot, la confiance.

La diététique, la lutte contre les graisses, contre le cholestérol, a fait le reste. En 1985, les Français consommaient 25 kilogrammes de bœuf par an. Aujourd'hui (source INSEE), moins de 18 kilogrammes, au profit des volailles et du poisson. Les consommateurs devraient pourtant se détourner des « poissons panés », véritables « pompes à graisses » et des biftecks hachés surgelés « prêts à cuire », qui contiennent jusqu'à 22 % de corps gras que l'on trouve indifféremment dans les grandes surfaces et les « fast-food ». Certains plaident pour l'instauration d'une appellation d'origine contrôlée ; les pouvoirs publics estiment que le marché peut absorber jusqu'à 10 % de viandes « labellisées » – donc plus chères, – contre 1 % actuellement. Les bêtes, âgées de quatre ou cinq ans, abattues non loin de leurs herbages, doivent alors subir – en carcasses, comme le montre un tableau au Musée de l'Ermitage – un mûrissement de plusieurs semaines, qui certes fera baisser leur poids, mais donnera à la viande la maturité, la jutosité et la saveur, si rares désormais. Sauf à La Villette, *Au Cochon d'Or* (192, avenue Jean-Jaurès, Paris 75019, tél. : 42-45-46-46) où l'admirable pièce de bœuf est accompagnée de pommes soufflées. A *l'Œnothèque* aussi (20, rue Saint-Lazare, Paris 75009, tél. : 48-78-08-76), dont la côte de bœuf, comme le patron, est d'humeur égale. *« N'est-il pas permis de manger de la viande aussi pour se faire plaisir ? »*, plaide justement l'ami Serge Caillaud.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Cuisine paléolithique*, de Joseph Delteil, Robert Morel éditeur, 1972.

(2) Voir « le Monde sans Visa » du 30 novembre 1991. Le bœuf de La Coutancie, inspiré des méthodes d'élevage du bœuf de Kobe (Japon), est vendu, aussi, par un excellent professionnel : Boucherie Barone (6, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris 75001, tél. : 42-61-01-77).

(3) *Boucher : qui es-tu, où vas-tu ?* de Georges Chaudieu, Editions Peyronnet, 1965. Une somme sur la boucherie, en attendant : *le Bœuf, histoire, symbolique et cuisine*, à paraître en septembre aux Editions Sang de la Terre.

(4) Au Bell Viandier (25, rue du Vieux-Colombier, Paris 75006, tél. : 45-48-57-83 et aussi 29, rue de l'Ouest, Paris 75014, tél. : 43-20-55-55), Serge Caillaud propose un choix de Parthenay, Salers, Limousine, Gascogne, Blonde d'Aquitaine.

Miettes

On s'y attendait ! Jacques Maximin a quitté le *Diamant rose* (tout n'y était pas rose, sans doute !) de La Colle-sur-Loup. Le voici participant à la mise en place « gastronomique » des restaurants de seize casinos français.

Bon accueil. Le Trophée du Bon Accueil vient d'être décerné à Denise et Gilles Le Gallès (*La Barrière de Clichy*, 1, rue de Paris à Clichy, tél. : 47-37-05-18). L'occasion m'est ainsi donnée de re-dire combien la cuisine de Gilles est « gourmande », la cave riche en bons bordeaux et intéressant le repas des déjeuners (260 F).

Charme et saveurs est le nom d'une nouvelle chaine de bons hôtels de province (président : M. Mioche de l'hôtel *Radio* à Chamalières). Une carte « Rendez-vous » sera créée pour les clients de la chaîne (déjà presque une centaine d'hôtels en France) avec de nombreux avantages.

A Collioures. Pas encore noté par les guides, *le Don Quichotte* (8, rue Saint-Vincent, tél. : 68-82-27-73) que signale un lecteur satisfait de son menu, à 80 F, comme de la carte.

Marc Meneau (de *l'Espérance* à Saint-Père-sous-Vézelay) ouvre, face à son bien connu et excellent restaurant, un petit hôtel 4 étoiles de quatorze chambres au décor romantique et un restaurant *le Pré des Marguerites* de cuisine régionaliste (avec un menu « Pélerin » à 75-80 F).

Menu faim de nuit... servi 7 jours sur 7 après 23 heures à Paris, au *Vaudeville* (place de la Bourse) et au *Terminus Nord* (23, rue de Dunkerque) où les terrasses (couvertes) viennent d'être réaménagées.

Semaine gourmande

Le Nautilus à Saint-Flour

C'est le restaurant de l'Hôtel des Messageries, repris depuis quelque temps, avec Bruno Giral. Un menu « enfant » à 50 F, des menus à 76, 96, 120, 150 et 210 F. Une belle carte de vins d'Auvergne (de 55 à 78 F) pour escorter cette cuisine souvent typique : tripoux, aligot, truite au bleu... d'Auvergne et gargouillau au dessert. Fermé lundi.

► **Le Nautilus, 23, av. Ch.-de-Gaulle, à Saint-Flour (tél. 71-60-11-36.) C.B.**

La Tonnelle saintongeaise à Neuilly

C'était un bon restaurant, installé dans une ancienne guinguette. C'est toujours un bon restaurant, mais la tonnelle est devenue une serre doublée d'un jardin, apportant, dans l'île de la Jatte « américanisée » par les immeubles bureaucratiques, un petit air d'autrefois bien reposant. De plus, Joël Girodot, enfant de la Saintonge, est homme de son terroir. Les imbéciles, du reste, lui reprochent une carte, toujours la même ! Et alors ? Du pineau apéritif aux nombreux desserts, le choix est grand avec la fricassée de cagouilles (lisez escargots) ; la salade de sardines de Royan, l'assiette de terrines charentaises, la chaudrée du pays, le lapereau au pineau, avec aussi les magrets et confits et le chèvre chaud mariné au cognac, en papillotte. Mais aussi, et je sais des amateurs qui viennent de loin pour lui – un superbe tartare coupé au couteau accompagné de délicieuses pommes poêlées. Belle cave de vins de Loire et de Bordeaux, service féminin attentif surveillé par Nicole Steciowsky-Girodot.

► **La Tonnelle saintongeaise, 32, bd Vital-Bouhot, à Neuilly (tél. : 46-24-43-15), fermé samedi et dimanche. Salons de 5 à 35 couverts. Carte bleue.**

La Vieille Fontaine à Maisons-Laffitte

Dans le parc historique, une grande maison Napoléon III au milieu des arbres feuillus, un cadre moderne et une cuisine de classe, c'est la maison que l'on connaît, avec François Clerc supervisant les cuisines, et le sourire accueillant de Manon. La cave est à l'avenant et les deux étoiles Michelin sont plus que méritées. Mais ce qu'il convient de signaler plus encore est le menu du déjeuner ! Ce midi-là j'ai hésité entre le fondant de saumon à la Yapof et le mesclun à la rosée de bœuf (finalement j'ai « testé » les deux, excellents !), et délaissant l'aileron de raie homardine je me suis régalé d'une jambonnette de poularde au curry avant la « douceur de Roquefort » et la tulipe de mousse. Avec une demi-bouteille de puisseguin saint-émilion, compté 250 F, ce repas est mieux qu'intéressant. A la carte, compter 550-700 F.

► **La Vieille Fontaine, 8, avenue Grétry à Maisons-Laffitte (tél. : 39-62-01-78), fermé dimanche et lundi. Salon 60 couverts. A.E.-D.C.-C.B.**

La gastronomie fatalité française

Retour aux sources et cuisine de recherche : les fourneaux français se lancent dans une nouvelle aventure. Etat des lieux en compagnie d'un chef qui, depuis vingt ans, a tout vu, tout supporté et tout compris.



Gérard Vié, dans ses cuisines des Trois Marches au Trianon Palace.

L'HISTOIRE est racontée par Edouard Nignon, un cuisinier assez sûr de lui qui, quoique de réputation moins établie que celle d'un Escoffier, aura son mot à dire dans la mise au point des grands bréviaires gastronomiques autour desquels viennent encore rôder avec respect les frères servants de la table moderne. Patron du restaurant Larue, il voit débarquer un soir l'un de ses clients, le marquis de Rougé, qui lui passe la commande suivante : *« Je veux un canard de Rouen au sang ; qu'il soit cuit rose, monsieur ! Vous taillerez les filets en aiguillettes ; vous lancerez sur le tout un peu de sel et de poivre ; vous presserez la carcasse, vous arroserez dévotement avec l'essence même de l'oiseau ; vous me servirez le met tel quel, bien chaud. Vous placerez près de moi une bouteille de Musigny 1884 ou 1885, et vous me laisserez communier seul. »* Mais certainement, monsieur le marquis... Nignon, qui avait beaucoup frayé dans les cours d'Europe et copieusement rassasié les meilleurs prélats, magistrats, littérateurs et hommes politiques en tout genre que la IIIe République lui jetait dans les bras, trouve le dévoreur épatant. Distingué, très connaisseur, savant, piquant. Un régal.

Ce chef avait à sa carte des choses étonnantes et qui pouvaient impressionner : dans le genre gaulois, des grenadins de carpe à la gauloise ; dans le genre ecclésiastique, le gratin de cèpes à l'évêché ; dans le registre exotique, le curry de homard Kapurthala ; au rayon vieille Russie, les œufs froids Nicolas II ; dans ses pages infernales, la « Robe triomphale de Lucullus » ; mais aussi, à manger debout, le faux col raidi de *Marseillaise*, la poularde Nationale, son plat, son chef-d'œuvre, sa poularde. Ce ne sont pas des « recettes » qu'il met au point, mais des « formules » – nuance, – généralement composées pour dix à douze convives, l'entre-deux-guerres n'allégeant encore rien des plaisirs tirés du coup de fourchette ni de ceux dont on pouvait continuer à se nourrir sur les sofas romains de l'après-repas. On savait vivre et bien mourir, le cuisinier servant à la fois de conseiller aux affaires de bouche et de grand ordonnateur de messes et de déjeuners du souvenir.

Les éditions François Bourin viennent de faire paraître une version rénovée mais intégrale de l'ouvrage capital de Nignon, *Eloges de la cuisine française*, publié en 1933 (1), qui ne tombe peut-être pas si mal pour qu'on ne soit tenté de se poser la question de savoir ce qui, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, a changé dans les relations entre le mangeur et son cuisinier, entre le client et son nouvel amphitryon, ou, autrement dit, quelle place occupe aujourd'hui dans la société la lourde pléiade d'artistes qui se partagent les six cents étoiles dont le Michelin poudre chaque année les efforts et les réussites, les trouvailles de bon aloi ou les audaces de style.

Jeune homme en colère dans les années 70, Gérard Vié appartient à la génération de ces cuisiniers incisifs et turbulents qui composèrent les corps francs de cette nouvelle vague de novateurs dont les chroniqueurs – les autres, ceux qui n'écrivaient pas dans les *Cahiers du cinéma*, mais dont la plume commençait déjà à peser lourd – s'emparèrent de force et qu'ils se mirent à ceindre de lauriers, se disputant la découverte des plus doués, tels ces explorateurs rapportant les sources du Nil ou les chutes du Zambèze. Pour lui, son Stanley fut Philippe Couderc, qui pose sa marque, en 1974, sur l'enseigne du restaurant qu'il manœuvrait alors à Versailles, les Trois Marches, avec un premier article au titre sans ambiguïté : « Festin royal à Versailles ». Les Gault et Millau viennent vérifier et sont d'accord, à ce point même qu'ils vont le prendre sous leur aile et feront donner la fanfare, dans leur magazine, chaque fois qu'ils ont besoin de démontrer le bien-fondé de leurs nouvelles théories gastronomiques.

C'est l'ascension rapide et le temps des recherches fiévreuses et désordonnées ; de la première étoile, aussi, décernée par l'éminence rouge, qui finit par se plier à l'évidence : la cuisine bouge et certains de ses nouveaux talents valent le détour. Si bien qu'en 1976 un président qui aimait sortir le soir et se frotter aux rumeurs gourmandes qui couraient dans les contre-allées du pouvoir lui fit l'honneur de sa visite, mettant, par AFP interposée, le feu aux poudres, déclenchant pour plusieurs années, dans le Paris politique et mondain, l'obligation d'avoir au moins une fois entrepris le voyage de Versailles. *« Moi, je suis resté dans ma cuisine »*, dit Vié.

Sans doute, ce qu'il ne nie toujours pas, c'est le formidable pouvoir que continuent de tenir dans leurs mains et d'entretenir dans leurs colonnes ces arbitres du goût et des élégances culinaires, *« atouts inestimables »* pour s'y retrouver dans la mortelle compétition que se livrent entre eux des bataillons de plus en plus serrés de restaurateurs, artisans de plus en plus déliés, de plus en plus ardents à défendre la cause, de plus en plus âpres à la reconnaissance et aux éloges. Les critiques gastronomiques ont dû se plier à cette nouvelle distribution des cartes et serrer leurs avis au plus près en retenant leurs vapeurs, leurs excès ou les délires avec lesquels ils avaient pu faire croire un temps qu'ils avaient du caractère à défaut d'avoir du jugement. On continue de les craindre et de les flatter comme aux plus beaux jours, tout en prenant garde qu'ils sachent exprimer clairement leurs impressions pour orienter le mangeur vers un plaisir qui ne soit pas trop éloigné du discours du cuisinier. Celui-ci n'étant pas toujours à ce point clair que l'on ne soit à l'abri de certains quiproquos...

Originaire de l'Aude, Gérard Vié, qui suivra très jeune un apprentissage classique chez Lucas-Carton, aura la chance de terminer son deuxième cycle d'humanités auprès d'André Guillot, surnommé le « Sorcier du Vieux Marly », un cuisinier aérien qui bannissait les fonds et la farine, laissant ses plats jouer en liberté, donnant à ses préparations des airs de fête, colorés, francs et sapides. Il permet à son élève de réaliser quelques sonatines que les académies chroniqueuses dans le vent viennent déguster et trouvent habiles et encourageantes. Aujourd'hui, Gérard Vié, doublement étoilé par les inspecteurs de l'avenue de Breteuil, reconnu comme une valeur sûre de la table hexagonale et salué comme tel par l'ensemble des guides qui veillent sur nos fringales, a fait transhumer ses Trois Marches d'un point de Versailles à un autre, d'un hôtel pur dix-huitième siècle au Trianon Palace, endroit récemment redoré à vif, passant ainsi du cossu au somptueux, suite souvent logique des choses quand les affaires *tournent et que plus rien* n'empêche de les faire tourner davantage. Peu importe, l'homme n'a pas pour autant changé sa toque en tiare et reste le témoin pertinent et attentif des émois et des tourments qui entourent cette fatalité française qu'est la gastronomie comme des différentes façons qu'on a de lui exprimer encore de l'intérêt et de lui trouver encore quelques vertus.

Sacha Guitry, à qui Nignon avait demandé à tout hasard de jeter quelques bons mots en préface à son ouvrage, fait remarquer que déjà rien ne va plus et qu'il faut déplorer l'arrivée du « plat du jour », signe avancé de la décadence, comme Morand avait pu soutenir qu'on devait cesser de bien se tenir à table dès lors qu'on mangeait en tête à tête et non plus l'un à côté de l'autre. Il est loin le temps, *« l'époque bénie où l'inviteur passait dans la matinée pour retenir sa table et commander le repas qu'il se proposait d'offrir »*, soupire l'artiste. Il est encore plus loin aujourd'hui où les chefs voient leur salle se remplir et se désemplir à des heures férocement espagnoles, ce qui a pour effet de rendre le personnel de salle émotif et les hommes des fourneaux mal dans leur peau. Seuls les étrangers – qu'il faudrait peut-être cesser de prendre pour des Hurons – respectent encore les convenances et se retrouvent aux desserts quand déboulent les barbares locaux. Tout change et rarement dans le sens qui pourrait faire penser à ces damnés des casseroles – dur, dur, très dur métier – qu'ils ont raison de tenter de faire pour le mieux, c'est-à-dire, souvent, de faire le mieux. Ils posent des questions simples : « Cela vous plaît-il ? » On leur répond tout aussi simplement : « C'est pas mal ». « Comment ça, *« c'est pas mal »*, mais vous savez que je travaille là-dessus depuis quatre ans, mes amis m'abandonnent, lassés, saoulés, tués par mes recherches. Je suis à bout de sincérité. Non ! ce n'est pas *« pas mal »*, c'est parfait. Je le sais... »

Faut-il comprendre qu'un léger malaise est en train de s'installer entre le créateur et son goûteur et que la cuisine nouvelle, telle que l'admettent certains de ses tenants (et avec eux les futurs champions qu'ils entraînent dans leur sillage), est sur le point de faire tressauter la grille de valeurs sur laquelle s'appuyait jusqu'ici, tant bien que mal, la réflexion culinaire banale du Français gastronome banal ? Les meilleurs ont beau dire « On n'invente jamais rien », ils inventent tout de même, ou – pris sous l'arceau des coups d'éclat de vifs anciens ou de très facétieux antiques – ils retrouvent, ce qui revient au même. Nous sommes loin des exaspérations des années 70, de tous ces brouillons dont sortirait le vague sentiment qu'il y avait autre chose à faire. Aujourd'hui, on le fait. C'est une affaire sérieuse. Et elle tombe peut-être mal. Car, enfin, pourquoi vouloir jouer la Renaissance et la mise en place de nouvelles perspectives à un moment du siècle où l'on ne doit pas confondre travaux gourmands et désinvolture, art de vivre et survie tout court ? Nous cherchons, c'est notre devoir ; nous trouvons, c'est notre métier. On nous adule ou on nous fusille aujourd'hui (vos prix ! vos prix !) : on nous remerciera demain. *De quoi s'agit-il ?*

Pays habile qui avait su fondre en une charte commune ce qui, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, rassemblait la gamme de particularismes la plus étendue – territoire si parfait d'équilibres et d'étrangetés qu'on avait cru être ici au paradis même de ces autres arts martiaux avec lesquels se mène aussi le combat politique et culturel, – la France perdait doucement du terrain en face de compagnons de route francophones moins ampoulés dans leurs choix, plus sûrs dans leur détermination. Pour le quarantième anniversaire de *Cuisine et vins de France*, en 1986, selon l'avis d'un jury tout à fait international, le meilleur chef du monde était Fredy Girardet, de Lausanne. Robuchon, Guérard et Senderens, qui arrivaient dans l'ordre derrière le Suisse – avant Alain Chapel, Pierre Troisgros, Michel Troisgros, Michel Bras, Paul Bocuse... – l'avaient trouvée saumâtre.

Alors voilà que de toutes parts des inventeurs se mettent à réinventer ce que nous aurions pu manger plus tôt s'il leur était seulement venu à l'idée que le terroir offrait sur un plateau ce qu'il y avait de plus simple et de moins compromettant. Bras, dans son Laguiole tout embastillé d'Aubrac, milite pour la libération du *territoire* à travers des plats violemment anti-jacobins ; Vié, tout Parisien versaillais qu'il est, sert des cagouilles (petits-gris du Languedoc) aux lentilles vertes, des abats, du cassoulet, des merlans rôtis, une gribiche de tête de veau. Mais pas seulement, car il faut conquérir de nouveaux territoires, aller de l'avant, quitte à troubler et à déstabiliser le mangeur. *A la carte : le pigeon route* des épices au gâteau d'abricots secs, le flan de foie gras aux huîtres, la canette au madère, plats longuement réfléchis, travaillés avec beaucoup de savoir, beaucoup de sagesse. Presque exemplaires, pourrait-on dire.

La cuisine française, la cuisine de création, attaque une époque nouvelle et s'attaque à une époque nouvelle. On a pu hasarder que dans sa recherche de la rigueur et son souci de probité, elle *atteignait à une certaine* forme de « jansénisme ». Peut-être. Ce qu'il faut dire, c'est que jamais elle ne sera allée aussi loin dans ses alchimies, jamais elle n'aura été si soucieuse de convaincre de l'étendue proprement spatiale du mariage des goûts et des saveurs. Sa tentation acharnée de la découverte d'un « au-delà », qui se double d'un retour aux sources le plus pur, n'ira pas sans étonner ni intriguer. Il ne s'agit plus de modes à suivre ni de ces louches flatteries dans lesquelles elle s'était fourvoyée sous les applaudissements d'un public d'énervés au palais de coton, mais d'une chose grave et allègre dont il faudra faire comprendre le sens et admettre la réalité. Ce sera désormais l'autre travail du cuisinier.

Jean-Pierre Quélin

(1) *Eloges de la cuisine française*, d'Edouard Nignon, éditions François Bourin, 350 F.

Le Monde

L'ÉCONOMIE

Melon des Andes

Ce couvre-chef devenu très populaire en Bolivie et fabriqué de façon artisanale est aujourd'hui exporté... en Europe

SUCRE (Bolivie)
de notre envoyé spécial

SELON la légende, le très britannique chapeau melon, si prisé par les Indiennes Aymaras de l'altiplano bolivien, est arrivé par erreur à La Paz, il y a plus d'un siècle. Un habile commerçant aurait persuadé ses clientes que les fameux couvre-chefs étaient synonymes de fécondité. Quoi qu'il en soit, en Bolivie, on porte le chapeau : le soleil, plus ardent en haute altitude, l'absence d'arbres et l'abondante poussière durant la saison sèche justifient largement cet accessoire, dont il existe une centaine de modèles de différentes couleurs.

Pour satisfaire la demande, des milliers d'artisans façonnent aujourd'hui ces couvre-chefs, en tous points de la République. A Sucre, la capitale «constitutionnelle» de la Bolivie, une fabrique est née il y a plus de soixante ans par la volonté d'une princesse : Clotilde Urioste de Argandona, anoblie par le pape Léon XIII alors que son mari était ambassadeur au Vatican, voulait faire œuvre sociale en créant des emplois et en abaissant le prix des chapeaux.

Il ne reste pratiquement plus rien du château vénitien qu'elle avait fait construire près du centre de cette «capitale» blanche.

Denis Hautin-Guiraut

Lire la suite page 24

Les sentinelles de la technologie



Les entreprises françaises découvrent le nouveau nerf de la guerre : l'information stratégique. Avec un net retard sur les firmes japonaises ou américaines, beaucoup d'entre elles se lancent dans la « veille technologique ». Trop souvent assimilée à l'espionnage industriel, cette pratique consiste simplement à suivre au plus près l'évolution des marchés, des techniques, de la concurrence. Les experts sont formels : les informations vitales sont dans leur grande majorité accessibles par des moyens légaux. La « veille » est un état d'esprit. Encore faut-il l'organiser et la doter de moyens.

Lire page 23 l'article de Bertrand Le Gendre

Fokker dans le brouillard

Pour financer son développement, le constructeur aéronautique néerlandais négocie un rapprochement avec Deutsche Aerospace. Un surprenant retour de l'histoire pour une firme dont les premiers avions équipèrent la Luftwaffe

AMSTERDAM
de notre correspondant

SALUT de la géographie à l'histoire : au moment de se poser à Amsterdam, certains avions émergent du ciel à l'aplomb des bureaux de Fokker, dans le sud-est de la capitale néerlandaise. Ils sont alors assez près des pistes de l'aéroport Schiphol pour être visibles par n'importe quel temps, train d'atterrissage sorti et fuselage légèrement incliné.

Une sorte de grondement qui n'a rien de mécanique «double» la descente silencieuse des appareils, tel le ronronnement incongru d'un projecteur de films muets : celui de l'inquiétude qui sourd du siège social du seul constructeur aéronautique des Pays-Bas, engagé – certains disent empêtré – dans de délicats pourparlers avec Deutsche Aerospace (DASA). En négociation depuis plusieurs mois, l'éventuel rapprochement des deux avionneurs ne dit rien qui vaille à la majorité des 12 000 salariés du néerlandais.

«Le bâtiment que nous occupons a la forme d'un X, explique Peter Alting qui, joignant le geste à la parole, dessine une lettre évidée. *Avec la venue de DASA, on va devoir construire»* : et Peter Alting de tracer des rectangles aux quatre coins du X... qui prend la forme d'une croix gammée ! Outrancière comme une caricature, l'anecdote est révélatrice de l'appréhension suscitée par la possible entrée de DASA dans le capital de Fokker où la rumeur parle d'un transfert à terme d'une partie de la production en Allemagne de l'Est, avec la bénédiction des autorités de Bonn. Peter Alting, lui, jauge cette perspective avec le calme du retraité qu'il sera dans quelques mois et avec le détachement de l'historien maison qu'il est depuis quarante ans.

Un passe-temps qui a fini par devenir sa fonction, en 1986. Des Fokker construits en Allemagne ? Une boucle se fermerait : *«C'est à Berlin qu'Anthony Fokker créa en 1912 sa première entreprise, deux ans après avoir construit son premier avion, dans un hangar Zeppelin de Baden-Baden»*, où il était venu parfaire une formation technique entamée aux Pays-Bas.

RÉPUTATION • L'élève en remontra vite à ses maîtres. Pendant la guerre 14-18, la Fokker Aeroplanbau ne produisit pas moins de 4 000 appareils pour la Luftwaffe. Les Pays-Bas étant restés neutres pendant le conflit, Anthony Fokker rentra sans problème au bercail, en 1919, auréolé d'une triple réputation : ingénieur, pilote d'essai et industriel. C'est de cette dernière qualité qu'il fit le plus vite étalage, en pressentant que *«l'aviation civile allait prendre son essor»*.

Recyclé dans l'adaptation d'appareils militaires au transport de passagers, il eut l'idée d'abriter ceux-ci dans une cabine, dressée sur le fuselage, derrière le pilote.

Ainsi naquit le premier Fokker civil, le F-2, présenté *«avec un sens aigu de la publicité»*, le 17 mai 1920 : alors que la KLM, tout juste créée, inaugurait la liaison Amsterdam-Londres sur un De Havilland pouvant embarquer deux voyageurs assis à l'air libre, Anthony Fokker *«fit voler au-dessus de l'aéroport son F-2 offrant des places couvertes à quatre passagers»*.

Ebahis, les officiels présents à la cérémonie firent pression sur la président de la KLM : la commande des premiers exemplaires de la première série Fokker ne tarda pas à suivre. L'apport de l'ingénieur Platz, un Allemand expatrié, se révéla ici décisif : la soudure autogène n'ayant guère de secret pour lui, il permit à Fokker de fabriquer des avions dont la toile était tendue sur une carcasse en acier et non plus en bois.

Christian Chartier

Lire la suite page 25

MODE D'EMPLOI

CONSOMMATION

Locations de vacances : prudence...

Proposées à prix d'or, les locations saisonnières sont souvent l'objet de litiges avec les propriétaires. D'où la nécessité d'être bien informé sur ses droits

MAI 1991 : quand monsieur et madame Durand arrivent avec leur bébé dans le gîte rural qu'ils ont loué à Grimaud (Var) à 10 kilomètres de la mer, pour la modique somme de 3 200 francs (la semaine), tout est parfait. La description de la maison correspond à l'annonce, tout est propre, il ne manque pas une petite cuillère... Le problème est dehors : à droite, un lotissement se monte. Au-dessus, une route se construit.

Leur histoire est exemplaire des mille et une déceptions qui guettent, s'ils n'y prennent garde, les vacanciers ayant loué en meublé pour leurs congés. A prix d'or : en saison, 4 000 francs la semaine pour un trois-pièces près de la mer, 2 000 à 2 500 francs pour les gîtes. Chiffres indicatifs : les prix sont libres. Plus on se rapproche de la mer, plus ils sont élevés, les sommets étant atteints entre le 15 juillet et le 15 août, en pleine saison : la surcote peut atteindre 50 %, voire 100 %. Il y a donc d'énormes disparités dont jouent certains petits malins qui prennent le risque de louer *in extremis* mais réussissent à faire baisser les prix des locaux n'ayant pas trouvé preneur (généralement particulièrement onéreux).

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas parce qu'ils sont en vacances que les consommateurs doivent baisser la garde, sauf à prendre le risque de dépenser beaucoup d'argent (les problèmes posés par les locations saisonnières représentent la moitié des appels reçus par le ministère de la consommation dans le cadre de ses opérations « vacances »). Il y a donc des précautions à prendre et des « trucs » à savoir avant de se lancer dans une location pour ses congés.

Sur le prix, d'abord : un logeur, affichant son bien à X milliers de francs la semaine, ne peut demander plus cher au prétexte que le vacancier ne loue qu'une *semaine* en soutenant que le prix demandé vaut pour un mois. Car il s'agit alors, de publicité mensongère. Il *faut aussi se renseigner pour savoir s'il y a une* commission d'agence (pour le cas où l'une d'entre elles a servi d'intermédiaire), s'il *existe une taxe de séjour sur la commune et* quel est son montant.

CHARGES • Restent les charges : *sont-elles* comprises ou non dans le prix demandé et sous quel forme (forfait ou réelles, ce qui suppose des relevés de compteurs à l'entrée et à la sortie, en n'oubliant pas qu'un relevé spécial de téléphone coûte 95 francs...) ? Sur les avances à acquitter, ensuite : une fois trouvé le lieu de villégiature de ses rêves, il faudra pour réserver verser une avance.

Si le document de réservation n'en précise pas la nature juridique, on considérera qu'il s'agit d'arrhes et non d'un acompte. Point important : un acompte est un début de paiement et, légalement, le candidat-locataire n'a pas la possibilité de se dédire. Ce n'est pas le cas avec des arrhes. Si le vacancier se dédit, il les perd, mais il n'est pas tenu de payer la totalité. Si, à l'inverse, c'est le propriétaire qui renonce, il doit rembourser le double des arrhes. Si le client passe par une agence, le montant demandé sera de 25 % du prix. Sinon, tout est possible, mais il n'est pas raisonnable de dépasser ce pourcentage. Il ne *faut jamais verser d'argent avant la signature* du contrat de location. Pour être sûr d'être couvert pour cette location, le vacancier doit *vérifier que son contrat multirisques habitation* comporte une clause « villégiature de vacances ».

Le solde sera demandé lors de la remise des clés. C'est à ce moment-là que le locataire a les moyens de négocier avec le propriétaire *(ou l'agence immobilière) s'il s'avère que la* description du bien n'était pas fidèle à la réalité, si son contenu n'est pas conforme à celui annoncé ou s'il n'est pas propre (encore que ce critère soit éminemment subjectif, la saleté des autres étant nettement plus gênante que la sienne). Car l'une des sources de litiges vient de la différence entre ce que le vacancier pensait trouver et la réalité. Pour éviter cet écueil, il est recommandé d'aller voir sur place (ce qui est rarement possible). Il ne faut pas hésiter à téléphoner pour préciser le contenu d'une annonce : tout le monde connaît le sketch sur la mer visible en montant sur les WC... Que signifie la dénomination « près de la mer » ? Il faut donc exiger un état descriptif des lieux avec le prix demandé.



BRUIT • En cas de litige à l'arrivée, il faut rédiger un document que l'on fait signer au logeur, prendre des photos, ou chercher des témoins (un huissier n'est pas toujours disponible un samedi après-midi à Cannes) s'il refuse. Mais le mieux, dans tous les cas, est de trouver un accord à l'amiable. Encore à l'arrivée, il faut savoir qu'une caution ne peut être encaissée mais qu'il est souhaitable de faire préciser dans le contrat de location son délai de remboursement (au plus tard deux mois après votre départ).

Un des problèmes rencontrés en cours de séjour est le bruit. S'il s'agit d'un concert donné par telle ou telle idole des jeunes, entendu de votre location ou retransmis dans toute la ville, la responsabilité du propriétaire n'est pas en cause. Si le logement, affiché calme, est situé dans une zone bruyante, vous pouvez vous retourner contre lui au titre de la publicité mensongère.

En fin de location, demander une facture datée, précisant les décomptes détaillés. Refuser de payer tout *supplément réclamé* au dernier moment. Il faut savoir que le propriétaire qui vous accuserait d'avoir dérobé un objet *doit le prouver.*

En cas de problème, le ministère de la consommation a mis au point un numéro vert *(05-12-05-12) où l'on donnera* des renseignements au consommateur sur tout problème touchant à ses vacances, du 1er juillet au *31 août (de 9 h à 18 h). Par Minitel, il peut* aussi consulter le 36.14 code CONSOM, rubrique « bonnes vacances 92 ». *50 millions de consommateurs* va aussi publier prochainement un numéro sur « les arnaques de l'été ».

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Le gadget récalcitrant

CONNAISSEZ-VOUS *quel*que chose de plus agaçant que de ne plus pouvoir fermer votre voiture pour *la nuit*, parce que votre clé, supposée fermer d'un seul geste les quatre portes, n'en ferme que trois, quoi que vous fassiez ? De ne pouvoir remonter la vitre gauche (vous aimez l'air frais sur votre visage, en conduisant), car elle reste figée au point bas, sans espoir, rendant illusoire et inutile la fermeture automatique des portes ?

Si encore votre voiture était pourvue d'une bête de petite manivelle pour remonter votre vitre... Si seulement vos quatre portes étaient encore pourvues d'un système manuel de fermeture interne...

Mais rien. Rien ne vous permet de suppléer le truc sophistiqué défaillant, en attendant de (peut-être...) pouvoir le faire réparer. Et acheter une voiture neuve sous prétexte que la vitre ne se ferme plus, c'est peut-être pousser un peu loin le bouchon. Non ?

Et qu'est-ce que vous pensez du réglage automatique des rétroviseurs extérieurs, lorsqu'il se détraque ? Et du système électronique (ou électrique, je ne sais pas, je n'y connais rien, moi !) qui vous permet de manœuvrer votre siège pour le rapprocher des pédales ? Quand ça marche, c'est idéal, vous le soulevez, l'inclinez à volonté pour qu'il épouse bien les contours de votre dos et vous permette de conduire sans fatigue, et – surtout – vous adaptez sa distance au tableau de bord à la longueur de vos jambes. Las ! quand ça se coince...

Mon amie Annie en a fait l'expérience, en empruntant la voiture d'un longiligne copain ; *n'ayant pu rapprocher* ledit *siège* (car le bouton *ad hoc* était cassé et la bonne vieille manette mécanique sous le *siège avait disparu, emportée* par la « gadgétomanie »), elle a dû, elle qui est toute pitchoune, *conduire dans une* position invraisemblable, se déhanchant pour atteindre les pédales. Heureusement, *elle* n'allait pas trop loin.

D'ailleurs, il n'y a pas que sur la bagnole que la gadgétomanie sévit. Regardez autour de vous, à la maison, dans la cuisine ou dans la chambre, comme au bureau, et vous en découvrirez d'autres, de ces machins séduisants qui vous font devenir chèvres quand ils tombent en panne. Vous n'y croyez pas ?

Vous n'avez jamais eu d'aspirateur dont le fil refuse obstinément de rentrer dans le corps de l'appareil ?

C'est bien, la technique et le modernisme. Et il n'est pas question de remettre en cause ces gadgets, si commodes qu'on n'a plus envie de s'en passer. Au reste, la plupart du temps, le fabricant a, d'autorité, muni toute la gamme de ses produits des précieux gadgets, que vous ne pouvez même pas refuser d'acheter.

Serait-ce trop demander aux industriels qui les mettent en place de prendre conscience que les objets de fabrication humaine, si élaborés soient-ils, s'usent... comme toute œuvre humaine. Et de faire en sorte qu'on ne se trouve pas en carafe au pire moment.

Car, bien sûr, c'est sur un parking mal fréquenté que vous êtes soudain incapable *de fermer votre voiture et* – comme par hasard – il y a dedans des objets auxquels *vous tenez...* ■

LOIS ET DÉCRETS

Fonds d'action sociale

Un décret fixe pour l'année 1992 le montant et les modalités de versement des contributions des régimes de prestations familiales au Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles. Sur un total de 1 146 millions de francs, la Caisse nationale des allocations familiales en versera 1 100,16 millions et la Caisse centrale des allocations familiales mutuelles agricoles 45,84 millions.

Décret n° 92-624 du 2 juillet 1992, ***Journal officiel* du 8 juillet 1992**, *p. 9126*.

Comités des pêches maritimes

Un décret institue jusqu'au 31 décembre 1996 des taxes parafiscales au profit du Comité national et des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins. Ces taxes doivent être payées par les armateurs de navires de pêche, les premiers acheteurs de produits de la mer – sauf ceux qui se consacrent uniquement à l'importation de produits en provenance de la CEE – et les aquaculteurs – sauf les éleveurs de coquillages (conchyliculture).

Les montants de ces différentes taxes varient selon les régions. Pour les armateurs, la taxe est de 3 % au maximum des salaires forfaitaires de l'équipage du navire sur la base utilisée pour le calcul des cotisations sociales à l'Etablissement national des invalides de la marine – qui prélève à son profit 5 % du montant des taxes pour les frais d'assiette et de perception. Pour les premiers acheteurs de produits de mer, la taxe est au maximum de 3 000 francs et elle est versée aux comités locaux dans le ressort desquels ils exercent leur activité. Enfin, pour les aquaculteurs, le montant de la taxe est de 600 francs au maximum.

Le produit des taxes versées par les armateurs est réparti entre le Comité national, les comités régionaux et les comités locaux ; les versements des premiers acheteurs et des éleveurs vont moitié au Comité national, un quart aux comités régionaux, un quart aux comités locaux. Un arrêté précise le taux des trois taxes selon les régions.

Décret n° 92-633 et arrêté du 7 juillet 1992, ***Journal officiel* du 10 juillet 1992**, p. 9285 et p. 9293.

Taxes pour la conchyliculture

Deux arrêtés fixent les montants des taxes parafiscales versées au Comité national de la conchyliculture, à l'Institut francais de la recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et aux sections régionales de la conchyliculture.

La taxe destinée au Comité national de la conchyliculture s'élève à 250 francs par exploitant ou bénéficiaire de prise d'eau, plus 2,23 francs par are de concession, 0,22 franc par mètre d'installations et autant par are d'épandage. Celle qui revient à l'Ifremer s'élève à 250 francs par exploitant d'un établissement d'expédition ou de réexpédition agréé et par pêcheur expéditeur, plus 36 francs par tonne expédiée au-delà des dix premières, ou par centaine de colis commercialisés au-delà du millième. L'Ifremer, qui prélève les deux taxes, reverse 20 % de celle qui lui est destinée au Comité national de la conchyliculture. Ce dernier reverse 40 % de l'ensemble des sommes qu'il reçoit (directement ou non) au Fonds d'intervention et d'orientation des marchés (FIOM).

Les taxes destinées aux sections régionales de la conchyliculture sont de 200 francs par exploitant, plus des parts proportionnelles à la superficie du terrain occupé et à la longueur des installations. Elles sont recouvrées par le Comité national, qui prélève pour cela 3 % du montant perçu.

Arrêtés du 26 juin 1992, ***Journal officiel* du 9 juillet 1992**, pp. 9198 et 9199.

LA COTE DES MOTS

Boutique hors taxes

Les locutions *free of duty, free of tax, duty-free, tax-free*, sont fréquemment associées – souvent sous la forme erronée de *free tax* – au mot, anglais également, *shop* (« boutique ») pour désigner des commerces où les marchandises vendues ne sont pas soumises au paiement de droits et/ou de taxes.

Ces boutiques, on le sait, sont principalement installées dans les salles de transit des aéroports – mais on en trouve aussi un certain nombre dans les quartiers très fréquentés par les touristes étrangers. Des produits exonérés peuvent aussi être achetés à bord d'avions et de navires, notamment les boissons alcoolisées et les cigarettes.

Toutes ces dénominations anglo-saxonnes sont aisément exprimées par l'expression « boutique hors taxes », que chaque francophone devrait utiliser, même s'il s'agit là d'un calque – licite – de l'anglo-américain.

Il existe bien un autre substitut : « boutique franche », sur le modèle d'expressions anciennes comme « ville franche », « port franc », et « zone franche », qui s'appliquent à des lieux exemptés d'impôts, de droits, de charges, etc. Mais il présente quelques inconvénients. Tout d'abord, « boutique franche » prête à sourire : le commerçant souhaiterait-il affirmer que ses prix, ou les produits vendus, sont irréprochables, contrairement à... ? Ensuite, cette acception particulière de *franc/franche* semble de plus en plus méconnue, puisque l'on voit de temps en temps, dans la grande presse française, des zones *franches* indûment appelées « zones *franc* » – ce qui change notablement le sens du texte ! Cela parce que certains, sans doute, ont voulu s'affranchir non d'accords douaniers, mais d'accords grammaticaux.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

PRIVATISATIONS EN ITALIE. Le gouvernement de Giuliano Amato a adopté le **10 juillet** un plan visant à réduire l'inflation et le déficit budgétaire. Il prévoit la transformation des quatre principaux holdings d'Etat en sociétés par actions *(le Monde* daté 12-13, 14 juillet).

ALLIANCE POUR LES PUCES ÉLECTRONIQUES. IBM a annoncé le **13 juillet** son association avec Toshiba et Siemens pour la production d'ici six à huit ans d'une nouvelle génération de semi-conducteurs permettant de multiplier par seize les capacités de stockage d'informations *(le Monde* du 15, 17 juillet).

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE LE 14 JUILLET, après avoir évoqué le statut des routiers, la politique agricole commune et les manifestations paysannes, le président de la République a demandé une relance de la négociation des conventions collectives *(le Monde* du 16 juillet).

L'ENTRÉE DE LA BNP DANS LE CAPITAL D'AIR FRANCE. La Commission européenne a approuvé, le **15 juillet**, l'entrée de la Banque nationale de Paris à hauteur de 8,8 % dans le capital de la compagnie aérienne *(le Monde* du 17 juillet).

LES NOMINATIONS DES PDG DES ENTREPRISES PUBLIQUES. Parmi la liste des nominations du conseil des ministres, le **15 juillet**, celles d'Eric Giuily, ancien directeur général démissionnaire d'Antenne 2, à la tête de la Compagnie générale maritime en remplacement de Claude Abraham et celle du général Jean Fleury, ancien chef d'état-major, à la présidence d'Aéroports de Paris en remplacement de Bernard Lathière *(le Monde* du 17 juillet).

LES PME RÉSISTENT MIEUX A LA CRISE. Une étude publiée le **15 juillet** par l'INSEE note une progression du chiffre d'affaires des PME de 5,7 % en 1990 contre 1,3 % pour les grandes entreprises *(le Monde* du 18 juillet).

RELÈVEMENT DU TAUX DE L'ESCOMPTE ALLEMAND. La Bundesbank a relevé, le **16 juillet**, son taux de l'escompte, qui passe de 8 % à 8,75 %. Cette mesure a provoqué une tension sur les taux d'intérêt en Europe *(le Monde* du 17 juillet).

LUNDI 20 JUILLET. Paris : Le premier ministre, Pierre Bérégovoy annonce le plan d'accompagnement de la politique agricole commune (PAC).

MARDI 21 JUILLET. Paris : visite du président mexicain Carlos Salinas de Gortari (jusqu'au 22 juillet). Le président sera reçu par François Perigot au Conseil national du patronat français le 22.
– Remise du rapport Carrère sur les infrastructures de transport.
Iran : ouverture de la frontière entre l'Iran et l'Arménie.
Philippines : 25e assemblée ministérielle de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), suivie d'une conférence avec les grands partenaires commerciaux (jusqu'au 26 juillet).

MERCREDI 22 JUILLET. Paris : routiers : réunion mixte paritaire.
Espagne : visite du président chilien Patricio Aylwin.

JEUDI 23 JUILLET. Bruxelles : conseil des ministres sur le budget de la CEE.
Espagne : deuxième sommet à Madrid des chefs d'Etat et de gouvernement ibéro-américain, auquel participera le président cubain Fidel Castro (jusqu'au 24 juillet).

VENDREDI 24 JUILLET. Japon : élections à la Chambre haute japonaise (jusqu'au 26 juillet).

SAMEDI 25 JUILLET. Barcelone : cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été (jusqu'au 9 août).

DIMANCHE 26 JUILLET. Paris : présentation des collections automne-hiver de la haute couture (jusqu'au 30 juillet).
Hongkong : *visite du secrétaire au Foreign* Office, Douglas Hurd.
Bucarest (Roumanie) : élections présidentielle et législatives.
Russie : lancement à Baïkonour du troisième vol spatial franco-russe, avec 12 jours à bord de la station Mir (jusqu'au 9 août).
Albanie : premières élections régionales de l'après-communisme.

LUNDI 27 JUILLET. Républiques baltes : visite de la reine Margrethe de Danemark et du prince Henrik dans les Républiques baltes, Estonie (27-28 juillet), Lettonie (30-31 juillet) et Lituanie (31 juillet et 1er août).

PERSPECTIVES



Les sentinelles de la technologie

Les entreprises françaises découvrent avec retard la « veille technologique », cette variante honorable de l'espionnage industriel : l'information est aujourd'hui un facteur décisif de compétitivité

LES Américains parlent de *competitive intelligence* pour désigner la capacité d'une entreprise à être sans relâche à l'affût d'un produit inédit, d'un savoir-faire nouveau, d'un marché encore vierge. Les Français ont adopté l'expression « veille technologique » mais l'idée est la même. Elle témoigne d'un fait banal quoique souvent sous-estimé, à savoir que le salut, pour une entreprise, réside moins, désormais, dans l'industrie et le *business* que dans l'information, c'est-à-dire dans une observation minutieuse et permanente de son environnement au sens large, technologique, concurrentiel et commercial.

La fonction de « veilleur » d'entreprise, ces modernes vigies, est en vogue. L'exemple du Japon *(voir encadré)* lui a donné un coup de fouet en même temps que les entreprises françaises – les plus ... vigilantes – prenaient conscience de leur retard. C'est le cas de Ciments français, où Bruno Martinet est entré il y a un an et demi avec le titre de directeur de l'information et de la formation du Centre de recherche industrielle et technique (Technodes). En clair, c'est lui le « veilleur » du groupe. Un groupe qui emploie vingt mille personnes dans quinze pays et qui pratiquait jusque-là la veille technologique *« de façon relativement artisanale »*. Chargé de *« structurer cette fonction »*, Bruno Martinet s'est d'abord attaché à en déterminer les points forts. Il y en avait : *« Les sources documentaires étaient très bien exploitées à l'exception de celles venant de certaines zones géographiques comme le Japon. »* Les points faibles n'en étaient pas moins manifestes : *« Le groupe a doublé de taille entre 1988 et 1990. La circulation de l'information n'a pas suivi aussi vite. L'obstacle linguistique était considérable : on parle huit langues différentes dans l'entreprise. Les obstacles psychosociologiques ne l'étaient pas moins. Aux Ciments français, comme ailleurs, l'information c'est du pouvoir, ce qui fait que la « veille » restait souvent réservée à une élite de privilégiés. »*

Bruno Martinet s'est attaché à convaincre chaque ingénieur, chaque salarié des Ciments français, que *« la veille, c'est l'affaire de tous »*.

MOBILISATION • Concrètement, il s'est efforcé de tirer parti des sources d'informations. Les Ciments français ont commandé des études spécifiques sur ce qui se faisait au Japon dans le domaine des matériaux de construction. Une mission a été envoyée là bas. Des rapports personnels ont été noués, avec le même objectif, dans des universités américaines. L'apparition de nouveaux brevets a été surveillée attentivement. Surtout, Bruno Martinet a cherché à améliorer la circulation de l'information technique au sein du groupe. Une revue en deux langues a vu le jour ainsi qu'une autre, consacrée exclusivement aux brevets. Les conférences internes ont été multipliées, avec l'idée, maintes fois vérifiée ailleurs, que l'information utile à un secteur de l'entreprise était peut-être à portée de main, dans un autre secteur.

La mobilisation du savoir de chacun au profit de tous alimente la réflexion des Français, depuis un lustre environ que la veille technologique a acquis ses lettres de noblesse. *« Certaines structures, dominées par des logiques locales, sont inaptes à la veille technologique*, remarque Michel Berry, ancien directeur du Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique. *Ce sont des structures sourdes, où l'information circule mal. »*

DILEMME • A cela s'ajoutent les réticences des patrons français à s'adonner à ce qu'ils assimilent un peu vite à de l'espionnage, façon James Bond. Bien peu parviennent à se convaincre que 90 % des informations utiles à une entreprise – tous les spécialistes l'affirment – peuvent être obtenues légalement. Brevets, articles scientifiques, salons professionnels, presse spécialisée, banques de données, les canaux sont multiples où l'entreprise peut s'alimenter. Le plus difficile, c'est de repérer les informations pertinentes, de les trier et de les interpréter correctement.

Beaucoup d'entreprises s'efforcent de résoudre le dilemme qui guette les récents convertis à la veille technologique : l'affaire de tous, la mission de quelques-uns ? Une sentinelle ou des chasseurs ? Généralement, les entreprises de taille respectable s'efforcent de combiner les deux approches.

Certaines n'hésitent pas à recourir aux services de consultants extérieurs, spécialisés dans la « veille ». Fondée il y a douze ans à Paris par son actuel PDG, Louis Chalanset, Innovation 128 joue les veilleurs pour Lafuma, le leader français du sac à dos, auquel elle fournit chaque trimestre des informations synthétiques sur ses concurrents, l'état du marché et les innovations technologiques. *« La mise au point par Lafuma d'un sac à dos révolutionnaire*, commente Louis Chalanset, *est l'une des retombées de cette collaboration. »*

PDG d'Inforama (Paris), ancien officier du « deuxième bureau », Robert Guillaumot vend lui aussi de la « veille ». Il a pour spécialités l'informatique, les télécommunications et l'électronique. *« Nous sommes un peu les mercenaires de grands groupes français qui nous demandent de leur servir d'antennes là où, dans le monde, il se passe quelque chose qui les menace ou peut leur être utile. »* Et d'assimiler les activités d'Inforama à *« celles du conseil de sécurité qui aide le président américain à prendre la bonne décision au bon moment »*.

A l'intention des entreprises de rang modeste qui ne peuvent s'offrir le concours de spécialistes comme ceux d'Inforama ou d'Innovation 128, existe une structure subventionnée, les ARIST, ou Agences régionales d'information scientifique et technique, abritées par les chambres régionales de commerce et d'industrie. Celles d'Alsace et de Bretagne sont souvent citées en exemple. Patrick Noël, le directeur de la seconde, explique ce qui fait d'un petit patron un « veilleur » exemplaire : *« C'est l'ouverture d'esprit. »* Client de l'ARIST Bretagne, Joël Rochard, directeur à Fougères (Ille-et-Vilaine) d'AIV & Cie, est de cette trempe-là. Voués à la transformation du verre plat, les cent vingt-deux salariés savent qu'il leur faut compter sur eux-mêmes plutôt que sur la lointaine logistique du géant américain auquel AIV appartient, PPG (Pittsburgh Plate Glass).

Joël Rochard avoue avoir eu chaud, il y a cinq ans, lorsqu'une certaine résine, indispensable à AIV et fabriquée en Allemagne fédérale, a disparu brusquement du marché. *« On avait un wagon de retard sur l'information dont on avait besoin. »* La surveillance à laquelle l'ARIST se livre, depuis, pour AIV a encouragé celle-ci à se lancer dans la fabrication d'isolants acoustiques. Avec un certain succès. Cette aide est d'autant plus précieuse à Joël Rochard qu'*« étant donnée notre taille, on ne peut pas avoir en permanence un œil sur notre métier »*.

Ce genre d'exemple ou celui de Nautix qui, sous la houlette de son PDG, Jean-Yves Langlois, emploie à Guidel (Morbihan) vingt-cinq salariés dans un secteur ultra-concurrentiel, celui de l'équipement et de la peinture de bateaux, ne doit pas faire illusion. Les entreprises françaises ont beau avoir pris la mesure de leur retard en matière de « veille », elles ne l'ont pas encore rattrapé. De rares filières universitaires existent qui préparent à cette fonction, comme celles – de la maîtrise aux troisièmes cycles – dirigées à Aix-Marseille-III par un chimiste, Henri Dou. Bruno Martinet a recensé en France trois DEA (diplômes d'études approfondies) et dix DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées), *« en tout, cent diplômés par an pouvant plus ou moins se prévaloir d'une formation de « veilleur ». C'est peu. »*

HABITUDE • Heureusement, la « veille » est une habitude solidement ancrée dans certaines entreprises, un trait culturel ancien. Au siège de L'Oréal à Clichy (Hauts-de-Seine), on ne plaisante pas avec la surveillance du marché et des concurrents. Chacun est prié de s'en inquiéter, même s'il existe des salariés affectés à cette tâche à plein temps. *« Un cadre en déplacement à Londres a généralement le réflexe de faire un tour chez Harrod's ou chez Boots*, affirme Gilles Roger, de la direction internationale. *Histoire de voir comment y sont présentés nos produits et ceux de nos concurrents. »*

Jean-Jacques Petit, le directeur des services marketing internationaux du même groupe, exerce actuellement une surveillance systématique du marché japonais. Avec l'espoir de mettre un terme, un jour peut-être, à une anomalie, humiliante pour L'Oréal (29 000 salariés, cent cinquante-deux implantations dans le monde) : *« 90 % des ventes de cosmétiquese sont entre les mains d'entreprises japonaises. Il doit bien y avoir un moyen de faire quelque chose... »*

Directeur de la recherche packaging, Michel Fontaine se souvient, pour sa part, d'avoir remarqué un jour chez un fournisseur allemand la recharge en carton d'un tonneau de lessive. Ramenée à la dimension adéquate, une recharge semblable est vendue aujourd'hui avec certains flacons de shampooing « Studio line ». Un argumentaire imparable vante cet ingénieux conditionnement : *« Le flacon rechargeable à usages multiples et son éco-recharge (constituée d'un carton recyclé et d'un sachet plastique) contribuent à un meilleur respect de votre environnement. »* Un excellent exemple de « veille », un exercice auquel de trop rares entreprises s'adonnent spontanément, sans toujours la baptiser ainsi ni le crier sur les toits.

Bertrand Le Gendre

Le Japon aux aguets

Les succès des entreprises nippones seraient largement dus à leur capacité à sécréter l'hormone « information ». Les technologies qu'ils ne peuvent acheter, les Japonais les acquièrent en traquant par tous les moyens les renseignements qui leur sont nécessaires. C'est par cette méthode, raconte Jacques Villain (1), qu'ils ont réussi à bâtir une industrie spatiale alors qu'Américains et Européens refusaient de les initier aux secrets du moteur à hydrogène.

Au pays du Soleil-Levant, l'information est une préoccupation de tous les instants inculquée à tous. Les Japonais ont l'esprit curieux. Ils « consomment » six fois plus de quotidiens que les Français, seulement deux fois moins nombreux. S'informer est un devoir national, encouragé par le fameux JETRO *(Japan external trade organization)* dont l'une des missions est de recueillir des renseignements partout dans le monde et de s'y procurer les technologies propres à assurer la prospérité des entreprises nippones. Le JETRO dispose de soixante-dix-sept bureaux à l'étranger, installés dans cinquante-sept pays.

Rattaché au premier ministre, le JICST *(Japan information center of science and technology)* analyse chaque année onze mille revues dont sept mille étrangères, quelque quinze mille études techniques, cinq cents rapports de conférences et plus de cinquante mille brevets. Ce travail de fourmi donne lieu à la publication de cinq cent mille résumés, destinés aux entreprises, lesquelles entretiennent généralement leurs propres *task forces* d'informateurs. Chez NEC, cette *task force* compte deux cent cinquante personnes. Leur activité représente de 3 % à 4 % du temps de travail des salariés de l'entreprise.

B. L. G.

(1) *L'Entreprise aux aguets*, de Jacques Villain, éd. Masson, coll. « Le nouvel ordre économique », 1990.

HONGRIE

L'imbroglio économique magyar

A l'Est, la Hongrie passe pour une pionnière dans l'économie de marché. Mais l'importance du secteur privé demeure toujours un mystère

BUDAPEST
de notre correspondant

DES anciens pays socialistes, *il est généralement admis* que le plus développé est la Hongrie. Les Hongrois bénéficient d'une longueur d'avance par rapport à leurs voisins pour avoir commencé plus tôt de timides réformes économiques. Les premières sociétés mixtes remontent à la fin des années 60, lorsque le gouvernement socialiste a voulu lancer une version magyare et en modèle réduit de la NEP soviétique.

Aujourd'hui, la classe politique unanime ne jure que par le *libéralisme économique*. Les Hongrois se félicitent d'avoir accueilli plus de la moitié des investissements étrangers en Europe centrale en 1991, et affirment que les vestiges de la planification centralisée ne seront bientôt qu'un mauvais souvenir. Mais, pour évaluer l'amplitude de la transition vers une économie de marché, il faudrait, pour commencer, pouvoir mesurer l'importance réelle du secteur privé.

Chercher une réponse à cette question, apparemment anodine, c'est se heurter au problème et au principal obstacle : l'absence de données fiables et complètes sur l'état de l'économie magyare. Voir trois experts de l'Office national des statistiques *débattre inlassablement* entre eux suffit pour comprendre le désarroi de tous ceux qui cherchent à faire des calculs économiques dignes de ce nom. Laszlo Ormai, l'un des trois, concède finalement : *« Nous sommes incapables de dire quelle place occupe le secteur privé. Notre système de récolte d'informations n'est pas adapté. Aujourd'hui, tout change si vite et nous ne disposons pas des outils nécessaires. »*

Il n'est pas besoin d'être savant pour constater la progression fulgurante du privé. Un simple coup d'œil dans les rues de Budapest suffit pour s'en convaincre : les devantures des magasins changent de semaine en semaine. *Mais, faute d'informations précises*, les professionnels en sont réduits à faire des évaluations, qui, selon l'interlocuteur, varient de 10 % à 50 % du PNB...

Ce vide rappelle d'ailleurs ironiquement les vieilles pratiques. *« Sous l'ancien régime*, raconte Gabriella Kollar, de l'Office des statistiques, *le privé était tellement insignifiant que l'on se contentait de faire des estimations. Mais de telles approximations ne sont plus acceptables car les proportions ne sont plus les mêmes. Il y avait cinquante SARL dans le pays en 1985. Aujourd'hui, il y en a cinquante mille. Le secteur privé double d'importance chaque année et il est donc primordial de pouvoir le cerner avec exactitude. »*

Les statistiques n'avaient pas échappé à la logique de la guerre froide. Comme tous les Etats socialistes, la Hongrie avait adopté le système MPS (Material product system), opposé au SNA (System of national accounting), en vigueur dans les pays occidentaux. *« Les statistiques, dans leur ensemble, ne sont pas erronées*, insiste l'économiste Istvan Salgo, de la BNP-KH-Dresdner Bank : *contrairement aux autres pays socialistes, la Hongrie publie depuis longtemps des données sur son PNB et son PIB. Le problème, c'est que certains secteurs échappaient et échappent toujours à ces calculs. »*

Pour jauger la place du privé, il existe trois repères incontournables : les registres des tribunaux de commerce, les flux de la Banque centrale et la vente des entreprises publiques. Mais ils ne suffisent pas. La plupart des sociétés anonymes (SA) et des SARL ont, en effet, été créées par des entreprises entièrement ou partiellement détenues par l'Etat. Juridiquement, elles ont un statut privé mais leur capital est généralement « mixte ».

FRAUDE • D'autre part, les statistiques sur l'impact du privé sont basées sur les données fiscales. Or l'écrasante majorité de ces sociétés sous-estiment leurs valeurs pour bénéficier des exemptions d'impôts accordées aux entreprises dont le revenu n'excède pas 3 millions de forints par an (12 forints valent environ 1 franc). Mais personne n'est dupe : la fraude est évidente car, selon les statistiques officielles des deux dernières années, les employés du privé gagneraient *moins* que ceux travaillant pour les entreprises d'Etat...

Le nombre des sociétés dites privées est connu, mais leurs effectifs et leurs résultats ne le sont pas : personne n'est aujourd'hui capable de dire combien il existe en Hongrie d'entreprises à 100 % privées employant plus de dix personnes . Certains experts de l'Office des statistiques affirment que plus d'un million et demi de salariés travaillent dans le privé. D'autres estiment qu'ils sont moins nombreux que les chômeurs (800 000).

« Mes collègues occidentaux ont parfois du mal à comprendre pourquoi il me faut cinq fois plus de temps qu'eux pour constituer des bases de données, souligne Istvan Salgo. *Souvent, le gros de mon travail, ce n'est pas l'analyse, mais la récolte d'informations. »* Jens Ewert, de la société de consultants Arthur Andersen, raconte que l'audit d'une entreprise *« consiste, entre autres, à traduire des informations fiscales hongroises en une information économique »*.

Exemple : ils ont « planché » à cinq pendant deux mois sur les comptes d'une grosse compagnie de services de Budapest dont la valeur fiscale déclarée était de *1 milliard de forints*. Finalement, ils se sont aperçus qu'elle n'excédait pas le dixième du chiffre annoncé.

Théoriquement, l'entrée en vigueur, depuis le 1er janvier 1992, d'une nouvelle loi comptable basée sur les normes de la CEE devrait faciliter la récolte de données statistiques. Mais, si l'on en croit Istvan Salgo, l'économie parallèle continuera de représenter 20 % à 30 % du PNB.

Yves-Michel Riols

RÉFORME AGRAIRE EN AMÉRIQUE LATINE

Salvador : la paix sans la terre

Propriétés minuscules, rendements affaiblis, domination des cultures traditionnelles : aggravés par la guerre civile les problèmes de l'agriculture ne prennent pas fin avec elle

La réforme agraire a dominé longtemps l'horizon des pays d'Amérique latine. Le Chili a réussi sa modernisation, malgré un coût social élevé ; le Mexique abandonne aujourd'hui les principes hérités de sa révolution (« le Monde de l'économie » des 7 et 14 juillet). En revanche, au Salvador, secoué par dix ans de guerre civile, la réforme est encore inachevée...

TIERRA-BLANCA
de notre envoyé spécial

« IL y a un riche pour vingt mille pauvres : on est donc en position de force pour exiger l'application de la réforme agraire et la répartition de terres en faveur des paysans qui n'en ont pas. » Ces propos pleins de bon sens sont accueillis par les murmures approbateurs des paysans dépenaillés qui écoutent attentivement les explications de Miguel Aleman, un des dirigeants de la Confédération de la réforme agraire (CONFRAS).

Tierra-Blanca se trouve à une centaine de kilomètres de la capitale, dans le département d'Usulutan, où la guérilla a maintenu une forte présence au cours des douze dernières années. Une cinquantaine de paysans, visages burinés et chapeaux de paille, la machette entre les jambes, sont réunis dans l'ancienne *« maison des maîtres »*, aujourd'hui en piteux état, d'une propriété de 2 200 hectares transformée en coopérative par 460 familles après la réforme agraire de mars 1980. Ils craignent aujourd'hui que, à la faveur de la paix signée en janvier entre le gouvernement et la guérilla, l'ancien propriétaire ne cherche à récupérer ses terres. *« Depuis mars 1980*, leur explique Miguel Aleman, *il n'existe plus de propriétés de plus de 500 hectares, et la Constitution de 1983 interdit de posséder plus de 245 hectares. Mais c'est encore trop puisque le petit paysan, lui, n'a droit qu'à 4 hectares par famille. »*

Et à l'aide d'un tableau, il montre comment certains gros propriétaires ont réussi à conserver plus des 245 hectares autorisés, pour obtenir une indemnisation plus élevée. *« Mais cette fois-ci*, affirme-t-il, *la loi va être appliquée dans toute sa rigueur, et les indemnités seront payées sur la base des déclarations d'impôt de l'année 1976-1977. Et comme ces messieurs ont tous volé le fisc, les terres ne nous coûteront pas cher ! »*

PAS RASSURÉS • Les paysans s'esclaffent, mais ils ne sont pas tout à fait rassurés. Pour bien des raisons. Décidée en 1980, la réforme agraire demeure inachevée et la productivité agricole reste inégale, autant que la répartition des terres. Sans parler des années de guerre civile. *« On ne vit pas mieux aujourd'hui »*, souligne Guillermo Duran, qui né sur cette terre il y a quarante et un ans, y a vu peu à peu disparaître le coton, la grande richesse de cette région en bordure de l'océan Pacifique. *« On souhaite développer de nouveaux produits plus rentables comme le soja, le sésame et le sorgho*, dit-il. *Mais on n'a pas assez de crédits. »*

La baisse des cours internationaux, la fuite des capitaux et la guerre ont porté un coup très sévère à l'agriculture, principale source de devises du Salvador. Les rentrées de devises pour le café, le sucre et le coton ont presque été divisées par trois depuis 1980, chutant de 720 millions de dollars à 250 millions, alors que ces trois produits représentent toujours près de 80 % de la valeur des exportations dans leur ensemble. *« Le café fournit à lui seul près de 60 % des devises du pays*, constate Aquiles Montoya, auteur de plusieurs études sur la réforme agraire. *Cette dépendance est très grave car notre agriculture entre en crise chaque fois que les cours du café tombent. De plus, cela donne un pouvoir politique démesuré aux grands producteurs de café, en mesure d'imposer leurs exigences au gouvernement ou de le déstabiliser. »*

> **“La réforme agraire avait avant tout un objectif politique.”**

« Le problème n'est pas seulement la concentration de la terre, ajoute Aquiles Montoya. *C'est aussi l'usage irrationnel du sol et l'absence de diversification. La réforme agraire, qui touche seulement 23 % des surfaces cultivées et concerne 18 % de la population rurale, n'a pas diminué la pauvreté rurale ; mais sans elle, la situation serait encore plus grave. »* Le spectaculaire mouvement d'émigration vers les Etats-Unis a encore plus contribué à la survie de très nombreuses familles rurales, qui reçoivent l'essentiel de leurs ressources de l'étranger. Cependant, plus de la moitié des paysans n'ont pas de terre : ils sont 220 000, contre 30 000 (12 %) en 1961.

Autant que la persistance « clandestine » de certains grands domaines – grâce à un partage entre les membres de la famille, – le problème est l'atomisation extrême de la propriété : 71 % des parcelles ont moins de 2 hectares (et représentent ensemble à peine 10 % de la surface cultivée du pays). La majorité des petits propriétaires sont condamnés à se faire embaucher par les grands producteurs pour les travaux saisonniers.

La réforme agraire est évidemment un enjeu politique. *« A l'origine, notre réforme agraire était une imitation mécanique des coopératives nicaraguayennes, elles-mêmes inspirées du modèle collectiviste imposé au Pérou dans les années 70*, soutient Raul Garcia Prieto, *un grand propriétaire* terrien qui dirige l'organisme chargé de financer l'achat de terres par les petits paysans, FINATA. *En facilitant l'accès à la propriété, nous enlevons un argument à la guérilla. »*

Après la chute de la dictature de Somoza au Nicaragua voisin, une junte militaro-civile, portée au pouvoir par de jeunes officiers progressistes, imposa en effet le 5 mars 1980 une réforme agraire audacieuse, interdisant les domaines de plus de 500 hectares. Mais la résistance des grands propriétaires, utilisant souvent des bandes armées pour semer la terreur dans les campagnes, obligea les autorités à renoncer à l'expropriation des propriétés de plus de 100 hectares prévue dans une deuxième étape, et la Constitution de 1983 a fixé finalement la limite à 245 hectares.

STRATÉGIQUE • Le gouvernement démocrate- chrétien de Napoleon Duarte, issu des élections de *1984*, ne réussira pas pour autant à convaincre la guérilla de déposer les armes. Paradoxalement, c'est la victoire de la droite et l'élection à la présidence, en 1989, d'un grand producteur de café, Alfredo Cristiani, qui ouvrira la voie aux négociations et à la paix.

Le dispositif de sécurité autour du bâtiment de FINATA, à San-Salvador, atteste le rôle stratégique de cet organisme. *« Malgré les difficultés d'accès au crédit, qui va presque uniquement aux coopératives*, affirme Raul Garcia-Prieto, *les 48 000 bénéficiaires de FINATA ont de meilleurs rendements que les 27 000 familles du secteur collectiviste. »* Une affirmation contestée par la plupart des experts, qui reprochent à FINATA d'avoir encouragé une micropropriété inefficace.

Les uns et les autres s'accordent sur un point : la production agricole et les surfaces cultivées ont baissé, obligeant le Salvador à importer de plus en plus de produits alimentaires. *« C'est normal : la réforme agraire avait avant tout un objectif politique*, souligne un grand propriétaire terrien qui avait plus de 2 000 hectares de café et de canne à sucre. *La plupart des belles fermes ont disparu, en particulier pour la production de riz et de coton. Mais, avec le retour de la paix, on peut s'attendre à une reprise des investissements dans l'agriculture si la guérilla cesse d'encourager les occupations de terres. »*

Au cours des derniers mois, de fait, le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a encouragé ces occupations, pour se placer en position de force avant la négociation définitive sur le régime de la propriété. Accusé par les autorités de jeter de l'huile sur le feu, le *« commandant »* Joaquin Villalobos, principal dirigeant du FMLN, se défend cependant d'exiger *« une répartition égalitaire de la terre »* : *« Nous voulons*, dit-il, *une justice sociale qui va bien au-delà de la distribution de petites parcelles mais n'exclut pas la grande propriété, dans les limites fixées par la loi. »*

Bertrand de la Grange

Melon des Andes

Suite de la page 21

Mais la fabrique Charcas Glorietta – son nom de jeune fille – existe toujours. Elle emploie une centaine de personnes et produit près de 600 000 chapeaux par an. Un chiffre qui serait déraisonnable, *dans un pays de sept millions* d'habitants, si près de la moitié de la production n'était exportée.

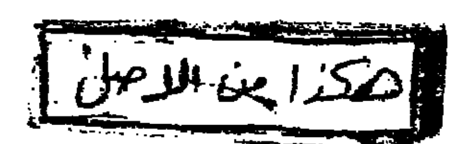
Comme l'usine, les presses et la machine à vapeur qui fournit l'énergie datent du début du siècle. *« Et encore*, dit l'actuel gérant, Miguel Gimenez Turba, *beaucoup de ces machines avaient été achetées, à l'époque, d'occasion. »* Dans les ateliers chauds et humides, le bois règne, et l'électronique est absente.

PARI RISQUÉ • L'étirage de la laine (quinze tonnes par jour), le trempage dans des bains d'acide sulfurique pour en ôter les impuretés, la cuisson et les différentes étapes de malaxage sont réalisés sur des engins qui feraient rêver les collectionneurs. Les chapeaux sont faits à la main sur des centaines de formes pieusement conservées, comme les finitions, les coutures et les rubans. Ils seront vendus de 2 à 16 dollars (11 à 90 francs) à des grossistes ou à des confectionneurs. Voulant se moderniser, l'entreprise avait pris il y a cinq ans un pari risqué. Une *commande de machines modernes*, d'un montant final de 1 million de dollars – l'équivalent du chiffre d'affaires annuel – l'amena à fermer ses portes pendant deux ans, et le matériel attend encore des jours meilleurs sur le parking.

EXPORTATION • Rendue plus *prudente*, la *direction tente aujourd'hui*, en dépit de son endettement, d'accroître ses ventes à l'étranger. Malgré la concurrence des chapeliers coréens et brésiliens, Charcas Glorietta exporte en Italie, en Allemagne et dans les pays scandinaves. En cachette souvent, car, dit Manuel Gimenez, *« des chapeaux* made in Bolivia, *personne n'y croit »*. Les importateurs italiens envoient des milliers d'étiquettes *Made in Italy* soigneusement cousues puis cachées temporairement par des autocollants *Hecho en Bolivia* : la douane s'en moque, paraît-il, les chapeaux étant exempts de taxes.

Les Espagnols, qui avaient contribué au seizième siècle à populariser le chapeau dans le pays, devraient pour leur part découvrir dans les prochaines semaines la production bolivienne. Avec une dizaine d'industriels locaux, Charcas Glorietta a loué un stand à l'Exposition universelle de Séville. Une occasion de prouver la vigueur d'un héritage inattendu.

Denis Hautin-Guiraut



AÉRONAUTIQUE

Boeing sur la défensive

Le transport aérien est en crise, la compétition avec Airbus Industrie de plus en plus rude. Pour l'avionneur de Seattle, la période est morose

SEATTLE
de notre envoyée spéciale

DANS le hall d'assemblage de Boeing, à Everett (Washington), on circule en voiture électrique ou en vélo. D'une superficie de 25 hectares, le hangar est à la dimension de l'avionneur américain. Géant. Chaque mois, cinq 747 et autant de 767 quittent le site d'Everett et prennent leur envol vers les compagnies clientes. Dans un an, on y assemblera le futur Boeing-777 dans un nouveau hangar de 15 hectares.

La famille des «gros porteurs» de l'avionneur américain sera alors au complet. Entre le grand quadriréacteur 747-400 (421 passagers en trois classes) et les biréacteurs 767-200 (181 à 247 passagers) et 767-300 (218 à 290 passagers) prendra place en 1995 le bimoteur 777-200 (305 à 440 passagers), d'un rayon d'action de 7 500 kilomètres, suivi fin 1996 par une version long courrier (12 200 kilomètres).

A quelques encablures, sur le site de Renton, on fabrique les avions d'un moindre fuselage, les «jouets», comme disent ceux d'Everett. Le biréacteur 757-200 de 190 places et le petit 737 qui se décline en trois versions (100 à 172 places). Au total, le groupe produit près de 30 avions par mois, soit un avion et demi par jour ouvrable. Une cadence qui va devoir fléchir. D'ici au mois d'octobre, la production des 737, l'avion le plus vendu de Boeing, tombera de 21 à 14 appareils par mois.

La conjoncture est morose. Frappé par la crise du militaire et l'absence de reprise du trafic aérien, Boeing a annoncé 8 200 suppressions d'emplois en mars, soit 5 % des 157 800 personnes du groupe. L'âge d'or est révolu et les commandes se tarissent. En 1989, Boeing avait connu une envolée avec 875 commandes. L'année 1991 a été marquée du sceau de la guerre du Golfe avec 257 commandes (contre 541 en 90), et 1992 ne s'annonce pas meilleure. Cette année, Boeing s'attend, comme en 1991, à un volume de commandes civiles de l'ordre de 20 milliards de dollars. En revanche, son chiffre d'affaires devrait continuer à progresser grâce à la livraison de 445 appareils contre 435 en 1991.

REPORT DE LIVRAISON • A mi-chemin de l'année, le constructeur de Seattle n'a enregistré qu'une centaine de commandes (111 au 7 juillet). Dick Albrecht, *executive vice-president* chargé des ventes, ne cache pas son inquiétude, même s'il se déclare très optimiste sur le long terme. «*Nous sommes déçus par la croissance du trafic ces six derniers mois,* déclare-t-il. *Le trafic américain n'a pas repris et les grosses compagnies aériennes perdent de l'argent.*»

L'an dernier, le constructeur américain avait enregistré 14 annulations de commande du fait de la disparition de compagnies comme PanAm. Si ce n'est pas le cas cette année, Boeing doit toutefois faire face à des reports de commandes, voire de livraisons. Le marché européen n'est guère en meilleure forme que celui des Etats-Unis. Actuellement, Air France négocie avec la firme de Seattle un report de livraisons pour deux 747-400 et a obtenu un délai de quelques mois pour confirmer l'achat de 737 et de 767.

Dans ce contexte difficile, la compétition est plus sévère que jamais. Alors que McDonnell Douglas a du mal à vendre ses avions civils, Airbus a renforcé au fil des ans ses parts de marché. En 1991, le consortium européen a vendu 101 avions contre 257 pour Boeing et... 38 pour McDonnell Douglas. Le temps est loin où le constructeur de Seattle regardait avec condescendance l'avionneur de Toulouse. Aujourd'hui, Airbus taille des croupières à son concurrent américain sur son propre territoire. La commande par United Airlines de 50 Airbus A-320 et autant d'options de préférence à des Boeing 737-400 est un coup dur pour l'américain (*le Monde* du 10 juillet). Le deuxième transporteur au monde, qui restait «chasse-gardée» de Boeing, s'est fourni pour la première fois chez le constructeur européen pour renouveler sa flotte vieillissante de triréacteurs 727.

Pour aiguiser leur esprit de compétition, les cadres de Boeing «se font les dents» sur Airbus Industrie. Dans le journal interne de l'entreprise, on peut lire en première page «*Boeing... Airbus, duke it out*» (la bagarre). Même si l'avionneur européen n'est pas considéré comme un concurrent ordinaire, Boeing, privé et coté en Bourse, ne supporte pas les aides gouvernementales dont dispose le consortium. L'accord intervenu devant le GATT sur le plafonnement des aides remboursables n'a pas tout réglé. Aujourd'hui, l'avionneur de Seattle s'inquiète d'éventuelles garanties de la Coface et des organismes britanniques et allemands d'assurances à l'exportation pour la livraison d'Airbus A-320 à la compagnie américaine Northwest.

DISTANCÉ • Bousculé par son concurrent européen, Boeing prend de plus en plus de risques pour conserver ses parts de marché. Le 777 n'a été lancé qu'avec une seule compagnie, United Airlines (34 commandes fermes et autant d'options). Sur ce créneau des avions long-courrier de moindre capacité que le 747, Boeing s'est fait distancer par ses concurrents.

Le MD11 de McDonnell Douglas et le A-330/340 d'Airbus totalisent déjà environ 400 commandes. Lancé en octobre 1990, le 777 de Boeing compte actuellement 106 commandes et 93 options émanant de neuf compagnies.

Pour le «petit dernier», Boeing s'est mis à la technologie *fly-by-wire*, les commandes électriques développées par Airbus pour son A-320. En revanche, il a préféré au mini-manche de son concurrent un manche classique après avoir consulté quelque 200 pilotes. Le développement de cette nouvelle «famille» – deux versions du 777 sont d'abord prévues – devrait nécessiter de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollars. De telles sommes expliquent que la firme ne semble pas pressée de lancer le futur avion de 600 - 800 places et reste discrète sur le sujet. D'autant qu'elle est actuellement la seule sur le créneau des très gros porteurs avec son 747-400 et a tout intérêt à le vendre le plus longtemps possible.

Boeing ne pourra probablement lancer son 600-800 places que lorsqu'elle sera certaine que son 777 est amorti. Pour l'heure, elle n'a pas encore décidé de la forme que prendra son projet : version allongée du 747-400, avion entièrement nouveau, ou même les deux. Ni de la date de lancement. «*Le client décidera, nous pouvons attendre cinq ans*», remarque Richard Albrecht.

JOINT-VENTURE • Le supersonique est d'un avenir encore plus lointain. Horizon 2005. Pourtant, Boeing est nettement plus disert à son propos. Serait-ce pour essayer d'intéresser d'éventuels partenaires? «*Il n'y a pas de place pour deux constructeurs,* estime Michael Henderson, ingénieur en chef du projet. *Et une joint-venture internationale pourrait être la meilleure façon de développer ce projet.*» Avec un coût de développement évalué à 10 milliards de dollars, sans compter les moteurs, et un marché potentiel d'un maximum de 1 000 avions on comprend que Boeing préfère attendre.

L'aide de fournisseurs du Pentagone, qui ont une expérience du supersonique, comme Rockwell, Northrop ou bien Lockheed, serait précieuse. Le Super-Concorde, sur lequel planchent une centaine d'ingénieurs de Boeing, pourrait transporter 302 passagers en trois classes à plus de deux fois la vitesse du son (mach 2,4) sur les océans et une vitesse subsonique au-dessus des continents. Pour qu'il soit viable économiquement, ses tarifs devraient être supérieurs de 15 à 20 % à ceux des avions subsoniques, estime Michael Henderson.

Pour l'avenir, l'optimisme est de rigueur. L'avionneur américain prévoit une croissance du trafic de 5,5 % par an d'ici à l'an 2000 et la livraison de quelque 11 678 avions d'ici à 2010. Avec un plan de charges de près de 1 600 commandes qui l'occupera quatre ans, Boeing a du temps devant lui.

Martine Laronche

Fokker dans le brouillard

Suite de la page 21

Cette innovation technologique fut non seulement à la base du décollage de l'entreprise mais lui ouvrit de plus la porte des Etats-Unis, où la première usine se dressa dès 1921.

De l'autre côté de l'océan, l'histoire se répéta. Invité par le général Billy Mitchell à substituer l'aluminium au bois dans des centaines d'appareils militaires d'origine anglaise, Anthony Fokker se lança vite à l'assaut du marché civil, balbutiant, aux côtés des futurs géants, tels Boeing ou Douglas, pour qui «*il constituait un aiguillon*». Un F-4 n'avait-il pas mis à son actif, en 1922, la première liaison transaméricaine en 26 heures et 51 minutes? Trois ans plus tard, sa notoriété fut assise lorsque le F-7, premier appareil à être doté de trois moteurs, et qui plus avec le premier système de refroidissement par air, remporta le tour aérien des Etats-Unis, organisé par Henry Ford. Une série de records historiques (une traversée de l'Atlantique, une liaison nocturne San Francisco-Australie et la première transatlantique féminine) expliquent que, dès la fin des années 20, 54 relations aériennes étaient assurées par des Fokker, fabriqués sous licence dans 22 pays.

Mais la *success-story* tourne au drame le 31 mars 1931, lorsqu'un F-10 s'écrase avec, à bord, une gloire du football américain, Knute Rockne. La presse se déchaîne, et Anthony Fokker quitte le Nouveau Monde... un an après le rachat de ses usines américaines par General Motors. Le manque de capitaux, déjà...

C'est une Europe plongée dans la récession qu'il retrouve; la récession et la concurrence, que lui livrent désormais le français Bréguet et l'anglais Avro, notamment. Peu habitué à un tel tableau, Fokker fait du «*sur-place technologique*» : il lance bien le F-36, qui est alors le plus gros porteur du monde avec 36 passagers, mais il laisse Douglas prendre les devants, en 1932, avec des habitacles en métal. «*Le résultat est qu'un client aussi important que la KLM s'est alors mise à acheter américain*», constate Peter Alding.

RÉQUISITIONNÉE • L'histoire, toutefois, se montre bonne fée. L'aviation militaire, que Fokker, avisé, n'a jamais cessé de développer, vole à son secours. Car l'Europe se réarme, et les commandes affluent des Pays-Bas, du Danemark, de Suède, de Finlande et des Indes néerlandaises, sous la menace du Japon. Le premier Fokker tout métal, le T-9, est d'ailleurs un bombardier, qui est baptisé en 1939. C'est l'une des dernières images «glorieuses» de son épopée qu'Anthony Fokker, qui meurt le 31 décembre de cette année d'une infection post-opératoire aux Etats-Unis, emportera dans sa tombe.

Restée sous le contrôle de sa famille, l'entreprise est réquisitionnée par l'occupant allemand, et ses salariés travaillent à nouveau pour la Luftwaffe, sous la contrainte cette fois. Au sortir de la guerre il ne reste plus rien de l'usine d'Amsterdam : bombardée par l'aviation alliée, renseignée par la résistance à chaque fois que des engins ennemis y étaient entreposés, elle fut vidée de son outillage par les nazis en déroute. Une grande partie des équipements put néanmoins être récupérée au retour de la paix, avec une prime quasi-providentielle : des appareillages allemands permettant de travailler à grande échelle le métal.

«*Enfin!*» s'exclame Peter Alting, qui «*ose parler de la chance qu'a représentée le conflit*» et qui souligne le rôle déterminant joué par une poignée de directeurs assez attachés à l'entreprise pour avoir pensé à préparer en secret l'après-guerre. Car tout recommence, littéralement, très vite : comme au lendemain du premier conflit mondial, Fokker se lance entre autres dans le recyclage de Douglas «Dakota» à des fins civiles, pour le grand bonheur de la KLM, de la Sabena et de la future SAS. Elle produit sous licence des Hawker et des Lockheed, et travaille avec Bréguet Atlantique, découvrant au passage les vertus du «*risk sharing*» industriel, qu'elle pratique toujours. C'est ainsi que le dernier-né de Fokker, le F-100 est un Meccano international : le fuselage est allemand, les ailes anglaises, et les réacteurs américains. Mais la technologie de base et le concept marketing sont néerlandais.

ATOUTS • Et tels sont bien les deux atouts qui présidèrent au triomphe du F-27, «*le premier avion civil de l'après-guerre*», que les compagnies aériennes s'arrachèrent, dès son lancement en 1955. Turbopropulsé, c'est-à-dire muni des moteurs alors les plus modernes, l'appareil offrait une capacité de 48 passagers, «*représentant ainsi l'avion idéal pour une industrie débutante*». Le flair des ingénieurs de Fokker ne fut pas pris en défaut par le marché, qui fit du F-27 Friendship le turbopropulseur le plus vendu de l'histoire aéronautique : 786 exemplaires, jusqu'à l'arrêt de la production en 1986.

Symbole! A ce moment-là, Fokker vit en effet les heures les plus sombres de son existence. La saturation du marché, la trop longue monoculture par l'entreprise de segments ne correspondant plus au besoin des transporteurs, et une gestion déficiente de la production du F-50 et du F-100 amènent Fokker au bord du gouffre. L'Etat néerlandais évite le pire en injectant 1,5 milliard de francs et en portant sa participation à 49 %. Depuis, sa part est revenue à 32,8 % mais son exigence est restée : que Fokker, toujours bénéficiaire, trouve un partenaire pour financer des coûts de développement toujours plus élevés mais indispensables tant pour l'avionique civile, le cœur de son activité en propre, que pour le militaire et l'espace. D'où l'idée du rapprochement avec DASA qui a un fort aspect de déjà vu : en 1969, Fokker convola, par la même nécessité financière, avec l'allemand VFW, de Brême... et le divorce fut prononcé en 1980 pour incompatibilité de structures et de stratégies. Les données du problème n'ont guère changé, Fokker étant un producteur intégré c'est-à-dire développant, produisant et commercialisant en propre ses appareils et souhaitant, tout en s'alliant, rester autonome dans ces trois domaines. «*Nous savons tout faire mais est-ce bien nécessaire?*» se demande Peter Alting qui laisse la réponse en suspens. Même lui ne connaît pas la fin de l'histoire.

Christian Chartier

Chiffres-clés

Chiffre d'affaires 1991 : 3813 millions de florins (11,5 milliards de francs), en hausse de 18 %. .

Résultat net 1991 : 87 millions de florins (261 millions de francs), en hausse de 5 %.

Nombre de salariés : 12 606 (– 700 entre le 31/12/90 et le 31/12/91).

Fokker a fabriqué 230 modèles depuis sa création en 1912, dont plus de la moitié d'avions militaires.

INDUSTRIES DE TERROIR

AQUITAINE

Durablement enclavée, l'Aquitaine a surtout été riche de ses terres jusqu'aux dernières décennies. *Née elle aussi du sol – le sable –, la verrerie* n'a pas réussi à passer au stade industriel. Les forges rurales, qui répondaient aux besoins locaux, ont, elles, disparu sans postérité. Activités de main-d'œuvre, l'espadrille basque, le béret béarnais, si fortement liés à l'image de la région, sont concurrencés à domicile par les produits *d'Extrême-Orient, et c'est en utilisant des* éléments chinois que les sièges d'Hagetmau résistent... Sans créer une prospérité comparable à celle que le « tourisme » religieux a apporté à Lourdes...

Verres des Landes

AGEN
de notre correspondant

La terre, l'eau, le feu : au fond, toute l'histoire de la tradition verrière de Vianne (Lot-et-Garonne) tient à *cette alchimie. Avec, comme catalyseur,* l'intervention d'une famille huguenote réfugiée là, du temps de la Restauration. Tout a commencé au *lendemain de la première guerre mondiale,* aux riches heures de la brasserie fondée à Nérac par les Laubenheimer. Ces brasseurs alsaciens suscitèrent *la création d'une verrerie* à 6 *kilomètres de là,* aux portes de la bastide de Vianne.

Ils ne faisaient que réactiver un métier disparu. Au *seizième siècle, les souffleurs exerçaient déjà du* côté de Lisse et aux portes de Casteljaloux, où un lieu-dit porte encore le nom de « La Verrerie ». Il y *avait eu aussi, du temps du commerce avec les* colonies, la verrerie de Nérac, qui envoyait ses dames-jeannes à Saint-Domingue. Et les matières *premières abondaient : le sable des Landes (« le verre, ce n'est jamais que du sable fondu »),* le pin pour chauffer les fours...

Après l'*apparition des machines permettant la* fabrication de bouteilles à la chaîne, les souffleurs de Vianne se tournèrent vers le marché de la lampe à pétrole, avant de diversifier la production, après la guerre, vers l'opale et les verres de couleur, puis la cristallerie d'art.

Aujourd'hui, la verrerie, spécialisée dans le luminaire, chauffe ses fours au gaz, utilise du sable de Nemours et n'emploie plus que 270 salariés, contre 800 dans les années 70. Elle sort d'une procédure de règlement judiciaire : le tribunal de commerce d'Agen vient de se prononcer en faveur du plan de continuation présenté par son directeur général Richard Parent.

Philippe Tugas

Les vrais faux bérets basques

L'homme de la rue ne porte plus ce couvre-chef béarnais, les femmes le boudent. Reste l'armée pour faire vivre les trois derniers fabricants de l'Hexagone.

OLORON
de notre envoyé spécial

D'ABORD rendons au Béarn ce qui appartient au Béarn : le béret basque. Car cette *« toque ronde et plate » – dixit* le Petit Larousse illustré – noire ou bleu marine, d'une centaine de grammes, à peine plus large qu'un fromage des Pyrénées, ne doit rien aux Basques. Son origine est béarnaise. Et seul le fait que le Pays basque a été pendant des lustres le principal marché des fabricants de bérets béarnais explique la malencontreuse confusion. Figure illustrissime du Béarn, le roi Henri IV aurait pu porter le béret basque (puisqu'il faut se résoudre à l'appeler ainsi). La célèbre galette ne remonte-t-elle pas au XVe siècle ? A l'époque ne la fabriquent – pour leur propre usage – que les bergers désœuvrés. Grâce à la laine des troupeaux de moutons, la matière première est à portée de main. En guise d'outils, quatre aiguilles de buis grossières. Elles servent à tricoter le béret, qui était ensuite moulé autour du genou du berger, puis lavé et martelé dans une eau savonneuse et tiède pour faire disparaître les mailles et obtenir le feutrage définitif.

AMÉRICAINS • Solide, bon marché, pratique – les couvre-chefs que l'on peut glisser dans sa poche ne sont pas légion ! – le béret allait avec le temps déborder les limites de son Béarn natal. Rapidement, les Basques et les Gascons l'adoptent. Les régions voisines suivent. Au début du XIXe siècle, apparaissent à Nay et à Oloron, deux bourgades béarnaises voisines, les premières fabriques. L'âge d'or du béret commence.

Tout le monde en porte. Et pas seulement les civils. L'armée française l'a adopté dès la *fin du XIXe siècle. Pour ses chasseurs alpins* d'abord (ils portent *« la tarte »*). Pour les aviateurs, les conducteurs de chars, les troupes *coloniales ensuite. A l'étranger, le béret* basque fait aussi un malheur. La France en écoule des millions chaque année. *« La production ne suffisait pas à satisfaire la demande. C'était une vraie folie,* raconte Maurice Beighau, soixante-huit ans, petit-fils du *fondateur des Etablissements Beighau,* à Oloron. *Des Américains se pressaient contre les grilles de l'usine en agitant des dollars pour avoir des bérets. »* Consécration suprême, les athètes américains portent un béret vissé sur la tête à l'ouverture des Jeux olympiques de Berlin en *1936. Cette année là, 32* fabriques (et une chambre syndicale) sont répertoriées en France, dont la moitié à Oloron et à Nay.

Aujourd'hui le tableau a viré au gris. Dans l'Hexagone ne subsistent plus que trois petites entreprises (deux à Oloron et une à Nay, les deux cités gardiennes de la tradition). Leur chiffre d'affaires global n'atteint pas 50 millions de francs. Un temps en faillite, la plus ancienne – les établissements Laulhère à Oloron, créés il y près de deux siècles – a été reprise il y a un an par un homme d'affaires. Les finances ont été rétablies depuis, mais au prix d'une saignée en termes d'emploi : de 160 salariés, les effectifs de l'entreprise ont été ramenés à 80.

A quelques centaines de mètres de là, sur la place principale, les établissements Beighau (15 millions de francs de chiffre d'affaires) – une affaire familiale prospère – emploient moins de cinquante personnes, la plupart payées au SMIC.

Bref, le béret basque ne se porte plus très bien, si l'on peut dire. Dans les villes, on n'en voit guère. Dans les campagnes, ses adeptes se font rares. *« S'il y avait deux fois plus de personnes qui portent le béret, on ne le remarquerait pas »,* observe le nouveau patron des Etablissements Laulhère (35 millions de chiffre d'affaires au total), Bernard Fargues, qui va lui-même tête nue.

Comble de malheur, la concurrence étrangère n'épargne plus le berceau du béret basque, désormais envahi par les productions japonaises, chinoises et tchèques forcément meilleur marché. Mais de données précises sur l'ampleur des dégâts, l'avancée de l'invasion, impossible d'en recueillir. Les statistiques de l'administration, comme s'il s'agissait de masquer la réalité de la déroute, comptabilisent indistinctement bérets, bonnets, écharpes et gants (les douaniers, il est vrai, ne sont pas des adeptes du béret). On pourra toujours ergoter, prétendre que le béret basque n'est pas en aussi piteux état que le gant, que l'écharpe française, elle, a disparu depuis longtemps. Pour les trois produits confondus, 85 % du marché sont couverts par les importations. *Pas de quoi pavoiser....*

Naviguant au flair, les industriels rescapés misent sur la qualité de leurs produits pour se maintenir à flot. A mi-chemin entre l'artisanat et l'industrie, fabriquer un béret reste une opération délicate. Elle requiert un savoir-faire, un tour de main réel.

FOULONNAGE • En particulier lors du « foulonnage », une opération au cours de laquelle trois ou quatre cents bérets plongés dans une cuve d'eau savonneuse sont martelés par des maillets de bois exotique jusqu'à ce que les fibres de laine s'enchevêtrent étroitement pour former un feutre aussi homogène qu'un tapis de billard. Laissé trop longtemps dans le foulon, le tissu deviendra flasque. Enlevé trop tôt, il sera rugueux. Les Japonais, paraît-il, ne maîtrisent pas encore la technique du « foulonnage ». *« Leur tissu est grossier, mou. Il ne possède pas un joli grain »,* confirme Maurice Beighau.

Les Japonais, Maurice Beighau en parle d'autant plus volontiers que ce sont par ailleurs d'excellents clients de sa maison. *« Ils nous achètent le haut de gamme »,* dit-il. Ce ne sont pas les seuls. L'Allemagne jusqu'à sa réunification, l'Italie, la Suisse, les pays nordiques restent les débouchés traditionnels à l'exportation. Chez Beighau, un béret sur trois est vendu à l'étranger. Son concurrent d'Oloron fait au moins aussi bien.



Tant pis pour les puristes : à l'exportation comme en France, les bérets *« mode »* – traduire par féminins – l'emportent haut la main sur leurs frères aînés, traditionnels et sombres. La variété des coloris (une centaine disponibles dans chaque entreprise), l'originalité des déclinaisons (fronces, piqûres, plis) plaisent. Tous marchés confondus, Laulhère, le numéro un français, commercialise chaque année *via* les grands magasins (Samaritaine, Printemps) et la vente par correspondance (La Redoute) quelque 250 000 bérets « mode » pour 100 000 bérets basques traditionnels (tradition oblige, aucun ne porte la marque du fabricant ; seul figure un écusson).

De leur côté, les militaires en achètent 200 000 à l'entreprise d'Oloron. *« Près d'un militaire sur deux porte un de nos bérets »,* assure Bernard Fargues. Maurice Beighau, de son côté, jure coiffer l'essentiel des chasseurs alpins français, une bonne partie des parachutistes, des régiments de l'armée allemande, sans parler des soldats de l'ONU... Clientèle exigeante (la durée de vie exigée des bérets est de deux années minimum), mais à hauts risques. Une commande, jamais honorée, d'un million de bérets par l'armée irakienne n'avait-elle pas précipité le dépôt de bilan de la société Laulhère ?

Jean-Pierre Tuquoi

La fabuleuse manne de Lourdes

L'afflux des pèlerins a fait la richesse de la ville mais a engendré une surcapacité hôtelière

LOURDES
de notre correspondant

AU milieu du XIXe *siècle ce n'était* encore qu'une modeste bourgade d'une centaine d'habitants regroupés au pied d'un château *fort. Les jours de marché, les Bigourdans se retrouvaient* dans l'unique échoppe du village. Pas un hôtel, pas une boutique. Aujourd'hui, avec plus de *5 millions de visiteurs chaque année, Lourdes* – grâce aux apparitions de la Vierge à une bergère de quatorze ans, Bernadette Soubirous, en 1858 – est le *premier centre catholique de pèlerinage* au monde. Et l'un des hauts lieux touristiques français.

La transformation de la ville a été longue à se dessiner. Vingt ans après les apparitions, les pèlerins, – venant essentiellement de la région – qui *convergeaient vers la grotte bénie étaient accueillis* dans des gîtes de fortune. Il faudra attendre l'arrivée du chemin de fer, juste avant 1900, pour que *l'étonnante transhumance s'organise. Des pays voisins* d'abord – Italie, Espagne et Grande-Bretagne, – de la terre entière ensuite.

CENTENAIRE • A la fin de la deuxième guerre mondiale, les pèlerins se comptaient déjà par mil*liers, et les hôtels par dizaines. Mais à raison de* vingt-cinq chambres chacun, en moyenne, ces établissements conservaient une taille humaine, à l'image *de la ville. Tout va changer quelques années plus tard* sous l'impulsion de Monseigneur Théas, évêque de Lourdes. A l'occasion du centenaire des apparitions, *en 1958, le prélat lance en effet la construction* d'une basilique souterraine, capable d'accueillir 25 000 personnes. La course au gigantisme est lancée.

Les « marchands du temple » suivent : les hôtels se multiplient, s'agrandissent, se modernisent. Les boutiques d'objets de piété fleurissent sur le parcours *conduisant à la grotte. L'apogée du pèlerinage sera la* venue du pape Jean-Paul II le 15 avril 1983. Elle attire plus d'un million de fidèles !

Devant ce succès, *l'individualisme effréné et* l'appétit des promoteurs et des hôteliers ont dépassé les limites de la sagesse économique. En moins de vingt ans, le nombre de chambres à Lourdes est passé de 12 000 à 16 000, pour 320 hôtels. La surcapacité est indéniable : le nombre de pèlerins n'augmente que de 1,5 % par an, celui des chambres d'hôtel de 2,5 %. *« Lourdes souffre de son péché d'orgueil. Animés par le syndrome de la tour de Babel, les hôteliers se sont lancés dans une course et une concurrence surdimensionnelles »,* accuse José Monteagudo, délégué chargé de la *promotion à l'Union de l'hôtellerie.*

L'activité des mouvements caritatifs et des congrégations religieuses a aggravé l'hypertrophie et *l'engorgement de la ville. Aujourd'hui, l'infrastructure* d'accueil de Lourdes permet de recevoir 35 000 pèlerins par jour. La ville, qui ne compte que *16 500 habitants permanents, voit tripler sa population* durant les trois mois d'été. D'où de multiples problèmes de circulation, de stationnement et d'assainissement. *Mais ces inconvénients ont une contrepartie* appréciable : la richesse. Un chiffre d'affaires annuel d'au moins 3 milliards de francs, toutes acti*vités comprises. Lourdes est la seule ville de la région* Midi-Pyrénées à payer la dotation de solidarité urbaine due par les villes riches : 2,5 millions de *francs chaque année !*

Jean-Jacques Rollat

Les chaises d'Hagetmau

Cette petite ville des Landes ignore le chômage. Grâce à la fabrication des sièges. Malgré la concurrence asiatique

HAGETMAU
de notre envoyé spécial

LA *question tarabuste M. le maire d'Hagetmau* depuis un certain temps. Comment faire savoir au touriste de passage, réputé ignorant, qu'il se *trouve dans « la capitale européenne de la chaise »* ? Le demi-million de sièges qui *grosso modo* sortent chaque année de ce coin des Landes sont commercia*lisés sous la marque des distributeurs* – Mobilier de France, Conforama et autres Atlas. Rarement celle du fabricant local.

La fierté de M. le maire se comprend. A Hagetmau, la chaise, et plus généralement le siège, avec dix entreprises répertoriées, compte près de *2 000 salariés pour une population qui ne dépasse* pas 4 500 habitants. Résultat, Hagetmau, à qui d'autres industries procurent 700 emplois supplémen*taires, ignore le chômage et vit dans une douce opulence.* Témoin la cité olympique d'une trentaine d'hectares, à faire pâlir d'envie tous les entraîneurs *de France et de Navarre, dont s'est dotée la commune.* Stade, piscine olympique, golf, dojo, sauna...

Tout cela donc grâce à la chaise. Sa fabrication à *Hagetmau n'est pas très ancienne. Elle remonte au* milieu du dix-neuvième siècle, peut-être à l'instigation de sabotiers locaux en quête de reconversion. Au *lendemain de la première guerre mondiale,* on dénombre déjà cinq ateliers spécialisés. Artisanale, la production est écoulée sur les marchés locaux. Puis la réputation d'Hagetmau et de ses chaises gagne Bordeaux.

Il y a une dizaine d'années, les entreprises soustraitaient encore le paillage aux femmes d'agriculteurs. *« On en faisait travailler une bonne centaine, à qui on livrait la chaise nue et la paille de seigle pour faire le cordon. Les femmes étaient payées à la pièce »,* raconte Christian Lonné, qui, avec son frère Pierre, dirige les Etablissements Lonné (85 millions de francs de chiffre d'affaires ; 180 salariés), le numéro un français de la chaise d'appartement. Le travail était fastidieux, pénible et mal payé. Il l'est resté. Mais ce qui a changé, c'est que les pailleuses ne se recrutent plus dans les campagnes landaises.

AUTOMATISATION • Les ouvrières chinoises ont pris la relève. La quasi-totalité des châssis, désormais amovibles, arrivent en effet, entièrement montés, de Chine populaire. A des prix – faut-il le préciser ? – défiant toute concurrence . *« Entre 12 et 18 francs,* explique Renée Darricau, directeur administratif chez Lonné. *Le même travail coûterait ici près de 250 francs pour trois heures de labeur. »* Pour le reste, la fabrication ne doit plus rien aux méthodes artisanales d'antan.

Du débitage des troncs d'arbre (pour certains importés d'Amérique du Nord) au vernissage des *sièges, l'automatisation est devenue la règle.* Et la quête d'une productivité accrue l'objectif principal. Résultat, il faut moins d'une heure aujourd'hui pour fabriquer une chaise haut de gamme à Hagetmau.

C'est que la concurence italienne menace. Dans la région de Venise, une myriade de petites entreprises, concentrées dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, fabriquent chaque jour 250 000 chaises qui viennent inonder l'Europe occidentale et une partie des Etats-Unis. En France, sur 100 chaises vendues, 58 viennent d'Italie. La prospérité d'Hagetmau n'est pas garantie éternellement.

J-P. T.

L'espadrille à petits pas

MAULÉON
de notre envoyé spécial

Le bilan de la (mauvaise) santé de l'espadrille *basque tient en peu de chiffres. Il y a cinq ans, une* paire d'espadrille sur deux vendue dans l'Hexagone était importée – de Chine populaire principalement. *Mais grosso modo, les fabricants français* compensaient les pertes de marché par les exportations (4,4 millions de paires en 1987), *notamment en direction de l'Allemagne et de l'Italie.* Depuis, pas de bouleversement sur le marché national. En revanche, à l'exportation, la *concurrence chinoise a balayé l'espadrille basque.* Moins d'un demi-million de paires ont été vendues en 1991.

Et *voilà pourquoi Mauléon, la capitale de cette* espadrille basque que l'on fabrique ici depuis cent cinquante ans, ne pavoise guère. *« Dans les années 60, il y avait dans la commune une quinzaine de fabricants. Nous ne sommes plus que quatre »,* résume Charles Etchandy, directeur général de la maison Etchandy, fondée au lendemain de la Grande Guerre par son père. Avec les quatres autres PME qui survivent tant bien que mal, toute la profession est là. *Dérisoire et sur la défensive avec son millier* de salariés et un chiffre d'affaires qui s'essouffle à 150 *millions* de francs par an...

La solution ? Abandonner aux Asiatiques les espadrilles bas de gamme, vendues 10 ou 12 francs mais bonnes à jeter au bout de trois jours ; *privilégier les produits alliant fantaisie et solidité* (durée de vie d'une espadrille tricolore : 3 semaines, jure Charles Etchandy) ; consacrer à la publicité des *sommes qui ne soient pas dérisoires comme* aujourd'hui (à peine 1 million de francs par an). Et, surtout, se rapprocher de la grande distribution, *l'adversaire dont il faut devenir l'allié.* C'est par son biais que 90 % de la production d'espadrilles est écoulée. Pour peu qu'elle accepte de miser sur *l'espadrille de qualité,* la production continuera à Mauléon. Sinon, resteront les souvenirs. Ceux des années 50 lorsque, dans les mines de charbon du Nord et de l'Est, des dizaines de milliers de mineurs recevaient une paire d'espadrilles neuve chaque semaine.

J.-P. T.



LIVRES

Libéralisme sans contradiction

Aux idées libérales aujourd'hui en faveur dont Francisco Vergara rappelle les bases, il manque une critique utile aux économistes et aux hommes politiques

INTRODUCTION AUX FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DU LIBÉRALISME
de Francisco Vergara,
La Découverte, « Essais »,
150 p., 85 F.

Au moment où s'effondrent les sociétés organisées selon une planification centralisée autoritaire, il est intéressant de se replonger (1) dans les fondements de ce libéralisme qui semble submerger la planète. C'est l'objectif de Francisco Vergara, économiste et journaliste, dans ce livre dont le mérite est la simplicité d'écriture qui met les idées de Smith, Turgot, Condorcet ou Hayek à la portée d'un large public.

Il faut distinguer d'après lui trois grands types de libéralisme :

– Le libéralisme utilitariste de Jeremy Bentham, Adam Smith et John Stuart Mill, qui tente de fonder sa vision politico-économique sur un unique critère éthique, le bonheur de la collectivité. Cette philosophie conduit à donner un rôle extensif à l'Etat, qui doit prendre toutes les initiatives conduisant à accroître le bien-être social même si cela amène à limiter certaines libertés individuelles. Il est critiqué par ceux qui refusent de voir dans le bonheur le critère ultime de la société comme par ceux qui acceptent cet objectif mais qui le trouvent inapplicable dans la pratique.

– Le libéralisme du droit naturel de Jefferson, Turgot, Condorcet..., qui tente de fonder l'organisation de la société sur un ensemble de droits naturels, le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit de propriété, conditions logiquement nécessaires à l'existence de la société. L'action de l'Etat, ici limitée par les droits individuels, reste néanmoins extensive car l'Etat doit garantir l'exercice des droits naturels. Ainsi l'éducation, la bienfaisance sont encouragées, pour faciliter la jouissance des droits naturels.

– L'ultralibéralisme de Bastiat, Spencer, Hayek, Friedman..., qui tente d'utiliser la liberté comme notion fondamentale pour définir les institutions sociales acceptables. Fondée souvent sur une croyance en l'harmonie naturelle des interactions économiques, cette philosophie conduit à limiter le rôle de l'Etat.

INFORMATION • Si on peut apprécier la clarté de l'exposé de ces grandes familles de pensée – ce qui devrait encourager le lecteur à poursuivre ses réflexions en se plongeant lui-même dans les grands textes justement mis en évidence par l'auteur, – on est assez déçu par le dernier chapitre sur la critique du libéralisme qui présente pêle-mêle et sans aucune discussion les critiques keynesienne et marxiste aujourd'hui dépassées.

Une critique solide du libéralisme est ce qui pourra un jour offrir à notre société une alternative nouvelle et redonner une substance au débat politique aujourd'hui inexistant. Elle sera fondée peut-être sur une innovation essentielle, qui est le produit de la science économique moderne, à savoir la prise en compte de l'information. Ce que les penseurs libéraux et antilibéraux ont sous-estimé, c'est la décentralisation de l'information dans les systèmes socio-économiques et les comportements stratégiques qui en découlent. La prise en compte de ces problèmes met en évidence les inefficacités inévitables des mécanismes politiques et en particulier de la démocratie ainsi que les difficultés d'intervention de l'Etat. Elles expliquent en partie les réticences des ultralibéraux à l'intervention de l'Etat. Elles montrent aux interventionnistes les difficultés de leurs tâches.

Tenter d'améliorer le fonctionnement d'une société ultralibérale à l'aide d'institutions politiques imparfaites dans un monde hypercomplexe d'agents qui manipulent leur information privée, telle est la tâche immense. Une vision politique qui saurait en apprécier les difficultés pourrait convaincre un jour l'opinion de la nécessité de ne pas se contenter d'une société où l'homme est un loup pour l'homme, tout en évitant les utopies aux lendemains qui déchantent.

Jean-Jacques Laffont

(1) Voir aussi *le Sacrifice et l'Envie* de Jean-Pierre Dupuy (« le Monde de l'économie » du 10 mars).

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Europe, information et tragédie

SAVEZ-VOUS pourquoi les Danois ont voté « contre » ? Pourquoi, en France, l'opinion publique paraît hésiter à accepter les « amendements » décidés à Maastricht ? Pourquoi, en Allemagne, les sondages révèlent qu'elle les repousserait probablement si la chance lui était donnée de s'exprimer par référendum ? A Copenhague, à Paris, à Bonn, à Bruxelles, « capitale » de la Communauté, les milieux officiels et ceux qui les soutiennent paraissent s'être donné le mot : *« Nous ne nous sommes pas assez expliqués. »* Le nouveau ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne Klaus Kinkel, va un peu plus loin : *« Il faut éduquer les gens sur l'Europe. »* A la Commission, on parle du *« déficit d'information »*. Pauvre construction européenne. Elle souffrait déjà d'un *« déficit démocratique »*.

En bref, les signataires du projet de traité sur l'Union européenne ont le sentiment de ne pas avoir été « compris ». Leurs intransigeantes réactions au référendum danois du 2 juin sont imprégnées de cette attitude. Tout se passe comme s'ils avaient considéré que le peuple du Danemark, en votant comme il l'a fait, s'était trompé. D'où l'idée de départ de lui permettre de se raviser un peu plus tard : ils n'avaient, apparemment, pas lu sa Constitution. D'où encore la détermination toujours affichée de faire ratifier avant la fin de l'année le texte sans modification. Ce parti pris pose un grave problème de démocratie.

Est-il possible d'admettre qu'un peuple, en se prononçant librement, ait commis une erreur ? Certes, librement veut dire aussi : *« en connaissance de cause »*. Mais jusqu'à quand faudrait-il attendre que soit comblé le *« déficit d'information »* ? Jusqu'au moment où les détenteurs de l'information ont le temps de convaincre les autres ? Faut-il considérer que, dans les pays où la question de la ratification reste ouverte, ceux qui inclinent à s'y opposer le font parce qu'« ils ne savent pas » ?

De deux choses l'une.

Première hypothèse : les signataires du projet de traité ne sont pas compris, parce que le texte dans lequel ils ont consigné leurs intentions a été mal interprété. Même dans ce cas, le problème ne serait qu'accessoirement résolu par la *« meilleure communication »* souhaitée, entre autres, par l'Elysée. L'opinion aimerait tout simplement qu'on lui exposât le dessein d'ensemble. Mais c'est impossible : le projet de traité n'en contient pas, fût-ce en pointillé. « Communiquer » sera utiliser à noyer le poisson.

Même sur le chapitre monétaire, où l'innovation est de taille, le risque est énorme pour les « communicateurs », s'ils sont trop précis, de se mêler les pieds dès les premiers pas franchis. La monnaie unique n'est-elle pas justifiée par la « nécessité » de parachever le grand marché sans frontières de 1993 ? Il est pourtant admis qu'une partie seulement des Douze pourra participer dès son lancement au « système européen de banques centrales ». L'union monétaire réduite à quelques pays membres n'aura-t-elle pas pour conséquence paradoxale de compromettre l'unité du marché intérieur ? D'autres interrogations, tout aussi fondamentales, restent sans réponse.

Lors d'une récente « journée d'actualité » organisée par le Centre de droit international de Nanterre, la question s'est posée de savoir comment définir, fût-ce en termes lâches, l'Union européenne. D'après le projet de Maastricht, l'Union est *« fondée sur les Communautés européennes complétées par les politiques et formes de coopération instaurées par le présent traité »*.

Un éminent juriste qualifie cette définition d'*« étrangeté sémantique »*. Un autre observe que *« certains domaines sont tiraillés entre différentes procédures décisionnelles »*. L'environnement, par exemple, est justiciable, selon le domaine considéré, des procédures de consultation, de coopération, de « codécision ». Tout un réseau obscur de différentes *« formes de coopération »* est déjà en place. Maastricht ne fait guère plus que de les codifier, souvent pour les compliquer.

Dans la définition citée au paragraphe précédent, le seul terme clair est la référence aux *« Communautés européennes »*. La plus importante d'entre elles, c'est le Marché commun appelé à devenir plus commun par l'Acte unique de 1986. Un marché, c'est une dynamique. Toutes les forces vives des économies en présence y trouvent leur intérêt. Difficile de croire que son élan serait *« cassé »*, comme l'a dit M. François Mitterrand, par le refus de Maastricht.

Communication ou pas, l'opinion ne manquera pas de se poser la question suivante : en quoi la ratification ferait-elle cesser l'impuissance européenne devant la crise effroyable qui secoue l'ex-Yougoslavie ? La négociation sur l'« Union » n'a pas empêché pendant des mois le président français de faire des ouvertures à la Serbie tandis qu'Allemagne et Italie poussaient à la reconnaissance rapide de la Croatie et de la Slovénie. Maastricht ne fait rien d'autre que de proposer en la matière une très lourde procédure de prise de décision en trois étapes.

Les deux premières doivent donner lieu à votes à l'unanimité, l'un pour déterminer les *« grandes orientations »*, le second pour savoir si l'on prendra à l'unanimité ou à la majorité les mesures d'application aux *« actions communes »* éventuellement déduites des *« orientations »* préalablement fixées.

Le détail de ces procédures, la grande majorité des électeurs continueront sans doute à l'ignorer. Mais croit-on qu'ils ne sont pas à même de se faire une opinion – aussi valable que celle de l'« expert » le plus féru – sur l'utilité ou pas de lier la France par un traité qui ne la lie pas tout en la liant ? Le texte est assorti de trente-trois « déclarations ». L'une d'elles – un chef-d'œuvre – est ainsi rédigée : *« La Conférence convient que, pour les décisions qui requièrent l'unanimité, les Etats membres éviteront, autant que possible, d'empêcher qu'il y ait unanimité lorsqu'une majorité qualifiée est favorable à la décision. »*

NICOLAS GUILBERT

Seconde hypothèse : les signataires de Maastricht sont incompris parce que les différentes opinions publiques concernées, qu'ils sont censés représenter, ne se reconnaissent pas dans le projet de traité. Dans ce cas, ils sont incompris parce qu'on les a trop bien compris.

C'est vrai que les électeurs connaissent rarement tout ce que savent ou croient savoir les gouvernants. Il leur arrive d'ignorer notamment les raisonnements plus ou moins spécieux par lesquels hommes de pouvoir et haute administration, plus exposés que le commun des mortels aux engouements des modes intellectuelles, justifient leurs décisions. Un précédent heureux illustre ce point.

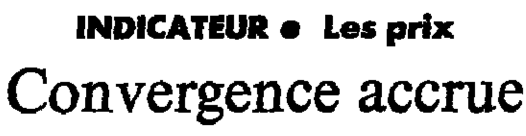
DANS un référendum qui eut lieu le 5 mai 1946, le peuple français repoussa le projet de Constitution que les députés avaient adopté le mois précédent à une confortable majorité. En guise de préambule, ce texte proposait une déclaration des droits de l'homme « modernisée » où la liberté d'expression était assortie d'inquiétantes restrictions (afin de pouvoir la refuser aux *« ennemis de la liberté »*, comme avait dit étourdiment André Malraux). Surtout, la propriété cessait d'y être qualifiée de sacrée, comme elle l'est dans le texte « bourgeois » de 1789 : elle n'y était plus reconnue qu'en faveur des *« biens garantis à chacun par la loi »*. A l'époque, la propriété privée passait pour un obstacle au développement économique aux yeux de l'intelligentsia. A qui l'Histoire, comme on dit, a-t-elle donné raison ?

Le choix est moins dramatique aujourd'hui, mais il manque autant de clarté. Où est la logique d'un texte qui étend d'un côté la compétence de la Commission à pratiquement tous les domaines où un gouvernement national intervient et de l'autre érige le fameux principe de subsidiarité en rempart contre les empiétements de cette même Commission ?

Un moment de grande émotion se produisit au colloque de Nanterre. Un universitaire danois venait de prendre la parole pour préciser la portée reconnue à l'article 20 de la Constitution de son pays : pas de nouveau référendum possible si le texte de Maastricht n'est pas changé. Mais changé sur quoi ? Sur les dispositions relatives à une future *« politique de défense »* et aux éventuelles *« actions communes »* ? Sans doute. Peut-être aussi sur tels aspects relativement mineurs de l'union monétaire. Puis l'intervenant se ravisa : *« Pas exactement cela. Le peuple a eu le sentiment que Maastricht n'était pas un programme de démocratie, que, de ce point de vue, il y perdrait. Ce n'est pas seulement un problème danois. Bien sûr, c'est une situation tragique. »* Qui ne sait qu'on n'a accès à Bruxelles qu'à travers des lobbies ?

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Les prix

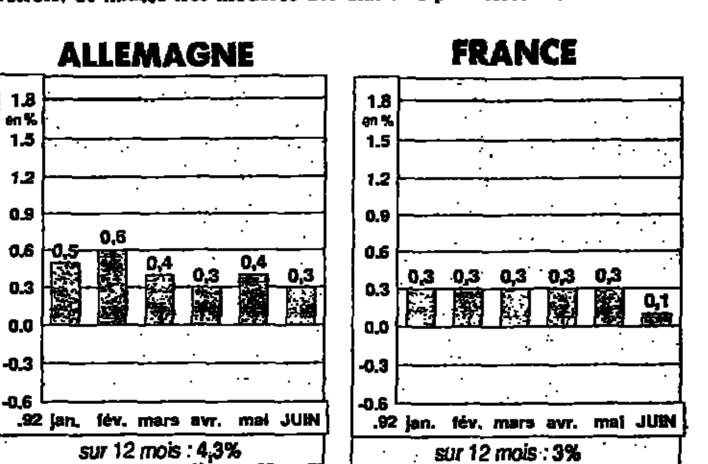


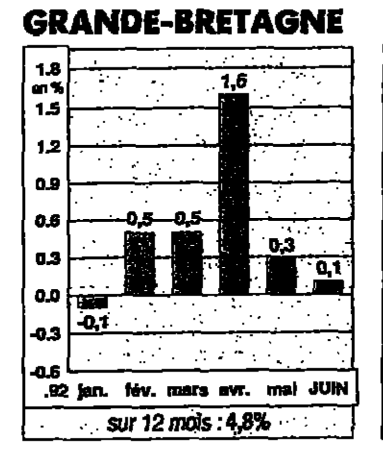
Convergence accrue

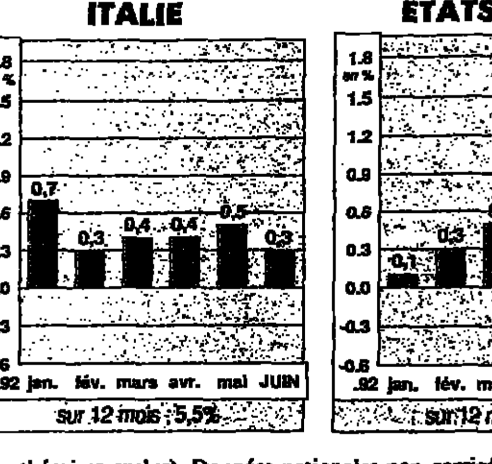
Au cours des vingt dernières années, les écarts d'inflation entre les pays industrialisés ont rarement été aussi faibles qu'à l'heure actuelle. Aux Etats-Unis comme au Japon, la hausse mensuelle des prix à la consommation a atteint 0,2 % en moyenne durant les six derniers mois. En Europe, les pays les plus indisciplinés, comme le Royaume-Uni et les nations du Sud, se sont récemment rapprochés de la norme communautaire, tandis que les tensions s'apaisaient en Allemagne.

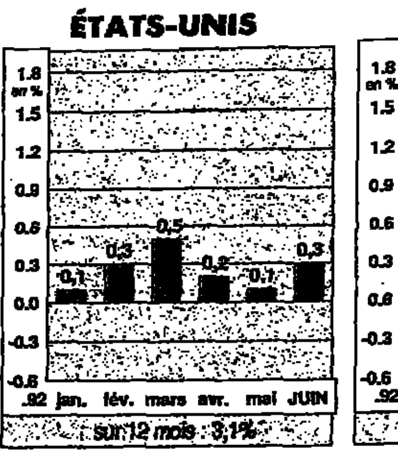
Aussi l'inflation converge-t-elle vers 0,3 % par mois en moyenne dans la Communauté. Dans un contexte de quasi-stabilité du prix du pétrole, de hausse très modérée des matières premières industrielles et de faibles perturbations sur les marchés des changes, l'uniformité des situations conjoncturelles peut entraîner un tel rapprochement. Partout, les coûts de production des entreprises s'allègent. Les dégraissages, parfois massifs, des effectifs industriels permettent progressivement à la plupart des pays de la CEE de renouer avec des gains de productivité, tandis que les difficultés plus grandes à trouver un emploi réduisent les exigences de rémunération des salariés comme des demandeurs d'emploi. Les coûts unitaires de la main-d'œuvre ont ainsi tendance à progresser plus lentement, voire à baisser, comme c'est le cas aux Etats-Unis depuis le début de l'année. Des capacités de production restant disponibles dans les pays où la reprise se confirme, les entreprises peuvent contenir la hausse de leurs prix.

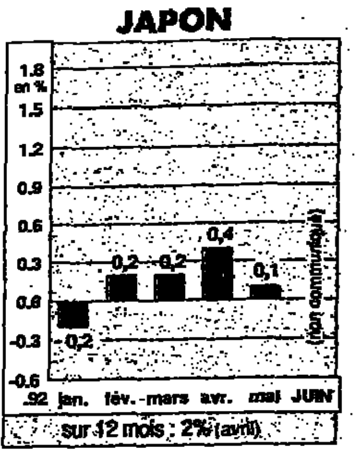
Dans ces conditions, les perspectives actuelles d'une reprise – passablement ralentie – de l'activité au cours des mois à venir permettraient de maintenir ces bons résultats en matière d'inflation jusqu'à la fin de l'année.











Évolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION • Amérique du Sud

Révolution libérale

LES 21 et 22 juillet, l'Espagne accueille la quatrième conférence parrainée par la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'*International Herald Tribune*. Le thème de cette année porte significativement sur la «révolution libérale» en Amérique du Sud.

Le libéralisme économique qui a plutôt bien accompagné jusqu'ici les différents processus de démocratisation politique, à l'exception du cas péruvien et avec des inquiétudes concernant le Venezuela *(voir ci-contre)*, est fort légitimement à l'ordre du jour.

Sans lui, les étonnants progrès de la principale formule d'intégration économique en cours d'élaboration n'auraient pas été possibles : le Mercosur (qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) a vu son commerce interne augmenter de 40 % en 1991 alors que ce marché commun ne sera achevé que le 31 décembre 1994, et la progression attendue pour 1992 est d'au moins 20 %.

En revanche, le marché commun andin qui devait unir la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela et le Pérou donne déjà des signes d'éclatement. Le Pérou s'en est écarté, la Bolivie et l'Equateur gardent une attitude attentiste, la Colombie et le Venezuela semblent préférer les perspectives de leur alliance avec le Mexique dans le cadre du «Groupe des 3». De fait, les différents membres du Pacte ne font pas plus de 4 % de leur commerce total avec leurs partenaires andins.

Le marché commun de l'Amérique centrale, de son côté, ne fonctionne qu'avec trois pays (Honduras, Guatemala, Salvador) qui tentent d'aller de l'avant sans associer leurs partenaires empêtrés à des degrés divers dans des difficultés économiques et politiques (Costa-Rica, Nicaragua et Panama).

Il est remarquable que les deux géants de la région, l'Argentine et le Brésil, aient cherché à se prémunir par avance contre les risques de ralentissement du scénario d'intégration pouvant résulter de la trop grande disparité qui existe entre eux, d'une part, et les «petits» partenaires qui les ont rejoints en mars 1991, Paraguay et Uruguay, d'autre part. Se considérant d'abord liés à deux par l'Acte de Buenos-Aires de juillet 1990, l'Argentine et le Brésil ont décidé de respecter les échéances quoi qu'il arrive.

D'ores et déjà, une centaine de sociétés en *joint-venture*, Brésil-Argentine, ont été créées et le commerce entre les deux pays a augmenté de 56 % en un an. Leurs économies sont largement complémentaires, notamment du point de vue agricole, mais les protagonistes ne se dissimulent pas les énormes obstacles qui leur faudra encore surmonter dans une période fort courte. Il importe en particulier d'achever la stabilisation économique. Cette dernière est en bonne voie en Argentine, mais non au Brésil où le président Collor se heurte à des difficultés croissantes.

L'Argentine a presque vaincu l'inflation (+0,8 % en juin) et mesure notamment la réussite du plan auquel Domingo Cavallo, le ministre des finances, a donné son nom, au niveau croissant des réserves de change (8 milliards de dollars aujourd'hui contre 1,4 milliard fin 1989 et 6,6 milliards fin 1991).

La libéralisation a surtout pris la forme des privatisations systématiques, qui devraient encore rapporter 4 milliards de dollars à l'Etat en 1992, lui ôtant le plus clair de ses soucis budgétaires. La restructuration de la dette bancaire (31 milliards de dollars sur un total de 61 milliards) est en bonne voie dans le cadre du Plan Brady.

Bien qu'il ait lui aussi conclu avec les banques un accord de réduction de sa dette le 9 juillet, le Brésil n'a pas encore réussi à entamer un tel processus : l'inflation reste supérieure à 22 % par mois (22,7 % en juin, soit près de 900 % en rythme annuel). Les Bourses de Rio et Sao Paulo sont secouées par les épisodes du scandale déclenché contre le président Collor par son propre frère, et les investisseurs étrangers préfèrent différer leurs décisions (les entrées de capitaux sont passées de 93 millions de dollars par jour en mai à seulement 60 millions en juin).

La réforme fiscale réclamée par le Fonds monétaire international (FMI) est en panne, ce qui risque d'inciter les institutions financières internationales à une prudence accrue vis-à-vis du Brésil. Le produit intérieur brut (PIB) de ce dernier a augmenté de 0,7 % pendant le premier trimestre 1992, mais cela ne préjuge en rien de ce que sera la croissance pour l'ensemble de l'année : les variations trimestrielles de la production sont fortement erratiques dans ce pays qui attend toujours une éventuelle stabilisation économique.

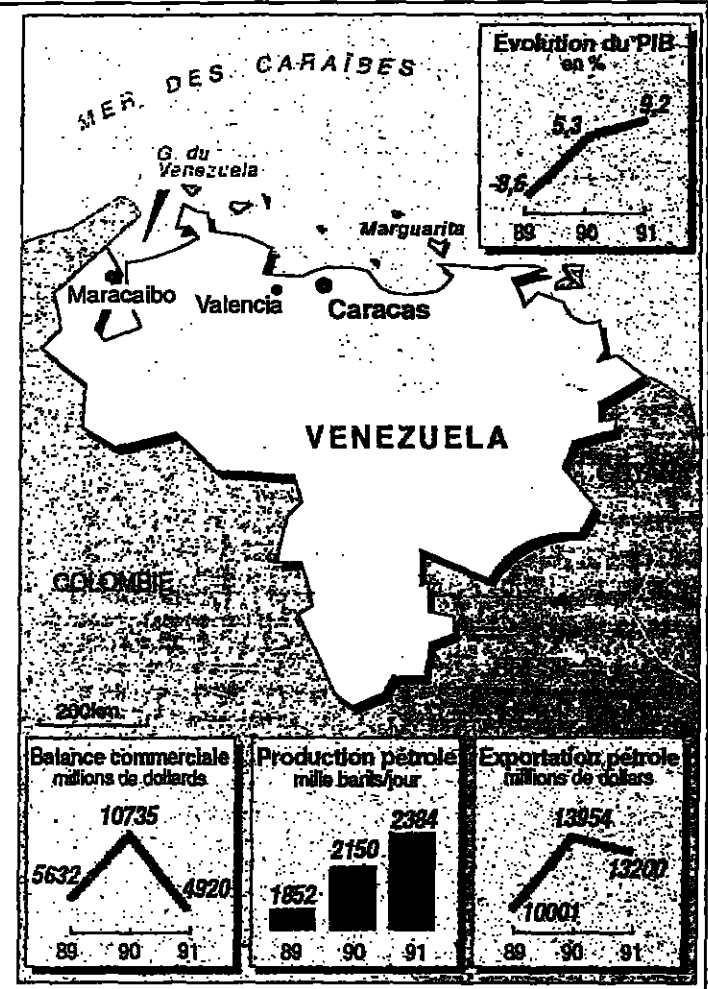
Le retour aux grands équilibres est d'autant plus nécessaire que l'on imagine mal un marché commun achevé entre une Argentine dont le peso est désormais stable et un Brésil dont le cruzeiro qui s'échangeait à 1 100 pour 1 dollar fin 1991, en est à 3 760 six mois plus tard.

La «révolution libérale» engagée depuis une dizaine d'années par la plupart des pays d'Amérique latine a généralement été bénéfique, particulièrement au Chili, parti il est vrai plus tôt que les autres.

Mais l'exemple brésilien démontre qu'elle ne saurait être considérée comme la solution-miracle aux problèmes qui assaillent la région.

Jean-Luc Chalumeau

économiste de
la Banque Sudameris



PAYS • Le Venezuela

Horizons incertains

Depuis le putsch militaire manqué du 4 février 1992, le Venezuela vit dans un climat d'incertitude politique qui n'est pas sans répercussions sur l'économie. Les Vénézuéliens semblent croire qu'une nouvelle tentative de coup d'Etat est probable et la popularité du lieutenant-colonel Hugo Chavez Frias (principal auteur de la tentative de «golpe», actuellement incarcéré) est de plus en plus grande.

C'est en particulier à son action qu'est imputée la décision du président Carlos Andres Perez – contesté jusque dans les rangs de son propre parti – de différer les augmentations des tarifs du téléphone, de l'électricité, de l'essence et des prix des denrées alimentaires de base.

De fait, le gouvernement est paralysé et ne peut prendre le risque de décisions impopulaires, pourtant nécessaires. Il lui est notamment impossible de réformer le système fiscal, qui dans son état actuel interdit de pratiquer une politique des revenus, alors que les écarts de niveau de vie s'accroissent dangereusement, et condamne toujours l'Etat à financer son budget presque exclusivement par les ventes de pétrole.

Or ces dernières ont baissé en 1991 et au début de 1992 malgré le haut niveau de la production (supérieur à 2,3 millions de barils/jour) en raison de la mauvaise tenue des cours. Jusqu'à la mi-mai 1992, le Venezuela n'a en effet écoulé son pétrole qu'au prix moyen de 13,70 dollars le baril, alors que l'équilibre budgétaire ne peut être atteint qu'à partir de 19 dollars. Depuis la fin du mois de mai, les prix sont remontés à 16,30 dollars, ce qui n'est toujours pas suffisant pour résoudre le problème des finances publiques et ne permettra d'obtenir – si ce niveau se maintient – que 10 milliards de dollars d'exportations pétrolières, soit 24 % de moins qu'en 1991.

Pour la première fois depuis la nationalisation de 1976, le gouvernement a cédé à des entreprises privées l'exploitation de gisements d'hydrocarbures restés inactifs. Les compagnies concernées (Royal Dutch Shell, Teikoku Oil, Benton Oil & Gas, ainsi qu'une société vénézuélienne) se sont engagées à investir un demi-milliard de dollars d'ici à 1996. Cette politique d'ouverture, également manifestée par la levée de certaines restrictions à l'implantation des banques étrangères, ne saurait évidemment entraîner d'effets favorables qu'à terme.

En attendant, la croissance ralentit (elle avait atteint 9,2 % en 1991), l'inflation se maintient à un rythme annuel supérieur à 30 % et l'évolution du taux de change se traduit par une baisse du pouvoir d'achat des Vénézuéliens, traditionnellement gros importateurs : en l'espace de quelques mois, les horizons sont devenus très incertains pour ce pays riche (son PIB par habitant est le premier d'Amérique latine avec plus de 3 000 dollars).

J.-L. C.

SECTEUR • Le machinisme agricole

Psychose dépressive

APRÈS deux années d'embellie en 1988 et 1989, et une pause en 1990, l'industrie française du machinisme agricole a vu ses ventes s'effondrer en 1991. En effet, son chiffre d'affaires (13,4 milliards de francs cette année-là), a reculé de 14 % en francs courants par rapport à 1990 et de 17 % en francs constants. Ce repli a concerné la plupart des produits, mais les ventes de tracteurs ont été plus touchées (– 19 %) que celles des autres catégories de machines (– 11 %).

Le secteur a subi directement les conséquences de la crise agricole. En effet, les agriculteurs, qui ont souffert à la fois de sécheresses successives et de baisses des prix, ont vu leur revenu net moyen chuter de 10 %. A cela s'ajoutent les incertitudes sur l'avenir : les paysans sont frappés par ce que le Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles (Sygma) appelle la *«psychose de la PAC»* (politique agricole commune).

Selon certains agriculteurs, cet attentisme pourrait se prolonger jusqu'à 1997 (mise en place de la réforme). Les affrontements entre les Etats-Unis et l'Europe sur les subventions à l'agriculture, dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ne sont pas pour apaiser ces inquiétudes.

Déjà en 1991, les exploitants avaient ralenti leurs investissements en matériel agricole de 17,3 % en termes réels. Pour l'année 1992, on s'attend à une nouvelle baisse des achats : les inquiétudes actuelles n'incitent pas les paysans à réinvestir. Et pour l'avenir, la disparition probable de 3,5 % à 4 % des exploitations chaque année vient assombrir encore les perspectives.

Dans l'immédiat, les industriels français du machinisme agricole peuvent trouver une maigre consolation dans la légère amélioration des résultats du commerce extérieur. Le taux de couverture des importations par les exportations dépasse 80 % : le recul du marché français a plus affecté les produits importés (les ventes, d'un montant de 9,4 milliards de francs en 1991, ont reculé de 15 % par rapport à 1990) que les matériels français. Néanmoins, les exportations aussi ont baissé, de 14 %, tombant à 5,4 milliards de francs.

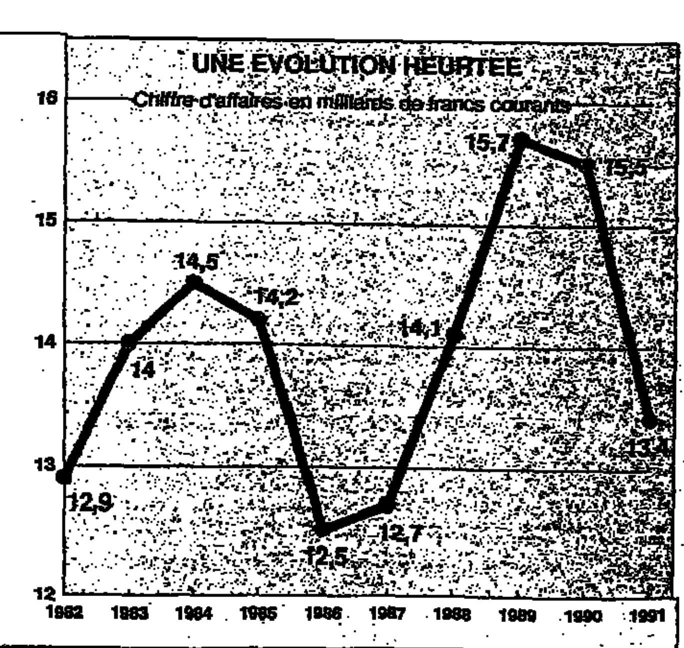
Soixante-dix pour cent de ces ventes se font en Europe, sur des marchés fortement déprimés, qui ont réduit leurs achats, à l'exception de l'Allemagne. Ce pays, premier constructeur européen de machines agricoles, doit répondre à une demande importante d'équipement des exploitations des nouveaux Länder orientaux. Aussi malgré un recul global du marché de 8 %, ce pays a-t-il diminué de 13 % ses exportations vers la France et augmenté ses achats de 24,6 %.

Le recul a été de 8,5 % en Italie, de 22 % en Espagne et de 26 % en Grande-Bretagne. Le marché américain, affecté par la sécheresse et la baisse des prix agricoles, a de même chuté de 10 %.

Tous les géants du machinisme agricole, touchés par cette récession, ont enregistré une régression de leur chiffre d'affaires en 1991. En France, elle a été de 11 % pour le leader national Renault Agriculture, de 12 % pour la filiale française du numéro un mondial John Deere, de 17 % pour NH-Goetech (Fiat) et de 26 % pour Massey-Ferguson France.

Si certains, comme Renault Agriculture ou John Deere France, ont tiré leur épingle du jeu avec des résultats nets bénéficiaires en 1991 (respectivement de 45 millions de francs avant impôt et 42 millions après impôt), le géant américain Case vacille. Avec plus de 1 milliard de francs de pertes au niveau mondial, Case enchaîne fermetures de sites et licenciements (pour la France seule, 970 personnes en 1991). Tous, en revanche, s'attendent à une nouvelle baisse en 1992.

Anne-Laurence Fitère



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

